

Manuel de Reference du Langage B

VERSION 1.8.6

MANUEL DE REFERENCE DU LANGAGE B

Version 1.8.6 du 26 février 2007

L'Atelier B est un produit développé en coopération avec Jean-Raymond ABRIAL.

Document établi par ClearSy

Ce document est la propriété de ClearSy et ne doit pas être copié, reproduit, dupliqué totalement ou partiellement sans autorisation écrite.

Tous les noms des produits cités sont des marques déposées par leurs auteurs respectifs.

Si vous constatez des erreurs ou des imprécisions dans ce document, merci de nous en faire part à l'adresse suivante :

e-mail: maintenance.atelierb@clearsy.com

Tél.: (+33) 04.42.37.12.97 Fax: (+33) 04.42.37.12.71

ClearSy
Support Atelier B
320, avenue Ampère – Les Pléiades 3 – Bât A
13857 Aix-en-Provence Cedex 3
FRANCE

SOMMAIRE

| S | UIVI DE | S MODIFICATIONS | VI |
|---|---------|--|----|
| 1 | INTRO | DDUCTION | 1 |
| 2 | CONC | EPTS DE BASE | 3 |
| | 2.1 | Conventions lexicales | 5 |
| | 2.2 | Conventions syntaxiques | 7 |
| | 2.3 | La clause DEFINITIONS | 8 |
| | 2.4 | Règles de syntaxe utiles | 11 |
| 3 | TYPA | GE | 13 |
| | 3.1 | Fondements du typage | 13 |
| | 3.2 | Les types B | 14 |
| | 3.3 | Typage des données abstraites | 15 |
| | 3.4 | Types et contraintes des données concrètes | 16 |
| | 3.5 | Typage des constantes concrètes | 20 |
| | 3.6 | Typage des variables concrètes | 22 |
| | 3.7 | Typage des paramètres d'entrée d'opération | 23 |
| | 3.8 | Typage des paramètres de machines | 24 |
| | 3.9 | Typage des variables locales et des paramètres de sortie d'opération | 24 |
| 4 | PRED | ICATS | 27 |
| | 4.1 | Propositions | 28 |
| | 4.2 | Prédicats quantifiés | 29 |
| | 4.3 | Prédicats d'égalité | 30 |
| | 4.4 | Prédicats d'appartenance | 31 |
| | 4.5 | Prédicats d'inclusion | 32 |
| | 4.6 | Prédicats de comparaison d'entiers | 33 |
| 5 | EXPR | ESSIONS | 35 |
| | 5.1 | Expressions primaires | 36 |
| | 5.2 | Expressions booléennes | 38 |
| | 5.3 | Expressions arithmétiques | 39 |
| | 5.4 | Expressions arithmétiques (suite) | 41 |

| | 5.5 | Expressions de couples | 43 |
|---|--------------|----------------------------------|----------|
| | 5.6 | Ensembles prédéfinis | 44 |
| | 5.7 | Expressions ensemblistes | 46 |
| | 5.8 | Expressions ensemblistes (suite) | 48 |
| | 5.9 | Expressions de records | 51 |
| | 5.10 | Ensembles de relations | 53 |
| | 5.11 | Expressions de relations | 54 |
| | 5.12 | Expressions de relations (suite) | 57 |
| | 5.13 | Expressions de relations (suite) | 59 |
| | 5.14 | Expressions de relations (suite) | 60 |
| | 5.15 | Ensembles de fonctions | 62 |
| | 5.16 | Expressions de fonctions | 64 |
| | 5.17 | Ensembles de suites | 66 |
| | 5.18 | Expressions de suites | 68 |
| | 5.19 | Expressions de suites (suite) | 70 |
| | 5.20 | Ensembles d'arbres | 72 |
| | 5.21 | Expressions d'arbres | 74 |
| | 5.22 | Expressions de nœuds d'arbres | 77 |
| | 5.23 | Expressions d'arbres binaires | 79 |
| 6 | SUBST | TITUTIONS | 81 |
| | 6.1 | Substitution bloc | 84 |
| | 6.2 | Substitution identité | |
| | 6.3 | Substitution devient égal | |
| | 6.4 | Substitution précondition | |
| | 6.5 | Substitution assertion | |
| | 6.6 | Substitution choix borné | |
| | 6.7 | Substitution conditionnelle IF | 91 |
| | 6.8 | Substitution sélection | 93 |
| | 6.9 | Substitution condition par cas | 94 |
| | 6.10 | · | |
| | | Substitution choix non borné | |
| | 6.11 | Substitution choix non borné | |
| | 6.11 6.12 | | 97 |
| | | Substitution définition locale | 97 99 |
| | 6.12 | Substitution définition locale | 97 99 |

| | 6.15 | Substitution séquencement | 102 |
|---|-------|--------------------------------|-----|
| | 6.16 | Substitution appel d'opération | 103 |
| | 6.17 | Substitution boucle tant que | 105 |
| | 6.18 | Substitution simultanée | 107 |
| 7 | COMP | OSANTS | 109 |
| | 7.1 | Machine abstraite | 109 |
| | 7.2 | En-tête de composant | 111 |
| | 7.3 | Raffinement | 112 |
| | 7.4 | Implantation | 114 |
| | 7.5 | La clause CONSTRAINTS | 116 |
| | 7.6 | La clause REFINES | 117 |
| | 7.7 | La clause IMPORTS | 118 |
| | 7.8 | La clause SEES | 122 |
| | 7.9 | La clause INCLUDES | 126 |
| | 7.10 | La clause PROMOTES | 130 |
| | 7.11 | La clause EXTENDS | 132 |
| | 7.12 | La clause USES | 133 |
| | 7.13 | La clause SETS | 135 |
| | 7.14 | La clause CONCRETE_CONSTANTS | 138 |
| | 7.15 | La clause ABSTRACT_CONSTANTS | 140 |
| | 7.16 | La clause PROPERTIES | 142 |
| | 7.17 | La clause VALUES | 145 |
| | 7.18 | La clause CONCRETE_VARIABLES | 152 |
| | 7.19 | La clause ABSTRACT_VARIABLES | 154 |
| | 7.20 | La clause INVARIANT | 156 |
| | 7.21 | La clause ASSERTIONS | 160 |
| | 7.22 | La clause INITIALISATION | 161 |
| | 7.23 | La clause OPERATIONS | 164 |
| | 7.24 | La clause LOCAL_OPERATIONS | 172 |
| | 7.25 | Spécificités du B0 | 176 |
| | 7.25. | 1 Contrôle des tableaux en B0 | 176 |
| | 7.25. | 2 Les termes | 177 |
| | 7.25. | 3 Les conditions | 178 |
| | 7.25. | 4 Les instructions | 179 |

| | 7.26 | Règles d'anticollision d'identificateurs | 181 |
|-----|-------|---|-----|
| 8 4 | ARCHI | TECTURE B | 185 |
| | 8.1 | Introduction | 185 |
| | 8.2 | Module B | 185 |
| | 8.3 | Projet B | 187 |
| | 8.4 | Librairies | 190 |
| ΑN | NEX | ES | 193 |
| AN | NEXE | A MOTS RESERVES ET OPERATEURS | 195 |
| ΑN | NEXE | B GRAMMAIRES | 201 |
| | B.1 | Grammaire du langage B | 201 |
| | B.1.1 | Axiome | 201 |
| | | Clauses | |
| | | Termes et regroupement d'expressions | |
| | | Conditions | |
| | | Instructions | |
| | | Prédicats | |
| | | Expressions | |
| | | Règles de syntaxe utiles | |
| | B.2 | Grammaire des prédicats de typage | |
| | B.3 | Grammaire des types B | |
| AN | NEXE | , | 217 |
| | | Visibilité dans une machine abstraite M_A | |
| | C.2 | Visibilité d'une machine $vue\ M_B$ par une machine ou un raffinement M_A | |
| | C.3 | Visibilité d'une machine <i>incluse</i> M_B par une machine ou un raffinement M_A | |
| | C.4 | Visibilité d'une machine <i>utilis</i> ée (USES) M_B par une machine M_A | |
| | C.5 | Visibilité dans un raffinement M_N | |
| | C.6 | Visibilité dans un raffinement M_N par rapport à son abstraction M_{N-1} | |
| | C.7 | Visibilité dans une implantation | |
| | C.8 | Visibilité dans une implantation M_N par rapport à son abstraction M_{N-1} | |
| | C.9 | | |
| | | Visibilité d'une machine <i>vue M_B</i> par une implantation <i>M_N</i> | |
| | | Visibilité d'une machine <i>importée</i> M_B par une implantation M_N | 220 |
| AN | NEXE | D RESTRICTIONS DE L'ATELIER B VERSION 3.7 | 221 |

| ANNEXE E | GLOSSAIRE | 223 |
|----------|-----------|-----|
| ANNEXE F | INDEX | 229 |

Sommaire

SUIVI DES MODIFICATIONS

Manuel de Référence du Langage B version 1.8.6 (Version commerciale livrée avec l'Atelier B version beta 3.7)

Objectif: intégration des remarques pour l'Atelier B v3.7.

1. Suppression de la référence aux bijections partielles

Manuel de Référence du Langage B version 1.8.5 (Version commerciale livrée avec l'Atelier B version 3.6)

Objectif: intégration des remarques pour l'Atelier B v3.6.

- 2. Précision concernant le modèle équivalent des opérations locales.
- 3. Restriction concernant l'ensemble vide.
- 4. Modification de la syntaxe de la composition de relation et du produit parallèle conformément aux analyseurs syntaxique existants.
- 5. Ajout d'une restriction pour l'appel d'opération $x, x \leftarrow op$.

Manuel de Référence du Langage B version 1.8.4 (Version commerciale livrée avec l'Atelier B version beta 3.6)

Objectif : intégration des remarques des utilisateurs depuis la dernière version commerciale 1.8.1.

- 6. Contrainte sur les entiers littéraux : pointeur dans la partie lexicale sur la partie syntaxique.
- 7. Correction dans la définition de l'opérateur mod.
- 8. Correction de l'exemple sur l'opérateur puissance.
- 9. Correction du typage de l'expression rel (*R*).
- 10. Correction de la définition d'une suite en extension.
- 11. Correction de la bonne définition des opérateurs : first, last, front, tail., \uparrow et \downarrow et modification de la description de \uparrow et \downarrow .
- 12. Correction de la définition de rev (S).
- 13. Correction de la définition de \leftarrow .
- 14. Modification de la description de l'instruction « devient égal ».
- 15. Correction dans la syntaxe du CASE et changement dans l'ordre des productions sur les substitutions.
- 16. Correction de la bonne définition de const (x, q) et de infix (t).
- 17. Modification de la définition de cat.
- 18. Correction de l'exemple utilisant bin.

- 19. La clause SETS est interdite au sein d'une définition.
- 20. Suppression de la restriction sur le typage des paramètres ensembles d'une machine. Il suffit d'indiquer que ce sont des types et d'appliquer les règles de vérification de typage.
- 21. Mise à jour des priorités des opérateurs B données en annexe, selon les priorités définies dans l'Atelier B.
- 22. Correction de la définition de conc (S).
- 23. Ajout du type de sizet (*t*).
- 24. Ajout de productions grammaticales sur les expressions d'arbres.
- 25. Correction sur les restrictions d'arbres binaires.
- 26. Correction sur la définition des Σ ou des Π vides.
- 27. Précision dans les tables de visibilité sur la nature non homonyme des données propres à un composant.
- 28. Correction sur la description de la division entière.
- 29. Assouplissement de la restriction sur l'appel en parallèle de deux opérations d'une machine *incluse*. : seul l'appel d'opérations de modification est interdit.
- 30. Précision sur les arbres : un arbre n'est jamais vide.
- 31. Ajout de λ dans la liste des expressions introduisant des variables quantifiées.
- 32. Changement de syntaxe pour les expressions utilisant plusieurs paramètres. Avant on utilisait une seule expression, sachant que ',' est elle-même une expression de couple, maintenant on utilise N expressions séparées par des ','.
- 33. Rajout dans terme simple de bool et d'accès à un élément de tableau ou de record dans les expressions arithmétiques.
- 34. Modification de la table de visibilité des opérations locales dans une implantation par rapport à son abstraction.
- 35. Regroupement dans l'index des opérateurs B sous la rubrique '#'.
- 36. La portée du changement de type des ensembles abstraits, lors de leur valuation en implantation, s'étend désormais à la clause PROPERTIES.

Manuel de Référence du Langage B version 1.8.3 (Atelier B version 3.6 interne)

Objectif: intégration des opérations locales pour l'Atelier B v3.5.

- 1. Typage : tableau de typage des données, typage des paramètres d'entrée d'opération et typage des paramètres de sortie d'opération.
- 2. Substitution simultanée : modification de la contrainte sur la modification en parallèle de variables distinctes, insertion de la restriction sur les appels en parallèle d'opérations *importées*.
- 3. Clause OPERATIONS : nouvelles restrictions, la clause contient désormais également les implémentations des opérations locales.

- 4. Clause LOCAL OPERATIONS : nouvelle clause pour spécifier les opérations locales.
- 5. Contrôles d'anticollision d'identificateurs.
- 6. Restrictions de l'Atelier B : nouvelle restriction sur les paramètres de sortie en rapport avec les opérations locales (FT2229).
- 7. Glossaire : modification des définitions d'opération et d'opération propre, ajout d'opération locale.
- 8. Tables de visibilité d'implantation : une nouvelle colonne pour la clause LOCAL_OPERATIONS et une nouvelle ligne pour les opérations locales.
- 9. Nouveau mot réservé LOCAL_OPERATIONS, en annexe et dans la feuille des symboles B.

Manuel de Référence du Langage B version 1.8.2 (Atelier B version 3.5)

Objectif : corrections des erreurs et des imprécisions détectées principalement par l'équipe B. Version de référence pour l'Atelier B v3.5.

1. précision concernant le \$0 dans une boucle while : s'applique à une variable implantée par homonymie et modifiée dans le corps de la boucle (5.1 Expressions primaires, restriction 3, § sur la boucle tant que et 6.17 Substitution boucle tant que, description, § sur le \$0).

Manuel de Référence du Langage B version 1.8.1 (Version commerciale livrée avec l'Atelier B version 3.5)

Objectif : corrections des erreurs détectées par les beta testeurs de l'Atelier B v1.5 et intégrations de certaines remarques faites par le comité de relecture du manuel lors de la réunion n°6, du 30/03/98.

- 1. corrections concernant l'intégration des arbres dans la grammaire B (index et BNF),
- 2. correction concernant les définitions : partie droite \rightarrow le corps,
- 3. corrections concernant la BNF (cf. bordereau de relecture v1.8),
- 4. ensemble abstrait → ensemble différé,
- 5. termes, condition, instruction → expression B0, prédicat B0, substitution B0,
- 6. table de visibilité : lecture écriture → visible,
- 7. correction des définitions de chaîne littérale et commentaire,
- 8. $\frac{\text{plongement}}{\text{plongement}} \rightarrow \text{changement de type}$
- 9. correction, \$0 dans les ASSERT de boucles,
- 10. modification des définitions des substitutions appel d'op. et boucle : $\frac{|S1||S2|}{|S1|} \rightarrow |S1|$; S2],
- 11. suppression des contrôles syntaxiques de présence des clauses PROPERTIES et INVARIANT,
- 12. modification de visibilité des valuations,
- 13. \Box truct \rightarrow struct,

- 14. correction de la grammaire $f : g \to (f : g)$ et $f \parallel g \to (f \parallel g)$,
- 15. ajout des expressions rec comme mélange avec et sans labels,
- 16. correction de la définition de →,
- 17. modification des règles de syntaxe de la forme $(\exp, \exp) \rightarrow (\exp)$,
- 18. ajout de la règle (expression_arithmétique),
- 19. correction nom des substitutions dans la grammaire,
- 20. suppression des unions de tableaux concrets,

Manuel de Référence du Langage B version 1.8 (Atelier B version 3.5.beta)

Objectif : évolutions du langage supportés par l'Atelier B v3.5 : fichiers de définitions, records et non supportées par l'Atelier B v3.5 : les arbres.

1 INTRODUCTION

Avant propos

Le *Manuel de Référence du Langage B* décrit le langage B supporté par l'outil **Atelier B** version 3.7. Ce langage est fondé sur le langage présenté dans l'ouvrage de référence *The B-Book*, cependant certaines avancées comme la récursivité ou le raffinement multiple ne sont actuellement pas prises en compte par le langage B.

Historique

La méthode B est une méthode formelle permettant le développement de logiciels sûrs. Elle a été conçue par Jean-Raymond ABRIAL, qui avait déjà participé dans les années 1980 à la conception de la notation Z. Les contributeurs de la Méthode B sont trop nombreux pour être remerciés ici, on en trouvera une liste dans les premières pages du *B-Book*. D'autre part, la méthode B repose sur les travaux scientifiques menés à l'université d'Oxford, dans le cadre du *Programming Research Group* dirigé par C.A.R. Hoare. Le *B-Book* de J.R. Abrial est l'ouvrage fondamental décrivant la méthode B.

Objectif

L'objectif de ce document est de définir précisément le langage B afin d'en constituer le Manuel de Référence. Il est principalement destiné aux utilisateurs qui réalisent des développements selon la méthode B, mais aussi à tous ceux qui souhaitent découvrir les possibilités du langage B. Le langage décrit dans ce document ne constitue pas en luimême une norme, mais il tend à s'en rapprocher le plus possible.

Présentation de la méthode B

Le développement d'un projet selon la méthode B comporte deux activités étroitement liées : l'écriture de textes formels et la *preuve* de ces mêmes textes.

L'activité d'écriture consiste à rédiger les spécifications formelles de *machines abstraites* à l'aide d'un formalisme mathématique de haut niveau. Ainsi, une spécification B comporte des données (qui peuvent être exprimées entre autres par des entiers, des booléens, des ensembles, des relations, des fonctions ou des suites), des *propriétés invariantes* portant sur ces données (exprimées à l'aide de la logique des prédicats du premier ordre), et enfin des *services* permettant d'initialiser puis de faire évoluer ces données (les transformations de ces données sont exprimées à l'aide de substitutions). L'activité de preuve d'une spécification B consiste alors à réaliser un certain nombre de démonstrations afin de prouver l'établissement et la conservation des propriétés invariantes en question (par exemple il faut prouver que l'appel d'un service conserve bien les propriétés invariantes). La génération des assertions à démontrer est complètement systématique. Elle s'appuie notamment sur la transformation de prédicats par des substitutions.

Le développement d'une machine abstraite se poursuit par une extension de l'activité d'écriture lors d'étapes successives de *raffinement*. Raffiner une spécification consiste à la reformuler en une expression de plus en plus concrète, mais aussi à l'enrichir. L'activité de preuve concernant les raffinements consiste également à réaliser un certain nombre de vérifications statiques et à prouver que le raffinement constitue bien une reformulation valide de la spécification. Le dernier niveau de raffinement d'une machine abstraite se nomme l'*implantation*. Il est assujetti à quelques contraintes

supplémentaires: par exemple il ne peut plus manipuler que des données ou des substitutions ayant un équivalent informatique. Les données et les substitutions de l'implantation constituent un langage informatique similaire à un langage impératif. À ce titre, il peut donc s'exécuter sur un système informatique après fabrication d'un exécutable, soit à l'aide d'un compilateur dédié soit en passant par une étape intermédiaire de traduction automatique vers Ada, Ada sécuritaire, C++ ou C.

Guide de lecture

Nous procédons maintenant à un rapide tour d'horizon de notre document.

Le chapitre 2, *Concepts de base*, présente les principes de l'analyse formelle d'un texte rédigé en langage B : analyse lexicale, analyse syntaxique et analyse sémantique. Il donne les conventions lexicales et décrit les différentes sortes d'unités lexicales. Enfin, il présente les conventions syntaxiques utilisées dans le reste du document afin de décrire la grammaire du langage B.

Le chapitre 3, *Typage*, présente les différentes formes de données que l'on peut décrire en B. Après avoir introduit les types de B, il décrit la façon dont s'exprime le typage des données au moyen de prédicats de typage. Enfin, il présente le cas particulier du contrôle de type des tableaux.

Le chapitre 4, *Prédicats*, présente le langage des prédicats.

Le chapitre 5, *Expressions*, présente le langage des expressions.

Le chapitre 6, Substitutions, présente le langage des substitutions.

Le chapitre 7, *Composants*, décrit clause par clause le corps des composants B, c'est-àdire, les machines abstraites, les raffinements et les implantations. Il présente également les règles d'anticollision des identificateurs au sein des composants.

Le chapitre 8, *Architecture B*, présente l'architecture générale d'un projet B. Il décrit les modules, leurs composants (les machines abstraites, les raffinements et les implantations), les liens qui existent entre les composants. Enfin, il présente les bibliothèques.

L'annexe A, *Mots réservés et opérateurs*, présente la table des mots clés et la table des opérateurs avec leurs priorités.

L'annexe B récapitule l'ensemble de la grammaire du langage B.

L'annexe C, *Tables de visibilité*, regroupe les règles de visibilité des constituants d'un composant par rapport aux composants auxquels il est relié.

L'annexe D présente les Restrictions de l'Atelier B version 3.7 par rapport au langage décrit dans ce document.

L'annexe E constitue le Glossaire.

L'annexe F constitue l'*Index*.

2 CONCEPTS DE BASE

Ce chapitre présente les principes généraux de l'analyse formelle du langage B, ainsi que les conventions lexicales et syntaxiques adoptées dans le reste du document.

Un projet B est constitué d'un certain nombre de composants (cf. chapitre 7 *Composants*). Chaque composant est stocké dans un fichier séparé. L'analyse d'un composant se scinde en trois parties successives : l'analyse lexicale, l'analyse syntaxique et l'analyse sémantique.

Analyse lexicale

L'analyse lexicale consiste à vérifier que le composant est constitué d'une suite de *lexèmes* valides et à effectuer l'analyse et le remplacement des définitions textuelles (cf. §2.3 *La clause DEFINITIONS*). À cette occasion sont définis les éléments du vocabulaire terminal du Langage B, comme par exemple les identificateurs.

Analyse syntaxique

L'analyse syntaxique permet de vérifier que la suite de lexèmes qui constitue un composant respecte les règles de production de la grammaire du langage B. Ces règles sont rassemblées dans l'annexe B.1 *Grammaire du langage B*.

Analyse sémantique

Enfin, l'analyse sémantique permet de vérifier que le composant possède un sens conforme à la Méthode B. En B, l'analyse sémantique se décompose en deux phases, une phase de vérification statique et une phase de preuve. La phase de vérification statique réalise les contrôles automatiques décrits ci-dessous :

- le contrôle de typage des expressions permet de vérifier que les données sont correctement typées et que les expressions utilisées au sein de prédicats, d'expressions ou de substitutions possèdent des types compatibles (cf. §3.1 Fondements du typage). Ces contrôles sont spécifiés dans la rubrique « Règles de typage » de chaque prédicat, expression ou substitution,
- la résolution de portée permet de déterminer, lors de l'utilisation d'une donnée, à quelle déclaration elle se rattache. La résolution de portée s'effectue à l'aide des « Règles de portée » spécifiées dans une rubrique spéciale pour chaque prédicat, expression ou substitution,
- le contrôle de visibilité permet de vérifier que les données d'un composant sont utilisées au sein des clauses de ce composant selon un mode d'accès correct (accès en lecture ou en écriture). Les modes d'accès autorisés sont spécifiés dans les tables de visibilité (cf. Annexe C),
- les contrôles d'anticollision d'identificateurs permettent d'éviter toute ambiguïté lors de l'utilisation d'une donnée (cf. §7.26 *Règles d'anticollision d'identificateurs*),
- les restrictions sémantiques décrites dans les rubriques « Restrictions » des chapitres *Prédicats*, *Expressions*, *Substitutions* et *Composants* donnent la liste des contrôles statiques qui ne sont pas pris en compte par les contrôles décrits ci-dessus.

La phase de preuve permet de démontrer certaines propriétés pour lesquelles on n'a pas de procédure de décision. Ces propriétés sont appelées *Obligations de Preuves*. Elles sont générées de manière systématique à partir de composants B déjà vérifiés statiquement. Pour qu'un composant B soit déclaré correct, il faut que toutes ses

Obligations de Preuves aient été prouvées par une démonstration mathématique.

Dans ce document, les vérifications sémantiques statiques sont décrites précisément. Quant aux Obligations de Preuve, elles sont évoquées mais ne sont pas détaillées (cf. *Manuel de Référence des Obligations de Preuve*).

1.12.1 Conventions lexicales

En B, il existe quatre sortes d'unités lexicales :

- les mots réservés et les opérateurs,
- les identificateurs,
- les entiers littéraux,
- les chaînes de caractères littérales.

L'analyse lexicale d'un composant consiste à décomposer son texte en une suite de lexèmes du début du texte jusqu'à la fin, tout en éliminant les caractères d'espacement inutiles et les commentaires.

Le formalisme retenu pour décrire les unités lexicales est celui de l'analyseur lexical *LEX*, dont nous rappelons les conventions :

| Expression régulière | Chaîne de caractères | Exemple | | |
|----------------------|--|---------|-----------------------------|--|
| X | le caractère x | b | : la lettre b | |
| [x] | le caractère x | [-] | : le signe moins | |
| [xy] | le caractère x ou le caractère y | [bB] | : lettre b ou la lettre B | |
| [x-y] | un caractère de l'intervalle xy, selon l'ordre ASCII | [a-z] | : une lettre minuscule | |
| [^x] | tout caractère sauf x | [^\"] | : pas de guillemet | |
| x? | x facultatif | [\-]? 0 | : 0 ou -0 | |
| x* | le caractère x répété de 0 à n fois | [0-9]* | : un entier positif ou rien | |
| x ⁺ | le caractère x répété de 1 à n fois | [0-9] | : un entier positif | |
| | n'importe quel caractère sauf le caractère saut de ligne | | | |

Voici la description des unités lexicales ainsi que des caractères d'espacement et des commentaires.

Les mots réservés et les opérateurs

Les mots réservés et les opérateurs sont formés d'une suite non vide de caractères imprimables. Leur liste est donnée en Annexe A. Les symboles mathématiques employés dans le Langage B possèdent tous un équivalent en caractères ASCII. Pour faciliter la lecture de ce document, seuls les symboles mathématiques seront utilisés. La correspondance entre les deux notations est donnée en Annexe A.

Afin de simplifier la syntaxe du langage, on associe à tous les opérateurs un ordre de priorité ainsi qu'une associativité (à gauche ou à droite). Ces deux propriétés permettent de lever toute ambiguïté lors de l'analyse syntaxique d'une expression ou d'un prédicat composé de plusieurs opérateurs.

Les identificateurs

Ident : [a-zA-Z][a-zA-Z0-9_]*

Un identificateur est une séquence de lettres, de chiffres ou du caractère souligné "_". Le premier caractère doit être une lettre. Les lettres minuscules et majuscules sont distinguées. Un identificateur peut être de taille quelconque.

Le caractère point "." n'est pas autorisé pour les identificateurs. En B, le point sépare les différents préfixes de renommage d'un constituant renommé (cf. §8.3 *Instanciation et renommage*).

Les entiers littéraux

Entier_littéral : [\-]? [0-9]

Les entiers littéraux sont des suites de chiffres, éventuellement précédés du signe moins "-" pour désigner les entiers négatifs. Les entiers littéraux doivent être compris entre MININT et MAXINT (cf. §5.4 Expressions arithmétiques (suite)).

Les chaînes de caractères littérales

Chaîne_de_caractères : ["][.] ["]

Les chaînes de caractères littérales sont des suites de caractères compris entre deux caractères guillemets '"'. Tous les caractères ASCII imprimables sont acceptés à l'exception du caractère guillemet '"' qui délimite les chaînes de caractères littérales et du caractère saut de ligne.

Les commentaires

Les commentaires sont délimités par les deux caractères de début de commentaire "/*" et par les deux caractères de fin de commentaires "*/". L'intérieur du commentaire doit être constituée d'une suite de 0 à N caractères ASCII imprimables quelconques à l'exception des deux caractères consécutifs de fin de commentaire "*/". Ainsi, les commentaires ne doivent pas s'imbriquer.

Les caractères d'espacement

Les caractères d'espacement sont le caractère espace '', les caractères de tabulations horizontales et verticales (HT et VT), les caractères de saut de ligne (CR et FF). Les caractères d'espacement servent à séparer les lexèmes. Lorsque plusieurs caractères d'espacement se suivent, ils sont considérés comme un seul espace. Les caractères d'espacement sont obligatoires pour séparer un mot réservé d'un identificateur. Ils permettent de laisser à l'utilisateur une entière liberté quant au choix de la mise en page du texte source B.

1.22.2 Conventions syntaxiques

Le formalisme retenu pour la représentation de la syntaxe du langage B est une variante des formalismes BNF et EBNF dont voici les conventions :

- les mots réservés et les opérateurs sont représentés entre guillemets.
- les autres éléments du vocabulaire terminal (les identificateurs, les entiers littéraux et les chaînes de caractères littérales) sont représentés à l'aide d'une police de caractères de style normal (ni en italique, ni en gras),
- les éléments du vocabulaire non terminal sont représentés à l'aide d'une police de caractères italique,
- a ::= b désigne une production de la grammaire. a est un élément de vocabulaire non terminal et b est une suite d'éléments de vocabulaire concaténés,
- (a) désigne l'élément a,
- a | b désigne l'élément a ou l'élément b,
- [a] désigne un élément optionnel a,
- a^* désigne l'élément a concaténé n fois, où $n \ge 0$,
- a^+ désigne l'élément a concaténé n fois, où $n \ge 1$,
- a^{*b} désigne l'élément a concaténé n fois, où $n \ge 0$, avec pour séparateur l'élément b,
- a^{+b} désigne l'élément a concaténé n fois, où $n \ge 1$, avec pour séparateur l'élément b.

Attention

Les caractères "()[]|+* font partie du métalangage de description de grammaires. Ils ne doivent pas être confondus avec les opérateurs du langage B. Ces derniers sont représentés entre guillemets, comme les autres mots réservés et opérateurs du langage B.

Exemple

Clause_abstract_variables ::= "ABSTRACT_VARIABLES" ldent_ren^{+","}
Cette production de la grammaire permet de décrire le texte suivant :

ABSTRACT_VARIABLES Var1, instB1.instC2.Var2, instD3.abstr_var

1.32.3 La clause DEFINITIONS

Syntaxe

La description syntaxique de la clause DEFINITIONS utilise la notation BNF décrite au §2.2 *Conventions syntaxiques*, et non pas la notation de *LEX* donnée précédemment.

Le terminal Lexème désigne n'importe quel lexème parmi les unités lexicales suivantes : les mots réservés et les opérateurs, les identificateurs, les entiers littéraux et les chaînes de caractères littérales (cf. §2.1 *Conventions lexicales*).

Le terminal Nom_de_fichier désigne un nom de fichier comprenant éventuellement un chemin relatif ou absolu, qui respecte les règles du système d'exploitation sur lequel est utilisé l'Atelier B.

Description

La clause DEFINITIONS contient des fichiers de définitions à inclure et des déclarations explicites de définitions textuelles d'un composant. Les définitions explicites peuvent être éventuellement paramétrées. Les appels de définitions situés dans le texte du composant sont remplacés lors de la phase d'analyse lexicale, avant l'analyse syntaxique. C'est pourquoi nous présentons la clause DEFINITIONS dans ce chapitre. La portée d'une définition située dans un composant est l'ensemble du composant, y compris le texte situé avant la déclaration de la définition.

Restrictions

- 1. Les différentes définitions d'un composant doivent avoir des noms deux à deux distincts
- 2. Une définition ne doit pas utiliser les mots réservés d'en-tête de composant ni des noms de clauses. Il s'agit des mots réservés suivants : MACHINE, REFINEMENT, IMPLEMENTATION, REFINES, DEFINITIONS, IMPORTS, SEES, INCLUDES, USES, EXTENDS, PROMOTES, SETS, ABSTRACT_CONSTANTS, CONCRETE_CONSTANTS, CONSTANTS, VALUES, ABSTRACT_VARIABLES, VARIABLES, CONCRETE_VARIABLES, INVARIANT, ASSERTIONS, INITIALISATION, OPERATIONS.
- 3. Les éventuels paramètres formels d'une définition doivent être deux à deux distincts.
- 4. L'opérateur "==" est interdit dans le corps en partie droite d'une définition, c'est-à-dire la partie située après l'opérateur "==".
- 5. Les définitions peuvent dépendre d'autres définitions, mais elles ne doivent pas conduire à des dépendances cycliques.
- 6. Lors d'un appel de définition, c'est-à-dire lorsqu'un identificateur porte le nom d'une définition en dehors d'une partie gauche de définition, le nom de la définition doit être suivi d'autant de paramètres effectifs que la définition possède de paramètres formels.

- 7. Dans le cas de l'inclusion d'un fichier de définitions entre guillemets, le nom utilisé doit désigner un fichier à partir du répertoire courant, contenant le fichier source B.
- 8. Dans le cas de l'inclusion d'un fichier de définitions entre chevrons, le nom utilisé doit désigner un fichier situé à partir de l'un des répertoires de fichiers inclus.
- 9. Un fichier de définitions doit seulement contenir, hors commentaires, une clause DEFINITIONS respectant les règles décrites dans ce paragraphe.
- 10. Un fichier de définitions peut inclure d'autres fichiers de définitions, mais ces inclusions ne doivent pas conduire à des cycles.

Utilisation

Une définition est soit une référence à un fichier de définitions, soit une définition textuelle explicite. Les définitions contenues dans les fichiers de définitions sont incluses dans la liste des définitions du composant comme s'il s'agissait de définitions explicites. Ceci permet de partager des définitions entre plusieurs composants. Il suffit en effet à ces composants d'inclure le même fichier de définitions.

Si le nom d'un fichier de définitions est entouré de guillemets, le fichier est cherché à partir du répertoire local, où se situe le composant analysé. Si le nom d'un fichier de définitions est entouré de chevrons, le fichier est cherché dans l'ordre à partir de chaque répertoire de définitions. Cette liste ordonnée de répertoires est fournie par l'utilisateur à l'Atelier B.

Le nom d'une définition textuelle est un identificateur. Une définition est paramétrée si son nom est suivi par une liste d'identificateurs. Ce sont ses paramètres formels. La partie d'une définition située après l'opérateur "=" constitue le texte de remplacement de la définition. On l'appelle le corps de la définition.

Le corps d'une définition se termine lorsque l'on rencontre l'un des éléments suivants : le nom d'une clause (dont la liste est donnée dans la restriction 2), la fin d'un composant, c'est-à-dire le mot réservé END ou un caractère ';' suivi d'une autre définition.

Exemples

```
...

DEFINITIONS

Composition (f, g) == f; g;

AffectSeq (x, v) == x := 2 \times v + 1;

CONCRETE_CONSTANTS
...
```

Le corps de la définition *Composition* est "f; g". Le dernier ";" sépare cette définition de la suivante. Le corps de la définition *AffectSeq* est " $x := 2 \times v + 1$;". Le dernier ";" fait partie de *AffectSeq* puisque la clause DEFINITIONS s'achève lors de la rencontre du mot réservé CONCRETE CONSTANTS.

```
MACHINE
                                  commun1.def
    MA
DEFINITIONS
                                                             commun2.def
                                  DEFINITIONS
    "commun1.def";
                                      UNIT == 16
                                                             DEFINITIONS
    <commun2.def> ;
                                                                  T == TRUE ;
    debut == -2 \times UNIT;
                                                                  F == FALSE
    fin == 10 \times UNIT
SEES
END
```

La liste des définitions du composant MA comprend les définitions explicites debut et fin ainsi que les définitions des fichiers commun¹.def et commun².def. Le fichier commun¹.def est cherché à partir du répertoire local, alors que commun².def est cherché à partir des répertoires d'inclusion de fichiers de définitions.

Appel d'une définition

L'appel d'une définition consiste à utiliser le nom d'une définition et à fournir le même nombre de paramètres effectifs que la définition compte de paramètres formels.

Les règles de syntaxe des composants s'appliquent après l'expansion des appels de définitions textuelles.

Visibilité

Les définitions d'un composant sont locales à ce composant. Elles ne sont donc pas accessibles par les composants qui dépendent de celui-ci. Pour partager des définitions, on peut les déclarer dans un fichier de définitions et inclure plusieurs fois ce fichier.

Exemples

```
...

DEFINITIONS

VAL\_INIT == -1;

Somme (x1, x2) == ((x1) + (x2));

BLOC\_INIT ==

BEGIN

Var1 := VAL\_INIT;

Var2 := Var1 + 1

END;

CONCRETE_CONSTANTS
...
```

Les parenthèses autour des paramètres formels x1 et x2 dans la définition de Somme assurent que l'on calculera effectivement la somme de x1 et x2 même si cette définition est appelée au sein d'une expression avec des opérateurs plus prioritaires que l'opérateur '+'.

1.42.4 Règles de syntaxe utiles

Les règles de syntaxe suivantes sont utilisées dans le reste du document pour simplifier la syntaxe du langage B.

Syntaxe

```
Liste_ident ::= Ident
| "(" Ident +"""")"

Ident ren ::= Ident+"""
```

Restrictions

- 1. Dans le cas d'une liste d'identificateurs à plusieurs éléments, les identificateurs doivent être deux à deux distincts.
- 2. Lorsqu'un identificateur renommé est constitué de plusieurs identificateurs, ceux-ci doivent être uniquement séparés par des caractères '.', les espaces et les commentaires sont interdits.

Description

Le non terminal *Liste_ident* représente une liste de 1 à n identificateurs. Si la liste comporte plusieurs identificateurs, alors elle doit être parenthésée. Une telle liste est utilisée pour déclarer des données au sein de prédicats \forall ou \exists ou d'expressions Σ , Π , Y, I ou $\{ \mid \}$.

Le non terminal *Ident_ren* représente un identificateur éventuellement renommé. Un identificateur renommé possède un préfixe constitué de 1 à *n* identificateurs séparés par le caractère point. Les identificateurs renommées désignent des données provenant de machines renommées (cf. §5.1 *Expressions primaires*).

Exemples

```
(x, y, z) est la liste des trois données : x, y et z.
```

new.var désigne la donnée var provenant d'une machine renommée avec le préfixe new.

Typage 13

3 TYPAGE

3.1 Fondements du typage

Le <u>typage</u> en B est un mécanisme de vérification statique des données et des expressions du langage B. La vérification de type d'un composant B est un pré-requis à la preuve du composant.

La notion de type B repose sur la notion d'ensemble et la propriété de monotonie de l'inclusion. Soient E une expression, S et T des ensembles tels que $S \subseteq T$. Si $E \in S$ alors $E \in T$. Le plus grand ensemble dans lequel E est contenu s'appelle le type de E.

Dans le langage B, le typage se présente sous trois aspects : les types du langage B, le typage des données et la vérification de type.

Les types du langage B

Les types possibles dans le langage B sont les types de base et les types construits à l'aide du produit cartésien, de l'ensemble des parties et des ensembles de records. Ce mécanisme est détaillé au §3.2.

Le typage des données

Dans le langage B, toute donnée qui est utilisée dans un prédicat ou une substitution doit être typée. Ce typage est réalisé lors de la première utilisation de la donnée, en parcourant le texte du prédicat ou de la substitution depuis son début. Le typage s'effectue au moyen de prédicats ou de substitutions particulières appelés prédicats de typage et substitutions de typage. On utilise un mécanisme d'inférence de type. Le type de la donnée est déduit du type des autres données intervenant dans le prédicat ou la substitution selon des règles particulières, liées au prédicat ou à la substitution. Les paragraphes suivants présentent les prédicats de typage, qui dépendent de la nature de la donnée, et les substitutions de typage.

Le tableau ci-dessous présente pour chaque nature de donnée du langage B la clause dans laquelle elle est typée et la manière de la typer.

| Nature des données | Clause de typage | Manière de typer |
|---|----------------------|--|
| Paramètre de machine (scalaire : identificateur avec minuscules) | clause CONSTRAINTS | prédicat de typage |
| Paramètre de machine (ensemble : identificateur sans minuscule) | | constitue un type de base |
| Ensemble abstrait ou énuméré | clause SETS | constitue un type de base |
| Élément d'ensemble énuméré | clause SETS | typés implicitement par l'ensemble énuméré |
| Constante concrète | clause PROPERTIES | prédicat de typage de constante concrète |
| Constante abstraite | clause PROPERTIES | prédicat de typage de donnée abstraite |
| Variable concrète | clause INVARIANT | prédicat de typage de variable concrète |
| Variable abstraite | clause INVARIANT | prédicat de typage de donnée abstraite |
| Paramètre d'entrée d'opération | clause OPERATIONS de | prédicat de typage de |

| Nature des données | Clause de typage | Manière de typer |
|---|--|--|
| | machine abstraite, dans une précondition | paramètre d'entrée d'opération |
| Paramètre de sortie d'opération | clause OPERATIONS de machine abstraite | substitution de typage |
| Paramètre d'entrée d'opération locale | clause LOCAL_OPERATIONS de machine abstraite, dans une précondition | prédicat de typage de paramètre d'entrée d'opération |
| Paramètre de sortie d'opération locale | clause LOCAL_OPERATIONS de machine abstraite | substitution de typage |
| Variable de prédicat \forall ou \exists , d'expression Σ , \prod , \bigcup , \bigcap , $\{\mid\}$ ou λ ou de substitution ANY ou LET | toute clause qui utilise un prédicat, une expression ou une substitution | prédicat de typage de donnée abstraite |
| Variable locale (substitution VAR) | clause INITIALISATION ou OPERATIONS | substitution de typage |

La vérification de type

Enfin, lors de l'utilisation de données déjà typées au sein d'expressions, de prédicats ou de substitutions, les règles de typage relatives à ces expressions, prédicats ou substitutions doivent être vérifiées. Ces règles sont fournies dans une rubrique spéciale « Règles de typage » lors de la description de chaque prédicat, expression ou substitution dans les chapitres 4, 5 et 6.

1.23.2 Les types B

Syntaxe

Description

Un type B est soit un type de base, soit construit à l'aide d'un constructeur de type.

Les types de base sont :

- l'ensemble des entiers relatifs \mathbb{Z} ,
- l'ensemble des booléens BOOL, défini par BOOL = {TRUE, FALSE}, avec TRUE ≠ FALSE,
- l'ensemble des chaînes de caractères STRING,
- les ensembles abstraits et les ensembles énumérés introduits dans la clause SETS ainsi que les paramètres ensembles de machine qui sont considérés comme des ensembles abstraits.

Il existe trois constructeurs de types : l'ensemble des parties noté ' \mathbb{P} ', le produit cartésien noté ' \times ' et la collection d'articles (ou *records* en anglais) noté 'struct'. Soient T, T1, T2, T3, T4 des types,

- $\mathbb{P}(T)$ désigne l'ensemble des parties de T, c'est-à-dire l'ensemble dont les éléments sont des ensembles d'éléments de T,
- $T1 \times T2$ désigne le produit cartésien des ensembles T1 et T2, c'est-à-dire l'ensemble des paires ordonnées dont le premier élément est de type T1 et le second est de type T2. L'opérateur '×' étant associatif à gauche, le type $T1 \times T2 \times T3 \times T4$ désigne en fait le type $((T1 \times T2) \times T3) \times T4$,
- Soient n un entier supérieur ou égal à 1, T_1 , ..., T_n des types et $Ident_1$, ..., $Ident_n$ des identificateurs deux à deux distincts. Alors le type record struct ($Ident_1 : T_1$, ..., $Ident_n : T_n$) désigne l'ensemble formé par une collection ordonnée de n types T_i appelés champs du record. Chaque champ possède un nom $Ident_i$ appelé label. Les labels d'un type record doivent être deux à deux distincts.

Exemples

```
Le type de l'expression 3 est \mathbb{Z}.

Le type de l'expression \{-5, 3, -1, 8\} est \mathbb{P}(\mathbb{Z}).

Le type de l'expression (0 ... 10) \times \mathsf{BOOL} \to \mathsf{ABS1} est \mathbb{P}(\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times \mathsf{BOOL} \times \mathsf{ABS1})).

Le type de l'expression rec (a:5,b:\mathsf{TRUE}) est struct (a:\mathbb{Z},...,b:\mathsf{BOOL}).
```

1.33.3 Typage des données abstraites

Syntaxe

```
Typage_donnée_abstraite ::=
| Ident<sup>+","</sup> "∈" Expression<sup>+"x'</sup>
| Ident "⊆" Expression
| Ident "⊂" Expression
| Ident<sup>+","</sup> "=" Expression<sup>+","</sup>
```

Description

On appelle donnée abstraite une constante abstraite, une variable abstraite ou une donnée introduite par une substitution ANY, LET, par un prédicat \forall ou \exists , ou par une expression λ , Σ , Π , \bigcup , $\{\mid\}$ ou \bigcap (cf. §3.1 *Fondements du typage*).

Les prédicats de typage des données abstraites sont des prédicats élémentaires particuliers. Chaque prédicat de typage permet de typer une ou plusieurs données abstraites. Il est séparé des prédicats précédents et suivants par une conjonction.

Les prédicats élémentaires de typage sont l'appartenance, l'inclusion et l'égalité. Les données abstraites à typer doivent se trouver en partie gauche de l'opérateur d'appartenance, d'inclusion ou d'égalité. La partie droite est constituée par une expression dont tous les constituants sont des données accessibles et déjà typées (cf. *Ordre du typage*, ci-dessous). Le type de la donnée abstraite en partie gauche est alors déterminé en appliquant les règles de typage du prédicat utilisé.

Ordre du typage

Le mécanisme du typage des données au sein d'un prédicat consiste à parcourir l'ensemble du texte du prédicat du début jusqu'à la fin. Lorsqu'une donnée qui n'est pas encore typée apparaît en partie gauche d'un prédicat de typage, la donnée devient typée et le reste dans la suite du texte du prédicat.

Exemples

```
VarRaf1 \in INT \land VarRaf2 \subseteq NAT \land VarRaf3 = TRUE \land VarRaf4 \in (0..5) \leftrightarrow (0..10) \land VarRaf5 \in \mathbb{Z} \land VarRaf6 \subseteq NAT \land VarRaf7 \subset NAT_1 \cup (-5...-1) \land VarRaf8 = (0..4) \times \{FALSE\}
```

Comme le type de INT est $\mathbb{P}(\mathbb{Z})$ et que VarRaf1 est typé à l'aide de l'opérateur ' \in ', le type de VarRaf1 est \mathbb{Z} .

Comme le type de NAT est $\mathbb{P}(\mathbb{Z})$ et que VarRaf2 est typé à l'aide de l'opérateur ' \subseteq ', le type de VarRaf2 est $\mathbb{P}(\mathbb{Z})$.

Comme le type de TRUE est BOOL et que *VarRaf3* est typé à l'aide de l'opérateur '=', le type de *VarRaf3* est BOOL.

De même, le type de VarRaf4 est $\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times \mathbb{Z})$, le type de VarRaf5 est \mathbb{Z} , le type de VarRaf6 est $\mathbb{P}(\mathbb{Z})$, le type de VarRaf7 est $\mathbb{P}(\mathbb{Z})$ et le type de VarRaf8 est $\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times \mathsf{BOOL})$.

1.43.4 Types et contraintes des données concrètes

Les données concrètes d'un module B sont les données qui feront partie du programme associé au module (cf. §8.2 *Implantation*). Comme les données concrètes doivent pouvoir être implémentées par un programme, certaines contraintes ont été fixées pour différencier les données concrètes de celles qui ne le sont pas. Ces contraintes sont forcément arbitraires, mais elles ont été établies en considérant ce que savent implémenter facilement les langages de programmation comme Ada ou C++ et en essayant de donner un maximum de souplesse aux utilisateurs du Langage B. Ainsi, les entiers les booléens ou les tableaux, pourront être implémentés (éventuellement sous certaines contraintes), mais pas la donnée de valeur {-1, 5, 8} car elle n'est pas implémentable directement et simplement dans les langages de programmation classiques.

La plus importante de ces contraintes est le type des données. Par exemple, une donnée de type $\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times \mathbb{P}(\mathbb{Z}))$ qui représente un ensemble de couples dont les premiers éléments sont des entiers et dont les seconds éléments sont des ensembles d'entiers n'est pas retenue comme concrète car elle s'éloigne trop de ce qu'un langage de programmation peut implémenter directement.

Il existe d'autres contraintes que le type. Par exemple les seules données entières concrètes sont celles qui sont comprises entre le plus petit entier implémentable et le plus grand entier implémentable pour une machine cible donnée.

Enfin les contraintes sur les données concrètes dépendent de la nature de la donnée. Par exemple les constantes concrètes peuvent être des intervalles d'entiers mais pas les

Typage 17

variables concrètes. Nous allons, dans un premier temps, décrire toutes les catégories possibles de données concrètes, puis nous donnerons sous la forme d'un tableau les catégories autorisées, pour chaque nature de donnée concrète.

Les ensembles abstraits ou énumérés

Type

Un ensemble abstrait ou énuméré Ens est de type $\mathbb{P}(Ens)$.

Contraintes

Aucune contrainte pour les ensembles énumérés.

Les entiers

Type

Les entiers concrets sont de type \mathbb{Z} .

Contraintes

Les entiers concrets doivent appartenir à l'intervalle INT dont les bornes inférieures et supérieures sont les constantes prédéfinies MININT et MAXINT. La valeur de ces constantes est paramétrable, elle dépend de la machine cible, sur lequel le programme associé à un projet B doit fonctionner. Ces valeurs doivent être telles que tout entier compris entre MININT et MAXINT soit représentable directement et sans débordement sur la machine cible en question.

Les booléens

Type

Les booléens sont de type BOOL.

Contraintes

aucune contrainte

Les éléments d'ensembles abstraits ou énumérés

Type

Les éléments appartenant à un ensemble abstrait ou énuméré *Ens* sont du type *Ens*.

Contraintes

aucune contrainte

Les sous-ensembles d'entiers ou d'éléments d'ensembles abstraits

Type

Les sous-ensembles concrets d'entiers sont de type $\mathbb{P}(\mathbb{Z})$. Les sous-ensembles concrets d'éléments d'ensemble abstrait Ens sont de type $\mathbb{P}(Ens)$.

Contraintes

Les sous-ensembles concrets d'entiers doivent être des intervalles d'entiers concrets. Les

sous-ensembles concrets d'éléments d'ensemble abstrait doivent être des intervalles d'entiers concrets, lorsque l'ensemble abstrait est valué par un intervalle d'entiers (cf. §7.17 *La clause VALUES*).

Les tableaux

Type

Les tableaux concrets sont de type $\mathbb{P}(T1 \times ... \times Tn \times T_0)$, où $n \ge 1$ et chaque type Ti est un type de base autre que le type STRING.

Contraintes

Avant de définir la notion de tableau concret, nous introduisons la notion d'ensemble simple concret. Un ensemble simple concret est un ensemble abstrait ou énuméré, l'ensemble des booléens ou un intervalle d'entiers concrets ou un sous-ensemble concret d'un ensemble abstrait.

Un tableau concret est une fonction totale dont l'ensemble de départ est le produit cartésien de n ensembles simples concrets (avec $n \ge 1$) et dont l'ensemble d'arrivée est un ensemble simple concret. Les n-1 ensembles simples qui constituent le domaine de définition du tableau s'appellent aussi les ensembles indices du tableau.

Exemple

```
Tab1 \in (0...4) \rightarrow \mathsf{INT} \land Tab2 \in EnsAbstrait1 \times EnsEnum1 \times \mathsf{BOOL} \twoheadrightarrow \mathsf{BOOL} \land Tab3 \in (-1...1) \times CteInterv1 \mapsto (0...100) \land Tab4 \in EnsEnum1 \rightarrowtail \mathsf{NAT} \land Tab5 \in (0...8) \rightarrow \mathsf{INT}
```

Le tableau concret *Tab1* est une fonction totale de l'intervalle (0 .. 4) dans l'ensemble INT. Le tableau concret *Tab2* est une surjection totale du produit cartésien des ensembles simples *EnsAbstrait1*, *EnsEnum1* et BOOL dans l'ensemble BOOL.

Les records

Type

Le type des records concrets se définit par induction. Un type de records concret est un type record dont chaque champ est de l'un des types suivants : \mathbb{Z} , BOOL, un ensemble abstrait, un ensemble énuméré, un type de tableau concret ou un type de record concret.

Contraintes

Les contraintes sur les données records concrètes se définissent par induction. Chaque champ d'un record concret doit être une donnée concrète. En particulier, si l'un des champs d'un record concret est lui-même un record, alors chaque champ de ce dernier doit à nouveau être une donnée concrète.

Typage **19**

Exemple

```
Annee \in struct ( An: INT, 
 Bissextile: BOOL, 
 NbrJours: (1...12) \rightarrow (28...31), 
 Meteo: struct ( TempMoy: (1...12) \rightarrow INT, 
 PrecipMoy: (1...12) \rightarrow INT))
```

Le record concret *Annee* contient quatre champs : le champ *An* est un entier concret, le champ *Bissextile* est un booléen, le champ *NbrJours* est un tableau concret et le champ *Meteo* est un record concret possédant deux champs tableaux concrets, *TempMoy* et *PrecipMoy*.

Les chaînes de caractères

Type

Les chaînes de caractères sont de type STRING.

Contraintes

aucune contrainte

Tableau récapitulatif

Le tableau suivant récapitule pour chaque nature de donnée concrète, quelles sont les types de données concrètes autorisées.

| Type concret Nature | Ens. abstrait ou énuméré | Entier | Booléen | Élément d'ens. abstrait ou énuméré | Intervalle d'entiers ou sous ensemble d'ens. abstrait | Tableau | Record | Chaîne de caractères |
|--|-----------------------------|--------|---------|--|---|---------|--------|----------------------|
| Paramètre de machine (ensemble) | × | | | | × | | | |
| Ensemble abstrait ou énuméré | × | | | | | | | |
| Paramètre de machine (scalaire) | | × | × | × | | | | |
| Énuméré littéral | | | | × | | | | |
| Constante concrète | | × | × | × | × | × | × | |
| Variable concrète | | × | × | × | | × | × | |
| Paramètre d'entrée d'opération (non locale ou locale) | | × | × | × | | × | × | × |
| Paramètre de sortie d'opération (non locale ou locale) | | × | × | × | | × | × | |
| Variable locale | | × | × | × | | × | × | |

1.53.5 Typage des constantes concrètes

Syntaxe

```
Typage_cte_concrète ::=
         Ident<sup>+","</sup> "e" Typage_appartenance_donnée concrète
         Ident "=" Typage égalité cte concrète
         Ident "⊆" Ensemble_simple
         Ident "c" Ensemble_simple
Typage_appartenance_donnée_concrète ::=
         Ensemble_simple = Ensemble_simple = = Ensemble_simple
         Ensemble simple<sup>+"×"</sup> "→" Ensemble simple
         Ensemble_simple +"x" "->" Ensemble_simple
         Ensemble simple ">>> " Ensemble simple
         "{" Terme simple<sup>+","</sup> "}"
          "struct" "(" (Ident ":" Typage_appartenance_donnée_concrète) ""," ")"
Typage_égalité_cte_concrète ::=
          Terme
         Expr tableau
         Intervalle B0
         Ensemble_entier_B0
         "rec" "(" ( [ Ident ":" ] ( Terme | Expr tableau ) ) + "," ")"
Ensemble_simple ::=
         Ensemble_entier_B0
          "BOOL"
          Intervalle_B0
         Ident
Ensemble entier B0 ::=
          "NAT"
          "NAT<sub>1</sub>"
          "INT"
Expr_tableau ::=
         "{" ( Terme\_simple^{+"} \mapsto" "\mapsto" Terme )^{+","} "}"
         Ensemble_simple +"x" "x" "{" Terme "}"
Intervalle B0
         Expression_arithmétique ".." Expression_arithmétique
         Ensemble entier B0
```

Description

Les <u>constantes concrètes</u> sont typées à l'aide de prédicats de typage utilisés dans les clauses PROPERTIES. Les prédicats de typage des constantes concrètes suivent les mêmes principes que les prédicats de typage des données abstraites (cf. §3.3 *Typage des données abstraites*), auxquels ils apportent un certain nombre de restrictions : la partie droite du prédicat doit permettre de donner à chaque constante un type de constante concrète (cf. §3.4 *Types et contraintes des données concrètes*). Seules les expressions élémentaires dont la syntaxe est donnée ci-dessus sont autorisées. Il s'agit de :

Typage 21

l'appartenance à un ensemble simple, qui est un ensemble de scalaires.

Exemple

```
Cte1 \in INT \land
Cte2 \in BOOL \land
Cte3 \in 0...5 \land
Cte4 \in CteInterv1 \land
Cte5 \in EnsAbstrait1 \land
Cte6 \in EnsEnum1
```

Ces prédicats de typage peuvent également s'écrire sous la forme :

```
Cte1, Cte2, Cte3, Cte4, Cte5, Cte6 \in INT \times BOOL \times (0 .. 5) \times CteInterv1 \times EnsAbstrait1 \times EnsEnum1
```

• l'appartenance à un ensemble de fonctions totales. Les ensembles index et l'ensemble d'arrivé de la fonction doivent être des ensembles simples.

Exemple

```
Tab1 \in (0..4) \rightarrow \mathsf{INT} \land Tab2 \in EnsAbstrait1 \times EnsEnum1 \times \mathsf{BOOL} \rightarrow \mathsf{BOOL} \land Tab3 \in (-1..1) \times CteInterv1 \rightarrow (0..100) \land Tab4 \in EnsEnum1 \rightarrow \mathsf{NAT}
```

• l'appartenance à un ensemble en extension de scalaires.

Exemple

```
Cte7 \in \{0, 3, 7, -8\} \land Cte8 \in \{bleu, blanc, rouge\}
```

• l'égalité avec un identificateur qui désigne une donnée scalaire.

Exemple

```
Cte10 = rouge \land Cte11 = Cte10
```

• l'égalité avec une expression arithmétique ou booléenne.

Exemple

```
Cte12 = CteInt1 + 2 \times (CteInt2 - 1) \wedge Cte13 = 0 \wedge Cte14 = FALSE \wedge Cte15 = bool (Cte12 < 10 \vee Cte12 > 20)
```

• l'égalité avec une expression tableau.

Exemple

$$Tab5 = (0 .. 4) \times \{ 0 \} \land Tab6 = (0 .. 2) \times \{ TRUE \}$$

• l'inclusion dans un ensemble simple.

Exemple

```
CteInterv16 \subseteq INT \land CteInterv17 \subseteq EnsAbstrait1 \land CteInterv18 \subset -100 ... 100 \land CteInterv19 \subset CteInterv16
```

de l'appartenance à un ensemble de records.

Exemple

```
CteRec \in struct(masc:BOOL, age:0...255)
```

1.63.6 Typage des variables concrètes

Syntaxe

Description

Les variables concrètes sont typées à l'aide de prédicats de typage utilisés dans les clauses INVARIANT. Les prédicats de typage des variables concrètes suivent les mêmes principes que les prédicats de typage des données abstraites (cf. §3.3 *Typage des données abstraites*) auxquels ils apportent un certain nombre de restrictions : seuls les prédicats d'appartenance et d'égalité sont autorisés pour typer les variables concrètes. L'inclusion est interdite car une variable concrète ne peut pas être un ensemble. De plus, la partie droite du prédicat de typage doit permettre de donner à la donnée un type de variable concrète (cf. §3.4 *Types et contraintes des données concrètes*). Seules les expressions élémentaires dont la syntaxe est donnée ci-dessus sont autorisées. Il s'agit :

• de l'appartenance à un ensemble simple (qui est un ensemble de scalaires).

Exemple

```
Var1 \in INT \land Var2 \in BOOL \land Var3 \in 0..5 \land Var4 \in CteInterv1 \land Var5 \in EnsAbstrait1 \land Var6 \in EnsEnum1
```

Ces prédicats de typage peuvent également s'écrire sous la forme :

```
Var1, Var2, Var3, Var4, Var5, Var6 \in INT \times BOOL \times (0...5) \times CteInterv1 \times EnsAbstrait1 \times EnsEnum1
```

• de l'appartenance à un ensemble de fonctions totales. Les ensembles indices et l'ensemble d'arrivée de la fonction doivent être des ensembles simples.

Exemple

```
Tab1 \in (0..4) \rightarrow INT \land
Tab2 \in EnsAbstrait1 \times EnsEnum1 \times BOOL \rightarrow BOOL \land
Tab3 \in (-1..1) \times CteInterv1 \rightarrow (0..100) \land
Tab4 \in EnsEnum1 \rightarrow NAT
```

• de l'appartenance à un ensemble en extension de scalaires.

Typage 23

Exemple

```
Var7 \in \{0, 3, 7, -8\} \land Var8 \in \{bleu, blanc, rouge\}
```

• de l'égalité avec un identificateur qui désigne une donnée scalaire.

Exemple

```
Var10 = rouge \land Var11 = Var10
```

• de l'égalité avec une expression arithmétique ou booléenne.

Exemple

```
Var12 = CteInt1 + 2 \times (CteInt2 - 1) \wedge Var13 = 0 \wedge Var14 = FALSE \wedge Var15 = bool (Var12 < 10 \vee Var12 > 20)
```

• de l'appartenance à un ensemble de records.

Exemple

```
Var16 \in \text{struct}(val: INT, ok: BOOL)
```

1.73.7 Typage des paramètres d'entrée d'opération

Syntaxe

Description

Les paramètres d'entrée d'opération (non locale ou locale) sont typés à l'aide de prédicats de typage utilisés dans une précondition (cf. §7.23 *La clause OPERATIONS*).

On distingue deux cas selon que l'opération appartienne à un module avec un code associé (module développé ou module de base) ou à un module abstrait (cf. §8.2 *Module B*).

Dans le premier cas, les prédicats de typage des paramètres d'entrée d'opération reprennent les mêmes principes que les prédicats de typage des variables concrètes et ajoutent une nouvelle possibilité. Il s'agit de l'appartenance à l'ensemble des chaînes de caractères STRING. Un paramètre d'entrée d'opération peut donc être une chaîne de caractères.

Exemple

```
Var17 ∈ STRING
```

Dans le cas d'une opération d'un module abstrait, les paramètres d'entrée d'opération sont des données abstraites (cf. §3.3 *Typage des données abstraites*). En effet, un module abstrait n'ayant pas de code associé, ses opérations ne peuvent pas être appelées par une implantation et donc il n'est pas nécessaire que ses paramètres d'entrée d'opération soient concrets.

1.83.8 Typage des paramètres de machines

Syntaxe

Description

Les *paramètres* scalaires d'une machine abstraite sont typés à l'aide de prédicats de typage dans la clause CONSTRAINTS (cf. §7.5 La clause CONSTRAINTS). Les prédicats de typage des paramètres scalaires d'une machine suivent les mêmes principes que les prédicats de typage des données abstraites (cf. §3.3 *Typage des données abstraites*), auxquels ils apportent un certain nombre de restrictions.

Les seuls types autorisés pour typer explicitement les paramètres scalaires d'une machine sont \mathbb{Z} , BOOL et les paramètres ensembles de la machine abstraite. Les paramètres ensemble sont exactement les paramètres représentés par des identificateurs sans caractères minuscules.

Les paramètres formels scalaires déjà typés dans un prédicat de typage, peuvent servir à typer un autre paramètre formel scalaire.

1.93.9 Typage des variables locales et des paramètres de sortie d'opération

Description

Les variables locales déclarées dans une substitution VAR et les paramètres formels de sortie d'opération (non locale ou locale) sont typés au moyen de substitutions de typage (cf. chapitre 6 *Substitutions*). Les substitutions de typage sont les substitutions « devient

Typage **25**

égal » (cf. §6.3), « devient élément de » (cf. §6.12), « devient tel que » (cf. §6.13) et appel d'opération (cf. §6.16).

En ce qui concerne les paramètres de sortie d'opération, on distingue deux cas selon que l'opération appartienne à un module avec un code associé (module développé ou module de base) ou à un module abstrait (cf. §8.2 *Module B*).

Dans le cas d'une opération d'un module abstrait, les paramètres de sortie d'opération sont des données abstraites. En effet, un module abstrait n'ayant pas de code associé, ses opérations ne peuvent pas être appelées par une implantation et donc il n'est pas nécessaire que ses paramètres de sortie d'opération soient concrets.

Les paramètres de sortie des modules avec code associé ainsi que les variables locales d'implantations doivent être des données concrètes. Soit vI une donnée désignant une variable locale ou un paramètre de sortie d'opération non encore typée (cf. §3.3 *Ordre du typage*). Voici comment vI peut être typée à l'aide des différentes substitutions de typage.

Substitution « devient égal »

Soit E une expression de type T, alors la substitution « devient égal » : vI := E, donne à vI le type T. Pour que E puisse servir à typer vI, il faut que la variable vI n'apparaisse pas dans E. Il est également possible de typer vI dans une substitution « devient égal » portant sur plusieurs données en parallèle.

Exemple

```
vI := \mathsf{TRUE} vI \text{ est de type BOOL} vI, v2 := 0, 0 vI \text{ et } v2 \text{ sont de type } \mathbb{Z}
```

Substitution « devient élément »

Soit *E* une expression de type $\mathbb{P}(T)$, alors la substitution « devient élément de » : $vI :\in E$, donne à vI le type T.

Exemple

```
vl :\in AbsSet vl \text{ est de type } AbsSet
```

Substitution « devient tel que »

Soit P un prédicat, alors la substitution « devient tel que » : vI :(P), doit typer la donnée vI à l'aide d'un prédicat de typage de donnée abstraite, selon les principes décrits au §3.3.

Exemple

```
vl : (vl \in INT \land vl < 10)  vl \text{ est de type } \mathbb{Z}
```

Substitution « appel d'opération »

Enfin, vI peut être typé comme paramètre de sortie effectif d'un appel d'opération (non locale ou locale). Le type de vI est alors donné par le type du paramètre de sortie de l'opération appelée.

Exemple

 $vl \leftarrow op1$ vl est du type du paramètre de sortie de op1

4 PREDICATS

Syntaxe

| Prédicat | ::= Prédicat_parenthésé Prédicat_conjonction Prédicat_négation Prédicat_disjonction Prédicat_implication Prédicat_équivalence | Propositions |
|----------------|---|-----------------------------------|
| | Prédicat_universel Prédicat_existentiel | Prédicats quantifiés |
| | Prédicat_égalité Prédicat_inégalité | Prédicats d'égalité |
| | Prédicat_appartenance Prédicat_non_appartenance | Prédicats d'appartenance |
| | Prédicat_inclusion Prédicat_inclusion_stricte Prédicat_non_inclusion Prédicat_non_inclusion_stricte | Prédicats d'inclusion |
| | Prédicat_inférieur_ou_égal Prédicat_strictement_inférieur Prédicat_supérieur_ou_égal Prédicat_strictement_supérieur | Prédicat de comparaison d'entiers |

Description

Un prédicat est une formule qui peut être prouvée ou réfutée, ou qui peut faire partie des hypothèses sous lesquelles on fait une preuve.

Les prédicats sont utilisés dans le langage B pour :

- exprimer les propriétés de données (au sein des clauses CONSTRAINTS, PROPERTIES, INVARIANT, ASSERTIONS, des prédicats \forall ou \exists , des expressions λ , $\{\mid\}$, Σ , Π , \cup ou \cap et des substitutions « devient tel que » ANY, LET, PRE, ASSERT ou WHILE),
- exprimer des conditions lors de l'application de substitutions (substitutions SELECT, IF, WHILE).

Les sections suivantes décrivent les prédicats regroupés par familles. Pour une famille de prédicats, on présente successivement l'opérateur du prédicat, sa syntaxe dans une notation mathématique, ses règles de typage, les éventuelles règles de portée des données qui y sont déclarées, ses restrictions sémantiques, sa description, certaines lois ou propriétés mathématiques et enfin des exemples.

1.14.1 Propositions

Opérateur

| () | Parenthèses |
|-------------------|-------------|
| \wedge | Conjonction |
| \neg | Négation |
| V | Disjonction |
| \Rightarrow | Implication |
| \Leftrightarrow | Équivalence |

Syntaxe

```
Prédicat parenthésé
                                "(" Prédicat ")"
                        ::=
                                Prédicat "^" Prédicat
Prédicat conjonction
                        ::=
                               "¬" "(" Prédicat ")"
Prédicat négation
                        ::=
Prédicat_disjonction
                               Prédicat "v" Prédicat
                        ::=
Prédicat_implication
                                Prédicat "⇒" Prédicat
                               Prédicat "⇔" Prédicat
Prédicat_équivalence
                        ::=
```

Définition

```
P \lor Q \triangleq \neg (P) \Rightarrow QP \Leftrightarrow Q \triangleq (P \Rightarrow Q) \land (Q \Rightarrow P)
```

Description

Les opérateurs présentés permettent la construction de prédicats complexes à partir de prédicats plus simples. On donne ci dessous, pour chaque prédicat complexe, la liste complète des cas pour lesquels le prédicat est vrai :

Soient P et Q des prédicats,

• (P) est vrai si et seulement si P est vrai. Cette construction permet de parenthéser les prédicats, ce qui peut se révéler nécessaire selon la priorité des opérateurs utilisés.

Par exemple, le prédicat $P \land Q \Rightarrow R$ sera analysé comme $(P \land Q) \Rightarrow R$ et non pas comme $P \land (Q \Rightarrow R)$, car l'opérateur ' \land ' est plus prioritaire que l'opérateur ' \Rightarrow '. Pour exprimer le prédicat $P \land (Q \Rightarrow R)$ les parenthèses sont donc obligatoires.

- $P \wedge Q$ est vrai si et seulement si P et Q sont vrais,
- $\neg(P)$ est vrai si et seulement si P n'est pas vrai,
- $P \vee Q$ est vrai si et seulement si P ou Q sont vrais,
- $P \Rightarrow Q$ est vrai si et seulement si Q est vrai ou P n'est pas vrai,
- $P \Leftrightarrow Q$ est vrai si et seulement si $P \Rightarrow Q$ et $Q \Rightarrow P$ sont vrais.

1.24.2 Prédicats quantifiés

Opérateur

- ∀ Quantificateur universel
- ∃ Quantificateur existentiel

Syntaxe

```
Prédicat_universel ::= "∀" Liste_ident "." "(" Prédicat "⇒" Prédicat ")"

Prédicat_existentiel ::= "∃" Liste_ident "." "(" Prédicat ")"
```

Définition

```
\exists X. (P) \triangleq \neg (\forall X. (\neg (P)))
```

Règle de portée

Les prédicats $\forall X.(P)$ et $\exists X.(P)$ introduisent la déclaration d'une liste de données X dont la portée est le prédicat P.

Restrictions

- Les variables introduites par un prédicat universel de la forme ∀ X. (P ⇒ Q) doivent être typées par un prédicat de typage de données abstraites (cf. §3.3 Typage des données abstraites), dans une liste de conjonctions situées au plus haut niveau d'analyse syntaxique de P. Ces variables ne peuvent pas être utilisées dans P avant d'avoir été typées.
- 2. Les variables introduites par un prédicat existentiel de la forme ∃ X. (P) doivent être typées par un prédicat de typage de données abstraites (cf. §3.3 Typage des données abstraites), dans une liste de conjonctions situées au plus haut niveau d'analyse syntaxique de P. Ces variables ne peuvent pas être utilisées dans P avant d'avoir été typées.

Description

Soit X une liste d'identificateurs deux à deux distincts et P et Q des prédicats.

- Le prédicat $\forall X . (P \Rightarrow Q)$ est vrai si le prédicat $P \Rightarrow Q$ est vrai quelles que soient les valeurs de X.
- Le prédicat $\exists X . (P)$ est vrai s'il existe un ensemble non vide de valeur pour X pour lesquelles le prédicat P est vrai.

Exemples

```
Soit l'ensemble d'entiers : A = \{0, 1, 2\}.
```

Le prédicat $\forall x . (x \in A \Rightarrow x \le 2)$ est vrai puisque tout élément de A est inférieur ou égal à 2.

Le prédicat $\exists x : (x \in A \land x \le 1)$ est vrai puisqu'il existe un élément de A inférieur ou égal à 1.

1.34.3 Prédicats d'égalité

Opérateur

```
= Égalité
≠ Inégalité
```

Syntaxe

```
Prédicat_égalité ::= Expression "=" Expression

Prédicat_inégalité ::= Expression "≠" Expression
```

Règle de typage

Dans les prédicats x = y et $x \ne y$, les expressions x et y doivent avoir le même type.

Définition

```
x \neq y \quad \hat{=} \quad \neg (x = y)
```

Description

- Le prédicat x = y est vrai si et seulement si les expressions x et y ont la même valeur.
- Le prédicat $x \neq y$ est vrai si et seulement si les expressions x et y n'ont pas la même valeur.

Prédicats 31

1.44.4 Prédicats d'appartenance

Opérateur

∈ Appartenance

Syntaxe

```
Prédicat_appartenance ::= Expression "∈" Expression

Prédicat_non_appartenance ::= Expression "∉" Expression
```

Règle de typage

Dans les prédicats $x \in E$ et $x \notin E$, si le type de l'expression x est T alors le type de E doit être $\mathbb{P}(T)$.

Définition

```
x \notin E \triangleq \neg (x \in E)
```

Description

Soient *x* et *E* des expressions.

- Le prédicat $x \in E$ est vrai si et seulement si la valeur de l'expression x appartient à l'ensemble E.
- Le prédicat $x \notin E$ est vrai si et seulement si la valeur de l'expression x n'appartient pas à l'ensemble E.

1.54.5 Prédicats d'inclusion

Opérateur

⊆ Inclusion
 ⊂ Inclusion stricte
 ⊈ Non inclusion
 ⊄ Non inclusion stricte

Syntaxe

Prédicat_inclusion::=Expression" \subseteq "ExpressionPrédicat_inclusion_stricte::=Expression" \subseteq "ExpressionPrédicat_non_inclusion_stricte::=Expression" $\not\subseteq$ "ExpressionPrédicat_non_inclusion_stricte::=Expression" $\not\subseteq$ "Expression

Définitions

```
\begin{split} s \subseteq T & \triangleq s \in \mathbb{P}(T) \\ s \subseteq T & \triangleq s \subseteq T \land s \neq T \\ s \not\subseteq T & \triangleq \neg (s \in \mathbb{P}(T)) \\ s \not\subset T & \triangleq \neg (s \subseteq T \land s \neq T) \end{split}
```

Règle de typage

Dans les prédicats $X \subseteq Y$, $X \subset Y$, $X \not\subseteq Y$, $X \not\subset Y$, les expressions X et Y sont du même type, et leur type est de la forme $\mathbb{P}(T)$.

Description

Soient *X* et *Y* des expressions représentant des ensembles.

- $X \subseteq Y$ est vrai si tout élément de X appartient à Y.
- $X \subset Y$ est vrai si tout élément de X appartient à Y et si X est différent de Y.
- $X \subseteq Y$ est vrai s'il existe un élément de X qui n'appartient pas à Y.
- X ⊄ Y est vrai si X est égal à Y ou s'il existe un élément de X qui n'appartient pas à Y.

1.64.6 Prédicats de comparaison d'entiers

Opérateur

- ≤ Inférieur ou égal
 < Strictement inférieur
 ≥ Supérieur ou égal
- > Strictement supérieur

Syntaxe

```
Prédicat_inférieur_ou_égal ::= Expression "≤" Expression
Prédicat_strictement_inférieur ::= Expression "<" Expression
Prédicat_supérieur_ou_égal ::= Expression "≥" Expression
Prédicat_strictement_supérieur ::= Expression ">" Expression
```

Règle de typage

Dans les prédicats $x \le y$, x < y, $x \ge y$, $x \ge y$, les expressions x et y doivent être de type \mathbb{Z} .

Description

Soient x et y des expressions représentant des entiers :

- $x \le y$ est vrai si x est inférieur ou égal à y,
- x < y est vrai si x est strictement inférieur à y,
- $x \ge y$ est vrai si x est supérieur ou égal à y,
- x > y est vrai si x est strictement supérieur à y.

5 EXPRESSIONS

Syntaxe

Expression ::=

Expression_primaire

Expression_booléenne

Expression_arithmétique

Expression_de_couples

Expression_d_ensembles

Construction_d_ensembles

Expression_de_records

Expression_de_relations

Expression_de_fonctions

Construction_de_fonctions

Expression_de_suites

Construction_de_suites

Expression_d_arbres

Description

Une expression est une formule qui désigne une donnée. Une expression possède une valeur qui appartient à un type du langage B.

Les sections suivantes décrivent les expressions regroupées par familles. Pour une famille d'expressions, on donne le nom des expressions, leur syntaxe dans une notation mathématique, leur règles de typage, les éventuelles règles de portée des données qui y sont déclarées, leur définition, leurs éventuelles conditions de bonne définition mathématique, leur description et des exemples.

1.15.1 Expressions primaires

Opérateur

Renommage d'une donnée
\$0 Valeur précédente (dollar 0)
() Expression parenthésée
" " Chaîne de caractères

Syntaxe

 Donnée
 ::=
 |dent_ren

 |
 |dent_ren"\$0"

 Expr_parenthésée
 ::=
 "(" Expression ")"

Chaîne_lit ::= Chaîne_de_caractères

Règles de typage

- Soit *d* le nom d'une donnée, de type *T* et *r* un préfixe de renommage. Alors, le type de *r.d*, *d*\$0 et *r.d*\$0 est *T*.
- Soit E une expression de type T, le type de (E) est T.
- Une chaîne de caractère littérale est de type STRING.

Restrictions

- 1. L'expression d désigne une donnée définie dans un composant B. Il peut s'agir d'un paramètre formel du composant, d'un ensemble abstrait ou énuméré, d'un élément d'un ensemble énuméré, d'une variable, d'une constante, d'un paramètre formel d'opération, d'une donnée abstraite (introduite par un prédicat de quantification ou par une substitution ANY ou LET) ou d'une variable locale (introduite par une substitution VAR).
- 2. L'expression *r.d*, où *r* est une suite d'identificateurs séparés par des points, désigne une donnée qui à l'origine est déclarée dans un autre composant sous le nom *d*. Le préfixe *r*, dénote les renommages successifs que *d* subit lors de l'*inclusion* ou de l'*importation* d'instances de machines renommées (cf. §8.3 *Instanciation et renommage*).
- 3. L'expression *d*\$0 ou dans le cas général *r.d*\$0 ne peut se rencontrer que dans l'un de ces deux cas :
 - dans le prédicat d'une substitution « devient tel que » (cf. §6.13 Substitution devient tel que): alors d doit faire partie de la liste des variables de la substitution « devient tel que »,
 - dans l'invariant d'une substitution « boucle tant que » (cf. §6.17 Substitution boucle tant que): alors d doit désigner une variable de l'abstraction du composant, implantée par homonymie avec une variable concrète de l'implantation ou bien implantée par homonymie avec une variable d'une machine importée.
- 4. Une chaîne de caractères littérale ne peut se rencontrer qu'en tant que paramètre effectif d'entré d'un appel d'opération d'une machine de base.

Description

- L'expression *Ident_ren* désigne une donnée *d* définie dans un composant B. Il peut s'agir d'un paramètre formel du composant, d'un ensemble abstrait ou énuméré, d'un élément d'un ensemble énuméré, d'une variable, d'une constante, d'un paramètre formel d'opération, d'une donnée abstraite (introduite par un prédicat de quantification ou par une substitution ANY ou LET) ou d'une variable locale (introduite par une substitution VAR). Lorsque le nom de la donnée *d* comporte des préfixes, ceux-ci dénotent les renommages successifs de *d* (cf. §8.3 *Instanciation et renommage*).
- Soit une donnée d. L'expression d\$0 ne peut se rencontrer que dans deux cas suivants :
 - dans le prédicat d'une substitution « devient tel que » portant sur la donnée d, d\$0 désigne la valeur de d avant l'application de la substitution (cf. §6.13 Substitution devient tel que),
 - dans l'invariant d'une substitution « tant que », si d est une variable de l'abstraction de l'implantation, d\$0 désigne la valeur de la variable d de l'abstraction avant l'appel de l'opération dans laquelle se situe la substitution « tant que » (cf. §6.17 Substitution boucle tant que).
- Une expression entre parenthèses est égale à l'expression située à l'intérieur de ces parenthèses. L'emploi des parenthèses est parfois rendu obligatoire pour représenter certaines expressions, car l'analyse syntaxique d'une expression dépend de la priorité et de l'associativité des opérateurs concernés.
- Une chaîne de caractères littérale est une suite de caractères délimitée par des guillemets '"' (cf. §2.1 *Conventions lexicales*). L'utilisation des chaînes de caractères littérales est très restreinte dans le Langage B. La seule utilisation permise consiste à passer une chaîne de caractères littérale en paramètre d'entrée d'une opération de machine de base, afin de communiquer des messages textuels au code associé à la machine de base, qui lui est capable de manipuler les chaînes de caractères.

Exemples

Noms de données : x1, Lundi, nbr_de_jours, a1.b1.CTE_DEBUT

Noms de données avant substitutions, ou bien données de l'abstraction : x1\$0, cc_02.var\$0

Expressions parenthésées : $(x+y) \times z$, l'expression x+y doit être parenthésée car l'opérateur '×' est plus prioritaire que l'opérateur '+'.

Chaîne de caractères littérale : "Hello world!"

1.25.2 Expressions booléennes

Opérateur

```
TRUE valeur vraie

FALSE valeur fausse
```

bool conversion d'un prédicat en expression booléenne

Syntaxe

```
Booléen_lit ::= "FALSE" | "TRUE" |

Conversion_bool ::= "bool" "(" Prédicat ")"
```

Règle de typage

Le type des expressions booléennes est BOOL.

Définition

Description

- TRUE et FALSE sont les constantes littérales de l'ensemble prédéfinis BOOL (cf. §3.2 *Les types B*).
- L'opérateur bool permet de convertir un prédicat en une expression booléenne. Soit *P* un prédicat, l'expression bool (*P*) prend la valeur TRUE si *P* est vrai et FALSE sinon.

```
L'expression : bool (\exists x . (x \in \mathbb{N}_1 \land x = x^2)) a pour valeur TRUE.
L'expression : bool (b = \text{TRUE}) a pour valeur b.
```

1.35.3 Expressions arithmétiques

Opérateur

MAXINT Plus grand entier implémentable Plus petit entier implémentable **MININT** Addition Différence, et aussi moins unaire **Produit** Division entière Modulo mod x^{y} Puissance Successeur succ Prédécesseur pred

Syntaxe

Entier_lit Entier_littéral "MAXINT" "MININT" Addition ::= Expression "+" Expression Différence ::= Expression "-" Expression Moins_unaire ::= "-" Expression Produit ::= Expression "x" Expression Division Expression "/" Expression ::= Modulo Expression "mod" Expression ::= Expression Expression Puissance ::= Successeur ::= "succ" ["(" Expression ")"] Prédécesseur ::= "pred" ["(" Expression ")"]

Règle de typage

Les entiers littéraux ainsi que les constantes prédéfinies MAXINT et MININT sont de type \mathbb{Z} . Dans les expressions : x + y, x - y, - x, $x \times y$, x / y, $x \mod y$, x^y , succ (x) et pred (x), les expressions x et y doivent être de type \mathbb{Z} . Le type de ces expressions est \mathbb{Z} . Le type des fonctions successeur et prédécesseur est $\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times \mathbb{Z})$.

Bonne définition

| Expression | Condition de bonne définition |
|-------------|---|
| a / b | $b \in \mathbb{Z} - \{0\}$ |
| $a \bmod b$ | $a \in \mathbb{N} \wedge b \in \mathbb{N}_1$ |
| a^{b} | $a \in \mathbb{Z} \ \land \ b \in \mathbb{N}$ |

Restriction

1. Un entier littéral doit être compris entre MININT et MAXINT.

Description

Soient x et y des expressions de type \mathbb{Z} , alors :

- Les constantes prédéfinies MAXINT et MININT représentent respectivement le plus grand et le plus petit entier concret utilisable en B. Les entiers littéraux dans le langage B doivent être compris entre MAXINT et MININT. Les valeurs de MAXINT et MININT sont fixées pour un projet donné en fonction de la machine cible sur laquelle s'exécutera le programme. Si les entiers sont stockés sur une certaine machine sur quatre octets, alors les valeurs de MAXINT et MININT pourront être -2³¹ et 2³¹-1.
- x + y représente la somme de x et y.
- x y représente la différence de x et y.
- - *x* représente l'opposé de *x*.
- $x \times y$ représente la multiplication de x par y.
- x / y représente la division entière de x par y. Pour que la division entière ait un sens, il faut que y soit différent de 0. La division entière est définie de la manière suivante :

```
soient x \in \mathbb{N} et y \in \mathbb{N}_1, alors,

x/y = \max(\{q \mid q \in \mathbb{N} \land y \times q \leq x\}).

On peut de façon équivalente donner les contraintes suivantes :

si q = x/y alors,

q \times y \leq x \land x < (q+1) \times y \land q \geq 0
```

Puis cette définition est étendue aux entiers relatifs, grâce à la règle des signes (cf. *lois*).

- $x \mod y$ représente le reste de la division entière de x par y. L'opérateur modulo n'est défini que pour les valeurs de x appartenant à \mathbb{N} et pour des valeurs de y appartenant à \mathbb{N}_1 .
- Si $x \in \mathbb{Z}$ et $y \in \mathbb{N}$, alors x^y représente x élevé à la puissance entière y.
- succ représente la fonction successeur, définie de \mathbb{Z} dans \mathbb{Z} . succ (x) représente le successeur de x, c'est-à-dire x + 1.
- pred représente la fonction prédécesseur, définie de \mathbb{Z} dans \mathbb{Z} . pred (x) représente le prédécesseur de x, c'est-à-dire x 1.

Lois

```
Soient x \in \mathbb{N} alors x^0 = 1

Soient x \in \mathbb{N} et y \in \mathbb{N} - \{0\}, alors :

(-x)/y = -(x/y)
x/(-y) = -(x/y)
x \mod y = x - y \times (x/y)
```

$$b^{2} - 4 \times a \times c$$

 $x - x^{3} / 6 + x^{5} / 120$
 $x \times a + y^{2} + z \mod 9 - 7$

1.45.4 Expressions arithmétiques (suite)

Opérateur

max Maximum
min Minimum
card Cardinal

Σ Somme d'expressions arithmétiquesΠ Produit d'expressions arithmétiques

Syntaxe

 Maximum
 ::=
 "max" "(" Expression ")"

 Minimum
 ::=
 "min" "(" Expression ")"

 Cardinal
 ::=
 "card" "(" Expression ")"

 $Somme_généralisée ::= "\Sigma" \ \textit{Liste_ident "." "(" Prédicat "|" Expression ")"} \\ Produit_généralisé ::= "\Pi" \ \textit{Liste_ident "." "(" Prédicat "|" Expression ")"} \\$

Règle de typage

Le type des expressions arithmétiques présentées ci-dessus est Z.

Dans les expressions : $\max(E)$, $\min(E)$, E doit être un ensemble d'entiers, de type $\mathbb{P}(\mathbb{Z})$.Dans l'expression : $\operatorname{card}(E)$, E doit être un ensemble, de type $\mathbb{P}(T)$.Dans les expressions : $\Sigma X \cdot (P \mid E)$, $\Pi X \cdot (P \mid E)$, les expressions E doivent être de type entier \mathbb{Z} .

Bonne définition

| Expression | Condition de bonne définition |
|-----------------------------|---|
| max(E) | E doit être non vide et doit posséder un majorant |
| min(E) | E doit être non vide et doit posséder un minorant |
| card (E) | E doit être fini |
| $\Sigma x \cdot (P \mid E)$ | l'ensemble $\{x \mid P\}$ doit être fini |
| $\Pi x \cdot (P \mid E)$ | l'ensemble {x P} doit être fini |

Règle de portée

Dans les expressions : $\Sigma X \cdot (P \mid E)$, $\Pi X \cdot (P \mid E)$, la portée de la liste d'identificateurs X est le prédicat P et l'expression E.

Restriction

1. Les variables introduites par les expressions de la forme Σ X . (P | E) ou Π X . (P | E) doivent être typées par un prédicat de typage de données abstraites (cf. §3.3 *Typage des données abstraites*), situé dans une liste de conjonctions au plus haut niveau d'analyse syntaxique de P. Ces variables ne peuvent pas être utilisées dans P avant d'avoir été typées.

Description

Soit *E* une expression représentant un ensemble non vide d'entiers relatifs.

• max (E) représente le plus grand élément de E et min (E) représente le plus petit élément de E.

Soit F une expression qui représente un ensemble fini.

• card (F) représente le nombre d'éléments de F.

Soit *X* une liste de noms de variables deux à deux distincts. Soit *P* un prédicat qui type les variables de la liste *X* et *E* une expression de type entier.

- $\Sigma(X) \cdot (P \mid E)$ représente la somme des expressions de E correspondant aux valeurs des variables X qui établissent P. Si $\{X \mid P\} = \emptyset$ alors la somme vaut 0.
- $\Pi(X).(P|E)$ représente le produit des expressions de E correspondant aux valeurs des variables X qui établissent P. Si $\{X|P\} = \emptyset$ alors le produit vaut 1.

```
Soit E = \{-1, 2, 9, -6\},

\max (E) = 9 et \min (E) = -6

Soit FRUITS = \{Fraise, Cassis, Framboise\},

\operatorname{card} (FRUITS) = 3

\sum x \cdot (x \in \{1, 2, 3\} \mid x + 1) = (1 + 1) + (2 + 1) + (3 + 1) = 9

\prod x \cdot (x \in \mathbb{N}_1 \land x \le 3 \mid x) = 1 \times 2 \times 3 = 6
```

1.55.5 Expressions de couples

Opérateur

→ Correspondance binaire

Syntaxe

Règle de typage

Si x et y sont respectivement de type T et U, alors $x \mapsto y$ est de type $T \times U$.

Description

Un couple est une paire ordonnée d'éléments, il se note $x \mapsto y$.

Une relation R d'un ensemble E dans un ensemble F est un ensemble de couples $(x \mapsto y)$ où x appartient à E et y appartient à F. Si $(i \mapsto j)$ est un élément d'une relation R, on dit que j est associé à i par R. Comme les relations sont des ensembles, tous les opérateurs sur les ensembles peuvent être appliqués à des relations.

```
rell = \{(0 \mapsto \text{FALSE}), (1 \mapsto \text{TRUE}), (2 \mapsto \text{FALSE}), (3 \mapsto \text{TRUE}), (4 \mapsto \text{FALSE}), (5 \mapsto \text{TRUE})\}
rel2 = \{((0 \mapsto \text{FALSE}) \mapsto 7), ((0 \mapsto \text{TRUE}) \mapsto 9), ((1 \mapsto \text{FALSE}) \mapsto 6), ((1 \mapsto \text{TRUE}) \mapsto 8)\}
rel1 \text{ est une relation de } 0 \dots 5 \text{ vers BOOL et } rel2 \text{ est une relation de } \{0, 1\} \times \text{BOOL vers } 6 \dots 9.
```

1.65.6 Ensembles prédéfinis

Opérateur

| Ø | Ensemble vide |
|----------------|----------------------------------|
| \mathbb{Z} | Ensemble des entiers relatifs |
| \mathbb{N} | Ensemble des entiers |
| \mathbb{N}_1 | Ensemble des entiers non nuls |
| NAT | Ensemble des entiers concrets |
| NAT_1 | Ensemble des entiers concrets no |

NAT₁ Ensemble des entiers concrets non nuls INT Ensemble des entiers relatifs concrets

BOOL Ensemble des booléens

STRING Ensemble des chaînes de caractères

Syntaxe

Règle de typage

L'ensemble vide \emptyset n'a pas de type fixe établi. Il peut prendre le type de n'importe quel ensemble suivant le contexte où il se trouve. Son type est de la forme $\mathbb{P}(T)$.

Le type des ensembles \mathbb{Z} , \mathbb{N} , \mathbb{N}_1 , NAT, NAT₁ et INT est $\mathbb{P}(\mathbb{Z})$.

Le type de l'ensemble BOOL est P(BOOL).

Le type de l'ensemble STRING est P(STRING).

Restriction

Lors de chaque utilisation de l'ensemble vide \emptyset (dans un prédicat, une expression ou une substitution), le type de l'ensemble vide doit être instancié par le contexte.

Par exemple, le prédicat $\emptyset = \emptyset$ est interdit. La substitution $x := \emptyset$ est valide si la variable x est de type $\mathbb{P}(T)$, alors qu'elle est invalide si x n'a pas encore été typée.

Définitions

```
\begin{array}{lll} \mathsf{NAT} & \triangleq & 0 \dots \mathsf{MAXINT} \\ \mathsf{NAT_1} & \triangleq & \mathsf{NAT - \{0\}} \\ \mathsf{INT} & \triangleq & \mathsf{MININT} \dots \mathsf{MAXINT} \\ \mathsf{BOOL} & \triangleq & \mathsf{\{FALSE, TRUE\}} \end{array}
```

Description

- L'ensemble vide Ø est un ensemble qui ne possède pas d'élément. Il peut se définir comme la différence entre tout ensemble et lui-même, ce qui explique qu'il peut prendre le type de n'importe quel type ensemble.
- L'ensemble $\mathbb Z$ désigne l'ensemble des entiers relatifs. L'ensemble $\mathbb N$ désigne l'ensemble des entiers naturels. L'ensemble $\mathbb N_1$ désigne l'ensemble des entiers naturels strictement positifs.
- L'ensemble INT désigne l'ensemble des entiers relatifs concrets.
- L'ensemble NAT désigne l'ensemble des entiers naturels concrets.
- L'ensemble NAT₁ désigne l'ensemble des entiers naturels positifs concrets.
- L'ensemble BOOL désigne l'ensemble des booléens.
- L'ensemble STRING désigne l'ensemble des chaînes de caractères.

1.75.7 Expressions ensemblistes

Opérateur

| × | Produit cartésien |
|----------------|---------------------------------------|
| ${\mathbb P}$ | Ensemble des parties |
| \mathbb{P}_1 | Ensemble des parties non vides |
| \mathbb{F} | Ensemble des parties finies |
| \mathbb{F}_1 | Ensemble des parties finies non vides |
| { } | Ensemble défini en compréhension |
| {} | Ensemble défini en extension |
| | Intervalle |

Syntaxe

```
Produit
                            ::=
                                      Expression "x" Expression
                                     "{" Ident<sup>+","</sup> "|" Prédicat "}"
Ens_compréhension
                            ::=
Sous_ensembles
                                     "P" "(" Expression ")"
                                      "\mathbb{P}_1" "(" Expression ")"
Sous_ensembles_finis
                                      "F" "(" Expression ")"
                            ::=
                                      "F<sub>1</sub>" "(" Expression ")"
                                     "{" Expression +"," "}"
Ens extension
                            ::=
                                      Expression ".." Expression
Intervalle
                            ::=
```

Définitions

```
\mathbb{P}_{1}(E) \triangleq \{ F \mid F \in \mathbb{P}(E) \land F \neq \emptyset \}
\mathbb{F}_{1}(E) \triangleq \{ F \mid F \in \mathbb{F}(E) \land F \neq \emptyset \}
```

Règles de typage

Soient X une expression de type ensemble $\mathbb{P}(T1)$ et Y une expression de type $\mathbb{P}(T2)$.

Règle de portée

Soient X une liste d'identificateurs et P un prédicat, alors dans l'ensemble en compréhension $\{X \mid P\}$, la portée des identificateurs de la liste X est le prédicat P.

Restrictions

1. Les variables X introduites par les expressions de la forme $\{X \mid P\}$ doivent être deux à deux distinctes.

2. Les variables *X* introduites par les expressions de la forme {X|P} doivent être typées par un prédicat de typage de données abstraites (cf. §3.3 *Typage des données abstraites*), situé dans une liste de conjonctions au plus haut niveau d'analyse syntaxique de *P*. Ces variables ne peuvent pas être utilisées dans *P* avant d'avoir été typées.

Description

- Soient X et Y des ensembles, alors $X \times Y$ désigne le produit cartésien de X et Y, c'est-à-dire l'ensemble des couples dont le premier élément appartient à X et le second élément appartient à Y. Si X, Y et Z sont des ensembles, $X \times Y \times Z$ et $(X \times Y) \times Z$ désignent l'ensemble de couples de la forme $(x \mapsto y) \mapsto z$, alors que $X \times (Y \times Z)$ désigne l'ensemble de couples de la forme $(x \mapsto y) \mapsto z$.
- Soient xI, ..., xn des expressions, alors l'ensemble en extension $\{xI, ..., xn\}$ représente l'ensemble dont les éléments sont xI, ..., xn.
- Soit E un ensemble, alors $\mathbb{P}(E)$ représente l'ensemble des parties de E. $\mathbb{P}_1(E)$ représente l'ensemble des parties non vides de E. $\mathbb{F}(E)$ représente l'ensemble des parties finis de E. $\mathbb{F}_1(E)$ représente l'ensemble des parties finis non vides de E.
- Soit X une liste d'identificateurs x1, ..., xn et P un prédicat qui type X et exprime des propriétés sur X. Alors, l'ensemble en compréhension {X|P} représente l'ensemble des maplets (...(x1 → ...) → xn) qui vérifient P. Dans le cas où X comporte un seul identificateur, {X|P} représente l'ensemble des éléments x1 qui vérifient P.
- Soient x et y des entiers, alors l'intervalle x ... y représente l'ensemble des entiers supérieurs ou égaux à x et inférieurs ou égaux à y. Ainsi dans le cas où x > y, x ... y représente l'ensemble vide entier.

```
Soient X et Y des ensembles définis en extension par : X = \{1, 2, 3\} et Y = \{4, 5\}
```

```
X \times Y = \{ (1 \mapsto 4), (1 \mapsto 5), (2 \mapsto 4), (2 \mapsto 5), (3 \mapsto 4), (3 \mapsto 5) \}
\{ x \mid x \in X \land x \bmod 2 = 1 \} = \{ 1, 3 \}
\{ x, y \mid x \in \mathbb{N} \land y \in \mathbb{N} \land x < y \land y < 3 \} = \{ (0 \mapsto 1), (0 \mapsto 2), (1 \mapsto 2) \}
\mathbb{P}(X) = \{ \emptyset, \{1\}, \{2\}, \{3\}, \{1, 2\}, \{1, 3\}, \{2, 3\}, \{1, 2, 3\} \}
\mathbb{P}_{1}(X) = \{ \{1\}, \{2\}, \{3\}, \{1, 2\}, \{1, 3\}, \{2, 3\}, \{1, 2, 3\} \}
\mathbb{F}(X) = \mathbb{P}(X)
\mathbb{F}_{1}(X) = \mathbb{P}_{1}(X)
-1...5 = \{-1, 0, 1, 2, 3, 4, 5\}
6..4 = \emptyset
```

1.85.8 Expressions ensemblistes (suite)

Opérateur

- Différence

∪ Union

∩ Intersection

union Union généralisée

inter Intersection généralisée

U Union quantifiée

∩ Intersection quantifiée

Syntaxe

Différence Expression "-" Expression Union ::= Expression "∪" Expression Intersection ::= Expression "∩" Expression Union généralisée "union" "(" Expression ")" ::= Intersection généralisée ::= "inter" "(" Expression ")" "U" Liste_ident "." "(" Prédicat "|" Expression ")" Union quantifiée "\nabla" Liste_ident "." "(" Prédicat "|" Expression ")" Intersection quantifée ::=

Définitions

```
Si X \subseteq T et Y \subseteq T,

X - Y \triangleq \{x \mid x \in T \land (x \in X \land x \notin Y)\}

X \cup Y \triangleq \{x \mid x \in T \land (x \in X \lor x \in Y)\}

X \cap Y \triangleq \{x \mid x \in T \land (x \in X \land x \in Y)\}

Si Z \in \mathbb{P}(\mathbb{P}(T)),

union (Z) \triangleq \{x \mid x \in T \land \exists y . (y \in Z \land x \in y)\}

Si Z \in \mathbb{P}_1(\mathbb{P}(T)),

inter (Z) \triangleq \{x \mid x \in T \land \forall y . (y \in Z \Rightarrow x \in y)\}

Si \forall x . (P \Rightarrow S \subseteq T)),

\bigcup x . (P \mid S) \triangleq \{y \mid y \in T \land \exists z . (z \in T \land P \land y \in S)\}

Si \forall x . (P \Rightarrow S \subseteq T)) et \exists x . (P),

\cap x . (P \mid S) \triangleq \{y \mid y \in T \land \forall z . (z \in T \land P \Rightarrow y \in S)\}
```

Règles de typage

Dans les expressions X - Y, $X \cup Y$ et $X \cap Y$, les ensembles X et Y doivent être du même type de la forme $\mathbb{P}(T)$. Le type de ces expressions est $\mathbb{P}(T)$.

Dans les expressions union (X) et inter (X), X doit être un ensemble d'ensembles, dont le type est $\mathbb{P}(\mathbb{P}(T))$. Le type de ces expressions est $\mathbb{P}(T)$.

Dans les expressions $\bigcup X \cdot (P \mid S)$ et $\bigcap X \cdot (P \mid S)$, X désigne une liste d'identificateurs, P est un prédicat qui doit typer X et S est un ensemble de type $\mathbb{P}(T)$. Le type de ces expressions est $\mathbb{P}(T)$.

Bonne définition

| Expression | Condition de bonne définition |
|------------------------|-----------------------------------|
| inter(E) | E doit être non vide |
| $\bigcap X.(P \mid E)$ | $\{X \mid P\}$ doit être non vide |

Règle de portée

Dans les expressions $\bigcup X.(P \mid S)$ et $\bigcap X.(P \mid S)$, la portée de la liste d'identificateurs X est le prédicat P et l'expression S.

Restriction

Les variables X introduites par les expressions de la forme ∪X. (P | S) et ∩X. (P | S) doivent être typées par un prédicat de typage de données abstraites (cf. §3.3 Typage des données abstraites), situé dans une liste de conjonctions au plus haut niveau d'analyse syntaxique de P. Ces variables ne peuvent pas être utilisées dans P avant d'avoir été typées.

Description

Soient *E* et *F* des ensembles.

- *E F*, représente la différence des ensembles *E* et *F*, c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui appartiennent à *E* mais pas à *F*.
- $E \cup F$ représente l'union des ensembles E et F, c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui appartiennent à E ou à F.
- $E \cap F$ représente l'intersection des ensembles E et F c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui appartiennent à E et à F.

Soit ENS un ensemble d'ensembles.

- union (*ENS*) représente l'union généralisée des éléments de *ENS*, c'est-à-dire l'ensemble obtenu par union des ensembles constituant les éléments de *ENS*.
- inter (*ENS*) représente l'intersection généralisée des éléments de *ENS*, c'est-à-dire l'ensemble obtenu par intersection des ensembles constituant les éléments de *ENS*.

Soient X une liste de variables, P un prédicat qui type la liste de variables X puis qui exprime une propriété sur X. Soit E un ensemble défini en fonction de X.

- ∪X.(P|E) représente l'union des ensembles E indexés à l'aide d'une liste de variables X vérifiant le prédicat P. Si P est faux, alors l'union quantifiée représente l'ensemble vide.
- ∩ X. (P | E) représente l'intersection des ensembles E indexés à l'aide d'une liste de variables X vérifiant le prédicat P. Si P est faux, alors l'intersection quantifiée est dépourvue de sens.

```
Soient E = \{-1, 0, 3, 7, 8\} et F = \{-3, -1, 4, 7, 9\},

E - F = \{0, 3, 8\}

E \cup F = \{-3, -1, 0, 3, 4, 7, 8, 9\}

E \cap F = \{-1, 7\}

Soit S = \{\{1\}, \{1, 2\}, \{1, 3\}\},
```

```
union (S) = \{1, 2, 3\}

inter (S) = \{1\}

Soit G = \{2, 4\},

\bigcup y. (y \in G \mid \{z \mid z \in \mathbb{N} \land z \le y\}) = \{0, 1, 2\} \cup \{0, 1, 2, 3, 4\} = \{0, 1, 2, 3, 4\}

\bigcap y. (y \in G \mid \{z \mid z \in \mathbb{N} \land z \le y\}) = \{0, 1, 2\} \cap \{0, 1, 2, 3, 4\} = \{0, 1, 2\}
```

1.95.9 Expressions de records

Opérateur

struct Ensemble de records rec Record en extension

' Accès à un champ de record (opérateur *quote*)

Syntaxe

Ensemble_records ::= "struct" "(" (Ident ":" Expression) + "," ")"

Record_en_extension ::= "rec" "(" ([Ident ":"] Expression) + "," ")"

Champ de record ::= Expression "" Ident

Règles de typage

Soit n est un entier supérieur ou égal à 1 et i un entier compris entre 1 et n.

Dans l'expression struct (Ident1 : E1, ..., Identn : En), Ei doit être de type $\mathbb{P}(Ti)$. Alors, le type l'expression $\mathbb{P}(\text{ struct }(\text{ Ident }l:Tl,...,\text{ Ident }n:Tn)).\text{Dans}$ est rec (Ident1:x1,..., Identn:xn), soit Ti le type de xi. Alors, le type de l'expression est struct (Ident1: T1, ..., Identn: Tn). Dans l'expression rec (x1, ..., xn), soit Ti le type de chaque expression Alors, 1e type de l'expression est de xi. struct (Ident1: T1, ..., Identn: Tn), où les Identi sont des identificateurs deux à deux distincts.Dans l'expression Record ' Identi, Record doit être de struct (*Ident1* : *T1*, ..., *Identn* : *Tn*), où *Identi* est le iéme label du type record. Alors, le type de l'expression est *Ti*.

Restrictions

- 1. Dans l'expression struct (*Ident1* : *E1*, ..., *Identn* : *En*), les noms de champs *Identi* doivent être deux à deux distincts.
- 2. Dans l'expression rec (*Ident1 : x1*, ..., *Identn : xn*), les noms de champs *Identi* doivent être deux à deux distincts
- 3. Un record en extension sans label, de la forme rec(x1, ..., xn), ne peut pas être utilisé pour typer une donnée.

Description

Soit *n* est un entier supérieur ou égal à 1 et *i* un entier compris entre 1 et *n*.

- Soient *E1*, ..., *En* des ensembles et *Ident1*, ..., *Identn* des identificateurs deux à deux distincts, alors struct (*Ident1* : *E1*, ..., *Identn* : *En*) désigne un ensemble de données records. Cet ensemble est une collection ordonnée et non-vide des *n* ensembles *E1*, ..., *En* appelés champs de l'ensemble de records. Chaque champ possède un nom *Identi* appelé label.
- Soient x1, ..., xn des expressions et Ident1, ..., Identn des identificateurs deux à deux distincts, alors rec (Ident1:x1, ..., Identn:xn) désigne une donnée record, dont la valeur de chaque champ Identi est xi. Dans le cas où cette donnée record n'est pas utilisée pour typer une autre donnée (cf. Typage des données abstraites), alors les labels sont facultatifs. L'écriture simplifiée rec (x1, ..., xn) peut être utilisée à la place de la précédente.

• Soit rc une donnée record dont l'un des label est identi, alors l'expression rc' identi construite à l'aide de l'opérateur quote désigne la valeur du champ identi de la donnée record rc.

Exemples

ENS_RES = struct (Note : 0 .. 20, Suffisant : BOOL) ENS_RES représente un ensemble de records à deux champs. Le premier champ s'appelle Note et désigne l'ensemble 0 .. 20. Le deuxième champ s'appelle Suffisant et désigne l'ensemble BOOL.

resultat = rec (Note: 12, Suffisant: TRUE) représente une donnée appartenant à l'ensemble ENS_RES. La valeur du champ Note est 12 et celle du champ Suffisant est TRUE. Si la donnée resultat a déjà été typée, alors l'écriture précédente peut être simplifiée en resultat = rec (12, TRUE).

resultat' Note représente la valeur du champ Note, c'est-à-dire 12.

1.105.10 Ensembles de relations

Opérateur

← Ensemble des relations

Syntaxe

```
Ensemble_relations ::= Expression "↔" Expression
```

Définition

$$X \leftrightarrow Y \triangleq \mathbb{P}(X \times Y)$$

Règle de typage

Dans l'expression $X \leftrightarrow Y$, X doit être de type $\mathbb{P}(T1)$ et Y doit être de type $\mathbb{P}(T2)$. Le type de $X \leftrightarrow Y$ est $\mathbb{P}(\mathbb{P}(T1 \times T2))$.

Description

Soient E et F des ensembles. Une relation de E dans F est un ensemble de couples $(x \mapsto y)$, où x est un élément de E et où y est un élément de F.

 $E \leftrightarrow F$ désigne l'ensemble des relations de l'ensemble E dans l'ensemble F. C'est une autre écriture pour $\mathbb{P}(E \times F)$.

Exemples

 $0..5 \leftrightarrow BOOL$ représente l'ensemble des relations de l'intervalle 0..5 dans l'ensemble BOOL. Les relations suivantes appartiennent à cet ensemble :

```
 \begin{array}{ll} \textit{rel1} &=& \{(0 \mapsto \texttt{FALSE}), (1 \mapsto \texttt{TRUE}), (2 \mapsto \texttt{FALSE}), (3 \mapsto \texttt{TRUE}), (4 \mapsto \texttt{FALSE}), (5 \mapsto \texttt{TRUE})\} \\ \textit{rel2} &=& \{(0 \mapsto \texttt{FALSE}), (0 \mapsto \texttt{TRUE}), (3 \mapsto \texttt{TRUE})\} \\ \textit{rel3} &=& \emptyset \\ \end{array}
```

1.115.11 Expressions de relations

Opérateur

id Identité r^{-1} Inverse prj_1 Première projection prj_2 Deuxième projection produit direct produit parallèle

Syntaxe

"id" "(" Expression ")" Identité ::= Expression "-1" Inverse ::= Première_projection ::= "prj₁" "(" Expression "," Expression ")" Deuxième_projection ::= "prj₂" "(" Expression "," Expression ")" Composition Expression ";" Expression ::= Produit_direct Expression "⊗" Expression ::= Produit parallèle Expression "||" Expression ::=

Définitions

```
 \begin{aligned} & \text{id } (E) &= \{x,y \mid x \in E \land y = x\} \\ & \text{Si } R \in X \leftrightarrow Y, \\ & R^{-1} \triangleq \{y,x \mid (y \mapsto x) \in Y \leftrightarrow X \land (x \mapsto y) \in R\} \\ & \text{prj}_{1}(E,F) \triangleq \{x,y,z \mid x,y,z \in E \times F \times E \land z = x\} \\ & \text{prj}_{2}(E,F) \triangleq \{x,y,z \mid x,y,z \in E \times F \times F \land z = y\} \\ & \text{Si } RI \in T \leftrightarrow U \text{ et } R2 \in U \leftrightarrow V, \\ & R1 \ ; R2 \triangleq \{x,z \mid x,z \in T \times V \land \exists \ y \ . \ (y \in U \land (x \mapsto y) \in R1 \land (y \mapsto z) \in R2)\} \\ & \text{Si } R1 \in T \leftrightarrow U \text{ et } R2 \in T \leftrightarrow V, \\ & R1 \otimes R2 \triangleq \{x,(y,z) \mid x,(y,z) \in T \times (U \times V) \land (x \mapsto y) \in R1 \land (x \mapsto z) \in R2\} \\ & \text{Si } R1 \in T \leftrightarrow U \text{ et } R2 \in V \leftrightarrow W, \\ & R1 \parallel R2 \triangleq \{(x,y),(z,a) \mid (x,y),(z,a) \in (T \times V) \times (U \times W) \land (x \mapsto z) \in R1 \land (y \mapsto a) \in R2\} \end{aligned}
```

Règles de typage

Dans l'expression id (E), E doit être de type $\mathbb{P}(T)$. Alors id (E) est de type $\mathbb{P}(T \times T)$.

Dans l'expression R^{-1} , R doit être de type $\mathbb{P}(T \times U)$. Alors R^{-1} est une relation de type $\mathbb{P}(U \times T)$.

Dans les expressions $\operatorname{prj}_1(E, F)$ et $\operatorname{prj}_2(E, F)$, E et F doivent être de type $\mathbb{P}(T)$ et $\mathbb{P}(U)$. Alors $\operatorname{prj}_1(E, F)$ est une relation de type $\mathbb{P}(T \times U \times T)$ et $\operatorname{prj}_2(E, F)$ est une relation de type $\mathbb{P}(T \times U \times U)$. Dans l'expression (E; F), E doit être de type $\mathbb{P}(T \times U)$ et F doit être de type $\mathbb{P}(U \times V)$. Alors E; F est une relation de type $\mathbb{P}(T \times V)$.

Dans l'expression $E \otimes F$, E doit être de type $\mathbb{P}(T \times U)$ et F doit être de type $\mathbb{P}(T \times V)$. Alors $E \otimes F$ est une relation de type $\mathbb{P}(T \times (U \times V))$.

Dans l'expression $E \parallel F$, E doit être de type $\mathbb{P}(T \times U)$ et F doit être de type $\mathbb{P}(V \times W)$. Alors, $E \parallel F$ est une relation de type $\mathbb{P}((T \times V) \times (U \times W))$.

Restriction

Les opérateurs ; et \parallel lorsqu'ils représentent la composition de deux relations et le produit parallèle de deux relations ne doivent pas apparaître s'il peut y avoir ambiguïté avec les opérateurs désignant des substitutions en séquence ou simultanée. Pour lever l'ambiguïté, il est toujours possible de parenthéser l'expression. Par exemple, R3 := R1; R2 est interdit car ambiguë. À la place, il faut écrire R3 := (R1; R2).

Description

- Soit *E* un ensemble, id (*E*) représente la relation identité construite sur *E*, c'est-àdire la relation qui a tout élément de *E* associe ce même élément.
- Soit *R* une relation, R^{-1} représente la relation inverse de *R*. C'est-à-dire la relation composée des couples inverses de ceux de *R*. Si $(x \mapsto y) \in R$ alors $(y \mapsto x) \in R^{-1}$.

Soit *X* et *Y* des ensembles,

- $prj_1(X, Y)$ représente la relation première projection de $X \times Y$ dans X, qui a tout couple $(x \mapsto y)$ de $X \times Y$ associe le premier composant x du couple.
- $prj_2(X, Y)$ représente la relation deuxième projection de $X \times Y$ dans Y, qui a tout couple $(x \mapsto y)$ de $X \times Y$ associe le deuxième composant y du couple.
- Soient *R1* une relation de l'ensemble *A* vers l'ensemble *B* et *R2* une relation de l'ensemble *B* vers l'ensemble *C*. Alors (*R1*; *R2*) représente la composition de *R1* et *R2*. Elle contient l'ensemble des couples (*a* → *c*) tels qu'il existe un élément *b* de *B* tel que (*a* → *b*) ∈ *R1* et (*b* → *c*) ∈ *R2*.
- Soient *R1* une relation de l'ensemble *A* vers l'ensemble *B* et *R2* une relation de l'ensemble *A* vers l'ensemble *C*. Alors *R1* ⊗ *R2* représente le produit direct de *R1* et *R2*. Cette relation contient l'ensemble des couples *a* → (*b* → *c*) tels qu'il existe un couple (*a* → *b*) de *R1* et un couple (*a* → *c*) de *R2*.
- Soient RI une relation de l'ensemble A vers l'ensemble B et R2 une relation de l'ensemble C vers l'ensemble D. Alors $(RI \parallel R2)$ représente le produit parallèle de RI et R2. Cette relation contient l'ensemble des couples de la forme $((a \mapsto c) \mapsto (b \mapsto d))$ tels qu'il existe un couple $(a \mapsto b)$ de RI et un couple $(c \mapsto d)$ de R2.

```
Soit E = \{3, 5\},

id (E) = \{(3 \mapsto 3), (5 \mapsto 5)\}

Soit RI = \{(0 \mapsto 4), (2 \mapsto 4), (2 \mapsto 7), (3 \mapsto 3)\},

RI^{-1} = \{(4 \mapsto 0), (4 \mapsto 2), (7 \mapsto 2), (3 \mapsto 3)\}

Soient E = \{0, 1\} et F = \{-1, 2\},

prj_1(E, F) = \{((0 \mapsto -1) \mapsto 0), ((0 \mapsto 2) \mapsto 0), ((1 \mapsto -1) \mapsto 1), ((1 \mapsto 2) \mapsto 1)\}

prj_2(E, F) = \{((0 \mapsto -1) \mapsto -1), ((0 \mapsto 2) \mapsto 2), ((1 \mapsto -1) \mapsto -1), ((1 \mapsto 2) \mapsto 2)\}

Soient RI = \{(0 \mapsto 2), (1 \mapsto 5), (2 \mapsto 5), (3 \mapsto 7)\} et R2 = \{(0 \mapsto 0), (2 \mapsto -1), (5 \mapsto 8), (6 \mapsto 9)\},
```

```
(RI; R2) = \{(0 \mapsto -1), (1 \mapsto 8), (2 \mapsto 8)\}
Soient RI = \{(0 \mapsto 0), (1 \mapsto 10), (2 \mapsto 20)\} et R2 = \{(0 \mapsto 0), (1 \mapsto 20), (2 \mapsto 40), (3 \mapsto 60)\},
RI \otimes R2 = \{ (0 \mapsto (0 \mapsto 0)), (1 \mapsto (10 \mapsto 20)), (2 \mapsto (20 \mapsto 40))\}
Soient RI = \{(0 \mapsto 7), (1 \mapsto 6)\} et R2 = \{(10 \mapsto 11), (12 \mapsto 12)\},
(RI \parallel R2) = \{ ((0 \mapsto 10) \mapsto (7 \mapsto 11)), ((0 \mapsto 12) \mapsto (7 \mapsto 12)), ((1 \mapsto 10) \mapsto (6 \mapsto 11)), ((1 \mapsto 12) \mapsto (6 \mapsto 12))\}
```

1.125.12 Expressions de relations (suite)

Opérateur

Rⁿ Itération

 R^* Fermeture transitive et réflexive

 R^+ Fermeture transitive

Syntaxe

Itération ::= Expression Expression

Fermeture_réflexive ::= Expression "+"

Fermeture ::= Expression "+"

Définitions

Soit *R* une relation d'un ensemble *E* dans lui-même et soit *n* un entier naturel.

$$R^{0} \triangleq \operatorname{id}(E)$$

$$R^{n+1} \triangleq R; R^{n}$$

$$R^{*} \triangleq \operatorname{Y} n \cdot (n \in \mathbb{N} \mid R^{n})$$

$$R^{+} \triangleq \operatorname{Y} n \cdot (n \in \mathbb{N}_{1} \mid R^{n})$$

Règle de typage

Dans l'expression \mathbb{R}^n , \mathbb{R} est de type $\mathbb{P}(T \times T)$ et n est de type \mathbb{Z} . Le type de l'expression est $\mathbb{P}(T \times T)$.

Dans les expressions R_I^* et R_I^+ , R_I doit être de type $\mathbb{P}(T \times T)$. Le type des expressions est $\mathbb{P}(T \times T)$.

Bonne définition

Expression Condition de bonne définition

 R^n n doit appartenir à N

Description

Soit *R* une relation d'un ensemble *E* dans lui-même et soit *n* un entier naturel.

- R^n représente la relation R itérée n fois par rapport à l'opérateur de composition. R^0 représente la relation identité sur E.
- R^* représente la fermeture transitive et réflexive de R. C'est la plus petite relation contenant R qui soit transitive et réflexive.
- R^+ représente la fermeture transitive de R. C'est la plus petite relation contenant R qui soit transitive.

Soit
$$E = \{1, 2, 3\}, R = \{(1 \mapsto 3), (2 \mapsto 1), (2 \mapsto 2), (3 \mapsto 3)\},$$

 $R^0 = \text{id } (E)$
 $R^1 = R$
 $R^2 = \{(1 \mapsto 3), (2 \mapsto 1), (2 \mapsto 2), (2 \mapsto 3), (3 \mapsto 3)\}$

$$R^+ = R^2$$

 $R^* = \{(1 \mapsto 1), (1 \mapsto 3), (2 \mapsto 1), (2 \mapsto 2), (2 \mapsto 3), (3 \mapsto 3)\}$

1.135.13 Expressions de relations (suite)

Opérateur

dom Domaine ran Codomaine [] Image

Syntaxe

```
Domaine ::= "dom" "(" Expression ")"

Codomaine ::= "ran" "(" Expression ")"

Image ::= Expression "[" Expression "]"
```

Définitions

```
\begin{array}{ll} \operatorname{Si}\,R\in X \ \leftrightarrow Y, \\ & \operatorname{dom}\,(R) \ \triangleq \ \{\,x \mid x \in X \, \wedge \, \exists\, y \, . \, (\,y \in Y \, \wedge \, (x \mapsto y) \in R\,)\,\} \\ & \operatorname{ran}\,(R) \ \triangleq \ \{\,y \mid y \in Y \, \wedge \, \exists\, x \, . \, (\,x \in X \, \wedge \, (x \mapsto y) \in R\,)\,\} \\ \operatorname{Si}\,R\in X \ \leftrightarrow Y \ \operatorname{et}\,F \ \subseteq X, \\ & R\left[F\right] \ \triangleq \ \{\,y \mid y \in Y \, \wedge \, \exists\, x \, . \, (\,x \in F \, \wedge \, (x \mapsto y) \in R\,)\,\} \end{array}
```

Règle de typage

Dans les expressions dom (R) et ran (R), R doit être une relation de type $\mathbb{P}(T \times V)$. Alors le type de dom (R) est $\mathbb{P}(T)$ et le type de ran (R) est $\mathbb{P}(V)$.

Dans l'expression R[E], R doit être une relation de type $\mathbb{P}(T \times V)$ et E doit être un ensemble de type $\mathbb{P}(T)$. Alors l'expression est de type $\mathbb{P}(V)$.

Description

Soit *R* une relation d'un ensemble *A* vers un ensemble *B*.

- dom (R) désigne le domaine de R, c'est-à-dire l'ensemble des éléments a de A pour lesquels il existe un élément b de B tel que $(a \mapsto b) \in R$.
- ran (R) désigne le codomaine de R (range en anglais), c'est-à-dire l'ensemble des éléments b de B pour lesquels il existe un élément a de A tel que $(a \mapsto b) \in R$.

Soit E une partie de A,

• R [E] désigne l'image de E par R. C'est l'ensemble des éléments de B qui sont associés à un élément de E par la relation R.

```
Soit R = \{(0 \mapsto 4), (2 \mapsto 4), (2 \mapsto 7), (3 \mapsto 3)\},

dom (R) = \{0, 2, 3\}

ran (R) = \{4, 7, 3\}

Soit E = \{-1, 0, 1, 2\},

R[E] = \{4, 7\}
```

1.145.14 Expressions de relations (suite)

Opérateur

✓ Restriction sur le domaine
 ✓ Soustraction sur le domaine
 ▷ Restriction sur le codomaine
 ▷ Soustraction sur le codomaine
 ✓ Surcharge

Syntaxe

Restriction_domaine ::= Expression "⊲" Expression

Soustractions_domaine ::= Expression "⊲" Expression

Restriction_codomaine ::= Expression "⊳" Expression

Soustraction_codomaine ::= Expression "⊳" Expression

Surcharge ::= Expression "⊲" Expression

Définitions

```
Si R \in X \leftrightarrow Y et F \subseteq X,

F \lhd R = \{x, y \mid (x \mapsto y) \in R \land x \in F\}

F \lhd R = \{x, y \mid (x \mapsto y) \in R \land x \notin F\}

Si R \in X \leftrightarrow Y et F \subseteq Y,

R \rhd F = \{x, y \mid (x \mapsto y) \in R \land y \in F\}

R \rhd F = \{x, y \mid (x \mapsto y) \in R \land y \notin F\}

Si R \in X \leftrightarrow Y et Q \in X \leftrightarrow Y,

Q \lhd R = \{x, y \mid (x, y) \in X \times Y \land (((x \mapsto y) \in Q \land x \notin dom(R)) \lor (x \mapsto y) \in R)\}
```

Règle de typage

Dans les expressions $X \triangleleft R$ et $X \triangleleft R$, R doit être une relation de type $\mathbb{P}(T \times V)$ et X doit être un ensemble de type $\mathbb{P}(T)$. Le type des expressions est $\mathbb{P}(T \times V)$.

Dans les expressions $R \triangleright Y$ et $R \triangleright Y$, R doit être une relation de type $\mathbb{P}(T \times V)$ et Y doit être un ensemble de type $\mathbb{P}(V)$. Le type des expressions est $\mathbb{P}(T \times V)$.

Dans l'expression $RI \triangleleft R2$, RI et R2 doivent être des relations de type $\mathbb{P}(T \times V)$. Le type de l'expression est $\mathbb{P}(T \times V)$.

Description

Soient R, R1 et R2 des relations, E et F des ensembles.

- $E \triangleleft R$ désigne la restriction sur le domaine de R à l'ensemble E. C'est l'ensemble des couples $(x \mapsto y)$ de R pour lesquels x appartient à E.
- $E \triangleleft R$ désigne la soustraction sur le domaine de R à l'ensemble E. C'est l'ensemble des couples $(x \mapsto y)$ de R pour lesquels x n'appartient pas à E.
- $R \triangleright F$ désigne la restriction sur le codomaine de R à l'ensemble F. C'est l'ensemble des couples $(x \mapsto y)$ de R pour lesquels y appartient à F.

- $R \triangleright F$ désigne la soustraction sur le codomaine de R à l'ensemble F. C'est l'ensemble des couples $(x \mapsto y)$ de R pour lesquels y n'appartient pas à F.
- $R1 \triangleleft R2$ désigne la surcharge de R1 par R2. C'est la relation constituée des éléments de R2 et des éléments de R1 dont le premier élément n'appartient pas au domaine de R2. Ainsi dans la relation obtenue, les éléments de R2 notés $(x \mapsto z)$ surchargent les éventuels éléments $(x \mapsto y)$ de R1.

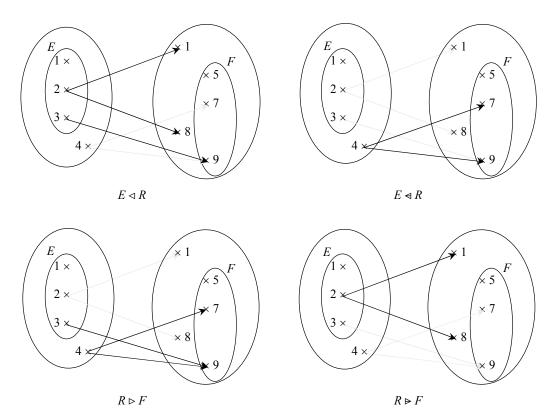
Exemples

Soit la relation $R = \{(2 \mapsto 1), (2 \mapsto 8), (3 \mapsto 9), (4 \mapsto 7), (4 \mapsto 9)\},$ soient les ensembles $E = \{1, 2, 3\}$ et $F = \{5, 7, 9\},$

$$E \triangleleft R = \{(2 \mapsto 1), (2 \mapsto 8), (3 \mapsto 9)\}$$

$$E \triangleleft R = \{(4 \mapsto 7), (4 \mapsto 9)\}$$

$$R \triangleright F = \{(3 \mapsto 9), (4 \mapsto 7), (4 \mapsto 9)\}$$



$$R \triangleright F = \{(2 \mapsto 1), (2 \mapsto 8)\}$$

Soient les relations $RI = \{(2 \mapsto 1), (2 \mapsto 8), (3 \mapsto 9), (4 \mapsto 7), (4 \mapsto 9)\}$ et $R2 = \{(0 \mapsto -1), (1 \mapsto 7), (2 \mapsto 9)\},$

$$R1 \triangleleft R2 = \{(0 \mapsto -1), (1 \mapsto 7), (2 \mapsto 9), (3 \mapsto 9), (4 \mapsto 7), (4 \mapsto 9)\}$$

1.155.15 Ensembles de fonctions

Opérateur

| \rightarrow | Fonctions partielles |
|------------------|------------------------|
| \rightarrow | Fonctions totales |
| >+> | Injections partielles |
| \rightarrow | Injections totales |
| +> | Surjections partielles |
| → | Surjections totales |
| > → | Bijections totales |

Syntaxe

```
Fonction_partielle
                                 Expression "→" Expression
                         ::=
Fonction_totale
                         ::=
                                 Expression "→" Expression
Injection_partielle
                                 Expression ">→ "Expression
                         ::=
Injection_totale
                                 Expression ">→" Expression
                         ::=
Surjection_partielle
                                 Expression "--->" Expression
                         ::=
Surjection_totale
                                 Expression "→" Expression
                         ::=
Bijection totale
                         ::=
                                 Expression ">→>" Expression
```

Définitions

```
\begin{array}{lll} X \rightarrow Y & \triangleq & \{ r \mid r \in X \! \leftrightarrow \! Y \land (r^{-1}\,;r) \subseteq \operatorname{id}(Y) \, \} \\ X \rightarrow Y & \triangleq & \{ f \mid f \in X \rightarrow Y \land \operatorname{dom}(f) = X \} \\ X \rightarrowtail Y & \triangleq & \{ f \mid f \in X \rightarrow Y \land f^{-1} \in Y \rightarrow X \} \\ X \rightarrowtail Y & \triangleq & X \rightarrowtail Y \cap X \rightarrow Y \\ X \nrightarrow Y & \triangleq & \{ f \mid f \in X \rightarrow Y \land \operatorname{ran}(f) = Y \} \\ X \rightarrow Y & \triangleq & X \rightarrowtail Y \cap X \rightarrow Y \\ X \rightarrowtail Y & \triangleq & X \rightarrowtail Y \cap X \rightarrow Y \end{array}
```

Règle de typage

Dans les expressions $X \to Y$, $X \to Y$, les expressions X et Y sont de types $\mathbb{P}(TI)$ et $\mathbb{P}(T2)$. Le type des expressions est $\mathbb{P}(\mathbb{P}(T1 \times T2))$.

Description

Soient *X* et *Y* des ensembles.

- *X* → *Y* désigne l'ensemble des fonctions partielles de *X* dans *Y*. Une fonction partielle de *X* dans *Y* est une relation qui ne contient pas deux couples distincts ayant le même premier élément.
- *X* → *Y* désigne l'ensemble des fonctions totales de *X* dans *Y*. Une fonction totale de *X* dans *Y* est une fonction partielle dont le domaine est exactement *X* (et n'est pas seulement inclus dans *X* comme c'est le cas pour une fonction partielle).
- $X \rightarrowtail Y$ désigne l'ensemble des injections partielles de X dans Y. Une injection partielle de X dans Y est une fonction partielle qui à deux éléments distincts de X

- associe deux éléments distincts de Y. L'inverse d'une injection partielle de X dans Y est donc une fonction partielle de Y dans X. Le concept d'injection totale, dont le symbole est \rightarrowtail , se définit de manière similaire.
- *X* +>> *Y* désigne l'ensemble des surjections partielles de *X* dans *Y*. Une surjection partielle de *X* dans *Y* est une fonction partielle qui est telle que chaque élément de *Y* est en correspondance avec un élément de *X* au moins. Le concept de surjection totale, dont le symbole est '->>', se définit de manière similaire.

```
Si rl = \{(0 \mapsto 1), (1 \mapsto 2), (2 \mapsto 2)\},

alors rl \in \{0, 1, 2, 3\} \rightarrow \{0, 1, 2\}

et rl \in \{0, 1, 2\} \rightarrow \{0, 1, 2\}

Si r2 = \{(0 \mapsto 1), (1 \mapsto 2), (2 \mapsto 3)\},

alors r2 \in \{0, 1, 2, 3\} \rightarrow \{0, 1, 2, 3\}

et r2 \in \{0, 1, 2\} \rightarrow \{0, 1, 2, 3\}

Si r3 = \{(0 \mapsto 1), (1 \mapsto 2), (2 \mapsto 2)\},

alors r3 \in \{0, 1, 2, 3\} \rightarrow \{1, 2\}

et r3 \in \{0, 1, 2\} \rightarrow \{1, 2\}

Si r4 = \{(0 \mapsto 1), (1 \mapsto 2), (2 \mapsto 3)\},

alors r4 \in \{0, 1, 2\} \rightarrow \{1, 2, 3\}
```

1.165.16 Expressions de fonctions

Opérateur

 λ Lambda expression f() Évaluation de fonction fnc Transformée en fonction rel Transformée en relation

Syntaxe

```
Lambda_expression::="λ" Liste_ident "." "(" Prédicat "|" Expression ")"Évaluation_fonction::=Expression "(" Expression ")"Transformée_fonction::="fnc" "(" Expression ")"Transformée_relation::="rel" "(" Expression ")"
```

Définitions

```
Si \forall x . (x \in T \Rightarrow E \in U),

\lambda x . (x \in T \land P \mid E) \triangleq \{x, y \mid x, y \in T \lor U \land P \land y = E\} où y n'est pas libre dans x, T,

P et E

Si f \in T \leftrightarrow U et E \in \text{dom}(f),

f(E) \triangleq \text{choice}(f[\{E\}])
```

On rappelle que l'opérateur choice (cf. [B-Book] §2.1.2) appliqué à un ensemble non vide, désigne un élément "privilégié" de cet ensemble. Dans le cas qui nous occupe ici, l'ensemble en question, $f[\{E\}]$, n'a qu'un seul élément. L'élément privilégié de cet ensemble ne peut donc être que cet élément là. Attention, cet opérateur choice ne doit pas être confondu avec la substitution « choix borné » (cf. §6.6) qui utilise le mot-clé CHOICE.

```
Soit R une relation de X vers Y,

fnc (R) \triangleq \lambda x . (x \in \text{dom } (R) \mid R [\{x\}])

Soit F une fonction de X vers \mathbb{P}(Y),

rel (F) \triangleq \{x, y \mid x, y \in \text{dom } (F) \times Y \land y \in F(x))
```

Règles de typage

Dans l'expression $\lambda X.(P \mid E)$, X désigne une liste d'identificateurs deux à deux distincts, P est un prédicat qui doit commencer par typer tous les éléments de X et E est une expression de type T. Alors l'expression est de type $\mathbb{P}(T1 \times ... \times Tn \times T)$.

Dans l'expression f(y), f est une fonction de type $\mathbb{P}(TI \times T2)$ et y doit être de type TI. Le type de l'expression est T2.

Dans l'expression fnc (R), R doit être une relation de type $\mathbb{P}(T1 \times T2)$. Le type de l'expression est $\mathbb{P}(T1 \times \mathbb{P}(T2))$.

Dans l'expression rel (R), R représente une relation dont le type doit être de la forme $\mathbb{P}(TI \times \mathbb{P}(T2))$. Le type de l'expression est $\mathbb{P}(TI \times T2)$.

Bonne définition

| Expression | Condition de bonne définition |
|------------|---|
| f(x) | $x \in \text{dom}(f) \land f \in \text{dom}(f) \rightarrow \text{ran}(f)$ |

Règle de portée

Dans l'expression $\lambda X \cdot (P \mid E)$, la portée des identificateurs X est le prédicat P et l'expression E.

Restriction

Les variables X introduites par les expressions de la forme λX. (P | E) doivent être typées par un prédicat de typage de données abstraites (cf. §3.3 Typage des données abstraites), situé dans une liste de conjonctions au plus haut niveau d'analyse syntaxique de P. Ces variables ne peuvent pas être utilisées dans P avant d'avoir été typées.

Description

- Une lambda expression permet de définir une fonction par la valeur qu'elle prend en chaque point de son domaine. Soient x un identificateur, P un prédicat qui commence par typer x et E une expression qui dépend de x. Alors λx. (P | E) désigne une lambda expression. C'est la fonction constituée des couples (x → E) pour chaque élément x vérifiant P.
- Soit f une fonction de X dans Y et soit x un élément de X. Alors f(x) désigne l'unique élément y de f tel que le couple (x → y) appartienne à f. Pour que l'expression ait un sens, il faut que x appartienne au domaine de f.
- Soit R une relation de X dans Y. Alors fnc (R) désigne la transformée en fonction de relation R. C'est la fonction de X dans $\mathbb{P}(Y)$ qui à chaque élément X du domaine de X associe l'ensemble des éléments de X liés à X par la relation X.
- Soit Fct une fonction de X dans $\mathbb{P}(Y)$. Alors rel (Fct) désigne la transformée en relation de Fct. C'est la relation de X dans Y constituée des couples $(x \mapsto y)$ tels que x appartienne au domaine de Fct et que y appartienne à l'élément associé à x par la fonction Fct.

```
La lambda expression : \lambda x \cdot (x \in \mathbb{Z} \mid x \times 2) définie la fonction multiplication par 2 sur \mathbb{Z}.

Soit la fonction f = \{(0 \mapsto 6), (1 \mapsto 2), (3 \mapsto 6), (4 \mapsto -5)\},

f(3) = 6

Soit la relation R = \{(0 \mapsto 1), (0 \mapsto 2), (1 \mapsto 1), (1 \mapsto 7), (2 \mapsto 3)\},

fnc (R) = \{(0 \mapsto \{1, 2\}), (1 \mapsto \{1, 7\}), (2 \mapsto \{3\})\}

Soit la fonction f = \{(-1 \mapsto \{0, 2\}), (1 \mapsto \{6, 8\}), (3 \mapsto \{3\})\},

rel (f) = \{(-1 \mapsto 0), (-1 \mapsto 2), (1 \mapsto 6), (1 \mapsto 8), (3 \mapsto 3)\}
```

1.175.17 Ensembles de suites

Opérateur

| seq | Suites |
|-------------------|-----------------------------|
| seq ₁ | Suites non vides |
| iseq | Suites injectives |
| iseq ₁ | Suites injectives non vides |
| perm | Permutations |
| [] | Suite vide |
| [] | Suite en extension |

Syntaxe

| Suites | ::= | "seq" "(" Expression ")" |
|---------------------|-----|---|
| Suites_non_vide | ::= | "seq ₁ " "(" Expression ")" |
| Suites_injectives | ::= | "iseq" "(" Expression ")" |
| Suites_inj_non_vide | ::= | "iseq ₁ " "(" Expression ")" |
| Permutations | ::= | "perm" "(" Expression ")" |
| Suite_vide | ::= | "[]" |
| Suite_extension | ::= | "[" <i>Expression</i> ^{+","} "]" |

Règles de typage

Dans les expressions seq(E), $seq_1(E)$, iseq(E), iseq(E), perm(E), E doit désigner un ensemble de type $\mathbb{P}(T)$. Alors les expressions sont de type $\mathbb{P}(\mathbb{P}(\mathbb{Z}\times T))$.

La suite vide [] n'a pas de type fixe établit. Elle peut prendre le type de n'importe quelle suite. Son type doit être de la forme $\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times T)$.

Dans la suite en extension [E1, ..., En], les éléments E1, ..., En de la suite doivent tous être du même type T. Le type de la suite est alors $\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times T)$.

Bonne définition

| Expression | Condition de bonne définition |
|------------|-------------------------------|
| perm (E) | E doit être un ensemble fini |

Définitions

```
\begin{split} & \operatorname{seq}\left(E\right) \; \triangleq \; \operatorname{Y} n \cdot (n \in \mathbb{N} \mid 1..n \to E) \\ & \operatorname{seq}_{1}\left(E\right) \; \triangleq \; \operatorname{seq}\left(E\right) - \left\{\varnothing\right\} \\ & \operatorname{iseq}\left(E\right) \; \triangleq \; \left\{s \mid s \in \operatorname{seq}\left(E\right) \, \land \, s \in \mathbb{N}_{1} \not \mapsto E\right\} \\ & \operatorname{iseq}_{1}\left(E\right) \; \triangleq \; \operatorname{iseq}\left(E\right) - \left\{\varnothing\right\} \\ & \operatorname{perm}\left(E\right) \; \triangleq \; \left\{s \mid s \in \operatorname{iseq}\left(E\right) \, \land \, s \in \mathbb{N}_{1} \not \mapsto E\right\} \\ & \left[\right] \; \triangleq \; \varnothing \\ & \left[EI, ..., En\right] \; \triangleq \; \left\{(1 \mapsto EI), ..., (n \mapsto En)\right\} \end{split}
```

Description

Les suites manipulées dans le langage B sont des suites finies. Les suites sont des fonctions totales d'un intervalle entier de la forme 1..n, où $n \in \mathbb{N}$, vers un ensemble quelconque E. Comme les suites sont des fonctions, tous les opérateurs de manipulation des fonctions et donc des relations et des ensembles, sont applicables aux suites. On dit que le $n^{\text{ième}}$ élément d'une suite est la valeur e_n telle que $(n \mapsto e_n)$ appartienne à la suite.

- seq (E) désigne l'ensemble des suites (sequence en anglais) dont les éléments appartiennent à l'ensemble E.
- $seq_1(E)$ désigne l'ensemble des suites dans l'ensemble E et qui ne sont pas la suite vide
- iseq (E) désigne l'ensemble des suites injectives dans l'ensemble E.
- iseq₁ (E) désigne l'ensemble des suites injectives dans l'ensemble E et qui ne sont pas la suite vide.
- perm (E) désigne l'ensemble des suites bijectives dans l'ensemble E. Ces suites sont appelées permutations. À noter que l'ensemble E doit être fini.
- [] désigne la suite vide. C'est une fonction qui ne possède pas d'élément. La suite vide n'est autre que l'ensemble vide Ø.
- [e1, ..., en] désigne la suite en extension dont les n éléments sont, dans l'ordre e1, ..., en

```
Soit l'ensemble E = \{0, 1, 2\},
[] \in \text{seq}(E), [0] \in \text{seq}(E), [1, 2, 0] \in \text{seq}(E), [0, 2, 2, 0, 1, 0, 0] \in \text{seq}(E)
[0] \in \text{seq}_1(E), [1, 2, 0] \in \text{seq}_1(E), [0, 2, 2, 0, 1, 0, 0] \in \text{seq}_1(E)
[] \in \text{iseq}(E), [1] \in \text{iseq}(E), [1, 2, 0] \in \text{iseq}(E), [0, 2] \in \text{iseq}(E), \text{mais}[0, 1, 0] \notin \text{iseq}(E)
[1] \in \text{iseq}_1(E), [1, 2, 0] \in \text{iseq}_1(E), [0, 2] \in \text{iseq}_1(E), \text{mais}[0, 1, 0] \notin \text{iseq}_1(E)
[0, 1, 2] \in \text{perm}(E), [1, 0, 2] \in \text{perm}(E), [2, 1, 0] \in \text{perm}(E), \text{mais}[0, 1] \notin \text{perm}(E)
```

1.185.18 Expressions de suites

Opérateur

size Taille

first Premier élément last Dernier élément

front Tête tail Queue rev Inverse

Syntaxe

Taille_suite "size" "(" Expression ")" ::= Premier_élément_suite ::= "first" "(" Expression ")" Dernier_élément_suite ::= "last" "(" Expression ")" Tête_suite "front" "(" Expression ")" ::= Queue_suite "tail" "(" Expression ")" ::= "rev" "(" Expression ")" Inverse_suite ::=

Règles de typage

Dans les expressions size (S), first (S), last (S), front (S), tail (S) et rev (S), S doit désigner une suite de type $\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times T)$. Le type de size (S) est le type entier. Le type des expressions first (S) et last (S) est T. Le type des suites front (S), tail (S) et rev (S) est $\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times T)$.

Bonne définition

| Expression | Condition de bonne définition |
|------------|---------------------------------------|
| size (S) | $S \in \text{seq}(\text{ran}(S))$ |
| first (S) | $S \in \text{seq}_1 (\text{ran} (S))$ |
| last (S) | $S \in \text{seq}_1 (\text{ran} (S))$ |
| front (S) | $S \in \text{seq}_1 (\text{ran} (S))$ |
| tail (S) | $S \in \text{seq}_1 (\text{ran} (S))$ |
| rev (S) | $S \in \text{seq}(\text{ran}(S))$ |

Définitions

Description

Soit S1 une suite, soit S2 une suite non vide,

- size (S1) représente le nombre d'éléments de la suite,
- first (S2) représente le premier élément de S2,
- last (S2) représente le dernier élément de S2,
- front (S2) représente la suite S2, privée de son dernier élément,
- tail (S2) représente la suite S2, privée de son premier élément,
- rev (S1) représente la suite comportant les mêmes éléments que S1, mais dans un ordre inverse.

```
Soit la suite S = [5, 7, -2, 1],

size (S) = 4

first (S) = 5

last (S) = 1

front (S) = [5, 7, -2]

tail (S) = [7, -2, 1]

rev (S) = [1, -2, 7, 5]
```

1.195.19 Expressions de suites (suite)

Opérateur

| • | Concaténation |
|---------------|---------------------------|
| \rightarrow | Insertion en tête |
| ← | Insertion en queue |
| ↑ | Restriction à la tête |
| \downarrow | Restriction à la queue |
| conc | Concaténation généralisée |

Syntaxe

```
Expression "^" Expression
Concaténation
                       ::=
                       ::=
                               Expression "\rightarrow" Expression
Insertion_tête
                               Expression "←" Expression
Insertion_queue
                       ::=
                               Expression "↑" Expression
Restriction tête
                       ::=
Restriction_queue
                               Expression "↓" Expression
                       ::=
Concat_généralisée
                       ::=
                               "conc" "(" Expression ")"
```

Règles de typage

Dans les expressions $S1 \, \hat{} \, S2$, S1 et S2 désignent des suites de type $\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times T)$.

Dans les expressions $X \to S$ et $S \leftarrow X$, S désigne une suite de type $\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times T)$ et X désigne un élément de la suite, de type T.

Dans les expressions $S \uparrow n$ et $S \downarrow n$, S désigne une suite de type $\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times T)$ et n doit être de type \mathbb{Z} .

Dans l'expression conc (S), S désigne une suite dont les éléments sont des suites de même type. S doit donc être de type $\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times \mathbb{P}(\mathbb{Z} \times T))$.

Bonne définition

| Expression | Condition de bonne définition |
|------------------|---|
| $S \uparrow n$ | n doit appartenir à l'intervalle 0 size (S) |
| $S \downarrow n$ | n doit appartenir à l'intervalle 0 size (S) |

Définitions

```
\begin{split} S \uparrow n &\triangleq (1 \dots n) \triangleleft S \\ S \downarrow n &\triangleq \lambda i. \ (i \in 1 \dots \operatorname{size}(S) - n \mid S(n+i)) \\ SI \cap S2 &\triangleq SI \cup \lambda i. \ (i \in \operatorname{size}(SI) + 1 \dots \operatorname{size}(SI) + \operatorname{size}(S2) \mid S2(i - \operatorname{size}(SI))) \\ x \to S &\triangleq \{1 \mapsto x\} \cup \lambda i. \ (i \in 2 \dots \operatorname{size}(S) + 1 \mid S(i - 1)) \\ S \leftarrow x \triangleq S \cup \{\operatorname{size}(S) + 1 \mapsto x\} \\ \operatorname{conc}([]) &\triangleq [] \\ \operatorname{conc}(x \to S) &\triangleq x \cap \operatorname{conc}(S) \end{split}
```

Description

Soient S1 et S2 des suites,

- $S1 \,^{\circ} S2$ représente la suite obtenue en concaténant dans l'ordre, les suites S1 et S2. Soit S une suite, X un nouvel élément et n un entier relatif,
- $X \rightarrow S$ représente la suite obtenue en insérant en tête de la suite S le nouvel élément X.
- $S \leftarrow X$ représente la suite obtenue en insérant en queue de la suite S le nouvel élément X.
- $S \uparrow n$ représente la suite obtenue à partir de S en ne conservant que ses n premiers éléments.
- $S \downarrow n$ représente la suite obtenue à partir de S en éliminant ses n premiers éléments.

Soit S une suite dont les éléments sont des suites,

• conc (S) représente la suite obtenue en concaténant dans l'ordre toutes les suites qui sont les éléments de S.

```
Soient les suites SI = [3, 1] et S2 = [0, -2, 4],

SI \cap S2 = [3, 1, 0, -2, 4]

2 \rightarrow SI = [2, 3, 1]

SI \leftarrow 2 = [3, 1, 2]

S2 \uparrow 2 = [0, -2], S2 \uparrow 4 = [0, -2, 4]

S2 \downarrow 2 = [4], S2 \downarrow 3 = [], S2 \downarrow 0 = [0, -2, 4]

Soit la suite S = [[2, 5], [-1, -2, 9], [], [5]],

conc (S) = [2, 5, -1, -2, 9, 5]
```

1.205.20 Ensembles d'arbres

Opérateur

```
tree Arbres
binbtree Arbres binaires
```

Syntaxe

```
Arbres ::= "tree" "(" Expression ")"

Arbres_binaires ::= "binbtree" "(" Expression ")"
```

Règles de typage

Dans les expressions tree (S) et binbtree (S), S doit désigner un ensemble de type $\mathbb{P}(T)$. Le type de tree (S) et de binbtree (S) est $\mathbb{P}(\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times \mathbb{Z}) \times T)$).

Définitions

```
 \begin{array}{ll} \text{ins} & \triangleq \ \lambda \, i \, . \, ( \, i \in \mathbb{N} \, \mid \, \lambda \, i \, . \, ( \, i \in \operatorname{seq} \left( \mathbb{N} \right) \mid i \to S \, ) \, ) \\ \\ \text{cns} & \triangleq \ \lambda \, t \, . \, ( \, t \in \operatorname{seq} \left( \mathbb{F}(\operatorname{seq} \left( \mathbb{N}_{1} \right) \right) ) \mid \ \left\{ \left[ \right] \right\} \ \cup \ \cup i \, . \, ( \, i \in \operatorname{dom} \left( t \right) \mid \operatorname{ins} \left( i \right) \left[ t(i) \right] \, ) \, ) \\ \\ \text{T} & \triangleq \ \operatorname{cns} \left[ \operatorname{seq} \left( \mathbb{T} \right) \right] \\ \\ \text{tree} \left( S \right) & \triangleq \ \left\{ \ t \mid \ t \in \operatorname{tree} \left( S \right) \ \wedge \ \forall \ n \, . \, \left( \ n \in \operatorname{dom} \left( t \right) \right. \Rightarrow \operatorname{arity} \left( t, n \right) \in \left\{ 0, 2 \right\} \, \right) \, \right\} \\ \\ \text{btree} \left( S \right) & \triangleq \ \left\{ \ t \mid \ t \in \operatorname{tree} \left( S \right) \ \wedge \ \forall \ n \, . \, \left( \ n \in \operatorname{dom} \left( t \right) \right. \Rightarrow \operatorname{arity} \left( t, n \right) \in \left\{ 0, 2 \right\} \, \right) \, \right\} \\ \end{aligned}
```

Description

Les arbres modélisés dans le langage B sont des arbres finis non vides décorés et possédant des branches ordonnées.

Un arbre est composé d'un ensemble fini de nœuds. Les nœuds sont reliés par des liens orientés appelés branches. Si une branche relie le nœud A au nœud B, alors on dit que A est le père de B et que B est le fils de A. Un nœud d'un arbre peut avoir au plus un père. Le seul nœud qui n'a pas de père s'appelle la racine de l'arbre. Un arbre n'étant jamais vide, il possède toujours une racine. Un nœud peut avoir de 0 à n fils. On appelle ce nombre l'arité du nœud. Un nœud d'arité nulle s'appelle une feuille. Si un nœud possède un ou plusieurs fils alors leur ordre est significatif, les branches vers les fils sont numérotées de 1 à n.

Un nœud est représenté mathématiquement par la suite des numéros de branches reliant la racine de l'arbre au nœud. La racine de l'arbre est représentée par la suite vide.

L'arbre est dit décoré car un élément d'un ensemble donné *S* est associé à chacun de ses nœuds.

- tree (S) est l'ensemble des arbres décorés à l'aide d'éléments de l'ensemble S. Un élément de cet ensemble est une fonction totale d'un ensemble fini de nœuds vers un ensemble S. Chaque nœud est représenté par la suite des branches conduisant au nœud à partir de la racine de l'arbre. Une branche d'un nœud est identifiée par un élément de N₁.
- binbtree (S) est l'ensemble des arbres binaires décorés à l'aide d'éléments de l'ensemble S. Un arbre binaire est un arbre pour lequel l'arité de chaque nœud est égale à 0 ou à 2. Un nœud d'un arbre binaire est donc soit une feuille, soit un nœud à deux branches qu'on appelle branche gauche et branche droite.

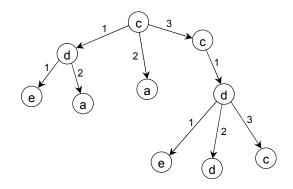
Exemples

Les représentations graphiques des arbres donnés ci-dessous suivent les conventions suivantes. Un nœud est représenté par un cercle qui contient la valeur associée au nœud. Les branches sont représentées par des flèches du père vers le fils, numérotées de 1 à n.

Soit l'ensemble énuméré : $S = \{a, b, c, d, e\},\$

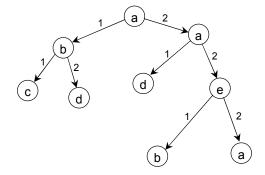
l'arbre A est un élément de tree (S):

$$A = \{ [] \mapsto c, \\ [1] \mapsto d, \\ [1, 1] \mapsto e, \\ [1, 2] \mapsto a, \\ [2] \mapsto a, \\ [3] \mapsto c, \\ [3, 1] \mapsto d, \\ [3, 1, 1] \mapsto e, \\ [3, 1, 2] \mapsto d, \\ [3, 1, 3] \mapsto c \}$$



l'arbre B est un élément de binbtree (S):

$$B = \{[] \mapsto a, \\ [1] \mapsto b, \\ [1, 1] \mapsto c, \\ [1, 2] \mapsto d, \\ [2] \mapsto a, \\ [2, 1] \mapsto d, \\ [2, 2] \mapsto e, \\ [2, 2, 1] \mapsto b, \\ [2, 2, 2] \mapsto a\}$$



1.215.21 Expressions d'arbres

Opérateur

consconst Construction

top Racine sons Fils

preprefix Aplatissement préfixé

postpostfix Aplatissement postfixé

sizet Taille mirror Symétrie

Syntaxe

Construction_arbre ::= "consconst" "(" Expression "," Expression ")"

SommetRacine_arbre ::= "top" "(" Expression ")"

Fils_arbre ::= "sons" "(" Expression ")"

Aplatissement_préfixé ::= "preprefix" "(" Expression ")"

Aplatissement_postfixé ::= "postpostfix" "(" Expression ")"

Taille_arbre ::= "sizet" "(" Expression ")"

Symétrie_arbre ::= "mirror" "(" Expression ")"

Règles de typage

Dans les expressions const (x, q), top (t), sons (t), prefix (t), postfix (t), sizet (t), mirror (t), t doit être un arbre de type $\mathbb{P}(\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times \mathbb{Z}) \times T)$, x doit être de type T et q doit être une suite d'arbres de type $\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times \mathbb{P}(\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times \mathbb{Z}) \times T))$. Le type des expressions const (x, q) et mirror (t) est $\mathbb{P}(\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times \mathbb{Z}) \times T)$. Le type de sons (t) est $\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times \mathbb{P}(\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times \mathbb{Z}) \times T))$. Le type des expressions prefix (t, n) et postfix (t, n, i) est $\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times T)$. Le type de l'expression sizet (t) est \mathbb{Z} .

Dans les expressions size (S), first (S), last (S), front (S), tail (S) et rev (S), S doit désigner une suite de type $\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times T)$. Le type de size (S) est le type entier. Le type des expressions first (S) et last (S) est T. Le type des suites front (S), tail (S) et rev (S) est $\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times T)$.

Bonne définition

| Expression | Condition de bonne définition |
|---------------------|---|
| consconst (x, Tq) | $x \in S \land T q \in seq (trees (S))$ |
| top (t) | $t \in \text{tree}(S)$ |
| sons (t) | $t \in \text{tree}(S)$ |
| preprefix (t) | $t \in \text{tree}(S)$ |
| postpostfix (t) | $t \in \text{tree}(S)$ |
| | |
| sizet (t) | $t \in \text{tree}(S)$ |
| mirror (t) | $t \in \text{tree}(S)$ |

Définitions

```
size const (x, q)([]) \triangleq 0\{[] \mapsto x\} \cup \bigcup i \cdot (i \in \text{dom } (q) \mid \text{ins } (i)^{-1}; q(i))
                     \triangleq const<sup>-1</sup>; prj<sub>1</sub> (S, seg (tree (S)))
top
                     \triangleq const<sup>-1</sup>; prj<sub>2</sub> (S, seq (tree (S)))
sons
size (S \leftarrow x) \triangleq \text{size } (S) + 1
prefix(t)
                     first (S) \hat{} prefix (t) \rightarrow conc (sons (t); prefix )S (1)
                     \hat{} conc (sons (t); postfix) \leftarrow top (t)
postfix (t)
last(S) \triangleq S(size(S))
sizet (t)
                     front (S) \triangleq succ ( sum ( sons (t); sizet ))S \uparrow (size (S) - 1)
mirror(t)
                     \hat{} const ( top (t), rev (sons (t); mirror ))
tail(S) \triangleq S \downarrow 1
rev (S) \triangleq \lambda i \cdot (i \in 1... \text{size } (S) \mid \text{size } (S) - i + 1)
```

Description

Soit S un ensemble, soit t un arbre décoré par des éléments de S, soit x un élément de S et soit T un élément de seg ($seg(\mathbb{N}_1) \to S$),

- consconst (x, Tq) représente l'arbre dont la racine est associée à x et dont les fils sont les éléments de la suite Tq,
- top (t) représente la valeur associée à la racine de l'arbre t,
- sons (t) représente la suite des fils de la racine de l'arbre t,
- preprefix (t) représente l'aplatissement préfixé des éléments de S portés par l'arbre t, dans une suite. Cette suite se définit de manière récursive. Si t est une feuille, preprefix (t) est la suite contenant la valeur associée au nœud feuille. Sinon preprefix (t) s'obtient en concaténant la suite contenant la valeur associée à la racine de t et les suites préfixées de chacun des fils de la racine de t pris dans l'ordre,
- postpostfix (t) représente l'aplatissement postfixé des éléments de S portés par l'arbre t, dans une suite. Cette suite se définit de manière récursive. Si t est une feuille, postpostfix (t) est la suite contenant la valeur associée au nœud feuille. Sinon postpostfix (t) s'obtient en concaténant les suites postfixées de chacun des fils de la racine de t pris dans l'ordre et la suite contenant la valeur associée à la racine de t,
- sizet (t) représente la taille de l'arbre t. C'est le nombre de nœuds de t. Cette expression se définit de manière récursive,
- mirror (t) représente l'arbre symétrique de l'arbre t. C'est l'arbre construit à partir de t en inversant pour chaque nœud l'ordre des fils du nœud.

Exemples

Soit l'ensemble énuméré : $S = \{a, b, c, d, e\}$,

Soient A1, A2 et A3 des arbres portant des éléments de S:

```
AI = \{[] \mapsto d, [1] \mapsto e, [2] \mapsto a\}
A2 = \{[] \mapsto a\}
A3 = \{\{[] \mapsto c, [1] \mapsto d, [1, 1] \mapsto e, [1, 2] \mapsto d, [1, 3] \mapsto c\}
A = \text{const}(c, [AI, A2, A3])

e

(e)

(a)

(b)

(c)

(d)

(e)

(e)

(e)

(e)
```

Alors,

```
cons(c, [A1, A2, A3]) =
            \{ [] \mapsto c,
                 [1] \mapsto d, [1, 1] \mapsto e, [1, 2] \mapsto a,
                 [2] \mapsto a
                 [3] \mapsto c, [3,1] \mapsto d, [3,1,1] \mapsto e, [3,1,2] \mapsto d, [3,1,3] \mapsto c
Soit A = \cos(c, [A1, A2, A3]),
        top(A) = c
        sons(A) = [A1, A2, A3]
        preprefix (A) = [c, d, e, a, a, c, d, e, d, c]
        postpostfix (A) = [e, a, d, a, e, d, c, d, c, c]
        sizet(A) = 10
        mirror(A) =
            \{ [] \mapsto c,
                 [1] \, \mapsto \, c, \, [1,1] \, \mapsto \, d, \, [1,1,1] \, \mapsto \, c, \, [1,1,2] \, \mapsto \, d, \, [1,1,3] \, \, \mapsto \, e,
                 [2] \mapsto a
                 [3] \mapsto d, [3, 1] \mapsto a, [3, 2] \mapsto e,
```

5.22 Expressions de nœuds d'arbres

Opérateur

rank Rang d'un nœud father Père d'un nœud son Fils d'un nœud subtree Sous arbre arity Arité

Syntaxe

```
Rang_noeud ::= "rank" "(" Expression "," Expression ")"

Père_noeud ::= "father" "(" Expression "," Expression ")"

Fils_noeud ::= "son" "(" Expression "," Expression "," Expression ")"

Sous_arbre_noeud ::= "subtree" (" Expression "," Expression ")"

Arité_noeud ::= "arity" "(" Expression "," Expression ")"
```

Règles de typage

Dans les expressions rank (t, n), father (t, n), son (t, n, i), subtree (t, n), arity (t, n), t doit être un arbre de type $\mathbb{P}(\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times \mathbb{Z}) \times T)$, n doit être une suite de type $\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times \mathbb{Z})$ et i doit être de type \mathbb{Z} . Le type des expressions rank (t, n) et arity (t, n) est le type entier \mathbb{Z} . Le type des expressions father (t, n), son (t, n, i) est $\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times \mathbb{Z})$. Le type de subtree (t, n) est $\mathbb{P}(\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times \mathbb{Z}) \times T)$.

Bonne définition

| Expression | Condition de bonne définition |
|------------------|---|
| rank (t, n) | $t \in \text{tree}(S) \land n \in \text{dom}(t) - \{[]\}$ |
| father (t, n) | $t \in \text{tree}(S) \land n \in \text{dom}(t) - \{[]\}$ |
| son(t, n, i) | $t \in \text{tree}(S) \land n \leftarrow i \in \text{dom}(t)$ |
| subtree (t, n) | $t \in \text{tree}(S) \land n \in \text{dom}(t)$ |
| arity (t, n) | $t \in \text{tree}(S) \land n \in \text{dom}(t)$ |

Définitions

Description

Soit S un ensemble, soit t un arbre décoré par des éléments de S, soient n et m des nœuds de t, (sous la forme d'une suite de numéros de branches décrivant le chemin vers le nœud à partir de la racine). Le nœud m ne doit pas être la racine de l'arbre. Enfin, soit i l'une des branches partant de m.

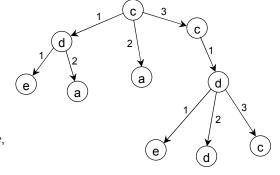
• rank (t, m) représente le rang de la branche reliant le père de m à m,

- father (t, n) représente le père du nœud n dans l'arbre t,
- son (t, n, i) représente le fils de rang i du nœud n de l'arbre t,
- subtree (t, n) représente le sous arbre de l'arbre t dont la racine est le nœud n,
- arity (t, n) représente l'arité du nœud n dans l'arbre t, c'est à dire le nombre de fils de n.

Exemples

Soit l'ensemble énuméré : $S = \{a, b, c, d, e\}$, Soit l'arbre A portant des éléments de S :

$$A = \{ [] \mapsto c, \\ [1] \mapsto d, [1, 1] \mapsto e, [1, 2] \mapsto a, \\ [2] \mapsto a, \\ [3] \mapsto c, [3, 1] \mapsto d, [3, 1, 1] \mapsto e, \\ [3, 1, 2] \mapsto d, [3, 1, 3] \mapsto c \}$$



Alors,

```
\begin{aligned} & \text{rank } (A,[3,1,2]) = 2 \\ & \text{father } (A\,[3,1,2]) = [3,1] \\ & \text{son } (A,[3,1],2) = [3,1,2] \\ & \text{subtree } (A,[3,1]) = \{\,[] \mapsto d,[1] \mapsto e,[2] \mapsto d,[3] \mapsto c\,\,\} \\ & \text{arity } (A,[1]) = 2 \end{aligned}
```

5.23 Expressions d'arbres binaires

Opérateur

bin Arbre binaire en extension

left Sous arbre gauche right Sous arbre droit infix Aplatissement infixé

Syntaxe

```
Arbre_binaire_en_extension ::= "bin" "(" Expression [ "," Expression "," Expression ] ")"

Sous_arbre_gauche ::= "left" "(" Expression ")"

Sous_arbre_droit ::= "right" "(" Expression ")"

Aplatissement_infixé ::= "infix" "(" Expression ")"
```

Règles de typage

Dans les expressions bin (x), bin (g, x, d), left (t), right (t), infix (t), x est de type T, g et d doivent être des arbres de type $\mathbb{P}(\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times \mathbb{Z}) \times T)$, t doit être un arbre de type $\mathbb{P}(\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times \mathbb{Z}) \times T)$. Le type des expressions bin (x), bin (g, x, d), left (t), right (t) est le type $\mathbb{P}(\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times \mathbb{Z}) \times T)$. Le type de infix (t) est $\mathbb{P}(\mathbb{Z} \times T)$.

Bonne définition

| Expression | Condition de bonne définition | |
|---------------|--|--|
| bin (x) | $x \in S$ | |
| bin (g, x, d) | $x \in S \land g \in btree(S) \land d \in btree(S)$ | |
| left (t) | $t \in btree(S) \land sons(t) \neq []$ | |
| right (t) | $t \in \text{btree}(S) \land \text{sons}(t) \neq []$ | |
| infixt (t) | $t \in btree(S)$ | |

Définitions

```
\begin{array}{lll} \text{bin}\,(x) & & \triangleq & \text{const}\,(x,\,[]) \\ \\ \text{bin}\,(g,x,d) & & \triangleq & \text{const}\,(x,\,[g,\,d]) \\ \\ \text{left}\,(t) & & \triangleq & \text{first}\,(\text{sons}\,(t)) \\ \\ \text{right}\,(t) & & \triangleq & \text{last}\,(\text{sons}\,(t)) \\ \\ \text{infix}\,(\text{bin}\,(x)) & & \triangleq & [x] \\ \\ \text{infix}\,(\text{bin}\,(g,x,d)) & & \triangleq & \text{infix}\,(g)\,\widehat{\,}[x]\,\widehat{\,}\,\text{infix}\,(d) \\ \end{array}
```

Description

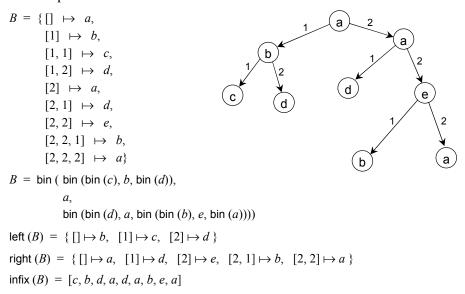
Les arbres binaires étant des arbres (cf. §5.20 *Ensembles d'arbres*), toutes les expressions d'arbres et les expressions de nœuds d'arbres des sections précédentes peuvent s'appliquer aux arbres binaires. Les expressions décrites ci-dessous sont spécifiques aux arbres binaires.

Soit S un ensemble, soit x un élément de S, g, d, t et u des arbres binaires décorés par des éléments de S, où t n'est pas une feuille.

- bin(x) représente l'arbre binaire composé d'un seul nœud portant la valeur x,
- bin (g, x, d) représente l'arbre binaire dont la racine porte la valeur x, et dont les fils gauche et droit de la racine sont les arbres g et d,
- left (t) représente le sous arbre gauche de l'arbre t,
- right (t) représente le sous arbre droit de l'arbre t,
- infix (u) représente l'aplatissement infixé des éléments de S portés par l'arbre t, dans une suite. Cette suite se définit de manière récursive. Si t est une feuille, prefix (t) est la suite contenant la valeur associée au nœud feuille. Sinon prefix (t) s'obtient en concaténant la suite infixée du sous arbre gauche de t, de la suite contenant la valeur associée à la racine de t et de la suite infixée du sous arbre droit de t.

Exemples

Soit l'ensemble énuméré : $S = \{a, b, c, d, e\}$, Soit l'arbre B portant des éléments de S :



6 SUBSTITUTIONS

Syntaxe

```
Substitution ::=
         Substitution bloc
         Substitution identité
         Substitution_devient_égal
         Substitution précondition
         Substitution assertion
         Substitution_choix_borné
         Substitution conditionnelle
         Substitution sélection
         Substitution cas
         Substitution_choix_non_borné
         Substitution définition locale
         Substitution_devient_elt_de
         Substitution_devient_tel_que
         Substitution_variable_locale
         Substitution_séquence
         Substitution_appel_opération
         Substitution_simultanée
         Substitution_tant_que
```

Description

Les substitutions sont des notations mathématiques permettant de modéliser la transformation de prédicats, définis dans les chapitres précédents.

Soient S une substitution et P un prédicat. Alors, la notation :

```
[S]P (lire « la substitution S établit le prédicat P »)
```

représente le prédicat obtenu après transformation de *P* par la substitution *S*. Le vocabulaire suivant est également employé pour désigner cette transformation : on parle de l'établissement par la substitution *S* de la postcondition *P*. On parle aussi de l'application de la substitution *S* à *P*. Les substitutions modélisent l'aspect dynamique des modules B : l'initialisation et les opérations, puisqu'elles permettent d'établir comment les propriétés portant sur les données du module sont transformées par ses opérations.

Exemple

Voici une forme simple de la substitution « devient égal ». Soient x et y des variables entières, alors :

```
[x := 3](y + x < 0)
```

désigne le prédicat obtenue après le remplacement dans le prédicat y + x < 0 de toutes les occurrences libres de la variable x par l'expression 3. On obtient alors le prédicat :

$$v + 3 < 0$$

Ainsi l'application de cette substitution « devient égal » correspond bien à l'application d'une substitution en ce sens que la valeur de x dans le prédicat y + x < 0 est remplacée par 3.

Substitutions généralisées

L'ensemble des substitutions utilisables dans le langage B est décrit par le langage des substitutions généralisées. Chaque substitution généralisée se définit en précisant quel est le prédicat obtenu après application de la substitution à un prédicat quelconque.

Dans les chapitres suivants, on donne la description détaillée des substitutions généralisées. En voici la liste :

| Opérateur ou mot réservé | Nom de la production grammaticale |
|--------------------------|-----------------------------------|
| BEGIN | Substitution bloc |
| skip | Substitution identité |
| := | Substitution devient égal |
| :() | Substitution devient tel que |
| :∈ | Substitution devient élément de |
| PRE | Substitution précondition |
| ASSERT | Substitution assertion |
| CHOICE | Substitution choix borné |
| IF | Substitution conditionnelle |
| SELECT | Substitution sélection |
| CASE | Substitution cas |
| ANY | Substitution choix non borné |
| LET | Substitution définition locale |
| VAR | Substitution variable locale |
| , | Substitution séquence |
| WHILE | Substitution tant que |
| ← | Substitution appel d'opération |
| | Substitution simultanée |

Utilisation des substitutions

Les substitutions généralisées sont utilisées dans le Langage B afin de décrire le corps de l'initialisation et des opérations d'un composant (cf. §7.22 *La clause INITIALISATION* et §7.23 *La clause OPERATIONS*). Le mécanisme de transformation d'un prédicat par une substitution permet de générer de manière systématique les obligations de preuves concernant l'initialisation et les opérations. Par exemple, pour qu'une machine abstraite soit sémantiquement correcte, il faut démontrer que chaque opération de la machine préserve l'invariant. Pour ce faire, on génère une obligation de preuve avec comme hypothèse (parmi d'autres) l'invariant de la machine et comme but le prédicat obtenu après transformation de l'invariant par la substitution définissant l'opération. De même on engendre des obligations de preuves qui permettent de démontrer l'établissement par l'initialisation de l'invariant et la conservation de la spécification d'une opération lors de son raffinement.

Non déterminisme

Une substitution possède un comportement non déterministe si elle décrit plusieurs comportements possibles sans préciser lequel sera effectivement choisi.

En B, les substitutions des machines et des raffinements peuvent être non déterministes. Le non déterminisme décroît lors du raffinement. Les substitutions des implantations doivent être déterministes.

Dans les sections suivantes, les substitutions généralisées sont présentées les unes après les autres. Pour chaque substitution, on donne son nom, sa syntaxe, éventuellement ses règles de typage, ses règles de portée, ses restrictions sémantiques, ses conditions de bonne définition, sa description et un exemple.

6.1 Substitution bloc

Syntaxe

```
Substitution_bloc ::= "BEGIN" Substitution "END"
```

Définition

Soient S une substitution et P un prédicat, alors :

```
BEGIN S END \triangleq S
```

Description

La substitution bloc parenthèse une substitution. On peut ainsi grouper dans un seul bloc plusieurs substitutions réalisées en séquence ou en parallèle.

```
BEGIN
x := x + 1 \quad ;
y := x^2
END
```

6.2 Substitution identité

Syntaxe

Substitution_identité ::= "skip"

Définition

Soit P un prédicat, alors : [skip] $P \Leftrightarrow P$

Description

La substitution identité ne modifie pas le prédicat sur lequel elle est appliquée. Elle est notamment utilisée pour décrire que certaines branches d'une substitution IF, CASE ou SELECT ne modifient pas les variables.

6.3 Substitution devient égal

Syntaxe

```
Substitution_devient_égal ::=

Ident_ren<sup>+","</sup> ":=" Expression<sup>+","</sup>

| Ident_ren "(" Expression +"," ")" ":=" Expression

Ident_ren ("" Ident ) + ":=" Expression
```

Définitions

1. Soit *x* une variable, *e* une expression et *P* un prédicat, alors :

$$[x := e]P$$

est le prédicat obtenu en remplaçant toutes les occurrences libres de *x* dans *P* par *e*. La notion d'occurrence libre ou liée est définie dans [B-Book] §1.3.3.

2. Soient *x* et *y* des variables modifiables, *E* et *F* des expressions de même type que *x* et *y* et *P* un prédicat. Enfin, soit *z* une variable intermédiaire différente de *x* et de *y* et *non libre* dans *E*, *F* et *P*. Alors :

$$[x, y := E, F] P \iff [z := F][x := E][y := z] P$$

La construction d'une substitution « devient égal » multiple pour une liste de plus de deux variables se définit alors de manière itérative.

3. Soit f une fonction, x et y des expressions et P un prédicat. Alors :

$$[f(x) := y] P \Leftrightarrow [f := f \triangleleft \{x \mapsto y\}] P$$

4. Soit *n* un entier supérieur ou égal à 1 et *i* un entier compris entre 1 et *n*. Soient *rc* une donnée record de type struct (*Ident*₁ : *T*₁, ..., *Ident*_n : *T*_n), *y* une expression et *P* un prédicat. Alors :

```
[rc'Ident_i := y]P \Leftrightarrow [rc := rec(Ident_1 : rc'Ident_1, ..., Ident_i : y, ..., Ident_n : rc'Ident_n)]P
```

Cette définition s'étend aux accès imbriqués à des champs de records. Nous donnons la définition pour deux niveaux d'accès. Soient rc une donnée record de type struct $(c_1^l:T_1^l,...,c_i^l:\operatorname{struct}(c_1^2:T_1^2,...,c_j^2:T_j^2,c_m^2:T_m^2),...,c_n^l:T_n^l)$, y une expression et P un prédicat. Alors:

$$[rc'c_i^{\ l}'c_j^{\ l}:=y]P \Leftrightarrow [rc:=\operatorname{rec}(c_l^{\ l}:rc'c_i^{\ l},\ ...,\\ c_i^{\ l}:\operatorname{rec}(c_l^{\ l}:rc'c_i^{\ l};c_l^{\ l},\ ...,c_j^{\ l}:y,\ ...,c_m^{\ l}:rc'c_i^{\ l};c_m^{\ l}),\ ...,\\ c_n^{\ l}:rc'c_n^{\ l})]P$$

Règles de typage

Dans la substitution x := e, x et e doivent être du même type T.

Dans la substitution x1,...,xn := e1,...,en, alors chaque xi doit être du même type que ei.

Dans la substitution $f(x_1, ..., x_n) := e$, f doit être de type $\mathbb{P}(T_1 \times ... \times T_n \times T_0)$. Alors, chaque x_i doit être de type T_i et e doit être de type T_0 .

Dans la substitution $rc'Ident_i := y$, rc doit être de type struct ($Ident_1 : T_1, ..., Ident_n : T_n$). Alors, y doit être de type T_i . Cette règle s'étend aux accès imbriqués de champs de records. Dans le cas de deux accès, la règle devient : dans la substitution $rc'c_i^{l'}c_j^{l'} := y$, rc doit être de type struct ($c_1^{l'} : T_1^{l'}, ..., c_i^{l'} :$ struct ($c_1^{l'} : T_1^{l'}, ..., c_i^{l'} :$ struct ($c_1^{l'} : T_1^{l'}, ..., c_i^{l'} :$ truct (c_1^{l'

Restrictions

- 1. Dans le cas d'une substitution « devient égal » d'une liste de variables, les variables doivent être deux à deux distinctes.
- Dans le cas d'une substitution « devient égal » d'une liste de variables par une liste d'expressions, le nombre des variables doit être identique au nombre des expressions.
- 3. Chaque variable débutant une substitution « devient égal » doit être une donnée modifiable, c'est-à-dire accessible en écriture selon les règles de visibilité données en Annexe C *Tables de visibilité*.

Description

La substitution « devient égal » remplace une variable par une expression. Elle est définie sous plusieurs formes :

1. substitution « devient égal » pour une variable

La substitution x := E remplace les occurrences de la variable x par l'expression E.

2. substitution « devient égal » pour une liste de variables

La substitution « devient égal » multiple, pour une liste de variables. Une telle substitution multiple correspond à une liste de substitutions devient égal pour une variable simples effectuées simultanément.

3. substitution « devient égal » pour un élément de fonction

La substitution « devient égal » pour un élément de fonction est une abréviation pour remplacer un élément d'une fonction par une expression. La notation, f(x) := y, désigne en fait la substitution « devient égal » de f avec elle-même, surchargée pour l'élément d'indice x par la valeur de l'expression y.

4. substitution « devient égal » pour un record

La substitution « devient égal » pour un champ d'un record est une abréviation pour le remplacement d'un champ d'une variable record par une expression. La notation $rc'Ident_i$ désigne en fait la substitution « devient égal » de rc avec une expression donnée record en extension de même type que rc dont la valeur du champ $Ident_i$ vaut y et dont la valeur des autres champs reste inchangée. Dans le cas où une variable record contient un champ record, on étend cette définition récursivement, à l'accès imbriqué de plusieurs champs de la variables records.

```
x := y+1;

tab := \{(0 \mapsto 3), (1 \mapsto 1), (2 \mapsto -7)\};

tab (1) := 12;

tab2 := tab3;

u, v, w := 0, 0, 0;

p, q := q, p;

tab4 (x+2) := 1;

rc^{\circ}c2 := FALSE;

rdv^{\circ}Date^{\circ}Jour := 13
```

6.4 Substitution précondition

Syntaxe

Substitution_précondition ::= "PRE" Prédicat "THEN" Substitution "END"

Définition

Soient *P* et *R* des prédicats et *S* une substitution.

[PRE P THEN S END]
$$R \Leftrightarrow P \wedge [S] R$$

Restriction

1. La substitution précondition n'est pas une substitution d'implantation.

Description

La substitution précondition fixe les préconditions sous lesquelles une opération est appelée.

L'obligation de preuve de conservation de l'invariant I d'une opération définie par une substitution précondition PRE P THEN S END est la suivante : $I \Rightarrow [PRE P \text{ THEN } S \text{ END}] I$

On peut cependant ajouter l'hypothèse P à I puisque, par définition, une telle opération ne peut être appelée que sous sa précondition (cf. paragraphe suivant). L'obligation de preuve devient dès lors : $(I \land P) \Rightarrow [PRE\ P\ THEN\ S\ END]\ I$

```
c'est à dire en définitive : (I \land P) \Rightarrow [S]I
```

Lors de l'appel d'une opération possédant une précondition PRE *P* THEN *S* END, l'application de la substitution précondition correspond à la preuve de la précondition *P* et à l'application de la substitution *S*. Si la précondition n'est pas prouvée, alors la substitution ne se termine pas. Autrement dit, le comportement décrit par une substitution avec précondition n'est garanti que si, dans son contexte d'utilisation, la précondition est vraie.

Il faut bien distinguer la substitution précondition de la substitution conditionnelle IF. La première n'est utilisable que si le prédicat est valide, alors que la seconde est toujours réalisée, mais son résultat dépend de la validité d'un prédicat.

```
PRE x \in NAT_1 THEN x := x - 1 END
```

6.5 Substitution assertion

Syntaxe

Substitution_assertion ::= "ASSERT" Prédicat "THEN" Substitution "END"

Définition

Soient *P* et *R* des prédicats et *S* une substitution.

```
[ASSERT P THEN S END] R \Leftrightarrow P \land (P \Rightarrow [S] R)
```

Description

La substitution assertion ASSERT *P* THEN *S* END permet d'appliquer la substitution *S* sous l'assertion que le prédicat *P* est vrai. Cette substitution est très proche de la substitution précondition. Comme dans le cas de la précondition, si le prédicat *P* n'est pas établi, alors la substitution échoue. Cependant elle présente l'intérêt de mettre en hypothèse *P* pour l'application de la substitution *S*, ainsi que pour les substitutions qui suivent *S* jusqu'à la fin du corps de l'opération ou de l'initialisation dans laquelle elle est employée.

Le rôle des substitutions précondition et assertion diffère. L'utilisation principale d'une précondition est de typer et d'exprimer des propriétés concernant les paramètres d'entrée d'une opération alors que l'utilisation d'une substitution assertion est de fournir au sein d'une opération des hypothèses qui pourront faciliter la preuve de l'opération.

La substitution assertion peut s'avérer utile lors de la preuve du raffinement d'une opération contenant des structures conditionnelles. Si l'opération et l'opération raffinée contiennent toutes les deux des substitutions IF ayant des conditions équivalentes, alors indiquer cette équivalence dans une substitution assertion permet de montrer immédiatement que les obligations de preuve portant sur des cas de raffinement croisés (cas où on a en hypothèse la condition d'un des IF et la négation de la condition de l'autre IF) sont trivialement fausses. En contrepartie, il faut établir l'assertion.

```
ASSERT x < 5 \iff y = 0
THEN x := x - 5
END
```

6.6 Substitution choix borné

Syntaxe

Substitution_choix_borné ::= "CHOICE" Substitution ("OR" Substitution) * "END"

Définition

Soient S1, ..., Sn des substitutions (avec $n \ge 2$) et P un prédicat. Alors la substitution CHOICE se définit par :

```
[CHOICE S1 OR ... OR Sn END] P \iff [S1] P \land ... \land [Sn] P
```

Restriction

1. La substitution choix borné n'est pas une substitution d'implantation.

Description

La substitution choix borné permet de définir un nombre fini de comportements possibles sans préciser lequel sera effectivement implanté. Elle définit donc un comportement non déterministe.

```
CHOICE xl := xl + 1 OR xl := xl - 1 END
```

6.7 Substitution conditionnelle IF

Syntaxe

```
Substitution_conditionnelle ::=

"IF" Prédicat "THEN" Substitution

("ELSIF" Prédicat "THEN" Substitution)

["ELSE" Substitution]

"END"
```

Définition

Soient P1, P2, ..., Pn et R des prédicats (avec $n \ge 1$) et soient S1, S2, ..., Sn et T des substitutions, alors :

- 1. [IF P1 THEN S1 ELSE T END] $R \Leftrightarrow (P1 \Rightarrow [S1]R) \land (\neg P1 \Rightarrow [T]R)$
- 2. If P1 then S1 end \triangleq If P1 then S1 else skip end
- 3. [IF PI THEN SI ELSIF P2 THEN S2 ... ELSIF Pn THEN Sn ELSE T END] $R \Leftrightarrow (PI \Rightarrow [SI]R) \land ((\neg PI \land P2) \Rightarrow [S2]R) \land ... \land ((\neg PI \land ... \land \neg Pn-1 \land Pn) \Rightarrow [Sn]R) \land ((\neg PI \land ... \land \neg Pn) \Rightarrow [T]R)$
- 4. IF P1 THEN S1 ELSIF P2 THEN S2 ... ELSIF Pn THEN Sn END \triangleq IF P1 THEN S1 ELSIF P2 THEN S2 ... ELSIF Pn THEN Sn ELSE skip END

Description

La substitution conditionnelle IF définit plusieurs comportements en fonction de la validité d'un ou de plusieurs prédicats. Le comportement défini par la substitution conditionnelle IF est déterministe. La substitution conditionnelle IF est définie selon plusieurs formes :

- 1. IF *P1* THEN *S1* ELSE *T* END
 Si le prédicat *P1* est vrai alors la substitution *S1* s'applique, sinon la substitution *T* s'applique.
- 2. IF *P1* THEN *S1* END

 La branche ELSE d'une substitution IF est facultative. Si elle est absente, elle représente par défaut la substitution identité.
- 3. IF *P1* THEN *S1* ELSIF *P2* THEN *S2* ... ELSIF *Pn* THEN *Sn* ELSE *T* END

 La présence d'une branche ELSIF dans une substitution IF équivaut à imbriquer une autre substitution IF dans la branche ELSE du premier IF. Il est possible d'avoir un nombre quelconque de branches ELSIF dans une même substitution IF.
- 4. IF *P1* THEN *S1* ELSIF *P2* THEN *S2* ... ELSIF *Pn* THEN *Sn* END

 Lorsqu'une substitution IF possède un nombre quelconque de branches ELSIF et pas de branche ELSE explicite, cette substitution est définit par défaut avec une branche ELSE contenant la substitution identité.

```
IF x \in \{ 2, 4, 8 \} THEN x := x/2 END;
```

```
IF y+z<0 THEN y:=-z ELSE y:=0 END;

IF v=0 THEN signe:=0 ELSIF v>0 THEN signe:=1 ELSE signe:=-1 END
```

6.8 Substitution sélection

Syntaxe

```
Substitution_sélection ::=

"SELECT" Prédicat "THEN" Substitution
("WHEN" Prédicat "THEN" Substitution)
["ELSE" Substitution]
"END"
```

Définition

Soient P1, P2, ..., Pn et R des prédicats, avec $n \ge 1$. Soient S1, S2, ..., Sn et T des substitutions, alors :

```
1. [SELECT P1 THEN S1 WHEN P2 THEN S2 ... WHEN Pn THEN Sn END] R \Leftrightarrow (P1 \Rightarrow [S1] R) \land (P2 \Rightarrow [S2] R) \land ... \land (Pn \Rightarrow [Sn] R)
```

- 2. [SELECT P1 THEN S1 WHEN P2 THEN S2 ... WHEN Pn THEN Sn ELSE T END] $R \Leftrightarrow (P1 \Rightarrow [S1] R) \land (P2 \Rightarrow [S2] R) \land ... \land (Pn \Rightarrow [Sn] R) \land ((\neg P1 \land \neg P2 \land ... \land \neg Pn) \Rightarrow [T] R)$
- 3. [SELECT P1 THEN S1 END] $R \Leftrightarrow P1 \Rightarrow [S1] R$
- 4. [SELECT P1 THEN S1 ELSE T END] $R \Leftrightarrow P1 \Rightarrow [S1] R \land (\neg P1 \Rightarrow [T] R$)

Restriction

1. La substitution SELECT n'est pas une substitution d'implantation.

Description

La substitution SELECT définit pour un programme différents comportements possibles en fonction de la validité de prédicats. Chaque branche de la substitution SELECT décrit l'un de ces cas. La branche comporte un prédicat et une substitution. Si le prédicat de cette branche est vrai, alors la substitution peut s'appliquer. Si tous les prédicats sont faux et que la substitution SELECT se termine par une branche ELSE, alors la substitution de la branche ELSE s'applique.

Si les prédicats des différentes branches ne s'excluent pas mutuellement, plusieurs comportements sont possibles et il n'est pas précisé lequel sera effectivement implanté. Dans ce cas le comportement de la substitution SELECT est non déterministe. D'autre part, si aucun des prédicats n'est valide et si la branche ELSE n'existe pas, alors la substitution est non implémentable.

```
SELECT x \ge 0 THEN

y := x^2

WHEN x \le 0 THEN

y := -x^2

END
```

6.9 Substitution condition par cas

Syntaxe

```
Substitution_cas ::=

"CASE" Expression "OF"

"EITHER" Terme_simple<sup>+","</sup> "THEN" Substitution

( "OR" Terme_simple<sup>+","</sup> "THEN" Substitution )

[ "ELSE" Substitution ]

"END"
```

Définitions

Soient E une expression, L1, L2, ..., Ln des listes de constantes littérales distinctes, avec $n \ge 1$. Soient S1, S2, ..., Sn et T des substitutions, alors :

- 1. Case E of either L1 then S1 or L2 then S2 ... or Ln then Sn end end \subseteq select $E \in \{L1\}$ then S1 when $E \in \{L2\}$ then S2 when ... when $E \in \{Ln\}$ then Sn else skip end
- 2. CASE E OF EITHER L1 THEN S1 OR L2 THEN S2 ... OR Ln THEN Sn ELSE T END END \triangleq SELECT $E \in \{L1\}$ THEN S1 WHEN $E \in \{L2\}$ THEN S2 WHEN ... WHEN $E \in \{Ln\}$ THEN Sn ELSE T END

Règle de typage

Dans une substitution CASE, l'expression ainsi que les listes de constantes des branches EITHER et OR doivent toutes être du même type. Ce type doit être un type de base sauf le type STRING.

Restriction

1. Les termes simples de chaque branche EITHER et OR doivent être des constantes littérales (entiers littéraux, énumérés littéraux ou booléens littéraux) deux à deux distinctes, telles que chaque branche soit incompatible avec les autres.

Description

La substitution CASE permet de définir pour un programme différents comportements possibles en fonction de la valeur d'une expression. Chaque branche EITHER et OR est constituée d'une liste non vide de constantes littérales. Si la valeur de l'expression appartient à l'une des branches, alors la substitution de cette branche est exécutée. Sinon la substitution de la branche ELSE est appliquée, si cette dernière branche est absente, elle réalise par défaut la substitution identité. Le comportement de cette substitution est donc déterministe et toujours faisable.

```
CASE x/10 OF

EITHER 0 THEN

x := 0

OR 2, 4, 8 THEN

x := 1

OR 3, 9 THEN

x := 2

ELSE

x := -1

END
```

6.10 Substitution choix non borné

Syntaxe

Substitution_choix_non_borné ::= "ANY" Ident^{+","} "WHERE" Prédicat "THEN" Substitution "END"

Définition

Soient *X* une liste non vide de variables deux à deux distinctes, *S* une substitution et *P* et *R* deux prédicats, alors :

```
[ANY X WHERE P THEN S END] R \iff \forall X . (P \Rightarrow [S] R)
```

Règle de portée

Dans une substitution ANY X WHERE P THEN S END, la portée de la liste d'identificateurs X est le prédicat P et la substitution S.

Restrictions

- 1. La substitution ANY n'est pas une substitution d'implantation.
- 2. Les identificateurs introduits dans une substitution ANY doivent être deux à deux distincts.
- 2.3.Les variables *X* introduites par la substitution ANY *X* WHERE *P* THEN *S* END doivent être typées par un prédicat de typage de données abstraites (cf. §3.3 *Typage des données abstraites*), situé dans une liste de conjonctions au plus haut niveau d'analyse syntaxique de *P*. Ces variables ne peuvent pas être utilisées dans *P* avant d'avoir été typées.

Description

La substitution ANY X WHERE P THEN S END permet d'utiliser dans la substitution S les données abstraites déclarées dans la liste X et vérifiant le prédicat P.

Si plusieurs valeurs satisfont le prédicat *P* la substitution définit alors un comportement non déterministe. Les données abstraites de la liste *X* sont accessibles en lecture, mais pas en écriture dans *S*, car ce ne sont pas des variables locales mais des données abstraites définies par le prédicat *P*.

```
ANY rl, r2 WHERE

rl \in \mathsf{NAT} \land 

r2 \in \mathsf{NAT} \land 

rl^2 + r2^2 = 25

THEN

SommeR := rl + r2

END
```

6.11 Substitution définition locale

Syntaxe

```
Substitution_définition_locale ::=

"LET" | Ident + "" | "BE"

( | Ident | = " Expression | + "^"

"IN" | Substitution | "END"
```

Définition

Soient x1, ..., xn une liste non vide d'identificateurs deux à deux distincts avec $n \ge 1$, E1, ..., En une liste d'expressions et S une substitution, alors :

```
LET xl, ..., xn BE xl = El \land ... \land xn = En IN S END \triangleq ANY xl, ..., xn WHERE xl = El \land ... \land xn = En THEN S END
```

Restrictions

- 1. La substitution LET n'est pas une substitution d'implantation.
- 2. Les identificateurs introduits dans une substitution LET doivent être deux à deux distincts.
- 3. Chaque identificateur xi introduit dans une substitution LET L BE P IN S END doit être défini une et une seule fois à l'aide d'un prédicat de typage de donnée abstraite de la forme xi = Ei.
- 4. Seuls les identificateurs *xi* introduits après le mot réservé LET peuvent apparaître en partie gauche des prédicats introduits par le mot réservé BE.

Règle de portée

Dans une substitution LET L BE P IN S END, les identificateurs de la liste L sont accessibles en partie gauche des prédicats de typage qui composent le prédicat P, mais pas dans les expressions en partie droite et ils sont accessibles en lecture seulement dans la substitution S.

Description

La substitution LET L BE P IN S END introduit une liste de données abstraites L dont la valeur est donnée par le prédicat P et qui peuvent être utilisés en lecture dans la substitution S.

Le prédicat P est constitué d'une liste de conjonctions de la forme $x_i = E_i$ où x_i est un identificateur de la liste L et où E_i est une expression. Chaque identificateur x_i doit être définit une et une seule fois dans P, son expression associée E_i ne doit utiliser aucun des identificateurs de L. Pour définir des identificateurs qui dépendent d'autres identificateurs, il suffit d'utiliser deux substitutions LET imbriquées. Les identificateurs introduits par la substitution LET peuvent être utilisés en lecture seulement dans la substitution S.

Exemples

```
LET rl, r2 BE

rl = (Varl + Var2)/2 \land r2 = (Varl - Var2)/2

IN

SommeR := rl + r2 \parallel DifferenceR := rl - r2

END
```

6.12 Substitution devient élément de

Opérateur

:∈ Devient élément de

Syntaxe

```
Substitution_devient_elt_de ::= Ident_ren<sup>+","</sup> ":e" Expression
```

Définition

Soient E un ensemble, X une liste de variables modifiables non vide. Soit Y une liste de variables intermédiaires ayant autant d'éléments que X mais non libre dans X et E. Alors :

```
X :\in E \triangleq ANY Y WHERE Y \in E THEN X := Y END
```

Règle de typage

Dans la substitution $X :\in E$, si X est de type T alors E doit être de type $\mathbb{P}(T)$.

Restrictions

- 1. La substitution « devient élément de » n'est pas une substitution d'implantation.
- 2. Les identificateurs introduits dans une substitution « devient élément de » doivent être deux à deux distincts.
- 2.3.Les variables X d'une substitution $X :\in E$ doivent être des données modifiables.

Description

La substitution « devient élément de » permet de remplacer des variables par des valeurs appartenant à un certain ensemble. Les variables doivent être deux à deux distinctes. Si l'ensemble a plusieurs valeurs, la substitution définit alors un comportement non déterministe.

Exemples

```
il :\in INT ;

bl :\in BOOL ;

xl :\in -10..10 ;

yl, y2 :\in \{1, 3, 5\} \times NAT
```

6.13 Substitution devient tel que

Opérateur

:() Devient tel que

Syntaxe

```
Substitution_devient_tel_que ::= Ident_ren<sup>+","</sup> ":" "(" Prédicat ")"
```

Définition

Soient *P* un prédicat et *X* une liste de variables modifiables deux à deux distinctes. Soit *Y* une liste de variables intermédiaires ayant autant d'éléments que *X*, ne figurant pas dans *X* et *non libre* dans *P*, alors :

```
1. X:(P) \triangleq ANY Y WHERE [X:=Y] P THEN X:=Y END
```

Soit une variable y de X. La notation y\$0 est utilisable au sein de P. Elle représente la valeur de la variable y avant l'application de la substitution « devient tel que », alors :

2. $X:(P) \triangleq ANY Y WHERE [X, y$0 := Y, y]P THEN X := Y END$

Restrictions

- 1. La substitution « devient tel que » n'est pas une substitution d'implantation.
- 2. Les variables *X* d'une substitution *X* : (*P*) doivent être accessibles en écriture.
- 3. Dans l'expression X: (P), les variables de la liste X, doivent être typées dans le prédicat P à l'aide de prédicats de typage de données abstraites situés dans une liste de conjonctions, au plus haut niveau d'analyse syntaxique de P.

Description

La substitution « devient tel que » permet de remplacer des variables par des valeurs qui satisfont à un prédicat donné. Les variables doivent être deux à deux distinctes. Si plusieurs valeurs satisfont le prédicat, la substitution ne précise pas laquelle est effectivement choisie, son comportement est alors non déterministe.

La valeur avant substitution d'une variable y de X peut être référencée par y\$0 dans le prédicat P. Cette possibilité est une facilité d'écriture qui évite d'introduire une variable intermédiaire dans une substitution ANY.

Exemples

```
x: (x \in \mathsf{INTEGER} \land x > -4 \land x < 4);

a, b: (a \in \mathsf{INT} \land b \in \mathsf{INT} \land a^2 + b^2 = 25);

y: (y \in \mathsf{NAT} \land y\$0 > y)
```

Cette dernière substitution aurait pu s'écrire sans utiliser la notation \$0, de la manière suivante :

```
ANY y2 WHERE y2 \in \mathbb{Z} \land y > y2 THEN y := y2 END
```

6.14 Substitution variable locale

Syntaxe

```
Substitution_variable_locale ::= "VAR" Ident ""," "IN" Substitution "END"
```

Définition

Soient *X* une liste de variables deux à deux distinctes, *S* une substitution et *P* un prédicat, alors :

```
[VAR X IN S END] P \Leftrightarrow \forall X . [S] P
```

Règle de portée

Dans une substitution VAR X IN S END, les identificateurs de la liste X sont accessibles en lecture et en écriture dans la substitution S.

Restrictions

- 1. La substitution VAR n'est pas une substitution de machine abstraite.
- 2. Les variables introduites par une substitution VAR doivent être deux à deux distinctes.
- 3. En implantation, les variables locales doivent être initialisées avant d'être lues. Pour qu'une instruction conditionnelle ou une instruction cas initialise une variable locale, chaque branche de l'instruction doit initialiser la variable locale.

Description

La substitution VAR L IN S END introduit une liste non vide de variables locales L deux à deux distinctes. Ces variables locales sont utilisables dans la substitution S. Elles sont typées lors de leur première utilisation dans l'ordre d'écriture des substitutions constituant S. Les mots réservés IN et END parenthèsent la substitution S comme une substitution de bloc BEGIN END.

Exemples

```
VAR varLoc1, varLoc2 IN

varLoc1 := xl + 1;

varLoc2 := 2 \times varLoc1;

xl := varLoc2

END
```

6.15 Substitution séquencement

Opérateur

; Séquencement

Syntaxe

```
Substitution_séquence ::= Substitution ";" Substitution
```

Définition

Soient S et T des substitutions et P un prédicat, alors :

```
[S;T]P \Leftrightarrow [S][T]P
```

Ce qui signifie que le prédicat obtenu par application de la substitution séquence S; T sur le prédicat P est le prédicat obtenu par application de S sur le résultat de l'application de T sur P.

Restriction

1. La substitution séquencement n'est pas une substitution de machine abstraite.

Description

La substitution séquencement correspond à l'application en séquence de deux substitutions. L'application à un prédicat des substitutions regroupées dans un séquencement de substitutions se déroule dans l'ordre inverse du séquencement.

Ce résultat se retrouve intuitivement en considérant l'exemple suivant : [x := 0; x := 1] P. D'après la définition de la substitution séquencement, on commence par remplacer toutes les occurrences de x dans P par 1, puis on remplace les occurrences de x (qui ont disparues) dans le prédicat obtenu par 0, ce qui est sans effet. Considérons maintenant seulement la substitution de séquencement, sa signification opérationnelle est que x devient d'abord égal à 0 puis ensuite à 1, ainsi la valeur finale de x est bien 1, donc en appliquant la substitution séquencement à P, on obtient le même résultat que précédemment.

Exemples

```
z := x; x := y; y := z
```

L'exemple précédent échange les valeurs des variables x et y.

6.16 Substitution appel d'opération

Opérateur

← Appel d'opération

Syntaxe

$$Substitution_appel_op\'eration ::= [\textit{Ident_ren}^{+^+,^-} " \leftarrow "] \textit{Ident_ren} ["(" \textit{Expression}^{+^+,^-} ")"]$$

Définitions

1. Soit op une opération (non locale ou locale) sans paramètre de sortie et sans paramètre d'entrée, définie par op = S, alors la signification d'un appel de op est :

$$[op] P \Leftrightarrow [S] P$$

2. Soit op une opération (non locale ou locale) sans paramètre de sortie et avec des paramètres d'entrée, définie par op (X) = S où X est une liste d'identificateurs désignant les paramètres formels d'entrée de op, et soit E une liste d'expressions représentant les paramètres d'entrée effectifs de op, alors la signification d'un appel de op (E) est :

$$[op(E)] P \Leftrightarrow [X := E; S] P$$

3. Soit op une opération (non locale ou locale) avec paramètres de sortie et sans paramètre d'entrée, définie par $Y \leftarrow op = S$, où Y est une liste d'identificateurs désignant les paramètres formels de sortie de op, et soit R une liste d'identificateurs éventuellement renommés désignant les paramètres effectifs de sortie de op, alors la signification d'un appel de $R \leftarrow op$ est :

$$[R \leftarrow \mathsf{op}] P \iff [S; R := Y] P$$

4. Si op est une opération (non locale ou locale) avec des paramètres de sortie et des paramètres d'entrée, définie par Y ← op (X) = S, la signification d'un appel de R ← op (E) est :

$$[R \leftarrow \mathsf{op}\ (E)]P \iff [X := E \ ; S \ ; R := Y]P$$

Règles de typage

Dans les appels d'opération op (E) et $R \leftarrow op(E)$, E est une liste d'expressions dont le type doit être identique au type des paramètres d'entrée de l'opération op, défini dans la machine abstraite dans laquelle cette opération est déclarée.

Dans les appels d'opération $R \leftarrow \text{op}$ et $R \leftarrow \text{op}(E)$, R est une liste de noms de données dont le type doit être identique au type des paramètres de sortie de l'opération op, défini dans la spécification dans laquelle cette opération est déclarée.

Restriction

1. Une variable ne doit pas être utilisée plusieurs fois comme paramètre de retour effectif d'un appel d'opération. Par exemple, l'appel d'opération x, $x \leftarrow op$ est interdit.

Description

La substitution appel d'opération permet d'appliquer la substitution d'une opération (non locale ou locale), en remplaçant les paramètres formels par des paramètres

effectifs. Les paramètres d'entrées éventuels sont des expressions et les paramètres de sortie éventuels sont des données accessibles en écriture.

L'appel d'opération se définit sous quatre formes différentes, selon la présence de paramètres d'entrée et de sortie.

Exemples

```
opa ;
opb (x + 1, TRUE) ;
res1, res2 \leftarrow opc ;
res, flag \leftarrow opd(x)
```

6.17 Substitution boucle tant que

Syntaxe

```
Substitution_tant_que ::=

"WHILE" Condition "DO" Instruction

"INVARIANT" Prédicat

"VARIANT" Expression

"END"
```

Définition

Soient P un prédicat, S une substitution, I et R des prédicats et V une expression. Si X représente la liste des variables libres apparaissant dans S et I et n une variable fraîche, c'est-à-dire non libre dans V, I, P et S, alors :

```
[WHILE P DO S INVARIANT I VARIANT V END] R \Leftrightarrow I \land \forall X . (I \land P \Rightarrow [S] I) \land \forall X . (I \Rightarrow V \in \mathbb{N}) \land \forall X . (I \land P \Rightarrow [n := V; S](V < n)) \land \forall X . (I \land \neg P \Rightarrow R))
```

Règle de typage

Dans une substitution WHILE P DO S INVARIANT I VARIANT V END, le variant V doit être de type \mathbb{Z} .

Restriction

1. La substitution « tant que » n'est pas une substitution de machine abstraite ni de raffinement.

Description

La substitution « tant que » réalise une boucle « tant que ». La substitution WHILE P DO S INVARIANT I VARIANT V END réalise la substitution S tant que le prédicat P reste vrai. Une boucle « tant que » doit se terminer au bout d'un nombre fini d'itérations.

I est l'invariant de la boucle. C'est un prédicat donnant des propriétés sur les variables utilisées dans la boucle. L'invariant de boucle permet de prouver qu'à chaque pas la boucle est possible et qu'elle donne bien le résultat produit à la sortie.

Dans le cas où une variable y de l'abstraction de l'implantation est collée par homonymie avec une variable concrète de l'implantation ou bien avec une variable d'une machine *importée*, alors il est possible d'utiliser la notation y\$0 dans l'invariant de la boucle. La notation y\$0 désigne la valeur de y au début de l'opération de l'implantation, alors que y désigne la valeur courante de la variable de l'implantation ou de la machine *importée*.

V est le variant de la boucle. C'est une expression entière qui permet de démontrer que la « boucle tant que » se termine au bout d'un nombre fini d'itérations. Pour cela, il faut prouver que V est une expression entière, positive qui décroît strictement à chaque itération.

Dans le cas le plus général, la substitution WHILE peut être précédée, en séquence, d'une substitution qui initialise les variables utilisées dans la boucle. Elle prend alors la forme : T; WHILE P DO S INVARIANT I VARIANT V END où T est la substitution d'initialisation.

Exemples

```
BEGIN varLoc := varl ; \\ cpt := 0
END ;
WHILE cpt < 5 DO varLoc := varLoc + 1 ; \\ cpt := cpt + 1
INVARIANT cpt \in \mathsf{NAT} \land \\ cpt \le 5  \land \\ varLoc \in \mathsf{NAT} \land \\ varLoc = varl + cpt
VARIANT 5 - cpt
END
```

6.18 Substitution simultanée

Opérateur

| Substitution simultanée

Syntaxe

Substitution_simultanée ::= Substitution "||" Substitution

Définition

La substitution simultanée se définit de manière inductive à partir de certaines propriétés et par rapport aux autres substitutions du langage. Soient SI, S2, S3, T et U des substitutions, x et y des variables distinctes, X une liste d'identificateurs, E une expression, II et I2 des listes de constantes, PI, P2 et R des prédicats, alors :

Propriétés de la substitution simultanée :

- 1. $S1 \parallel S2 = S2 \parallel S1$
- 2. $SI \parallel (S2 \parallel S3) = (SI \parallel S2) \parallel S3$

Définition de la substitution « devient égal » simultanée :

- 3. $x := E \parallel y := F = x, y := E, F$
- 4. $[x := E \parallel x := F] R \iff \forall x' . ((x' = E \land x' = F) \implies [x := x'] R)$

Définition de la substitution simultanée par rapport aux autres substitutions :

- 5. $skip \parallel S = S$
- 6. $X:(P) \parallel S = \text{ANY } Y \text{ WHERE } [X:=Y]P \text{ THEN } X:=Y \parallel S \text{ END}$
- 7. $X :\in E \parallel S = \text{ANY } Y \text{ WHERE } Y \in E \text{ THEN } X := Y \parallel S \text{ END}$
- 8. CHOICE S OR T END ||U| = CHOICE S ||U| OR T ||U| END
- 9. PRE P THEN S END ||T| = PRE P THEN S ||T| END
- 10. ASSERT P THEN S END ||T| = ASSERT P THEN S ||T| END
- 11. BEGIN S END ||T| = BEGIN S ||T| END
- 12. Si aucune variable élémentaire de X n'est libre dans T, alors : ANY X WHERE P THEN S END $\parallel T$ = ANY X WHERE P THEN S $\parallel T$ END
- 13. Si aucune variable élémentaire de X n'est libre dans T, alors : SELECT X THEN S1 WHEN P2 THEN S2 END $\parallel T$ = SELECT P1 THEN S1 $\parallel T$ WHEN P2 THEN S2 $\parallel T$ END
- 14. Si aucune variable élémentaire de *X* n'est libre dans *T*, alors :

```
LET X BE P1 IN S1 END ||T| = LET X BE P1 IN S1 ||T| END
```

- 15. If PI then SI else S2 end ||T| = If PI then SI ||T| else S2 ||T| end
- 16. Case *E* of either *l1* then *S1* or *l2* then *S2* end = Case *E* of either *l1* then *S1* \parallel *T* or *l2* then *S2* \parallel *T* end
- 17. Si aucune variable élémentaire de X n'est libre dans T, alors : $VAR X THEN S END \parallel T = VAR X THEN S \parallel T END$

Restriction

- 1. La substitution simultanée n'est pas une substitution d'implantation.
- 2. Soient S_X et T_Y des substitutions qui modifient les listes de variables X et Y (cette

modification peut avoir lieu à un niveau d'imbrication quelconque dans les substitutions S_X et T_Y , en particulier dans le corps d'un appel d'opération ; chaque variable de X et Y apparaissant finalement en partie gauche d'une substitution « devient égal », « devient élément de », « devient tel que » ou comme paramètre de sortie d'un appel d'opération). Alors, il faut que les listes de variables X et Y soient disjointes.

- 3. Il est interdit d'appeler simultanément deux opérations d'écriture d'une même instance de machine *incluse*. En effet, même si chaque appel d'opération préserve l'invariant de l'instance de la machine *incluse*, il se peut que l'appel simultané de deux opérations brise cet invariant (cf. [B-Book] §7.2.3).
- 4. Dans une spécification d'opération locale (cf. §7.24 *La clause LOCAL_OPERATIONS*), il est interdit d'appeler simultanément deux opérations d'une même instance de machine *importée*.

Description

La substitution simultanée correspond à l'exécution simultanée de deux substitutions. Le caractère de simultanéité dénote le fait que les substitutions doivent pouvoir se réaliser indépendamment l'une de l'autre. La substitution simultanée est commutative et associative. La substitution simultanée de deux substitutions S et T modifiants des variables différentes, se définit par la conjonction des préconditions et la conjonction des postconditions de S et T (cf. [B-Book] §7.1.1). Pour rester cohérent avec la présentation des autres substitutions donnée dans ce chapitre, nous donnons ici une définition par rapport aux autres substitutions du langage.

Exemple

$$x := y \parallel y := x$$

Dans l'exemple ci-dessus, les valeurs des variables x et y sont échangées.

37 COMPOSANTS

7.1 Machine abstraite

Syntaxe

```
Machine abstraite ::=
         "MACHINE" En-tête
         Clause_machine_abstraite
         "END"
Clause_machine_abstraite ::=
         Clause_constraints
         Clause_sees
        Clause_includes
        Clause_promotes
         Clause_extends
         Clause_uses
         Clause_sets
         Clause_concrete_constants
         Clause_abstract_constants
         Clause_properties
         Clause_concrete_variables
         Clause_abstract_variables
         Clause_invariant
         Clause_assertions
         Clause_initialisation
         Clause_operations
```

Restriction

1. Une clause ne doit pas apparaître plus d'une fois dans une machine abstraite.

Description

Une machine abstraite est un composant qui définit à l'aide de différentes clauses, des données et leurs propriétés ainsi que des opérations. Une machine abstraite constitue la spécification d'un module B. Elle se compose d'un en-tête et d'un certain nombre de clauses. L'ordre des clauses dans un composant n'est pas imposé. La description des clauses est donnée par le tableau ci-dessous.

| Clause | Description | Réf. |
|--------------------|---|-------|
| CONSTRAINTS | définition du type et des propriétés des paramètres scalaires formels | §7.5 |
| SEES | liste des instances de machines vues | §7.8 |
| INCLUDES | liste des instances de machines incluses | §7.9 |
| PROMOTES | liste des opérations promues des instances de machines incluses | §7.10 |
| EXTENDS | liste des instances de machines étendues | §7.11 |
| USES | liste des instances de machines utilisées | §7.12 |
| SETS | liste des ensembles abstraits et définition des ensemble énumérés | §7.13 |
| CONCRETE_CONSTANTS | liste des constantes concrètes | §7.14 |
| ABSTRACT_CONSTANTS | liste des constantes abstraites | §7.15 |

| Clause | Description | Réf. |
|--------------------|---|-------|
| PROPERTIES | définition du type et des propriétés des constantes de la machine | §7.16 |
| CONCRETE_VARIABLES | liste des variables concrètes | §7.18 |
| ABSTRACT_VARIABLES | liste des variables abstraites | §7.19 |
| INVARIANT | définition du type et des propriétés des variables | §7.20 |
| ASSERTIONS | définition de propriétés déductibles de l'invariant | §7.21 |
| INITIALISATION | initialisation des variables | §7.22 |
| OPERATIONS | liste et définition des opérations propres | §7.23 |

Utilisation

Tables de visibilité

Soit M_A une machine abstraite. La table de visibilité suivante précise le mode d'accès de chaque constituant de M_A (donnée ou opération), dans les clauses de M_A .

Par exemple, nous voyons qu'une variable concrète peut être lue dans les clauses INVARIANT et ASSERTIONS et peut être lue et écrite, c'est-à-dire modifiée, dans la clause INITIALISATION ou dans une opération.

On appelle opération propre d'un composant, une opération dont le corps est défini dans le composant, au sein de la clause OPERATIONS. Les autres opérations du composant sont les opérations promues par le composant (cf. §7.10 *La clause PROMOTES*).

| Clauses de M_A Constituants de M_A | CONSTRAINTS | Paramètres d'INCLUDES / EXTENDS | PROPERTIES | INVARIANT / ASSERTIONS | INITIALISATION / OPERATIONS |
|---|-------------|---------------------------------------|------------|---------------------------|--------------------------------|
| Paramètres formels | visible | visible | | visible | visible |
| Ensembles, énumérés littéraux, constantes concrètes | | visible | visible | visible | visible |
| Constantes abstraites, non homonymes | | visible | visible | visible | visible |
| Variables concrètes, non homonymes | | | | visible | visible - modifiable |
| Variables abstraites, non homonymes | | | | visible | visible - modifiable |
| Opérations propres (non promues) | | | | | |

1.27.2 En-tête de composant

Syntaxe

Restrictions

- 1. Le nom d'un composant doit être unique dans le projet.
- 2. Les déclarations des paramètres formels d'un raffinement ou d'une implantation doivent être syntaxiquement identiques aux déclarations que l'on trouve dans la machine abstraite raffinée par ces composants.
- 3. Le nom des paramètres ensembles ne doit pas comporter de caractère minuscule.
- 4. Le nom des paramètres scalaires doit comporter au moins un caractère minuscule.

Description

L'en-tête d'un composant définit le nom du composant et la liste de ses paramètres.

Les paramètres formels d'un composant sont recopiés dans l'en-tête des différents raffinements du composant ainsi que dans son implantation. Ils paramètrent les instances de la machine abstraite. Il peut s'agir soit d'ensembles abstraits servant de base au typage (cf. §7.13 *La clause SETS*), soit de scalaires (cf. §7.5 *La clause CONSTRAINTS*).

Utilisation

Les paramètres formels sont visibles dans les clauses INVARIANT et ASSERTIONS, INCLUDES (comme paramètre effectif de machine abstraite *incluse*), ainsi que dans les clauses INITIALISATION et OPERATIONS.

On notera que les paramètres formels ne sont pas visibles dans la clause PROPERTIES.

1.37.3 Raffinement

Syntaxe

```
Raffinement ::=
        "REFINEMENT" En-tête
         Clause refines
         Clause_raffinement
         "END"
Clause_raffinement ::=
        Clause_sees
        Clause_includes
        Clause_promotes
        Clause_extends
         Clause_sets
         Clause concrete constants
         Clause abstract constants
         Clause_properties
         Clause concrete variables
         Clause_abstract_variables
        Clause invariant
         Clause assertions
         Clause_initialisation
        Clause_operations
```

Description

Un raffinement est un composant qui raffine une machine abstraite ou un autre raffinement (cf. §8.2 *Module B*).

Les clauses CONSTRAINTS et USES sont interdites dans un raffinement.

Restriction

1. Une clause ne doit pas apparaître plus d'une fois dans un raffinement.

Utilisation

Un raffinement peut être référencé par son nom dans la clause REFINES d'un autre raffinement, pour déclarer que ce dernier raffine le premier.

Tables de visibilité

Soit M_n un raffinement. La table de visibilité suivante précise le mode d'accès de chaque constituant de M_n , dans les clauses de M_n .

| Clauses de M_N Constituants de M_N | Paramètres d'INCLUDES / EXTENDS | PROPERTIES | INVARIANT / ASSERTIONS | INITIALISATION / OPERATIONS |
|--|---------------------------------------|------------|---------------------------|--------------------------------|
| Paramètres formels | visible | | visible | visible |
| Ensembles, énumérés littéraux, constantes concrètes, non homonymes | visible | visible | visible | visible |
| Constantes abstraites non homonymes | visible | visible | visible | visible |
| Variables concrètes non homonymes | | | visible | visible - modifiable |
| Variables abstraites non homonymes | | | visible | visible - modifiable |
| Opérations propres (non promues) | | | | |

Soit M_{N-I} l'abstraction de M_N , c'est-à-dire le composant raffiné par M_N . La table de visibilité suivante précise le mode d'accès de chaque constituant de M_{N-I} disparaissant dans M_N , dans les clauses de M_N . On ne s'intéresse ici qu'aux données abstraites de M_{N-I} car les autres données sont conservées dans M_N .

Dans le cas de l'initialisation et des opérations, on distingue la visibilité dans les prédicats des substitutions assertions (cf. §6.5 *Substitution assertion*) et dans le reste des substitutions.

| Clauses de M_N | Paramètres | PROPERTIES | INVARIANT / | INITIALISATION / | OPERATIONS |
|--|-------------------------|------------|-------------|------------------|-----------------------|
| Constituants de M _{N-1} | d'INCLUDES / EXTENDS | | ASSERTIONS | Substitutions | Prédicats d'ASSERT |
| Constantes abstraites disparaissant dans M_N | | visible | visible | | visible |
| Variables abstraites disparaissant dans M_N | | | visible | | visible |

1.47.4 Implantation

Syntaxe

```
Implantation ::=
         "IMPLEMENTATION" En-tête
         Clause refines
         Clause implantation
         "END"
Clause_implantation ::=
         Clause_sees
         Clause_imports
         Clause_promotes
         Clause extends B0
         Clause_sets
         Clause_concrete_constants
         Clause properties
         Clause values
         Clause concrete variables
         Clause invariant
         Clause assertions
         Clause initialisation B0
         Clause_operations_B0
```

Restriction

1. Une clause ne peut apparaître qu'une seule fois au plus dans une implantation.

Description

Une implantation est un composant qui constitue le dernier raffinement d'une machine abstraite (cf. §8.2 *Module B*).

Deux nouvelles clauses peuvent apparaître dans une implantation : la clause IMPORTS et la clause VALUES. La clause IMPORTS crée des instances concrètes de machines abstraites dans un projet. Les opérations de ces machines *importées* sont appelées dans les opérations de l'implantation. La clause VALUES permet de donner une valeur aux ensembles abstraits et aux constantes concrètes de l'implantation.

La clause EXTENDS, correspond à la clause IMPORTS dans une implantation alors qu'elle correspond à la clause INCLUDES dans une machine abstraite ou un raffinement.

Les clauses INITIALISATION et OPERATIONS diffèrent dans une implantation et dans une machine abstraite ou un raffinement. Dans une implantation, ces clauses sont constituées d'expressions ou de substitutions concrètes (cf. §7.24 *La clause LOCAL OPERATIONS*).

Les clauses CONSTRAINTS, INCLUDES, USES, ABSTRACT_CONSTANTS et ABSTRACT VARIABLES (ou VARIABLES) sont interdites dans une implantation.

Utilisation

Tables de visibilité

Soit Mn une implantation. La table de visibilité suivante précise le mode d'accès de chaque constituant de Mn, dans les clauses de Mn. Dans le cas de l'initialisation et des opérations, on distingue l'utilisation des constituants dans les parties non traduites (le

variant et l'invariant de « boucle tant que » et le prédicat d'une assertion), et dans les parties traduites (le reste des instructions). Cette table ne donne pas les règles de visibilité des constantes concrètes de *Mn* homonymes avec des constantes concrètes de machines *vues* ou *importées* ni des variables concrètes de *Mn* homonymes avec des variables concrètes d'instances de machines *importées*. En effet, en cas d'implantation par homonymie de constantes ou de variables concrètes, celles-ci suivent les règles de visibilité des machines *vues* (cf §7.8 *La clause SEES*)ou *importées* (cf §7.7 *La clause IMPORTS*).

Erreur! Source du renvoi introuvable.

Soit M_{N-1} l'abstraction de M_N . La table de visibilité suivante indique le mode d'accès de chaque constituant de M_{N-1} disparaissant dans M_N , dans les clauses de M_N .

| Clauses de M _N | Paramètres | PROPERTIES | INVARIANT / | INITIALISATION | / OPERATIONS | LOCAL_ | OPERATIONS |
|----------------------------------|------------------------|------------|-------------|----------------|---------------------------------------|---------------|-----------------------|
| | d'IMPORTS / EXTENDS | | ASSERTIONS | Instructions | Variants et invariants de boucles, | Substitutions | Prédicats d'ASSERT |
| Constituants de M _{N-1} | | | | | prédicats d'ASSERT | | |
| Constantes abstraites | | visible | visible | | visible | | visible |
| Variables abstraites | | | visible | | visible | | visible |

1.57.5 La clause CONSTRAINTS

Syntaxe

Clause_constraints ::= "CONSTRAINTS" Prédicat

Restrictions

1. Chaque paramètre scalaire de la machine abstraite doit être typé par un prédicat de typage des paramètres de machines (cf. §3.8 *Typage des paramètres de machines*) situé au premier niveau d'une liste de conjonctions. Les paramètres scalaires ne peuvent pas être utilisés dans la clause CONSTRAINTS avant d'avoir été typés.

Description

La clause CONSTRAINTS permet de typer les paramètres scalaires de la machine abstraite et d'exprimer des propriétés complémentaires, encore appelées contraintes, portant sur ces paramètres.

Les paramètres de machine abstraite sont de deux sortes :

- les paramètres scalaires : le nom d'un paramètre scalaire est un identificateur qui doit contenir au moins un caractère minuscule. Son type peut être Z, BOOL ou un paramètre ensemble de la machine (voir ci-dessous),
- les paramètres ensembles : le nom d'un paramètre ensemble est un identificateur qui ne doit pas contenir de caractère minuscule. Les paramètres ensembles sont des types de base (cf. §3.2 *Les types B*). Ils peuvent servir à typer certains des paramètres scalaires de la machine.

Utilisation

Les paramètres formels ensembles définissent de nouveaux types, de manière similaire aux ensembles abstraits et aux ensembles énumérés (cf. §7.13 *La clause SETS*). Le contrôle de type interdit par conséquent d'exprimer dans la clause CONSTRAINTS qu'un paramètre ensemble est égal à un intervalle d'entiers, ou bien qu'un paramètre ensemble est contenu dans un autre, puisque les types en parties gauche et droite sont incompatibles.

Exemple

Dans l'exemple ci-dessous, *p1* est un paramètre entier, *p2* est un paramètre booléen, *p3* est un paramètre appartenant au paramètre ensemble *ENS1*. Par ailleurs *ENS1* et *ENS2* sont des paramètres ensembles.

```
MACHINE MA \ (pl, p2, p3, ENSI, ENS2) CONSTRAINTS pl \in \mathsf{INT} \ \land \\ p2 \in \mathsf{BOOL} \ \land \\ p3 \in ENS1 \ \land \\ \mathsf{card} \ (ENSI) = 10 ...
```

1.67.6 La clause REFINES

Syntaxe

Clause_refines ::= "REFINES" Ident

Restriction

1. La clause REFINES doit contenir le nom d'une machine abstraite ou d'un raffinement.

Description

La clause REFINES d'un raffinement contient le nom du composant raffiné par ce raffinement, c'est-à-dire son abstraction.

1.77.7 La clause IMPORTS

Syntaxe

```
Clause_IMPORTS ::=

"IMPORTS" ( Ident_ren ["(" Instanciation_B0<sup>+","</sup> ")" ] )<sup>+","</sup>

Instanciation_B0 :=

Terme

| Ensemble_entier_B0 (cf. §3.5)

| "BOOL"

| Intervalle_B0 (cf. §5.7)
```

Règle de typage

• Dans le cas où une instance de machine *importée* possède des paramètres, les paramètres effectifs doivent respecter la règle suivante. Les paramètres effectifs correspondant à des données scalaires doivent être de même type que les paramètres formels de la machine *importée* tels qu'ils sont stipulés dans la clause CONSTRAINTS de cette machine. Les paramètres effectifs correspondant à des ensembles doivent être de type $\mathbb{P}(T)$ où T est un type de base autre que STRING.

Restrictions

- 1. Les identificateurs d'une clause IMPORTS doivent désigner des machines abstraites.
- 2. Les identificateurs renommés ne peuvent avoir au plus qu'un préfixe de renommage.
- 3. Chaque nom de machine doit être suivi d'une liste de paramètres effectifs de même nombre que les paramètres de la machine *importée*.
- 4. Si une constante concrète d'une instance de machine *importée* par une implantation est homonyme à une constante concrète de l'implantation, alors les deux constantes homonymes désignent la même donnée et elles doivent donc être de même type.
- 5. Si une variable concrète d'une instance de machine *importée* par une implantation est homonyme à une variable concrète de l'implantation, alors les deux variables homonymes désignent la même donnée et elles doivent être de même type.
- 6. Une instance de machine ne doit pas être *importée* plusieurs fois dans un projet (cf. §8.3 Règle n°1 sur les liens IMPORTS).
- 7. Tout projet complet doit contenir un et un seul module qui n'est jamais instancié par *importation* dans le projet (cf. §8.3 Règle n°2 sur les liens IMPORTS).
- 8. Un composant ne peut pas posséder plusieurs liens sur une même instance de machine. Par exemple, une implantation ne peut pas *voir* (cf. §7.8 *Clause sees*) et *importer* une même instance de machine (cf. §8.3 Règle n°6 sur les liens de dépendance).
- 9. Il ne doit pas exister de cycle dans le graphe de dépendance d'un projet (cf. §8.3 Règle n°7 sur les liens de dépendance).

Description

Le lien d'importation entre une implantation et une instance de machine abstraite est un lien de composition. Il permet de réaliser l'implantation du module concerné sur les instances de machines importées. L'implantation crée l'instance de machine abstraite importée afin de se servir de ses données et de ses opérations pour implémenter ses propres données et opérations. Le module de l'implantation est donc le père de

l'instance de module *importé* dans le graphe d'*importation* du projet (cf. §8.3 *lien IMPORTS*). Cette implantation est la seule implantation du projet qui possède le droit de modifier les variables de l'instance de machine *importée*, par l'intermédiaire des opérations adéquates de la machine *importée*.

Utilisation

La clause IMPORTS contient la déclaration de la liste des instances de machines *importées*. Il s'agit soit du nom de la machine seul, qui référence l'instance sans renommage de la machine (l'instance de la machine est alors confondue avec celle-ci), soit du nom de la machine précédé d'un renommage, qui désigne l'instance de la machine renommée (dans ce cas on peut avoir plusieurs instances de la machine, chaque instance correspondant à un préfixe distinct). Si une instance de machine *importée* est paramétrée, les paramètres effectifs de la machine doivent être fournis, ce qui permet d'instancier les paramètres formels de la nouvelle instance de machine. Les paramètres d'une machine abstraite sont décrits dans la clause CONSTRAINTS (cf. §7.5 La clause CONSTRAINTS). Ce sont soit des scalaires, soit des ensembles de scalaires. Une Obligation de Preuve est générée afin de prouver que les paramètres effectifs d'une instance de machine *importée* respectent les contraintes de la machine.

Instanciation des paramètres scalaires

Un paramètre effectif scalaire d'une instance de machine importée peut être :

- un booléen littéral TRUE ou FALSE, ou une instruction booléenne,
- un élément d'un ensemble énuméré de l'implantation ou d'une instance de machine *vue* (cf. §7.8 *La clause SEES*),
- un paramètre formel scalaire de l'implantation,
- une constante concrète de l'implantation ou d'une instance de machine *vue*, appartenant à INT, à BOOL ou à un ensemble abstrait ou énuméré,
- une expression arithmétique formée de paramètres formels de l'implantation, de constantes concrètes de l'implantation ou d'instances de machines *vues*, et d'entiers littéraux. Les opérateurs arithmétiques permis sont '+', '-', '×', '/', mod, a^b , succ et pred. Une Obligation de Preuve est générée afin de prouver que chaque sous expression arithmétique est bien définie et que son résultat appartient à l'ensemble des entiers concrets INT (cf. §7.25.2 *Les termes*).

Instanciation des paramètres ensembles

L'instanciation d'un paramètre ensemble d'une instance de machine *importée* peut être :

- un paramètre formel ensemble de l'implantation,
- un ensemble abstrait ou énuméré de l'implantation ou d'une instance de machine *vue*,
- une constante concrète de l'implantation ou d'une instance de machine *vue*, incluse dans Z ou dans un ensemble abstrait,
- un intervalle non vide de INT dont les bornes sont formées d'expressions arithmétiques similaires à celles permises pour instancier les paramètres scalaires.

Exemple

```
 \begin{array}{c} \text{MACHINE} \\ \qquad \qquad MA \ (E0 \ ) \\ \text{CONCRETE\_CONSTANTS} \\ \qquad \qquad c I \\ \text{PROPERTIES} \\ \qquad \qquad c I \in 0 \ ... \ 10 \\ \\ \text{...} \\ \text{END} \end{array}
```

```
MACHINE

Msees

SETS

COUL = \{ Rouge, Vert, Bleu \}

CONCRETE_CONSTANTS

c2

PROPERTIES

c2 \in INT

END
```

```
IMPLEMENTATION
MA_{-l} (E0)
REFINES
MA
SEES
Msees
IMPORTS
Mimports (E0, COUL, c1...(c2 + 2))
VALUES
c1 = 2
...
END
```

```
MACHINE

Mimports (ENS1, ENS2, ENS3)

...
END
```

Visibilité

Les paramètres formels des machines *importées* ne sont pas accessibles dans le composant qui *importe*. Les ensembles et les constantes concrètes sont accessibles dans les clauses PROPERTIES, VALUES, INVARIANT, ASSERTIONS et dans le corps de l'initialisation et des opérations de la machine. Les constantes abstraites sont accessibles dans les clauses PROPERTIES, INVARIANT, ASSERTIONS et dans les variants et invariants de boucle et dans le prédicat des instructions ASSERT des opérations et de l'initialisation. Les variables sont accessibles en lecture dans les invariants et les assertions. Les variables concrètes sont, en outre, accessibles en lecture dans le corps de l'initialisation et des opérations. Les variables abstraites sont accessibles uniquement dans les variants et invariants de boucle et dans le prédicat des instructions ASSERT des opérations et de l'initialisation. Il est possible d'utiliser les opérations d'une machine *importée* dans l'initialisation et dans les opérations de l'implantation.

Promotion des opérations

Les opérations d'une machine *importée* peuvent devenir automatiquement des opérations du composant qui réalise l'*importation*. Il s'agit du mécanisme de promotion d'opération (cf. §7.10 *La clause PROMOTES* et §7.11 *La clause EXTENDS*).

Tables de visibilité

Soit M_N une implantation qui *importe* une instance de machine M_B . La table de visibilité suivante précise le mode d'accès de chaque constituant de M_B , dans les clauses de M_N .

| Clauses de M _N | Paramètres | PROPERTIES | VALUES | INVARIANT / | INITIALISATION | / OPERATIONS | LOCAL_ |
|---|------------------------|------------|---------|-------------|-----------------------------|------------------------------------|-------------------------|
| | d'IMPORTS / EXTENDS | | | ASSERTIONS | Instructions | Variants et invariants de boucles, | OPERATIONS |
| Constituants de M _B | | | | | | prédicats d'ASSERT | |
| Paramètres formels | | | | | | | |
| Ensembles, énumérés littéraux, constantes concrètes | | visible | visible | visible | visible | visible | visible |
| Constantes abstraites | | visible | | visible | | visible | visible |
| Variables concrètes | | | | visible | visible – non modifiable | visible | visible - modifiable |
| Variables abstraites | | | | visible | | visible | visible - modifiable |
| Opérations | | | | | visible – modifiable | | visible - modifiable |

1.87.8 La clause SEES

Syntaxe

```
Clause_sees ::= "SEES" Ident_ren<sup>+","</sup>
```

Restrictions

- 1. Les identificateurs d'une clause SEES (sans tenir compte des éventuels préfixes de renommage) doivent désigner des machines abstraites.
- 2. Si un composant C_A appartenant au *module* M_A *voit* une instance de machine $r.M_B$, et si le premier ancêtre commun dans l'arbre d'*importation* du projet de M_A et M_B est M_O , alors les renommages r (éventuellement vide) doivent provenir des renommages successifs dans l'arbre d'*importation* du projet subis depuis l'instance de module M_O jusqu'à l'instance de module M_B (cf. paragraphe ci-dessous *SEES* et renommage).
- 3. Si une instance de machine est *vue* par un composant d'un *module développé*, alors les raffinements de ce composant doivent également *voir* cette instance (cf. §8.3 Règle n°4 sur les liens SEES).
- 4. Un composant d'un module M_A ne peut pas *voir* une instance de module M_B *importée* par une instance de module dépendant de M_A (cf. §8.3 Règle n°5 sur les liens SEES).
- 5. Un composant ne peut pas posséder plusieurs liens sur une même instance de machine. Par exemple, une implantation ne peut pas *voir* et *importer* une même instance de machine (cf. §8.3 Règle n°6 sur les liens de dépendance).
- 6. Il ne doit pas exister de cycle dans le graphe de dépendance d'un projet (cf. §8.3 Règle n°7 sur les liens de dépendance).

Description

Le lien SEES permet de référencer dans un composant une instance de machine abstraite *importée* dans une autre branche du projet, afin de consulter ses constituants (ensembles, constantes et variables) sans les modifier.

Utilisation

La liste des instances de machines *vues* est constituée de noms de machines éventuellement renommées. La signification de ce renommage est donnée dans le paragraphe suivant. Si une machine est paramétrée, les paramètres effectifs de la machine ne doivent pas être fournis. En effet, ceux-ci sont uniquement fournis lors de la création d'instances de machines. Des instances de machines sont créées soit localement par *inclusion* (cf. §7.9 *La clause INCLUDES*), soit globalement par *importation* (cf. §7.7 *La clause IMPORTS*). La clause SEES ne fait que référencer une instance de machine globale.

SEES et renommage

Lorsqu'une machine M_A voit une instance de machine M_B , le nom de l'instance effectivement vue se construit à partir du nom de la machine vue, précédé des éventuels renommages successifs de l'instance de M_B , subit dans son arbre d'importation, à partir du premier ancêtre commun de M_A et M_B .

Considérons l'exemple suivant :

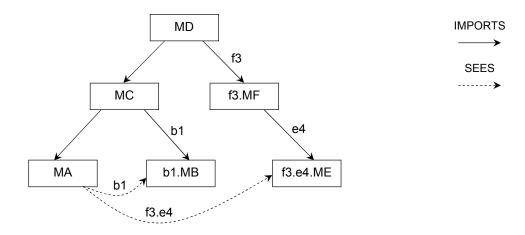


Figure 1 : exemple n°1 de SEES et renommage

Le schéma précédent représente le graphe de dépendance entre instances de machines d'un projet. *MA voit* les instances *b1.MB* et *f3.e4.MD*. En effet, *MC* est le premier ancêtre commun de *MA* et de *MB*. À partir de *MC*, *MB* est *importée* avec comme préfixe de renommage *b1*. De même, à partir de *MD*, *ME* est *importée* avec comme préfixes de renommage successifs *f3* puis *e4*.

On construit maintenant l'exemple 2 à partir de l'exemple 1. Désormais *MD importe* également une nouvelle instance de *MC* renommée *c2.MC*. Le graphe ci-dessous indique quelles sont les instances effectivement *vues* par la nouvelle instance de *MA* créée transitivement par ce renommage.

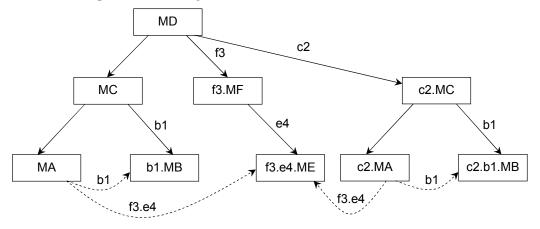


Figure 2 : exemple n°2 de SEES et renommage

La nouvelle instance de *MA* notée *c2.MA* voit les instances *c2.b1.MB* et *f3.e4.ME*. En effet, *c2.MC* est le premier ancêtre commun de *c2.MA* et de *c2.b1.MB*. À partir de *c2.MC*, *c2.b1.MB* est *importée* avec comme préfixe de renommage *b1*. De même, *MD* est l'ancêtre commun de *c2.MA* et de *ME*. À partir de *MD*, *ME* est *importée* avec comme préfixe de renommage *f3.e4*.

Visibilité

Soit M_A une machine abstraite ou un raffinement qui *voit* une instance de machine M_B . Les paramètres formels de M_B ne sont pas accessibles dans M_A . Les ensembles et les constantes de M_B sont accessibles dans les clauses INCLUDES, EXTENDS, PROPERTIES, INVARIANT, ASSERTIONS et dans le corps de l'initialisation et des opérations du composant. Les variables sont accessibles en lecture dans le corps de l'initialisation et des opérations. Il est possible d'utiliser les opérations de consultation (ne modifiant pas les variables) de M_B dans l'initialisation et dans les opérations de M_A .

Si l'instance de machine *vue* est renommée, alors ses variables et ses opérations sont accessibles dans la machine en préfixant leur nom par le préfixe de renommage de la machine *vue*.

Soit $M_{A_{\perp}i}$ une implantation qui *voit* une instance de machine M_B . Les paramètres formels de M_B ne sont pas accessibles dans $M_{A_{\perp}i}$. Les ensembles et les constantes concrètes de M_B sont accessibles dans les clauses IMPORTS, EXTENDS, PROPERTIES, VALUES, INVARIANT, ASSERTIONS et dans le corps de l'initialisation et des opérations du composant. Les constantes abstraites de M_B sont en outre accessibles dans les clauses PROPERTIES, INVARIANT, ASSERTIONS et dans les variants et invariants de boucles, et les prédicats de substitutions ASSERT des opérations et de l'initialisation. Les variables concrètes de M_B sont accessibles en lecture dans le corps de l'initialisation et des opérations. Les variables abstraites de M_B sont en outre accessibles dans les variants et invariants de boucles, et les prédicats de substitutions ASSERT des opérations et de l'initialisation. Il est possible d'utiliser les opérations de consultation (ne modifiant pas les variables) de M_B dans l'initialisation et dans les opérations de M_A i.

Transitivité

La clause SEES n'est pas transitive. Si un composant M_1 voit une machine M_2 qui ellemême voit une machine M_3 , alors les constituants de M_3 ne sont pas accessibles par M_1 . Si on veut qu'ils le soient, il faut que M_1 voit aussi explicitement M_3 .

Tables de visibilité

Soit M_A une machine ou un raffinement qui *voit* une machine M_B . La table de visibilité suivante précise pour chaque constituant de M_B , les modes d'utilisation applicables dans les clauses de M_A .

| Clauses de M_A Constituants de M_B | CONSTRAINTS | Paramètres d'INCLUDES / EXTENDS | PROPERTIES | INVARIANT / ASSERTIONS | INITIALISATION / OPERATIONS |
|---|-------------|---------------------------------------|------------|---------------------------|--------------------------------|
| Paramètres formels | | | | | |
| Ensembles, énumérés littéraux, constantes concrètes | | visible | visible | visible | visible |
| Constantes abstraites | | visible | visible | visible | visible |
| Variables concrètes | | | | | visible – non modifiable |
| Variables abstraites | | | | | visible – non modifiable |
| Opérations | | | | | visible – non modifiable |

Soit M_N une implantation qui *voit* une instance de machine M_B . La table de visibilité suivante précise pour chaque constituant de M_B , les modes d'utilisation applicables dans les clauses de M_N .

| Clauses de M _N | Paramètres | PROPERTIES | VALUES | INVARIANT / | INITIALISATION | / OPERATIONS | LOCAL_ |
|---|------------------------|------------|---------|-------------|-----------------------------|------------------------------------|-----------------------------|
| | d'IMPORTS / EXTENDS | | | ASSERTIONS | Instructions | Variants et invariants de boucles, | OPERATIONS |
| Constituants de M _B | | | | | | prédicats d'ASSERT | |
| Paramètres formels | | | | | | | |
| Ensembles, énumérés littéraux, constantes concrètes | visible | visible | visible | visible | visible | visible | visible |
| Constantes abstraites | | visible | | visible | | visible | visible |
| Variables concrètes | | | | | visible – non modifiable | visible | visible – non modifiable |
| Variables abstraites | | | | | | visible | visible – non modifiable |
| Opérations | | | | | visible – non modifiable | | visible – non modifiable |

1.97.9 La clause INCLUDES

Syntaxe

```
Clause_includes ::=

"INCLUDES" ( Ident_ren [ "(" Instanciation + "," ")" ] ) + ","

Instanciation :=

Terme
| Ensemble_entier
| "BOOL"
| Intervalle
```

Règle de typage

Dans le cas où une instance de machine *incluse* possède des paramètres, les paramètres effectifs doivent respecter la règle suivante. Les paramètres effectifs correspondant à des données scalaires doivent être de même type que les paramètres formels de la machine *incluse* et les paramètres effectifs correspondant à des ensembles doivent être de type $\mathbb{P}(T)$ où T est un type de base autre que STRING.

Restrictions

- 1. Les identificateurs d'une clause INCLUDES (sans tenir compte des éventuels préfixes de renommage) doivent désigner des machines abstraites.
- 2. Les identificateurs renommés ne peuvent avoir au plus qu'un préfixe de renommage.
- 3. Chaque nom de machine doit être suivi d'une liste de paramètres effectifs de même nombre que les paramètres de la machine *incluse*.

Description

La clause INCLUDES permet de regrouper dans une machine abstraite ou un raffinement, les constituants (ensembles, constantes et variables) d'instances de machines ainsi que leurs propriétés (clause PROPERTIES et INVARIANT), afin de créer un composant enrichi à l'aide d'autres machines abstraites. Ce lien permet de construire de manière modulaire des machines abstraites ou des raffinements.

Utilisation

La clause INCLUDES contient la déclaration de la liste des instances de machines *incluses*. Il s'agit soit du nom de la machine seul, qui référence l'instance sans renommage de la machine (l'instance de la machine est alors confondue avec celle-ci), soit du nom de la machine précédé d'un renommage, qui désigne l'instance de la machine renommée (dans ce cas on peut avoir plusieurs instances de la machine, chaque instance correspondant à un préfixe distinct). Si une instance de machine *incluse* est paramétrée, les paramètres effectifs de la machine doivent être fournis, ce qui permet d'instancier les paramètres formels de la nouvelle instance de machine. Les paramètres d'une machine abstraite sont décrits dans la clause CONSTRAINTS (cf. §7.5 *La clause CONSTRAINTS*). Ce sont soit des scalaires, soit des ensembles de scalaires. Une Obligation de Preuve est générée afin de prouver que les paramètres effectifs d'une instance de machine *incluse* respectent les contraintes de la machine.

Instanciation des paramètres scalaires

Un paramètre effectif scalaire d'une instance de machine *incluse* est de type \mathbb{Z} , BOOL, ou *Ens*, si *Ens* est un ensemble abstrait ou énuméré.

Instanciation des paramètres ensembles

Un paramètre effectif ensemble d'une instance de machine *incluse* est de type $\mathbb{P}(\mathbb{Z})$, $\mathbb{P}(BOOL)$, ou $\mathbb{P}(Ens)$, si Ens est un ensemble abstrait ou énuméré.

Raffinement d'un composant qui inclut

Lorsque l'abstraction d'un raffinement M_{A_r} inclut une instance de machine M_B , alors, le raffinement M_{A_r} peut à nouveau inclure M_B . Les ensembles abstraits ou énumérés, les constantes concrètes et les variables concrètes de M_{A_r} qui proviennent de l'inclusion précédente de M_B sont collés par homonymie avec ceux de M_B . Dans le raffinement M_{A_r} , toutes ces données sont alors considérées comme provenant de M_B , et non pas comme héritées de l'abstraction de M_{A_r} . Les constantes abstraites et les variables abstraites de l'abstraction de M_{A_r} qui proviennent de l'inclusion précédente de M_B sont raffinées par les données homonymes de M_B .

Implantation d'un composant qui inclut

Lorsqu'une machine abstraite ou un raffinement *MA inclut* une instance de machine *MB*, alors plusieurs possibilités peuvent être envisagées lors de l'écriture de l'implantation *MA_i* de *MA*. L'implantation peut *importer* l'instance de machine *incluse* par *MA*. Dans ce cas, les constituants de *MB* regroupés dans *MA* lors de l'*inclusion* sont implantés dans *MA_i* par homonymie avec ceux de l'instance de machine *importée*. Sinon, l'implantation peut ne pas *importer* l'instance de machine *MB*. Elle doit alors implanter les constituants de *MB* regroupés dans *MA* lors de l'*inclusion* soit directement, soit avec des constituants d'instances de machines *vues* ou *importées*. L'utilisateur reste libre de choisir le découpage qui lui convient. Dans le deuxième cas, si aucune instance de *MB* n'est *importée* dans le projet alors *MB* s'appelle un module abstrait (cf. §8.2 *Module B*). L'instance locale de *MB* est alors créée pour servir d'intermédiaire de spécification et elle est abandonnée dans la suite du développement.

Visibilité

Les paramètres formels des machines *incluses* ne sont pas accessibles dans le composant qui *inclut*. Les ensembles et les constantes sont accessibles dans les clauses PROPERTIES, INVARIANT, ASSERTIONS et dans le corps de l'initialisation et des opérations de la machine. Les variables sont accessibles dans les invariants et les assertions. Elles sont, en outre, accessibles en lecture dans le corps de l'initialisation et des opérations. Il est possible d'utiliser les opérations d'une machine *incluse* dans l'initialisation et dans les opérations de la machine.

Transitivité

La clause INCLUDES est transitive : si un composant M_1 inclut une instance de machine M_2 qui elle-même inclut une instance de machine M_3 , alors les ensembles, les constantes, les variables et leurs propriétés de M_3 sont regroupés avec ceux de M_2 qui sont eux-mêmes regroupés avec ceux de M_1 . Ces constituants sont donc accessibles par M_1 . Par contre, les opérations de M_3 ne sont pas accessibles par M_1 . Les propriétés de regroupement et d'accès s'étendent pour un nombre quelconque de machines transitivement incluses.

Regroupement des données

Si un composant M_A inclut des instances de machines M_{inc} , alors, vis à vis de l'extérieur du composant, l'ensemble des constituants (les ensembles, les constantes et les variables) des machines incluses et transitivement incluses fait partie du composant M_A au même titre que les constituants propres de ce composant. Ainsi, si un composant M_B voit M_A , les ensembles, les constantes et les variables des machines incluses et transitivement incluses par M_A sont accessibles dans le composant M_B selon les mêmes règles que les ensembles, les constantes et les variables des machines incluses et transitivement incluses par M_A sont accessibles dans le composant M_{A_-r} selon les mêmes règles que les ensembles, les constantes et les variables propres de M_A .

Promotion des opérations

Les opérations d'une machine *incluse* peuvent devenir automatiquement des opérations du composant qui réalise l'*inclusion*. Il s'agit du mécanisme de promotion d'opération (cf. §7.10 *La clause PROMOTES* et §7.11 *La clause EXTENDS*).

Table de visibilité

Soit M_A une machine ou un raffinement qui *inclut* une instance de machine M_B . La table de visibilité suivante précise pour chaque constituant de M_B , les modes d'utilisation applicables dans les clauses de M_A .

| Clauses de M_A Constituants de M_B | CONSTRAINTS | Paramètres d'INCLUDES / EXTENDS | PROPERTIES | INVARIANT / ASSERTIONS | INITIALISATION / OPERATIONS |
|---|-------------|---------------------------------------|------------|---------------------------|--------------------------------|
| Paramètres formels | | | | | |
| Ensembles, énumérés littéraux, constantes concrètes | | | visible | visible | visible |
| Constantes abstraites | | | visible | visible | visible |
| Variables concrètes | | | | visible | visible – non modifiable |
| Variables abstraites | | | | visible | visible – non modifiable |
| Opérations | | | | | visible modifiable |

On note que ces liens de visibilité sont les mêmes que ceux que l'on aurait eu si les clauses de la machine *incluse* avaient été regroupées dans les clauses correspondantes de la machine *incluante* (cf. schéma de regroupement ci-dessous).

Machine équivalente

Si MA est une machine abstraite qui *inclut* MB, les deux machines sont logiquement équivalentes à une machine unique ayant les caractéristiques suivantes :

- le nom de la machine équivalente, ses paramètres formels et ses opérations sont ceux de MA,
- ses ensembles abstraits et énumérés, ses constantes, ses variables, ses propriétés, son invariant, ses assertions et son initialisation sont respectivement ceux de *MB* concaténés avec ceux de *MA*. Dans le cas de l'initialisation, la substitution équivalente est le séquencement de l'initialisation de *MB* puis de *MA*. En effet,

- comme les opérations de *MB* peuvent être appelées dans l'initialisation de *MA*, il faut que l'invariant de *MB* ait déjà été établi,
- dans l'initialisation et dans le corps des opérations de la machine équivalente, les appels des opérations de *MB* sont remplacées par leur corps, en appliquant la définition de la substitution appel d'opération (cf. §6.16 Substitution appel d'opération),
- lors de l'*inclusion* dans la machine équivalente de l'initialisation, de la clause ASSERTIONS et éventuellement des opérations de *MB*, les paramètres formels de *MB* sont remplacés par leurs instanciations.

MACHINE MA (ParamA) **CONSTRAINTS** ConstrA **INCLUDES** MB (Inst) SETS SetsA CONCRETE CONSTANTS ConcCteA ABSTRACT CONSTANTS AbsCteA**PROPERTIES** PropACONCRETE VARIABLES Conc VarA ABSTRACT_VARIABLES AbsVarA **INVARIANT** InvAASSERTIONS AssertA INITIALISATION *InitA* OPERATIONS opA1 = SubstA1; opAn = SubstAn**END**

MACHINE MB (ParamB) CONSTRAINTS ConstrB **SETS** SetsB CONCRETE CONSTANTS Conc CteB ABSTRACT_CONSTANTS AbsCteB**PROPERTIES** PropBCONCRETE VARIABLES Conc VarB ABSTRACT VARIABLES AbsVarBINVARIANT InvB ASSERTIONS **AssertB** INITIALISATION *InitB* **OPERATIONS** opB1 = SubstB1; opBm = SubstBm**END**

MACHINE MA (ParamA) CONSTRAINTS ConstrA **SETS** SetsB; SetsA CONCRETE CONSTANTS ConcCteB, ConcCteA ABSTRACT CONSTANTS AbsCteB, AbsCteA **PROPERTIES** $PropB \wedge PropA$ CONCRETE VARIABLES \Leftrightarrow ConcVarB, ConcVarA ABSTRACT VARIABLES AbsVarB, AbsVarA **INVARIANT** $InvB \wedge InvA$ ASSERTIONS AssertB; AssertA INITIALISATION InitB: InitA **OPERATIONS** opA1 = SubstA1: opAn = SubstAn**END**

1.107.10 La clause PROMOTES

Syntaxe

Clause_promotes ::= "PROMOTES" Ident_ren^{+","}

Restrictions

- 1. Les noms d'opérations promues par un composant doivent désigner des opérations d'instances de machines *incluses*, si le composant est une machine abstraite ou un raffinement, et d'instances de machines *importées*, si le composant est une implantation.
- 2. Chaque opération promue d'un raffinement d'une machine abstraite doit porter le même nom qu'une opération de la machine abstraite. Les deux opérations doivent alors avoir la même signature (leurs paramètres formels doivent porter le même nom, être dans le même ordre et avoir les mêmes types).

Description

La clause PROMOTES permet à un composant de promouvoir des opérations (cf. §7.23 La clause OPERATIONS) appartenant à des instances de machines créées par le composant. Il peut s'agir soit d'instances de machines *incluses*, si le composant est une machine abstraite ou un raffinement, soit d'instances de machines *importées* si le composant est une implantation. Promouvoir une opération d'une instance de machine M_B dans un composant M_A équivaut à définir dans M_A une opération dont le nom est celui de l'opération de M_B (éventuellement précédé du préfixe de renommage de M_B , si M_B est renommée), et dont la signature et le corps sont ceux de l'opération de M_B .

Utilisation

Chaque nom de la liste PROMOTES désigne le nom d'une opération d'une instance de machine *incluse* ou *importée*. Si l'instance de machine *incluse* ou *importée* est renommée, alors le nom de l'opération doit être précédé du préfixe de renommage de l'instance. Le nom, la signature et le service offert par une opération promue sont identiques au nom à la signature et au service de l'opération qu'elle promeut.

Les opérations promues deviennent des opérations à part entière de la machine abstraite. Du point de vue des composants qui utilisent cette machine, rien ne distingue les opérations promues des opérations propres définies dans la clause OPERATIONS.

Contrairement aux opérations propres, les opérations promues d'une machine peuvent être appelées dans les clauses initialisations et operations de la machine, puisqu'il s'agit en réalité d'opérations de machines *incluses* ou *importées*.

Exemple

```
MACHINE

MA
INCLUDES

MB,

r2.MC
PROMOTES

opB1,

opB3,

r2.opC1,

r2.opC3
...
END
```

```
MACHINE

MB

OPERATIONS

opB1 = ...;

opB3 = ...

...

END
```

```
MACHINE

MC

OPERATIONS

opC1 = ...;

opC3 = ...

...

END
```

Dans l'exemple ci-dessus, la machine *MA inclut* les instances de machines *MB* et *r2.MC*, puis elle promeut les opérations opB1 et opB3 de l'instance *MB* et les opérations opC1 et opC2 de l'instance renommée *r2.MC*. La machine possède désormais, en plus de ses propres opérations, les quatre opérations : opB1, opB3, r2.opC1 et r2.opC3.

1.117.11 La clause EXTENDS

Syntaxe

```
Clause_EXTENDS ::= "EXTENDS" ( Ident\_ren ["("Instanciation^{+","}")"])^{+","} Clause_EXTENDS_B0 ::= "EXTENDS" ( Ident\_ren ["("Instanciation\_B0^{+","}")"])^{+","}
```

Description

Dans une machine abstraite ou un raffinement, la clause EXTENDS est équivalente à l'*inclusion* (cf. §7.9 *La clause INCLUDES*) d'instances de machines et à la promotion (cf. §7.10 *La clause PROMOTES*) de toutes les opérations des instances de machines *incluses*.

Dans une implantation, la clause EXTENDS est équivalente à l'importation et à la promotion (cf. §7.10 *La clause PROMOTES*) de toutes les opérations des instances de machines importées.

Restrictions

(cf. §7.9 La clause INCLUDES)

1.127.12 La clause USES

Syntaxe

Clause_uses ::= "USES" Ident_ren^{+","}

Restrictions

- 1. Si une machine *MA* utilise une instance de machine *Mused*, alors il doit exister dans le projet une machine qui *inclut* une instance de *MA* et l'instance *Mused* (cf. §8.3 Règle n°8 sur les liens USES).
- 2. Une machine qui *utilise* d'autres machines ne doit pas être raffinée. Elle doit donc constituer un module abstrait (cf. §8.2 Module B). Elle ne doit pas être *vue* ni *importée* par d'autres composants.

Description

Lorsqu'un composant *inclut* plusieurs machines, les machines *incluses* peuvent partager les données d'une des machines *incluses* en *utilisant* (par un lien USES) cette machine *incluse*. Dans le schéma ci-dessous, la machine *MA inclut* les instances de machines *MB*, *MC* et *MD*. La machine *incluse MC* est *utilisée* (lien USES) par *MB* et *MD*, ce qui permet à *MB* et à *MD* d'accéder aux données de *MC*. Les données de *MC* sont donc partagées par *MB* et *MD*.

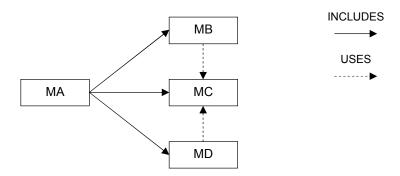


Figure 3: principes du lien USES

Utilisation

Soit *MA* une machine abstraite, qui *utilise* d'autres machines. Les noms de la liste USES désignent des instances de machines *utilisées* par *MA*. Une instance de *MA*, ainsi que les instances de machines *utilisées* doivent toutes être *incluses* par un composant unique.

Visibilité

Les paramètres formels des machines *utilisées* sont accessibles dans les clauses PROPERTIES, INVARIANT, ASSERTIONS et dans le corps de l'initialisation et des opérations de la machine qui *utilise*. Les ensembles et les constantes sont accessibles dans les clauses PROPERTIES, INVARIANT, ASSERTIONS et dans le corps de l'initialisation et des opérations de la machine. Les variables sont accessibles dans les invariants et les assertions. Elles sont, en outre, accessibles en lecture dans le corps de l'initialisation et des opérations. Il est interdit d'appeler les opérations d'une machine *utilisée* dans l'initialisation et dans les opérations de la machine.

Transitivité

La clause USES n'est pas transitive. Si une machine M_1 utilise une machine M_2 qui ellemême utilise une machine M_3 , alors les paramètres formels, les ensembles, les constantes et les variables de M_3 ne sont pas accessibles par M_1 .

Exemple

MACHINE

MA
INCLUDES

MX,

y2.MY,

z3.MZ
...
END

MACHINE

MX

USES

y2.MY

...

END

MACHINE
MY
...
END

MACHINE

MZ
INCLUDES

y2.MY
...
END

La machine *MA inclut* les instances de machines *MX*, *y2.MY* et *z3.MZ*. L'instance de machine *y2.MY* est *utilisée* par les machines *MX* et *MZ* (et donc par les instances de machines *MX* et *z3.MZ*).

Table de visibilité

Soit M_A une machine qui *utilise* une machine M_B . La table de visibilité suivante précise pour chaque constituant de M_B , les modes d'utilisation applicables dans les clauses de M_A .

| Clauses de M_A Constituants de M_B | CONSTRAINTS | Paramètres d'INCLUDES / EXTENDS | PROPERTIES | INVARIANT / ASSERTIONS | INITIALISATION / OPERATIONS |
|---|-------------|---------------------------------------|------------|---------------------------|--------------------------------|
| Paramètres formels | | | | visible | visible |
| Ensembles, énumérés littéraux, constantes concrètes | | | visible | visible | visible |
| Constantes abstraites | | | visible | visible | visible |
| Variables concrètes | | | | visible | visible – non modifiable |
| Variables abstraites | | | | visible | visible – non modifiable |
| Opérations | | | | | |

1.137.13 La clause SETS

Syntaxe

```
Clause_sets ::= "SETS" Ensemble^{+";"}

Ensemble ::= Ident | Ident "=" "{" Ident^{+","}"}"
```

Restrictions

- 1. Le nom d'un ensemble abstrait ou énuméré d'un raffinement doit différer respectivement du nom des ensembles abstraits ou énumérés des machines abstraites vues ou incluses par le raffinement, sauf dans le cas suivant : un ensemble abstrait ou énuméré appartenant à une abstraction du raffinement peut être identique respectivement à un ensemble abstrait ou énuméré d'une machine vue ou incluse par le raffinement. Dans le cas de l'ensemble énuméré, les deux ensembles énumérés doivent alors avoir le même nom et la même liste d'éléments énumérés dans le même ordre.
- 2. Le nom d'un ensemble abstrait ou énuméré d'une implantation doit différer respectivement du nom des ensembles abstraits ou énumérés des machines abstraites vues ou importées par l'implantation, sauf dans le cas suivant : un ensemble abstrait ou énuméré appartenant à une abstraction de l'implantation peut être identique respectivement à un ensemble abstrait ou énuméré d'une machine vue ou importée par l'implantation. Dans le cas de l'ensemble énuméré, les deux ensembles énumérés doivent alors avoir le même nom et la même liste ordonnée d'éléments énumérés.

Description

La clause SETS définit la liste des ensembles abstraits et des ensembles énumérés d'un composant.

Utilisation

Les ensembles abstraits et les ensembles énumérés définissent des types de base (cf. §3.1 *Fondements du typage*). Les ensembles abstraits et les ensembles énumérés définis dans un composant sont des données concrètes. Ils sont implicitement conservés au cours du raffinement du composant, jusqu'à l'implantation.

- Un ensemble abstrait est défini par son nom. Les ensembles abstraits sont utilisés pour désigner des objets dont on ne veut pas définir la structure au niveau d'une abstraction. Tout ensemble abstrait est implicitement fini et non vide. Il devra être valué dans l'implantation du composant (cf. §7.17 *La clause VALUES*). À terme, tout ensemble abstrait est valué par un intervalle entier fini non vide, mais pas par un ensemble énuméré.
- Un ensemble énuméré est défini par son nom et par la liste ordonnée et non vide de ses éléments énumérés. Les ensembles énumérés servent à décrire une énumération. Les éléments d'un ensemble énuméré sont appelés des énumérés littéraux. Ils possèdent la même sémantique que des constantes concrètes dont le type est l'ensemble énuméré.

Liste des ensembles abstraits et énumérés d'un composant

Les ensembles abstraits et les ensembles énumérés d'une machine abstraite regroupent les ensembles définis dans la machine ou provenant des machines *incluses* par la machine.

Les ensembles abstraits et les ensembles énumérés d'un raffinement regroupent les ensembles définis dans le raffinement, provenant de l'abstraction du raffinement ou provenant des machines *incluses* par le raffinement.

Les ensembles abstraits et les ensembles énumérés d'une implantation regroupent les ensembles définis dans l'implantation et ceux provenant de l'abstraction de l'implantation.

Visibilité

Les ensembles abstraits, les ensembles énumérés et les éléments d'ensembles énumérés d'une machine abstraite sont accessibles dans la machine, au sein des clauses INCLUDES, EXTENDS, PROPERTIES, INVARIANT, ASSERTIONS, INITIALISATION et OPERATIONS. Ils sont également accessibles par les composants qui *voient*, *incluent*, *utilisent* ou *importent* la machine.

Les ensembles abstraits, les ensembles énumérés et les éléments d'ensembles énumérés d'un raffinement sont accessibles dans le raffinement, au sein des clauses INCLUDES, EXTENDS, PROPERTIES, INVARIANT, ASSERTIONS, INITIALISATION et OPERATIONS.

Les ensembles abstraits, les ensembles énumérés et les éléments d'ensemble énuméré d'un raffinement sont accessibles dans le raffinement, au sein des clauses IMPORTS, EXTENDS, PROPERTIES, VALUES, INVARIANT, ASSERTIONS, INITIALISATION et OPERATIONS.

Exemple

```
MACHINE

MA
SETS

POSITION;

MARCHE = {Arret, Avant, Arriere};

DIRECTION = {Nord, Sud, Est, Ouest}
...

END
```

```
IMPLEMENTATION \\ MA_i \\ REFINES \\ MA \\ IMPORTS \\ MB \\ SETS \\ VITESSE ; \\ SIGNAL = \{Rouge, Orange, Vert\} \\ VALUES \\ POSITION = 0 ... 100 ; \\ VITESSE = -10 ... 10 \\ ... \\ END
```

Dans l'exemple ci-dessus, la machine abstraite MA définit l'ensemble abstrait POSITION et les ensembles énumérés MARCHE et DIRECTION. MA_i , l'implantation de MA définit un nouvel ensemble abstrait VITESSE et un nouvel ensemble énuméré SIGNAL. Les deux ensembles abstraits de MA_i sont valués dans la clause VALUES. L'implantation MA_i importe la machine MB qui possède un ensemble énuméré MACHE identique à celui de MA_i , puisqu'il a le même nom et la même liste ordonnée d'éléments énumérés.

1.147.14 La clause CONCRETE_CONSTANTS

Syntaxe

```
Clause_concrete_constants ::=

"CONCRETE_CONSTANTS" Ident<sup>+","</sup>

| "CONSTANTS" Ident<sup>+","</sup>
```

Description

La clause CONCRETE_CONSTANTS définit la liste des constantes concrètes d'un composant.

Une constante concrète est une donnée implémentable dans un langage informatique dont la valeur reste constante et qui est implicitement conservée au cours du raffinement jusqu'à l'implantation. Une constante concrète peut être un entier concret, un booléen, un élément d'un ensemble abstrait ou d'un ensemble énuméré, un intervalle fini et non vide d'entiers concrets, un intervalle fini et non vide d'ensemble abstrait, ou un tableau concret (cf. §3.4 *Types et contraintes des données concrètes*).

Restriction

1. Le nom d'une nouvelle constante concrète d'un raffinement ou d'une implantation doit différer du nom des constantes (concrètes ou abstraites) de l'abstraction, sauf dans le cas suivant : une constante concrète peut raffiner une constante abstraite homonyme de l'abstraction. Les deux constantes sont alors implicitement égales et elles doivent être de même type.

Utilisation

Les noms de clause CONCRETE_CONSTANTS et CONSTANTS sont équivalents, ils peuvent donc être utilisés indifféremment.

Les constantes concrètes d'une machine abstraites regroupent les constantes concrètes définies dans la machine ou provenant de machines *incluses* (cf. §7.9 *La clause INCLUDES*). Les constantes concrètes d'un raffinement regroupent les constantes concrètes définies dans le raffinement, provenant de l'abstraction et provenant d'*inclusions*. Les constantes concrètes d'une implantation regroupent les constantes concrètes définies dans l'implantation et provenant de l'abstraction.

Le typage et les propriétés des constantes concrètes sont exprimés dans la clause PROPERTIES (cf. §7.16 La clause PROPERTIES).

Chaque constante concrète appartenant à un composant doit être valuée dans l'implantation du composant (cf. §7.17 *La clause VALUES*).

Chaque constante concrète définie dans une machine abstraite doit être typée dans la clause PROPERTIES de la machine. Une constante concrète définie dans un raffinement ou dans une implantation peut être :

- soit une nouvelle constante concrète. Elle doit alors être typée explicitement dans la clause PROPERTIES du raffinement ou de l'implantation.
- soit le raffinement d'une constante abstraite, si son nom est identique à celui d'une constante abstraite de l'abstraction. Pour cela, la constante abstraite doit être de même nature qu'une constante concrète. Elle est alors typée implicitement

par un prédicat de liaison qui signifie que la constante concrète est égale à la constante abstraite homonyme.

Visibilité

Les constantes concrètes d'une machine abstraite sont accessibles en lecture dans les clauses PROPERTIES, INVARIANT, ASSERTIONS, INCLUDES, EXTENDS et dans le corps de l'initialisation et des opérations de la machine. Elles sont accessibles en lecture par les composants qui *voient*, *incluent*, *utilisent* ou *importent* cette machine.

Les constantes concrètes d'un raffinement sont accessibles en lecture dans les clauses PROPERTIES, INVARIANT, ASSERTIONS, INCLUDES, EXTENDS et dans le corps de l'initialisation et des opérations du raffinement.

Les constantes concrètes d'une implantation sont accessibles en lecture dans les clauses PROPERTIES, INVARIANT, ASSERTIONS, IMPORTS, EXTENDS et dans le corps de l'initialisation et des opérations du raffinement. Elles sont en outre accessibles en écriture dans la clause VALUES.

Exemple

```
MACHINE \\ MA \\ CONCRETE_CONSTANTS \\ PosMin, \\ PosMax \\ ABSTRACT_CONSTANTS \\ PosInit \\ PROPERTIES \\ PosMin \in INT \land \\ PosMax \in NAT \land \\ PosInit \in INT \\ ... \\ END
```

```
IMPLEMENTATION MA_i REFINES MA CONCRETE_CONSTANTS PosMoyenne, PosInit PROPERTIES PosMoyenne \in INT VALUES PosMin = -100; PosMax = 100; PosMoyenne = 0; PosInit = 50 ... END
```

La machine abstraite *MA* définit deux constantes concrètes *PosMin* et *PosMax* et une constante abstraite *PosInit*. L'implantation *MA_i* de *MA* définit les nouvelles constantes concrètes *PosMoyenne* et *PosInit*. Cette dernière raffine la constante abstraite homonyme de *MA*. Toutes les constantes de *MA_i* (*PosMin*, *PosMax*, *PosMoyenne* et *PosInit*) sont valuées dans l'implantation.

1.157.15 La clause ABSTRACT_CONSTANTS

Syntaxe

Clause_abstract_constants ::= "ABSTRACT_CONSTANTS" Ident + ","

Description

La clause ABSTRACT_CONSTANTS contient la liste des constantes abstraites d'une machine abstraite ou d'un raffinement.

Une constante abstraite est une donnée de valeur constante qui sera raffinée dans le raffinement du composant.

Restriction

1. Le nom d'une constante abstraite d'un raffinement doit différer du nom des constantes (concrètes ou abstraites) de l'abstraction, sauf dans le cas suivant : une constante abstraite peut raffiner une constante abstraite homonyme de l'abstraction, elle est alors implicitement égale à la constante abstraite de l'abstraction.

Utilisation

Le nom de la clause est suivi par une liste d'identificateurs qui représentent le nom des constantes abstraites. Le typage et la déclaration des propriétés des constantes abstraites sont effectuées dans la clause PROPERTIES (cf. §7.16 *La clause PROPERTIES*).

Chaque constante abstraite définie dans un raffinement peut être :

- soit une nouvelle constante abstraite. Elle doit être typée et peut éventuellement être contrainte dans la clause PROPERTIES.
- soit le raffinement d'une constante abstraite. Si son nom est identique à celui d'une constante abstraite de l'abstraction, il est alors inutile de typer la constante abstraite dans la clause PROPERTIES, car elle est typée par défaut à l'aide d'une propriété de liaison implicite qui signifie que la nouvelle constante abstraite est égale à la constante abstraite de l'abstraction. D'autres propriétés sur la constante peuvent être exprimées dans la clause PROPERTIES.

Si M_n raffine M_{n-1} , les constantes abstraites de M_{n-1} peuvent également être raffinées en tant que constantes concrètes de M_n (cf. §7.14 *La clause CONCRETE_CONSTANTS*). Si une constante abstraite de M_{n-1} n'est pas raffinée en tant que constante abstraite, ni en tant que constante concrète, alors elle ne fait plus partie des constantes de M_n . On dit alors qu'elle disparaît dans M_n .

La clause ABSTRACT_CONSTANTS est interdite en implantation. En effet, contrairement aux constantes concrètes, les constantes abstraites ne sont pas systématiquement implémentables dans un langage informatique.

Visibilité

Les constantes abstraites d'une machine sont accessibles en lecture dans les clauses INCLUDES, EXTENDS, PROPERTIES, INVARIANT, ASSERTIONS, INITIALISATION et OPERATIONS de la machine. Elles sont accessibles en lecture par les composants qui *importent*, *voient*, *incluent* ou *utilisent* cette machine (cf. Annexe C. *Tables de visibilité*).

Les constantes abstraites d'un raffinement sont accessibles en lecture dans les clauses PROPERTIES, INVARIANT, ASSERTIONS, INCLUDES, EXTENDS, INITIALISATION et OPERATIONS du raffinement.

Les constantes abstraites d'un raffinement sont utilisables dans les clauses includes, extends, properties, invariant, assertions, initialisation et operations du raffinement.

Exemple

```
MACHINE Reseau

ABSTRACT_CONSTANTS
NbrAbonnesMax,
Connexion

PROPERTIES
NbrAbonnesMax \in NAT \land
Connexion \in 0 .. NbrAbonnesMax \leftrightarrow 0 .. NbrAbonnesMax
...

END
```

```
REFINEMENT

Reseau_r

REFINES

Reseau

ABSTRACT_CONSTANTS

Connexion,

AbonnesInit

PROPERTIES

AbonnesInit ⊂ NAT

...

END
```

La machine abstraite *Reseau* définit deux constantes abstraites *NbrAbonnesMax* et *Connexion. Reseau_r*, le raffinement de *Reseau* définit la nouvelle constante abstraite *AbonnesInit* et la constante *Connexion*, homonyme à une constante abstraite de la machine abstraite *Reseau*. Comme *Connexion* est implicitement égale à la constante de l'abstraction, sa redéfinition permet de conserver cette constante abstraite et ses propriétés dans le raffinement.

1.167.16 La clause PROPERTIES

Syntaxe

Clause_properties ::= "PROPERTIES" Prédicat

Description

La clause PROPERTIES permet de typer les constantes (concrètes et abstraites) définies dans un composant et d'exprimer des propriétés sur ces constantes.

Restrictions

- 1. Chaque constante, concrète ou abstraite, définie dans un composant et qui n'est pas homonyme à une constante de l'éventuelle abstraction du composant, doit être typée dans la clause PROPERTIES du composant par un prédicat de typage (cf. §3.4 *Typage des constantes concrètes* et §3.3 *Typage des données abstraites*) situé au plus haut niveau d'analyse syntaxique dans une série de conjonctions. Ces constantes ne peuvent pas être utilisées dans la clause PROPERTIES avant d'avoir été typées.
- 2. Chaque constante définie dans un raffinement ou une implantation et qui est homonyme à une constante de l'abstraction n'a pas à être typée, puisqu'elle est typée implicitement par un prédicat qui signifie que la nouvelle constante est égale à la constante homonyme de l'abstraction. Alors, les deux constantes homonymes doivent être de même type.
- 3. Si une constante d'une instance de machine *incluse* ou *vue* par un raffinement est homonyme et de même nature (abstraite ou concrète) à une constante de l'abstraction du raffinement, alors les deux constantes homonymes désignent la même donnée et elles doivent être de même type.
- 4. Si une constante d'une instance de machine *importée* ou *vue* par une implantation est homonyme et de même nature (abstraite ou concrète) à une constante de l'abstraction de l'implantation, alors les deux constantes homonymes désignent la même donnée et elles doivent être de même type.

Utilisation

La clause PROPERTIES d'une machine abstraite permet de typer les constantes de la machine et de définir leurs propriétés.

La clause PROPERTIES d'un raffinement permet de typer les nouvelles constantes du raffinement et de définir leurs propriétés et notamment celles qui explicitent les liens qui doivent exister nécessairement entre les constantes du raffinement et celles de l'abstraction. Chaque nouvelle constante doit être typée par un prédicat de typage. Il est inutile de typer une constante qui raffine une constante abstraite homonyme de l'abstraction, car elle est typée par défaut à l'aide d'un prédicat de liaison implicite qui signifie que la nouvelle constante est égale à la constante abstraite de l'abstraction.

L'utilisation de la clause PROPERTIES dans un raffinement et dans une implantation sont similaires. Cependant, comme la déclaration de constantes abstraites est interdite dans une implantation, seules les nouvelles constantes concrètes de l'implantation doivent être typées dans des prédicats de typage de la clause PROPERTIES.

143

Typage des constantes

Les constantes doivent être typées dans l'un des prédicats situé au plus haut niveau de l'analyse syntaxique de la clause PROPERTIES séparés par des conjonctions '^, à l'aide de prédicats de typage de données abstraites pour les constantes abstraites (cf. §3.3 *Typage des données abstraites*) et de prédicats de typage de constantes concrètes pour les constantes concrètes (cf. §3.4 *Typage des constantes concrètes*).

Propriétés des constantes

Le prédicat de propriétés sur les constantes permet d'exprimer des propriétés générales portant sur les constantes.

Liaison entre constantes

La clause PROPERTIES d'un raffinement permet de préciser quels liens unissent les constantes déclarées dans le raffinement et les constantes de son abstraction. Chaque prédicat définissant un tel lien est appelé prédicat de liaison. Un prédicat de liaison peut aussi bien prendre la forme d'un prédicat de typage que d'une propriété générale. On rappelle également qu'un prédicat de liaison implicite lie par défaut deux constantes homonymes.

Une constante d'un raffinement ou d'une implantation peut être homonyme à une constante de même nature concrète ou abstraite d'une instance de machine *incluse* ou *importée*. Deux constantes homonymes fusionnent, elles représentent donc la même donnée et doivent alors être de même type.

Visibilité

Dans la clause PROPERTIES d'une machine, les ensembles et les constantes de la machine sont accessibles. Les ensembles et les constantes des machines *incluses* ou *vues* sont accessibles. Par contre les paramètres de la machine, de même que ceux des machines *utilisées* ne sont pas accessibles.

Exemple

```
MACHINE MA
CONCRETE_CONSTANTS Cte1
ABSTRACT_CONSTANTS Cte2
PROPERTIES Cte1 \in INT \land Cte2 \in N \land (Cte1 < 0 \Rightarrow Cte2 = 0)
...
END
```

La machine abstraite MA définit la constante concrète Cte1 et la constante abstraite Cte2. Ces deux constantes sont typées dans des prédicats de typage situés au plus haut niveau de l'analyse syntaxique dans une liste de conjonctions. L'implication qui suit ces prédicats de typage exprime une propriété portant sur Cte1 et Cte2. Il faut noter que les parenthèses qui l'entourent sont nécessaires dans ce cas, à cause de la priorité de '⇒' plus faible que celle de '^ (sans ces parenthèses, le prédicat serait analysé comme

 $(Ctel \in INT \land Ctel \in N \land Ctel < 0) \Rightarrow Ctel = 0$; alors les prédicats de typage de Ctel et Ctel ne seraient plus dans une liste de conjonctions au plus haut niveau syntaxique).

7.17 La clause VALUES

Syntaxe

```
"VALUES" Valuation + ";"
Clause_values
                ::=
Valuation
                  ::=
                          Ident "=" Terme
                          Ident "=" Expr tableau
                          Ident "=" Intervalle_B0
Expr_tableau
                          Ident
                          "{" ( Terme\_simple^{+"} \mapsto" "\mapsto" Terme )^{+","} "}"
                          Ensemble simple +"x" "x" "{" Terme "}"
                          Expression_arithmétique ".." Expression_arithmétique
Intervalle_B0
                          Ensemble_entier_B0
Ensemble_entier_B0 ::= "NAT"
                           "NAT<sub>1</sub>"
                          "INT"
Ensemble_simple ::=
                          Ensemble entier B0
                           "BOOL"
                          Intervalle B0
                          Ident
```

Description

La clause VALUES permet de donner une valeur aux constantes concrètes (cf. §7.14 *La clause CONCRETE_CONSTANTS*) et aux ensembles abstraits (cf. §7.13 *La clause SETS*) de l'implantation.

Restrictions

- 1. Chaque constante concrète ou chaque ensemble abstrait qui n'est pas homonyme à une donnée de même nature d'une instance de machine *vue* ou *importée* doit être valué dans la clause VALUES une et une seule fois. Dans ce cas, on dit que la donnée est valuée explicitement, sinon on dit qu'elle est valuée implicitement.
- 2. Si une constante concrète est homonyme à une constante concrète d'une instance de machine *vue* ou *importée*, alors les deux constantes doivent avoir le même type.
- 3. Si une constante concrète ou un ensemble abstrait de l'implantation est utilisé en partie droite d'une valuation, alors il doit soit avoir été valué auparavant, soit être implanté par homonymie.

Utilisation

Le nom de la clause VALUES est suivi d'une liste de valuations. L'ordre des valuations est significatif à cause de la valuation des ensembles abstraits (cf. ci-dessous). Chaque valuation permet de donner explicitement une valeur à une constante concrète ou à un ensemble abstrait. Elle se compose du nom de la donnée à valuer, suivi de l'opérateur égal '=' et de la valeur de la donnée. Les valuations explicites se scindent en plusieurs parties : la valuation des constantes concrètes scalaires, des constantes tableaux, des constantes intervalles et des ensembles abstraits.

Valuation des ensembles abstraits

Lors de la valuation d'un ensemble abstrait *AbsSet*, le type que représente cet ensemble change. Il prend le type de l'ensemble qui le value.

Voici les différentes manières de valuer AbsSet:

- par un intervalle d'entiers non vide contenu dans INT. Le type *AbsSet* devient alors \mathbb{Z} ,
- par un ensemble abstrait *AbsSet2* d'une machine *vue* ou *importée*. Le type *AbsSet* devient alors *AbsSet2*.
- implicitement, par un ensemble abstrait homonyme d'une machine *vue* ou *importée*. Le type *AbsSet* reste le même. En effet, comme les deux ensembles abstraits portent le même nom, ils sont de même type,
- par un ensemble abstrait *AbsSet3* de l'implantation qui a déjà été valué dans la clause VALUES ou qui est valué par homonymie avec un ensemble abstrait d'une machine *vue* ou *importée*. Le type *AbsSet* devient alors le type de *AbsSet3*. Il faut prouver que les ensembles avec lesquels sont valués les ensembles abstraits sont finis et non vides. Si un ensemble abstrait est valué par un intervalle, il faut prouver que les bornes de l'intervalle appartiennent à INT et si les bornes de l'intervalle sont des expressions arithmétiques, il faut prouver que chaque sous expression est bien définie et qu'elle appartient à INT (cf. §7.25.2 *Les termes*).

Les données de l'implantation dont le type est construit à l'aide du type *AbsSet* subissent également un changement de type. Cette modification consiste à remplacer dans le type des données chaque occurrence de *AbsSet* par le type qui sert à le valuer. La portée de ce changement de type comprend la partie de la clause VALUES, après valuation de *AbsSet* ainsi que les clauses imports, extends, properties, invariant, assertion, initialisation et operations de l'implantation.

L'intérêt du changement de type réside principalement dans le cas de la valuation par un intervalle d'entiers (tout ensemble abstrait sera valué à terme par un intervalle d'entiers, les deux premiers cas de valuation ne font que différer cette valuation). Lorsque *AbsSet* est valué par un intervalle d'entiers, les données appartenant à *AbsSet* peuvent recevoir des valeurs entières (en particulier des entiers littéraux) et être manipulées à l'aide des opérateurs arithmétiques, puisque ces opérateurs ne sont définis en B que pour des entiers. Elles deviennent donc concrètement utilisables.

Exemple de changement de type

```
MACHINE
MA
SETS
AbsSet
CONCRETE_VARIABLES
var1,
var2,
var3
INVARIANT
var1 \in AbsSet \land
var2 \in AbsSet \land
var3 \in AbsSet
...
END
```

```
IMPLEMENTATION

MA\_i
REFINES

MA
VALUES

AbsSet = 0 ... 100
INITIALISATION

var1 := 0;

var2 := 100;

var3 := (var1 + var2) / 2
...
END
```

Dans l'exemple ci-dessus, les variables concrètes var1, var2 et var3, définies dans la machine MA, sont du type AbsSet. Dans l'implantation MA_i , comme AbsSet est valué par un intervalle entier, le type des variables var1, var2 et var3 devient \mathbb{Z} . Elles peuvent donc désormais être initialisées à l'aide d'expressions arithmétiques.

Exemple de valuation d'ensemble

```
MACHINE

MA
SETS

EnsAbs1;

EnsAbs2;

EnsAbs3;

EnsAbs4;
...
END
```

```
IMPLEMENTATION MA\_i
REFINES MA
SEES MB
VALUES EnsAbs1 = 0 ... 2 \times c1 + 1; EnsAbs2 = Interv; EnsAbs3 = IntervAbs; EnsAbs4 = EnsAbs6 ...
```

```
MACHINE MB
SETS EnsAbs5, EnsAbs6
CONCRETE_CONSTANTS c1, Interv, IntervAbs
PROPERTIES c1 \in 0...100 \land Interv \subseteq NAT \land IntervAbs \subseteq EnsAbs6
END
```

Dans l'exemple ci-dessus, l'ensemble abstrait *EnsAbs1* est valué par un intervalle entier. *EnsAbs2* est valué par une constante intervalle entier de la machine *vue MB*. *EnsAbs3* est valué par une constante intervalle de type abstrait *EnsAbs6* provenant de *MB*. *EnsAbs4* est

valué par l'ensemble abstrait *EnsAbs6* de *MB*. Enfin, *EnsAbs5* est valué implicitement par l'ensemble abstrait homonyme de *MB*.

Valuation des constantes concrètes scalaires

Chaque constante concrète scalaire est valuée en fonction de son type. Si elle appartient à Z, elle doit être valuée par une expression arithmétique. Il faut alors prouver que chaque sous expression arithmétique est bien définie et qu'elle est contenue dans l'ensemble des entiers concrets INT (cf. §7.25.2 *Les termes*). Si la constante concrète appartient à BOOL, elle doit être valuée par une expression booléenne. Si elle est de type énuméré ou abstrait, elle doit être valuée par une constante énumérée ou abstraite.

Dans le cas des constantes appartenant à un ensemble abstrait qui a déjà été valué dans la clause VALUES, on rappelle que le type de la constante est modifié; il s'agit du type de l'ensemble valuant l'ensemble abstrait.

Exemple

Dans l'exemple ci-dessous, la constante concrète c1 est valuée par un entier littéral. La constante c2 est valuée par une expression arithmétique, à l'aide de la constante concrète CteB2 de la machine vue MB. La constante c3 est valuée par un élément énuméré de l'ensemble énuméré COUL déclaré dans MB. La constante c4 est valuée légitimement par un entier littéral puisqu'elle est de type entier depuis la valuation de EnsAbs1 par l'intervalle entier 0 ... 12. Enfin, la constante c5 est valuée par la constante concrète cteB1 de CAB.

```
MACHINE
     MA
SEES
     MB
SETS
     EnsAbs1
CONCRETE CONSTANTS
     c1, c2, c3, c4, c5, c6
PROPERTIES
     c1 \in \mathsf{INT} \ \land
     c2 \in \mathsf{NAT} \land
     c3 \in COUL \land
     c4 \in EnsAbs1 \land
     c5 \in EnsAbs2 \land
     c6 \in NAT
END
```

```
MACHINE

MB
SETS

COUL = \{ Rouge, Vert, Bleu \} ;
EnsAbs2

CONCRETE_CONSTANTS

cteB1,
cteB2

PROPERTIES

cteB1 \in EnsAbs2 \land
cteB2 \in -10 ... 10

END
```

```
IMPLEMENTATION MA\_i REFINES MA SEES MB VALUES cI = -100; c2 = cteB2^2 + 4; c3 = Bleu; EnsAbsI = 0... 512; c4 = 42; c5 = cteB1; c6 = c2 + 1 ...
```

Valuation des constantes concrètes tableaux

Une constante concrète tableau peut être valuée de trois manières différentes :

- par une constante concrète tableau d'une machine *vue* ou *importée*.
- par un ensemble de maplets. Un maplet permet de représenter un n-uplet dont les *n*-1 premiers éléments désignent les indices de l'élément du tableau et dont le dernier élément désigne la valeur de l'élément du tableau. Les indices d'un maplet doivent être des scalaires littéraux, alors que la valeur d'un maplet doit être une valeur scalaire quelconque.
- par un tableau dont tous les éléments ont la même valeur. Ce tableau est exprimé sous la forme du produit cartésien entre les ensembles indice du tableau et un singleton contenant la valeur à donner à tous les éléments du tableau.

Dans la valuation d'un tableau dont les éléments sont des entiers, si une valeur du tableau est définie par une expression arithmétique, il faut prouver que chaque sous expression appartient à INT (cf. §7.25.2 Les termes).

Exemple

Dans l'exemple ci-dessous, la constante tab1 est valuée à l'aide de la constante tab4 de la machine $vue\ MB$. La constante tab2 est valuée par un ensemble de maplets : l'élément d'indice (1) possède la valeur FALSE, (2) possède la valeur TRUE. La constante tab3 est valuée par le tableau $EnsAbs \times BOOL \times \{0\}$ qui a tout élément de l'ensemble de départ du tableau associe la valeur 0.

```
\begin{array}{c} \text{MACHINE} \\ MA \\ \text{SEES} \\ MB \\ \text{CONCRETE\_CONSTANTS} \\ tab1, tab2, tab3 \\ \text{PROPERTIES} \\ tab1 \in (0 ... 2) \times \text{BOOL} \rightarrow \textit{EnsAbs} \wedge \\ tab2 \in (1 ... 2) \rightarrowtail \text{BOOL} \wedge \\ tab3 \in \textit{EnsAbs} \times \text{BOOL} \rightarrow \text{INT} \\ \dots \\ \text{END} \end{array}
```

```
MACHINE MB

SETS

EnsAbs

CONCRETE_CONSTANTS

tab4

PROPERTIES

tab4 \in (0..2) \times BOOL \rightarrow EnsAbs
...

END
```

```
IMPLEMENTATION MA\_i
REFINES MA
SEES MB
VALUES tab1 = tab4; tab2 = \{1 \mapsto \mathsf{FALSE}, 2 \mapsto \mathsf{TRUE}\}; tab3 = EnsAbs \times \mathsf{BOOL} \times \{0\}
...
END
```

Valuation des constantes concrètes intervalles

Chaque constante concrète intervalle est valuée en fonction de son type. Si elle est de type entier, elle peut être valuée par une constante intervalle entière ou par un intervalle dont les bornes sont des expressions arithmétiques. Si elle est de type abstrait, elle doit être valuée par une constante intervalle de type abstrait ou par un ensemble abstrait.

Dans la valuation d'un intervalle entier à l'aide d'expressions arithmétiques, il faut prouver que chaque sous expression est bien définie et appartient à INT (cf. §7.25.2 *Les termes*).

Exemple

Dans l'exemple ci-dessous, la constante intervalle c1 est valuée à l'aide de la constante cteInterv1 de la machine vue MB. La constante intervalle c2 est valuée par l'intervalle entier 0 ... MAXINT / 2 - 1, dont la borne supérieure est une expression arithmétique. L'ensemble abstrait EnsAbs1 est valué par l'intervalle entier 0 ... 100. Par conséquent, les données dont le type était EnsAbs1 devient désormais \mathbb{Z} . La constante intervalle c3 appartenant à EnsAbs1 est valuée par l'intervalle 1 ... 6. La constante intervalle c4

appartenant à l'ensemble abstrait *EnsAbs2* est valuée par la constante intervalle *cteInterv2* de la machine *vue MB*, cette dernière constante appartenant bien à *EnsAbs2*.

```
MACHINE MA
SEES MB
SETS EnsAbs1
CONCRETE_CONSTANTS c1, c2, c3, c4
PROPERTIES c1 \subseteq INT \land c2 = 0 ... (MAXINT / 2 - 1) \land c3 \subseteq EnsAbs1 \land c4 \subset EnsAbs2
...
END
```

```
MACHINE MB

SETS EnsAbs2

CONCRETE_CONSTANTS cteInterv1, cteInterv2

PROPERTIES cteInterv1 \subseteq INT \land cteInterv2 \subset EnsAbs2
...

END
```

```
IMPLEMENTATION MA\_i
REFINES MA
SEES MB
VALUES c1 = cteInterv1; c2 = 0...(MAXINT/2-1); EnsAbs1 = 0...100; c3 = 1...6; c4 = cteInterv2...
```

Visibilité

Dans la clause VALUES d'une implantation, les constantes concrètes et les ensembles énumérés des machines *vues* et *importées* sont accessibles en lecture. Les constantes concrètes et les ensembles abstraits de l'implantation ne peuvent se présenter qu'en partie gauche des valuations, et ils ne sont donc pas accessibles en lecture.

7.18 La clause CONCRETE_VARIABLES

Syntaxe

Clause_concrete_variables ::= "CONCRETE_VARIABLES" Ident_ren^{+","}

Description

La clause CONCRETE VARIABLES définit la liste des variables concrètes d'un composant.

Une variable concrète est une donnée implémentable dans un langage informatique. Elle peut être un scalaire ou un tableau (cf. §3.4 *Types et contraintes des données concrètes*). Une variable concrète n'a pas à être raffinée puisqu'elle est implicitement conservée au cours du raffinement jusqu'à l'implantation. Cette propriété autorise alors l'accès en lecture directe aux variables concrètes d'une machine dans les implantations qui *importent* cette machine, sans recourir nécessairement à un service de lecture comme c'est nécessairement le cas pour les variables abstraites.

Restrictions

- 1. Les variables concrètes déclarées dans une machine abstraite ne doivent pas être renommées
- 2. Le nom d'une nouvelle variable concrète d'un raffinement ou d'une implantation doit différer du nom des variables (concrètes ou abstraites) de l'abstraction, sauf dans le cas suivant : une variable concrète peut raffiner une variable abstraite homonyme de l'abstraction, elle est alors implicitement égale à la variable abstraite.

Utilisation

Les variables concrètes d'une machine abstraite regroupent les variables concrètes définies dans la machine et provenant des *inclusions* (cf. §7.9 *La clause INCLUDES*). Les variables concrètes d'un raffinement regroupent les variables concrètes définies dans le raffinement, provenant de l'abstraction et provenant de machines *incluses*. Les variables concrètes d'une implantation regroupent les variables concrètes définies dans l'implantation et provenant de l'abstraction.

Le typage et les propriétés invariantes des variables concrètes sont exprimés dans la clause INVARIANT (cf. §7.20 *La clause INVARIANT*).

Chaque variable concrète appartenant à un composant doit être initialisée dans la clause INITIALISATION du composant (cf. §7.22 *La clause INITIALISATION*).

Chaque variable concrète définie dans une machine abstraite doit être typée dans la clause INVARIANT de la machine. Une variable concrète définie dans un raffinement ou dans une implantation peut être :

- soit une nouvelle variable concrète. Elle doit alors être typée explicitement dans la clause INVARIANT du raffinement ou de l'implantation.
- soit le raffinement d'une variable abstraite, si son nom est identique à celui d'une variable abstraite de l'abstraction. Pour cela, la variable abstraite doit être de même nature qu'une variable concrète (scalaire ou tableau). Elle est alors typée implicitement par un prédicat de liaison qui signifie que la variable concrète est égale à la variable abstraite homonyme.

Visibilité

Les variables concrètes d'un composant sont utilisables dans les clauses INVARIANT et ASSERTIONS de ce composant et de ses raffinements successifs. Elles sont accessibles en lecture et en écriture dans le corps de l'initialisation et des opérations du composant. Les variables concrètes déclarées dans une machine sont accessibles en lecture uniquement par les composants qui *voient*, *incluent*, *utilisent* ou *importent* cette machine.

Exemple

```
MACHINE
     MA
CONCRETE VARIABLES
     Production,
     ProductionMois
ABSTRACT VARIABLES
     ProductionExterne
INVARIANT
     Production \in INT \land
     ProductionMois \in (1...12) \rightarrow INT \land
     ProductionExterne \in INT
INITIALISATION
     Production :\in INT \parallel
     ProductionMois :\in (1 ... 12) \rightarrow INT \parallel
     ProductionExterne : \in INT
END
```

```
IMPLEMENTATION
     MAi
REFINES
    MA
CONCRETE_VARIABLES
     Recettes,
     Charges,
     ProductionExterne
INVARIANT
     Recettes \in INT \land
     Charges \in INT
INITIALISATION
     Production := 0:
     ProductionMois := (1...12) \times \{0\};
     ProductionExterne := 0;
     Recettes := 0;
     Charges := 0
END
```

La machine abstraite *MA* définit deux variables concrètes *Production* et *ProductionMois* et une variable abstraite *ProductionExterne*. Les variables *Production* et *ProductionExterne* sont des entiers concrets et la variable *ProductionMois* est un tableau d'entiers concrets d'indice l'intervalle 1..12. Toutes ces variables sont initialisées dans la clause INITIALISATION. L'implantation *MA_i* de *MA* définit les nouvelles variables concrètes *Recettes*, *Charges* et *ProductionExterne*. Cette dernière raffine la variable abstraite homonyme de *MA*. Toutes les variables de *MA_i* (*Production*, *ProductionMois*, *ProductionExterne*, *Recettes* et *Charges*) sont initialisées dans la clause INITIALISATION.

7.19 La clause ABSTRACT_VARIABLES

Syntaxe

```
Clause_abstract_variables ::=

"ABSTRACT_VARIABLES" Ident_ren<sup>+","</sup>

| "VARIABLES" Ident_ren<sup>+","</sup>
```

Machine abstraite

La clause ABSTRACT_VARIABLES permet d'introduire dans une machine ou un raffinement de nouvelles variables abstraites. Une variable abstraite est une donnée dont le type est quelconque et qui est raffinée au cours du raffinement du composant.

Restrictions

- 1. Les variables abstraites déclarées dans une machine ne doivent pas être renommées.
- 2. Le nom d'une nouvelle variable abstraite d'un raffinement ou d'une implantation doit différer du nom des variables (concrètes ou abstraites) de l'abstraction, sauf dans le cas suivant : une variable abstraite peut raffiner une variable abstraite homonyme de l'abstraction, elle est alors implicitement égale à la variable abstraite.

Utilisation

Le nom de la clause est suivi par une liste d'identificateurs qui représentent le nom des variables abstraites. Les variables abstraites doivent être typées (cf. §3.3 *Typage des données abstraites*) et éventuellement contraintes dans la clause INVARIANT. Elles doivent toutes être initialisées dans la clause INITIALISATION.

Dans un raffinement, chaque variable abstraite définie peut être :

- soit une nouvelle variable abstraite. Son nom doit alors être un identificateur non renommé. Elle doit être typée et éventuellement contrainte dans la clause INVARIANT.
- soit le raffinement d'une variable abstraite, si son nom est identique à celui d'une variable abstraite du composant raffiné. L'identificateur de la variable est renommé si la variable du composant raffiné provient d'une machine *incluse* (ou transitivement *incluse*) renommée. Il est alors inutile de typer la variable abstraite dans la clause INVARIANT, car elle est typée par défaut à l'aide d'un invariant de liaison implicite qui signifie que la nouvelle variable abstraite est égale à la variable abstraite homonyme du composant raffiné. D'autres propriétés invariantes portant sur la variable abstraite peuvent également être exprimées dans la clause INVARIANT.

Si le raffinement M_n raffine M_{n-1} , les variables abstraites de M_{n-1} peuvent également être raffinées en tant que variables concrètes de M_n . Si une variable de M_{n-1} n'est pas raffinée en tant que variable abstraite, ni en tant que variable concrète, alors elle disparaît dans M_n . Elle ne fait donc plus partie des variables du composant M_n .

Les variables abstraites du raffinement qui ne proviennent pas d'une instance de machine *incluse* par le raffinement doivent être initialisées dans la clause INITIALISATION.

Dans une implantation, il est interdit de définir des variables abstraites.

Visibilité

Les variables abstraites d'un composant sont accessibles dans les clauses INVARIANT et ASSERTIONS de ce composant. Elles sont accessibles en lecture et en écriture dans le corps de l'initialisation et des opérations du composant. Elles sont accessibles en lecture par les composants qui *importent*, *voient*, *incluent* ou *utilisent* cette machine (cf. Annexe C. *Tables de visibilité*).

Soient M_A et M_B des machines. Si M_A voit M_B , les variables abstraites de M_B sont accessibles dans M_A en lecture dans le corps de l'initialisation et des opérations de M_A . Si M_A utilise, ou inclut M_B , les variables abstraites de M_B sont accessibles dans M_A dans les clauses INVARIANT et ASSERTIONS et elles sont accessibles en lecture dans le corps de l'initialisation et des opérations.

Si M_n raffine M_{n-1} , les variables abstraites de M_{n-1} , qui disparaissent dans M_n sont seulement accessibles dans M_n , dans les clauses INVARIANT et ASSERTIONS ainsi que dans les clauses INITIALISATION et OPERATIONS, au sein des prédicats des substitutions assertion et des variants et invariants de boucles. Elles ne sont plus accessible dans les raffinements successifs de M_n .

Soient M_A un raffinement et M_B une machine. Si M_A voit (clause SEES) M_B , les variables abstraites de M_B sont accessibles dans M_A en lecture dans le corps de l'initialisation et des opérations.

Si M_A inclut M_B , les variables abstraites de M_B sont accessibles dans M_A dans les clauses INVARIANT et ASSERTIONS et elles sont accessibles en lecture dans le corps de l'initialisation et des opérations.

Les variables abstraites déclarées dans un raffinement ne sont pas accessibles par les composants externes au module.

7.20 La clause INVARIANT

Syntaxe

Clause_invariant ::= "INVARIANT" Prédicat

Description

La clause INVARIANT contient, au sein d'un prédicat appelé invariant, d'une part le typage des variables déclarées dans le composant et d'autre part des propriétés sur ces variables.

L'invariant exprime les propriétés invariantes des variables de la machine abstraite. Il faut prouver que l'initialisation du composant (cf. §7.22 *La clause INITIALISATION*) établit l'invariant et que chaque appel d'une opération de la machine préserve l'invariant. Des composants extérieurs peuvent accéder aux variables concrètes d'une machine abstraite en lecture, mais pas en écriture, afin de ne pas briser l'invariant.

L'invariant d'un raffinement ou d'une implantation permet d'exprimer le lien entre les nouvelles variables du composant et les variables de l'abstraction.

Restrictions

- 1. Chaque variable, concrète ou abstraite, définie dans un composant et qui n'est pas homonyme à une variable de l'éventuelle abstraction du composant, doit être typée, avant toute autre utilisation, dans la clause INVARIANT du composant par un prédicat de typage (cf. §3.6 *Typage des variables concrètes* et §3.3 *Typage des données abstraites*) situé au plus haut niveau dans une série de conjonctions. Ces variables ne peuvent pas être utilisées dans l'invariant avant d'avoir été typées.
- 2. Chaque variable définie dans un raffinement ou une implantation et qui est homonyme à une variable de l'abstraction ne doit pas être typée, puisqu'elle est typée implicitement par un prédicat qui signifie que la nouvelle variable est égale à la variable homonyme de l'abstraction. Les deux variables doivent alors être de même type.
- 3. Si une variable d'une instance de machine *incluse* par un raffinement est homonyme et de même nature (abstraite ou concrète) à une variable de l'abstraction du raffinement, alors les deux variable homonymes désignent la même donnée et elles doivent être de même type.
- 4. Si une variable d'une instance de machine *importée* par une implantation est homonyme et de même nature (abstraite ou concrète) à une variable de l'abstraction de l'implantation, alors les deux variable homonymes désignent la même donnée et elles doivent être de même type.

Utilisation

Le nom de la clause INVARIANT est suivi d'une liste de prédicats. Dans une machine abstraite l'invariant permet de typer les variables définies dans la machine et de définir leurs propriétés invariantes.

L'invariant d'un raffinement permet de typer les nouvelles variables du raffinement et de définir leurs propriétés, notamment les liens existant entre les variables du raffinement et celles de l'abstraction.

L'invariant d'une implantation est semblable à celui d'un raffinement. Il permet également de définir la relation d'implantation entre, d'une part, les variables de l'implantation et d'autre part, les variables des instances de machines *importées* par l'implantation.

Typage des variables

Les variables doivent être typées dans l'un des prédicats situé au plus haut niveau d'analyse syntaxique de la clause INVARIANT séparés par des conjonctions '^, à l'aide de prédicats de typage de données abstraites pour les variables abstraites (cf. §3.3 *Typage des données abstraites*) et de prédicat de typage de variables concrètes pour les variables concrètes (cf. §3.6 *Typage des variables concrètes*).

Les variables déclarées dans le raffinement peuvent se scinder en deux groupes : les nouvelles variables et les variables qui raffinent des variables abstraites homonymes de l'abstraction. Chaque nouvelle variable doit être typée par un invariant de typage. Il est inutile de typer une variable qui raffine une variable abstraite homonyme de l'abstraction, car elle est typée par défaut à l'aide d'un invariant de liaison implicite qui signifie que la nouvelle variable est égale à la variable abstraite de l'abstraction.

Comme les nouvelles variables déclarées dans une implantation ne peuvent être que des variables concrètes, le typage des variables dans l'invariant concerne seulement les nouvelles variables concrètes déclarées dans l'implantation.

Liaison entre variables

L'invariant d'un raffinement permet de préciser quels liens unissent les variables déclarées dans le raffinement et les variables de son abstraction. Chaque prédicat de l'invariant définissant un tel lien est appelé invariant de liaison. Un invariant de liaison peut aussi bien prendre la forme d'un prédicat de typage que d'une propriété. On rappelle également qu'un invariant de liaison implicite lie par défaut deux variables homonymes, l'une étant déclarée dans le raffinement, l'autre dans son abstraction.

Les variables abstraites de l'abstraction de l'implantation peuvent être liées aux variables concrètes ou abstraites des instances de machines *importées* (voir l'exemple ci-dessous).

Une variable d'un raffinement peut être homonyme à une variable de même nature concrète ou abstraite d'une instance de machine *incluse* par le raffinement. Deux variables homonymes fusionnent, elles représentent donc la même donnée. Elles doivent alors être de même type.

Soit M_i une implantation, si une variable concrète de l'abstraction de M_i porte le même nom qu'une variable concrète d'une instance de machine *importée Mimp*, alors les deux variables sont automatiquement liées par un invariant de liaison implicite qui signifie que les variables sont égales. Par conséquent, les deux variables doivent avoir le même type. Les deux variables fusionnent; on dit que la variable de M_i s'implante sur la variable homonyme de Mimp. La variable concrète de M_i se comporte alors comme une référence sur la variable homonyme de Mimp. L'instance de machine Mimp devient responsable de la gestion de la variable concrète et notamment de son initialisation.

Il est possible d'implanter une variable concrète de l'implantation M_i par une variable concrète portant un nom différent d'une instance de machine *importée Mimp* en écrivant en invariant l'égalité des deux variables. Cependant ce cas est totalement dénué d'intérêt. En effet, les deux variables ne fusionnent pas. Pour ne pas briser l'invariant, il faut donc modifier conjointement les deux variables.

Exemple

Dans l'exemple ci-dessous, la variable abstraite *var1* de la machine *MA* est implantée par la variable *vimp*, la variable abstraite *var2* est implantée implicitement par homonymie avec la variable *var2* de la machine importée *Mimp*, et la variable concrète *var3* est implantée dans l'implantation. La variable concrète *var5* est implantée par homonymie avec la variable *var5* de la machine importée *Mimp*.

```
MACHINE MA
ABSTRACT_VARIABLES varl, var2
CONCRETE_VARIABLES var5
INVARIANT varl \in NAT \land var2 \in BOOL \land var5 \in INT \land (varl > var5 \land var2 = TRUE) ...
END
```

```
IMPLEMENTATION
MA\_i
REFINES
MA
IMPORTS
Mimp
CONCRETE_VARIABLES
var3
INVARIANT
var3 \in \text{NAT} \land var1 = vimp
...
END
```

```
MACHINE Mimp
ABSTRACT_VARIABLES vimp, var2
CONCRETE_VARIABLES var5
INVARIANT vimp \in 1 ... 100 \land var2 \in \mathsf{BOOL} \land var5 \in \mathsf{INT}
...
END
```

Visibilité

Dans la clause INVARIANT d'une machine, les paramètres formels, les ensembles (abstraits et énumérés), les constantes et les variables de la machine sont accessibles. Les ensembles, les constantes, les éléments d'ensembles énumérés et les variables des machines *incluses* sont accessibles. Les paramètres, les ensembles, les constantes, les éléments d'ensembles énumérés et les variables des machines *utilisées* sont accessibles. Les ensembles et les constantes, les éléments d'ensembles énumérés des machines *vues* sont accessibles.

Dans la clause INVARIANT d'un raffinement, les paramètres formels, les ensembles (abstraits et énumérés), les constantes, les éléments d'ensembles énumérés et les variables du raffinement sont accessibles. Les constantes et les variables de l'abstraction disparaissant dans le raffinement sont accessibles. Les ensembles, les constantes, les éléments d'ensembles énumérés et les variables des machines *incluses* sont accessibles. Les ensembles, les constantes et les éléments d'ensembles énumérés des machines *vues* sont accessibles.

Dans l'invariant d'une implantation, les constituants suivants sont accessibles :

- les paramètres formels, les ensembles, les éléments énumérés, les constantes concrètes et les variables concrètes de l'implantation,
- les constantes abstraites et les variables abstraites de l'abstraction de l'implantation,
- les ensembles, les éléments énumérés, les constantes et les variables des instances de machines *vues* ou *importées* par l'implantation.

Exemple

```
MACHINE MA
CONCRETE_VARIABLES varl
ABSTRACT_VARIABLES var2
INVARIANT varl \in INT \land var2 \in \mathbb{N} \land (varl > 0 \land varl + var2 = 0)
INITIALISATION varl : \in MININT ... 0 \parallel var2 := -varl
...
END
```

7.21 La clause ASSERTIONS

Syntaxe

```
Clause_assertions ::= "ASSERTIONS" Prédicat+";"
```

Description

La clause ASSERTIONS comporte une liste de prédicats appelés assertions portant sur les variables du composant. Ces assertions sont des résultats intermédiaires déduits de l'invariant du composant susceptibles d'aider la preuve du composant.

Une assertion est un lemme qui devra être prouvé à partir de l'invariant du composant et des lemmes qui le précèdent dans la clause ASSERTIONS. L'ordre des assertions est donc significatif. Dans les obligations de preuve concernant les opérations du composant, les assertions sont ajoutées en hypothèse, en plus de l'invariant.

Exemple

Dans l'exemple ci-dessous, la variable concrète var est un entier implémentable qui vérifie $var^2 = 1$. Nous ajoutons une assertion pour dire que la variable var est égale à 1 ou à - 1. En effet, cette assertion peut être prouvée en prenant comme hypothèse l'invariant. Lors de la construction des autres Obligations de Preuve de la machine, chaque fois que l'invariant apparaît en hypothèse alors cette assertion sera ajoutée afin de faciliter la démonstration de l'Obligation de Preuve.

```
MACHINE MA
CONCRETE_VARIABLES var
INVARIANT var \in INT \land var^2 = 1
ASSERTIONS var = 1 \lor var = -1
...
END
```

7.22 La clause INITIALISATION

Syntaxe

Clause_initialisation ::= "INITIALISATION" Substitution
Clause_initialisation_B0 ::= "INITIALISATION" Instruction

Description

La clause INITIALISATION permet d'initialiser toutes les variables du composant. Il faut prouver que l'initialisation d'un composant établit l'invariant.

La clause INITIALISATION peut être considérée comme la déclaration d'une opération particulière d'un module. Cette opération ne possède pas de paramètre. Son rôle est d'initialiser les variables du module afin qu'elles établissent l'invariant du composant. Lors de l'exécution du code B0 associé à un projet, toutes les opérations d'initialisation des modules sont appelées dans un ordre de dépendance correct, avant le lancement du point d'entrée du projet.

Restriction

1. Toutes les variables du composant non homonymes à des variables d'instances de machines *incluses* ou *importées* doivent être initialisées dans la clause INITIALISATION.

Utilisation

Le nom de la clause est suivi par une substitution de spécification. L'ensemble de ces substitutions est décrit dans le chapitre 6 *Substitution*.

Dans une machine abstraite, toutes les variables du composant doivent être initialisées dans l'initialisation. Les variables des machines *incluses* par le composant ne doivent pas être initialisées par le composant puisqu'elles sont déjà initialisées dans la clause INITIALISATION de leur machine. Lors de l'initialisation des variables d'un composant, les variables des machines dépendantes (*incluses*, *importées*, *vues* ou *utilisées*) sont considérées comme déjà initialisées. L'initialisation permet de modifier les variables des machines *incluses* ou *importées* en appelant des opérations de ces machines. Cette possibilité est notamment utile pour établir les invariants qui expriment des propriétés de liaison sur des variables de machines *incluses* ou *importées*.

Dans un raffinement, les substitutions de l'initialisation doivent être des substitutions de raffinement. Comme dans les machines, toutes les variables du raffinement qui ne proviennent pas d'une *inclusion* d'instance de machine par le raffinement doivent être initialisées. Il s'agit des variables concrètes des abstractions du raffinement et des nouvelles variables, déclarées dans le raffinement.

Dans une implantation, la clause INITIALISATION permet d'initialiser les variables concrètes de l'implantation. Les substitutions utilisées dans l'initialisation doivent cependant être des substitutions d'implantation encore appelées instructions (cf. §7.25.4 *Les instructions*). Toutes les variables concrètes de l'implantation doivent être initialisées. Il existe deux manières d'initialiser une variable concrète d'une implantation M_i :

 directement, en donnant explicitement une valeur à la variable concrète au sein d'une instruction de l'initialisation. La variable concrète est alors localisée dans M_i. • indirectement, si la variable concrète porte le même nom qu'une variable concrète d'une instance de machine importée *Mimp*. Alors les deux variables homonymes doivent avoir le même type. La variable de *M_i* ne doit pas être initialisée explicitement dans la clause INITIALISATION de *M_i*. On dit qu'elle est délocalisée dans *Mimp*. La variable concrète de *M_i* ne représente alors qu'une référence sur la variable homonyme de *Mimp*. Par conséquent, l'initialisation effective de la variable concrète est déportée dans la machine *Mimp*.

Bien qu'il soit possible d'utiliser dans l'initialisation toutes les sortes d'instructions, la manière usuelle d'initialiser les variables consiste à utiliser des substitutions « devient égal » ou des appels d'opérations.

Visibilité

Les variables d'une machine sont accessibles en lecture et en écriture dans la clause INITIALISATION de la machine. Les paramètres, les ensembles et les constantes de la machine sont accessibles en lecture. Les ensembles, les constantes, les éléments d'ensembles énumérés et les variables des instances de machines *incluses*, *utilisées* ou *vues* sont accessibles en lecture. En outre, les paramètres des machines *utilisées* sont accessibles en lecture.

Dans l'initialisation d'une machine M_I , il est possible d'accéder aux opérations des machines *incluses* par M_I et aux opérations de consultation des machines *vues* par M_I . Par contre, il est interdit d'accéder aux opérations propres de M_I et aux opérations des machines *utilisées* par M_I .

Les variables du raffinement sont accessibles en écriture dans la clause INITIALISATION du composant. Les paramètres, les ensembles, les constantes et les éléments d'ensembles énumérés du raffinement sont accessibles en lecture dans l'initialisation. Les ensembles, les constantes et les variables des machines *incluses* ou *vues* par le raffinement sont accessibles en lecture dans l'initialisation.

Dans l'initialisation d'un raffinement M_I , il est possible d'accéder aux opérations des machines *incluses* par M_I et aux opérations de consultation des machines *vues* par M_I . Par contre, il est interdit d'accéder aux opérations propres de M_I .

Les variables d'une implantation sont accessibles en lecture et en écriture dans les instructions de la clause INITIALISATION de l'implantation. Elles doivent être écrites avant d'être lues. Les paramètres formels, les éléments énumérés et les constantes de l'implantation sont accessibles en lecture dans l'initialisation. Les éléments énumérés, les constantes concrètes et les variables concrètes des machines *vues* ou *importées* par l'implantation sont accessibles en lecture dans l'initialisation. Les paramètres formels de l'implantation, les ensembles, les constantes, les éléments d'ensembles énumérés et les variables de l'implantation et des instances de machines *vues* ou *importées* sont accessibles dans les invariants de boucles WHILE de l'initialisation et dans les prédicats des substitutions ASSERT.

Exemple

Dans l'exemple ci-dessous, la variable abstraite *var1* de la machine *MA* est implantée par la variable *vimp*, la variable *var2* est implantée implicitement par homonymie avec la variable *var2* de la machine importée *Mimp*, et les variables concrètes *var3* et *var4* sont implantées localement comme des variables propres.

```
 \begin{array}{c} \text{MACHINE} \\ \underline{MA} \\ \text{ABSTRACT\_VARIABLES} \\ \underline{var1}, \\ \underline{var2} \\ \text{CONCRETE\_VARIABLES} \\ \underline{var4} \\ \text{INVARIANT} \\ \underline{var1} \in \text{NAT} \land \\ \underline{var2} \in \text{BOOL} \land \\ \underline{var4} \in \text{INT} \land \\ \dots \\ \text{END} \\ \end{array}
```

```
IMPLEMENTATION
    MAi
REFINES
    MA
IMPORTS
    Mimp
CONCRETE_VARIABLES
    var3
INVARIANT
    var3 \in NAT \land
    var1 = vimp
INITIALISATION
    var3 := 0;
    setv2 (TRUE);
    setvimp (10);
    var4 := -12
END
```

```
MACHINE
     Mimp
CONCRETE_VARIABLES
     vimp,
     var2
INVARIANT
     vimp \in 1...100 \land
     var2 \in \mathsf{BOOL}
INITIALISATION
     vimp : ∈ 1 .. 100 \parallel
     var2 :∈ BOOL
OPERATIONS
     setv2 (b0) =
     PRE
          b\theta \in \mathsf{BOOL}
     THEN
          var2 := b0
     END;
     setvimp(in) =
          in \in 1 \dots 100
     THEN
          vimp := in
     END
END
```

7.23 La clause OPERATIONS

Syntaxe

```
"OPERATIONS" Opération + ";"
Clause operations
                          ::=
Opération
                          ::=
                                  Entête_opération "=" Substitution_corps_opération
                                  [ Ident<sup>+","</sup> "←"] Ident_ren [ "(" Ident<sup>+","</sup> ")" ]
Entête_opération
                          ::=
                                  "OPERATIONS" Opération B0+";"
Clause operations B0
                         ::=
                                  Entête_opération "=" Instruction_corps_opération
Opération B0
Substitution_corps_opération ::=
         Substitution_bloc
         Substitution identité
         Substitution_devient_égal
         Substitution précondition
         Substitution assertion
         Substitution choix borné
         Substitution conditionnelle
         Substitution sélection
         Substitution cas
         Substitution any
         Substitution_let
         Substitution_devient_elt_de
         Substitution_devient_tel_que
         Substitution_variable_locale
         Substitution_appel_opération
Instruction_corps_opération ::=
         Instruction bloc
         Instruction_variable_locale
         Substitution_identité
         Instruction_devient_égal
         Instruction_appel_opération
         Instruction conditionnelle
         Instruction cas
         Instruction_assertion
         Substitution tant que
```

Restrictions

- 1. Les paramètres formels d'une opération doivent être deux à deux distincts.
- 2. Dans une machine abstraite, les opérations déclarées dans la clause opération ne doivent pas être renommées.
- 3. Dans une machine abstraite, les paramètres d'entrée d'une opération doivent être typés dans le prédicat de la substitution précondition qui doit débuter le corps de l'opération, par des prédicats de typage (cf. §3.7 Typage des paramètres d'entrée d'opération et §3.3 Typage des données abstraites) situés au plus haut niveau d'analyse syntaxique dans une série de conjonctions. Ces paramètres d'entrée ne peuvent pas être utilisés dans le prédicat de la substitution précondition avant d'avoir été typés.
- 4. Dans une machine abstraite, les paramètres de sortie d'une opération doivent être typés dans le corps de l'opération par des substitutions de typage (cf. §3.9 *Typage des variables locales et des paramètres de sortie d'opération*). Ces paramètres de sortie ne peuvent pas être utilisés dans le corps de l'opération avant d'avoir été

typés.

- 5. Dans un raffinement d'une machine abstraite, on ne doit pas définir de nouvelles opérations.
- 6. Dans une implantation, chaque opération de la machine abstraite doit être déclarée, soit en tant qu'opération propre, dans la clause OPERATIONS, soit en tant qu'opération promue, dans la clause PROMOTES (cf. §7.10 *La clause PROMOTES*),
- 7. Chaque opération d'un raffinement ou d'une implantation doit avoir les mêmes paramètres formels et dans le même ordre que sa spécification (l'opération homonyme de la clause LOCAL_OPERATIONS dans le cas d'une opération locale d'implantation, l'opération homonyme de la machine abstraite sinon).
- 8. Dans la clause OPERATIONS d'une implantation, on ne peut définir que des opérations qui sont spécifiées dans la machine abstraite de l'implantation, ou dans la clause LOCAL OPERATIONS.
- 9. Dans une implantation, chaque opération locale spécifiée dans la clause LOCAL_OPERATIONS doit être implantée dans la clause OPERATIONS.
- 10. Le graphe d'appel d'opérations locales, en ne considérant que les implémentations d'opérations locales de la clause OPERATIONS, ne doit pas contenir de cycle.

Description

La clause OPERATIONS permet de déclarer dans un composant des opérations. Les opérations constituent la partie dynamique du langage B puisqu'elles peuvent faire évoluer les variables d'un composant. Une opération peut posséder des paramètres d'entrée et des paramètres de sortie. Les opérations des machines abstraites constituent les spécifications de l'opération pour le module. Les opérations d'une machine sont utilisables par d'autres machines sous la forme d'appels d'opérations (cf. §6.16 Substitution appel d'opération).

La clause OPERATIONS permet également de déclarer l'implantation des opérations locales, spécifiées dans la clause LOCAL_OPERATIONS (cf. §7.24 *La clause LOCAL OPERATIONS*).

Il faut démontrer que les opérations d'une machine abstraite préservent l'invariant de la machine. Les opérations doivent être raffinées jusqu'à l'implantation pour devenir des opérations informatiques. Il faut démontrer à chaque étape que l'opération est cohérente avec l'opération qu'elle raffine.

Utilisation dans une machine abstraite

L'ensemble des opérations d'une machine abstraite se compose des opérations promues (cf. §7.10 *La clause PROMOTES* et §7.11 *La clause EXTENDS*) et des opérations de la clause OPERATIONS. Ces dernières sont encore appelées opérations propres.

La clause OPERATIONS permet de déclarer les services offerts par une machine et de spécifier leur comportement. Les opérations d'une machine abstraite constituent la partie dynamique de la machine, par opposition aux données (les ensembles, les constantes, les variables et les paramètres des machines) qui constituent la partie statique. Elles permettent, en effet, de modifier les données de la machine. Il faudra prouver que l'appel d'une opération d'une machine préserve l'invariant de la machine.

Les paramètres d'opérations des modules développés (cf. §8.2 *Module B*) et des machines abstraites doivent être de type concrets puisqu'elles seront associées à un

code, alors que les paramètres d'opérations des modules abstraits peuvent être de type quelconque puisqu'ils ne servent que d'intermédiaire de raisonnement.

Une opération se compose d'un en-tête et d'un corps.

En-tête d'opération

L'en-tête d'une opération est constitué d'un identificateur désignant le nom de l'opération et des éventuels paramètres formels d'entrée et de sortie de l'opération. Le nom d'une opération propre déclarée dans une machine abstraite ne doit pas posséder de renommage. Les paramètres d'entrées sont représentés par une liste d'identificateurs parenthésée qui suit le nom de l'opération. Les paramètres de sortie sont représentés par une liste d'identificateurs précédant le nom de l'opération. Les paramètres d'entrée et de sortie d'une opération doivent être deux à deux distincts.

Passage des paramètres par valeur

En B, lors de l'appel d'une opération, la sémantique du passage des paramètres est la copie.

- Les paramètres d'entrée de l'opération permettent de paramétrer un appel d'opération à l'aide de valeurs. Lors d'un appel d'opération, la valeur de chaque paramètre effectif d'entrée est recopiée dans le paramètre formel.
- Les paramètres de sortie de l'opération permettent de renvoyer les résultats d'un appel d'opération sous la forme de valeurs. Après un appel d'opération, la valeur de chaque paramètre formel de sortie est recopiée dans le paramètre effectif.

Ces copies sont formalisées par des substitutions « devient égal » entre les paramètres formels et effectifs dans la définition de la substitution d'appel d'opération (cf. §6.16 *Substitution appel d'opération*).

Règles de portée

La portée des paramètres formels définis dans l'en-tête d'une opération est le corps de l'opération. Les paramètres formels d'entrée d'opération sont accessibles en lecture uniquement dans les prédicats, par exemple les prédicats des substitutions IF ou WHILE, et dans les substitutions. Les paramètres formels de sortie d'opération sont accessibles dans les prédicats en lecture et dans les substitutions en lecture et en écriture. Pour pouvoir lire un paramètre formel de sortie, il faut d'abord lui avoir donné une valeur.

Règles de typage

Les paramètres d'opérations des modules possédant un code associé (modules développés par raffinements successifs ou machines abstraites) doivent être de type implémentable. Les types permis sont ceux d'une variable concrète (type entier, booléen, ensemble abstrait, ensemble énuméré ou tableau). Dans le cas des paramètres d'entrée d'opération, on permet également le type chaîne de caractère, ce qui donne la possibilité d'envoyer un message à l'aide d'un appel d'opération.

Les paramètres d'opérations des modules abstraits peuvent être de type quelconque (cf. §3.3 *Typage des données abstraites*).

Les paramètres d'entrée d'opération

Les paramètres formels d'entrée doivent être typés dans le corps de l'opération, au sein d'un prédicat de typage. Pour pouvoir utiliser un paramètre formel d'entrée dans l'opération, il faut l'avoir typé dans le texte qui précède son utilisation. Une opération

possédant des paramètres d'entrée s'écrit à l'aide d'une substitution précondition, qui type les paramètres formels d'entrée puis qui permet éventuellement d'exprimer d'autres propriétés que doivent vérifier ces paramètres d'entrée. Lors de la spécification de l'opération, on suppose que les paramètres formels d'entrée vérifient la précondition et lors d'un appel à cette opération, on doit prouver que les paramètres effectifs d'entrée vérifient la précondition. Les paramètres formels d'entrée ne peuvent pas être modifiés dans le corps de l'opération.

Exemple

```
 \begin{aligned} & \text{MACHINE} \\ & & \textit{MA} \\ & \text{OPERATIONS} \\ & \text{Service1} \ (xl, bl, tabl, mess) = \\ & \text{PRE} \\ & & xl \in \text{NAT} \ \land \\ & & bl \in \text{BOOL} \ \land \\ & & tabl \in (0 \ .. \ 10) \times (0 \ .. \ 10) \rightarrow \text{INT} \ \land \\ & & mess \in \text{STRING} \ \land \\ & & \dots \\ & & \text{THEN} \\ & \dots \\ & & \text{END} \end{aligned}
```

Les paramètres de sortie d'opération

Les paramètres formels de sortie doivent être typés dans le corps de l'opération. Pour pouvoir utiliser un paramètre formel de sortie dans l'opération, il faut l'avoir typé dans le texte qui précède son utilisation. La manière usuelle d'écrire une opération possédant des paramètres de sortie consiste à les typer en leur donnant une valeur dans une substitution « devient égal », « devient appartient », « devient tel que » ou comme paramètre de sortie d'un appel d'opération.

Exemple

```
MACHINE MA
OPERATIONS
ok, res1, tab2 \leftarrow Service2 =
BEGIN
res1 : (res1 \in 0 ... 10 \land res1 / 2 = 0) \parallel
tab2 := (0 ... 10) \times (0 ... 10) \rightarrow INT \parallel
...
ok := bool ( ... )
THEN
...
END
END
```

Corps d'opération

Le corps d'une opération propre est constitué d'une substitution. Seules les substitutions de niveau spécification sont autorisées (cf. chapitre 6 *Substitutions*).

Exemple

```
MACHINE

MA

OPERATIONS

res\_min, res\_max, egal \leftarrow \text{Comparer } (xl, x2) = \text{PRE}

xl \in \text{INT} \land x2 \in \text{INT}

THEN

res\_min := \min (\{xl, x2\}) \parallel res\_max := \max (\{xl, x2\}) \parallel egal := \text{bool } (xl = x2)

END
```

Visibilité

Les variables du composant sont accessibles en lecture et en écriture dans la clause OPERATIONS du composant. Les paramètres, les ensembles constantes et les éléments d'ensembles énumérés du composant sont accessibles en lecture. Les ensembles, les constantes, les éléments d'ensembles énumérés et les variables des machines *incluses*, *utilisées* ou *vues* sont accessibles en lecture. En outre, les paramètres des machines *utilisées* sont accessibles en lecture.

Dans le corps d'une opération propre d'une machine M_I , il est possible d'accéder aux opérations des machines *incluses* par M_I et aux opérations de consultation des machines *vues* par M_I . Par contre, il est interdit d'accéder aux opérations propres de M_I et aux opérations des machines *utilisées* par M_I .

Utilisation dans un raffinement

Raffinement d'une opération

Dans les raffinements successifs d'une machine, chaque opération de la machine, qu'elle soit propre ou promue, doit être raffinée par une opération. Il est interdit de déclarer de nouvelles opérations dans un raffinement.

Le nom de chaque opération d'un raffinement doit correspondre au nom d'une opération de l'abstraction correspondante. Cette opération peut prendre la forme d'une opération propre ou d'une opération promue, indépendamment du choix qui a été fait lors des abstractions du raffinement. Ainsi, chaque opération peut être raffinée par :

- une opération propre dans la clause OPERATIONS, dont le nom est celui de l'opération déclarée dans l'abstraction. Si le nom de l'opération de l'abstraction comporte un préfixe alors le nom de l'opération du raffinement le conserve.
- une opération promue par le raffinement, dont le nom est le nom de l'opération déclarée dans l'abstraction. Si l'opération promue par le raffinement provient d'une instance de machine *incluse* non renommée, alors cette machine doit posséder une opération de même nom. Si l'opération promue par le raffinement provient d'une instance de machine *incluse* renommée, alors le premier préfixe du nom de l'opération doit correspondre au renommage de l'instance de machine *incluse* par le raffinement et le nom de l'opération sans le premier préfixe doit correspondre à une opération de la machine *incluse*.

Exemple

```
MACHINE

MA
INCLUDES

b2.MB
PROMOTES

b2.op1,

b2.op2
OPERATIONS

op3 = ...;
op4 = ...
...
END
```

```
MACHINE

MB

OPERATIONS

op1 = ...;
op2 = ...

...
END
```

```
MACHINE

MC

OPERATIONS

op1 = ...

...

END
```

```
MACHINE

MD

OPERATIONS

op3 = ...

...

END
```

```
REFINEMENT
MA\_r
REFINES
MA
INCLUDES
b2.MC,
MD
PROMOTES
b2.op1,
op3
OPERATIONS
b2.op2 = ...;
op4 = ...
...
END
```

Dans un raffinement, les paramètres formels de chaque opération doivent être identiques à ceux de l'opération raffinée. Chaque paramètre formel conserve le même type que celui qui est défini dans l'abstraction correspondant au raffinement.

Corps d'opération

Le corps d'une opération propre est constitué d'une substitution. Seules les substitutions de niveau raffinement sont autorisées. Il n'est pas nécessaire de typer les paramètres formels de l'opération dans le corps de l'opération. En effet, le nom et le type de ces paramètres sont déterminés dans la machine correspondant au raffinement et reste identique au cours du raffinement. Le mécanisme du raffinement d'opération se caractérise par plusieurs propriétés concernant le corps de l'opération du raffinement :

- le niveau d'indéterminisme de la substitution doit diminuer par rapport à celui de l'abstraction. Il s'agit donc, là où l'abstraction comportait des choix, d'apporter peu à peu des solutions afin de lever l'indéterminisme. Dans le dernier raffinement, l'implantation, l'indéterminisme doit avoir complètement disparu.
- les préconditions peuvent être affaiblies par rapport à l'abstraction. Si une précondition est présente en en-tête d'une opération de raffinement, il faut prouver que cette précondition est plus faible que celle de la machine abstraite. Dans l'implantation, les préconditions doivent avoir disparues.
- la structure de la substitution doit évoluer vers l'utilisation de substitutions de plus en plus concrètes. Les substitutions concrètes sont les substitutions qui peuvent être implémentées par un programme informatique. Dans l'implantation, seules les substitutions concrètes sont acceptées.

Les propriétés décrites ci-dessus permettent de raffiner par étapes une opération jusqu'à l'obtention d'un programme informatique. Pour que le raffinement d'une opération possède un sens en B, il faut démontrer que pour chaque raffinement, le corps de l'opération soit cohérent avec ce qui a été spécifié dans l'abstraction.

Utilisation dans une implantation

La clause OPERATIONS d'une implantation suit les mêmes principes que ceux d'un raffinement, mais les substitutions qui composent son corps doivent avoir les caractéristiques suivantes : les substitutions employées doivent être déterministes, les préconditions doivent avoir disparues et les substitutions doivent être concrètes, c'est-à-dire qu'elles doivent pouvoir être exécutées par un programme.

En plus du raffinement de certaines opérations de la machine, la clause OPERATIONS d'une implantation contient le raffinement de toutes les opérations locales spécifiées dans la clause LOCAL_OPERATIONS de la machine abstraite (cf. §7.24 *La clause LOCAL_OPERATIONS*).

Exemple

```
MACHINE MA

OPERATIONS

res\_min, res\_max, egal \leftarrow \text{Comparer } (x1, x2) = \text{PRE}

xl \in \text{INT} \land x2 \in \text{INT}

THEN

res\_min := \min (\{x1, x2\}) \parallel res\_max := \max (\{x1, x2\}) \parallel egal := \text{bool } (x1 = x2)

END
```

```
REFINEMENT

MA\_r

REFINES

MA

OPERATIONS

res\_min, res\_max, egal \leftarrow \text{Comparer } (xl, x2) = \text{BEGIN}

IF xl \leq x2 THEN

res\_min, res\_max := xl, x2

ELSE

res\_min, res\_max := x2, xl

END;
egal := \text{bool } (xl = x2)

END
```

7.24 La clause LOCAL_OPERATIONS

Syntaxe

```
"LOCAL_OPERATIONS" Opération + ";"
Clause operations locales
                                  ::=
Opération
                                  ::=
                                          Entête_opération "=" Substitution_corps_opération
                                          [Ident<sup>+","</sup> "←"] Ident ren ["(" Ident<sup>+","</sup>")"]
Entête_opération
                                  ::=
Substitution_corps_opération ::=
          Substitution_bloc
          Substitution_identité
          Substitution_devient_égal
          Substitution_précondition
          Substitution_assertion
          Substitution_choix_borné
          Substitution_conditionnelle
          Substitution_sélection
          Substitution cas
          Substitution any
          Substitution let
          Substitution_devient_elt_de
          Substitution_devient_tel_que
          Substitution_variable_locale
          Substitution_appel_opération
```

Restrictions

- 1. Les paramètres formels d'une opération locale doivent être deux à deux distincts.
- 2. Les opérations locales ne doivent pas être renommées.
- 3. Les paramètres d'entrée d'une opération locale doivent être typés, dans le prédicat de la substitution précondition qui doit débuter le corps de l'opération locale, par des prédicats de typage (cf. §3.7 *Typage des paramètres d'entrée d'opération*) situés au plus au niveau d'analyse syntaxique dans une série de conjonctions. Ces paramètres d'entrée ne peuvent pas être utilisés dans le prédicat de la substitution précondition avant d'avoir été typés.
- 4. Les paramètres de sortie d'une opération locale doivent être typés dans le corps de l'opération par des substitutions de typage (cf. §3.9 *Typage des variables locales et des paramètres de sortie d'opération*). Ces paramètres de sortie ne peuvent pas être utilisés dans le corps de l'opération avant d'avoir été typés.

Description

Les opérations locales d'une implantation sont dites locales car elles ne sont utilisables que par les opérations (non locales ou locales) de cette implantation, mais pas par des composants extérieurs à l'implantation. Une opération locale est spécifiée dans la clause LOCAL_OPERATIONS et implantée dans la clause OPERATIONS, avec l'implantation des opérations non locales et non promues.

Les opérations locales partagent de nombreuses caractéristiques avec les opérations non locales (cf. §7.23 *La clause OPERATIONS*): elles peuvent faire évoluer des variables à l'aide de substitutions; elles peuvent également posséder des paramètres d'entrée et de sortie. Elles diffèrent des opérations non locales par leur raffinement: elles sont spécifiées et implantées dans une même implantation, et par leur visibilité: elles ne sont accessibles (sous la forme d'appels d'opération, cf. §6.16 *Substitution appel*

d'opération) que par les opérations de l'implantation dans laquelle elles sont définies.

Il faut démontrer que les spécifications d'opérations locales préservent l'invariant des machines *importées*. Il faut également démontrer que l'implantation de chaque opération locale (cf. §7.23 *La clause OPERATIONS*) est cohérente avec la spécification de l'opération locale.

Utilisation

Les opérations locales servent à factoriser l'écriture d'un projet B. Une opération locale se définit dans une implantation par sa spécification et son implantation. Comme toujours dans la Méthode B, les appels à une opération locale seront remplacés par la spécification de l'opération locale lors de la preuve et par un appel à leur implémentation dans le programme informatique associé au projet.

La spécification d'une opération locale nécessite des substitutions de machine abstraite, comme la spécification d'une opération non locale. En particulier, la substitution simultanée est autorisée, mais pas la substitution séquencement. Les constantes et variables abstraites du raffinement de l'implantation et des instances de machines *vues* ou *importées* par l'implantation sont accessibles dans la spécification de l'opération. De plus, les variables *importées* sont modifiables directement par la spécification de l'opération locale.

L'implantation d'une opération locale est située dans la clause OPERATIONS, avec l'implantation des opérations de la machine, non promues par l'implantation. Elles doivent respecter les mêmes règles que ces opérations non locales. En particulier, la substitution simultanée est interdite, la substitution séquencement est autorisée et les constantes et variables abstraites ne sont pas accessibles dans les instructions.

Une opération locale peut être appelée par les implémentations des opérations non locales de l'implantation. Elle ne peut pas être appelée par l'initialisation de l'implémentation. Elle possède des droits similaires à ceux des opérations non locales de l'implantation. Elle peut notamment modifier directement les variables concrètes de l'implantation. Elle peut également modifier les variables des instances de machines importées (directement dans la spécification des opérations locales et indirectement, par des appels d'opération dans l'implémentation des opérations locales, cf. Modèle équivalent ci-après). Si une opération locale est appelée plusieurs fois, on factorise un traitement commun.

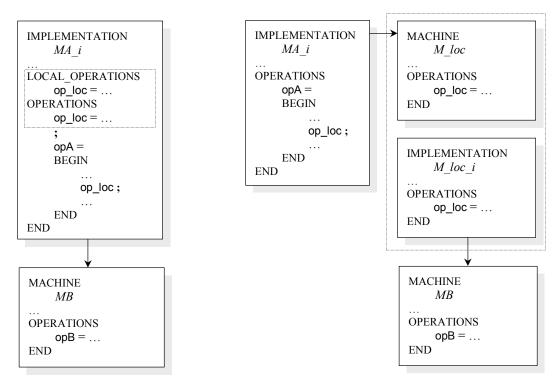
Exemple

```
IMPLEMENTATION
    MAi
LOCAL OPERATIONS
    max_y =
    BEGIN
         x\theta := \max(y1, y2)
    END
OPERATIONS
    max_y =
    IF yl \ge y2 THEN
        x0 := v1
    ELSE
        x0 := y2
    END
    OpA =
    BEGIN
         max_y;
    END
END
```

Modèle équivalent

Le sens des opérations locales est décrit par le modèle équivalent suivant. Soit MA i une implantation qui définit l'opération locale op loc et qui importe la machine MB. Le principe général du modèle est équivalent est le suivant : l'implantation MA i' importe une machine M loc contenant la spécification de op loc et la machine M loc est raffinée par l'implantation M loc i qui contient l'implantation de op loc et qui fait un extends de MB. C'est ce qui est représenté par le schéma suivant. En entrant plus dans les détails, on obtient MA i' à partir de MA i en supprimant les déclarations de variables concrètes et l'initialisation. On recopie tous les éléments constituant MB' dans la machine M loc. Dans le cas où MB inclut une machine MC, alors on recopie également dans M loc toutes les données de MC et on effectue l'expansion des appels aux opérations de MC. On recopie également dans M loc toutes les variables concrètes présentes dans M4 i. L'invariant de M loc se compose de l'invariant de MB, de celui de MC et du typage B des variables concrètes de M4 i. L'initialisation de M loc comprend l'initialisation de MC, puis l'initialisation de MB, puis l'initialisation de MA i. Enfin, les instructions du corps des opérations de MA i qui ne sont pas des appels d'opérations sont transformées en opération dans M loc et dans M loc i.

Les nouvelles obligations de preuve obtenues pour les opérations locales découlent directement des obligations de preuve classiques des opérations du module d'opérations locales.



La factorisation obtenue est claire : on gagne l'écriture du module d'opérations locales.

7.247.25 Spécificités du B0

On appelle B0, la partie du langage B permettant de décrire les opérations et les données des implantations. Le B0 équivaut à un langage de programmation informatique, manipulant des données concrètes, alors que le langage B est un langage de spécification et de programmation.

Les données concrètes présentes dans le B0 sont les constantes concrètes, les variables concrètes, les paramètres d'entrée et de sortie d'opération, les paramètres de machines, les variables locales, les ensembles abstraits et les ensembles énumérés ainsi que leurs éléments. La nature de ces donnée est décrite au §3.4 *Types et contraintes des données concrètes*.

Afin de bien marquer la différence entre les langages B et B0, on adopte un nouveau vocabulaire pour désigner les productions de la grammaire du B0. Les substitutions concrètes sont appelées instructions (cf. §7.25.4). Les prédicats concrets sont appelés conditions (cf. §7.25.3) et les expressions concrètes sont appelées termes (cf. §7.25.2).

1.1.17.25.1 Contrôle des tableaux en B0

Description

Pour garantir que des tableaux concrets (cf. §3.4 *Types et contraintes des données concrètes*) soient traduisibles, on ajoute aux contrôles de type concernant les prédicats, les expressions et les substitutions destinés à être traduits, un contrôle de compatibilité B0, comme défini ci-dessous.

Restriction

1. Deux tableaux concrets sont compatibles en B0 s'ils ont le même type et s'ils ont reçus syntaxiquement le même domaine de définition lors de leur typage. Le domaine de définition d'un tableau est déterminé soit directement lorsque le tableau est typé dans un prédicat de typage qui définit explicitement ce domaine, soit par inférence si le tableau est typé à l'aide d'un autre tableau.

Utilisation

Deux tableaux concrets peuvent ne pas être compatibles pour un programme informatique alors qu'ils sont de même type. Ceci se produit lorsque certains ensembles indices des tableaux sont des intervalles de valeurs différentes.

Par exemple, les tableaux concrets $Tabl \in (1..5) \rightarrow INT$ et $Tab2 \in (1..10) \rightarrow INT$ sont de même type, mais ils ne peuvent pas servir de valeur à une même variable informatique, puisqu'ils sont de taille différente.

D'après la restriction énoncée ci-dessus, les tableaux concrets *Tab1* et *Tab2* ne sont pas compatibles en B0 puisque leurs domaines de définition (1 .. 5) et (1 .. 10) sont syntaxiquement distincts.

Ce contrôle est une condition suffisante mais pas nécessaire afin d'assurer que les valeurs de deux tableaux concrets soient compatibles. En effet, si cI et c2 sont deux constantes concrètes désignant des entiers positifs égaux, alors les tableaux $Tab3 \in (0 ... c1) \rightarrow INT$ et $Tab4 \in (0 ... c2) \rightarrow INT$ ne seront pas compatibles en B0, même si cI et c2 sont égales.

1.1.27.25.2 Les termes

Syntaxe

```
Terme
          ::=
                    Terme_simple
                    Expression_arithmétique
                    Terme_record
                    Terme_record ( "" Ident ) +
Terme_simple ::=
                    Ident_ren
                    Entier_lit
                    Booléen_lit
                    Ident_ren ( "'" Ident ) +
Entier lit ::=
                    Entier_littéral
                    "MAXINT"
                    "MININT"
Booléen lit ::=
                    "FALSE"
                    "TRUE"
Expression_arithmétique ::=
                    Entier_lit
                    Ident_ren
                    Ident_ren "(" Terme<sup>+","</sup> ")"
                    Ident ren ("" Ident)
                    Expression_arithmétique "+" Expression_arithmétique
                    Expression_arithmétique "-" Expression_arithmétique
                    "-" Expression_arithmétique
                    Expression_arithmétique "x" Expression_arithmétique Expression_arithmétique "/" Expression_arithmétique
                    Expression_arithmétique "mod" Expression_arithmétique Expression_arithmétique Expression_arithmétique
                    "succ" "(" Expression_arithmétique ")"
"pred" "(" Expression_arithmétique ")"
                    "(" Expression_arithmétique ")"
Terme_record ::=
                    "rec" "(" ( [ Ident ":" ] ( Terme | Expr_tableau ) ) +"," ")"
Expr_tableau ::=
                    "{" ( Terme \ simple^{+"} \mapsto" "\mapsto" Terme )^{+","} "}"
                    Ensemble_simple "x" "x" "{" Terme "}"
Intervalle B0 ::=
                    Expression_arithmétique ".." Expression_arithmétique
                    Ensemble_entier_B0
Ensemble_entier_B0 ::=
                    "NAT"
                    "NAT<sub>1</sub>"
                    "INT"
```

Description

Les termes représentent la restriction des expressions du langage B utilisables en B0. Les termes peuvent être implémentés par un programme informatique. Ils sont utilisés au sein des instructions et des conditions.

Les termes doivent être du type des variables concrètes (cf. §3.6 *Typage des variables concrètes*).

L'utilisation directe, dans les instructions, de termes nécessite de prouver que les termes sont bien définis et peuvent être correctement implémentés dans un langage de programmation classique. Pour cela, les obligations de preuves suivantes devront être démontrées :

- lors de l'utilisation, dans une expression B0, d'une donnée de type entier, il faut prouver que la donnée appartient à INT (défini par MININT.. MAXINT) qui est l'ensemble des entiers concrets. En effet, on fait l'hypothèse que sur la machine cible sur laquelle s'exécute le projet, il est possible de représenter directement tout entier compris entre MININT et MAXINT sans qu'il se produise un débordement.
- lors de l'utilisation dans une expression B0 d'un opérateur arithmétique, il faut prouver que ses opérandes appartiennent au domaine de définition de l'opérateur en B0 et que le résultat appartient à INT. Les opérateurs arithmétiques utilisables dans les termes ainsi que leur domaines de définition sont donnés dans le tableau cidessous:

| Expression B0 arith | nmétique | | Conditio | n |
|------------------------|-------------------|---------|---------------------------|-------------------------------|
| Addition en B0 | a + b | a ∈ INT | $\land b \in INT$ | ∧ a + b ∈ INT |
| Soustraction en B0 | a - b | a ∈ INT | $\land b \in INT$ | ∧ a - b ∈ INT |
| Moins unaire en B0 | - a | a ∈ INT | | ^ - a ∈ INT |
| Multiplication en B0 | a × b | a ∈ INT | $\land b \in INT$ | $\wedge a \times b \in INT$ |
| Division entière en B0 | a / b | a ∈ INT | $\land b \in INT - \{0\}$ | ∧ a / b ∈ INT |
| Modulo en B0 | a mod b | a ∈ NAT | $\land b \in NAT_1$ | $\land a \mod b \in INT$ |
| Puissance en B0 | a ^b | a ∈ INT | $\land b \in NAT$ | ∧ a ^b ∈ INT |
| Successeur en B0 | succ (a) | a ∈ INT | | ∧ succ (a) ∈ INT |
| Prédécesseur en B0 | pred (<i>a</i>) | a ∈ INT | | \land pred (a) \in INT |

• lors de l'accès dans une instruction à un élément d'un tableau concret (on rappelle qu'en B un tableau est une fonction totale), il faut prouver que l'indice utilisé appartient au domaine de définition du tableau.

7.24.37.25.3 Les conditions

Syntaxe

```
Condition ::= Terme_simple "=" Terme_simple |
| Terme_simple "≠" Terme_simple |
| Terme_simple "<" Terme_simple |
| Terme_simple ">" Terme_simple |
| Terme_simple "≤" Terme_simple |
| Terme_simple "≥" Terme_simple |
| Condition "∧" Condition |
| Condition "∨" Condition |
| "¬" "(" Condition ")" |
| "(" Condition ")"
```

Description

Les conditions représentent la restriction des prédicats du langage B utilisables en B0. Les conditions peuvent être évaluées par un langage informatique. Elles sont utilisées en B0 comme condition de branchement des instructions conditionnelles IF et comme condition d'arrêt des instructions de boucle « tant que ».

Dans le cas des prédicats d'égalité et d'inégalité portant sur des tableaux, on rappelle que les tableaux doivent, bien sûr, avoir le même type, mais qu'ils doivent aussi avoir le même domaine de définition (cf. §7.25.1 *Contrôle des tableaux en B0*).

7.24.47.25.4 Les instructions

Syntaxe

```
Instruction ::=
          Instruction bloc
          Instruction_variable_locale
          Substitution identité
          Instruction devient égal
          Instruction appel opération
          Instruction conditionnelle
          Instruction_cas
          Instruction assertion
          Instruction_séquence
          Substitution tant que
Instruction_bloc ::=
          "BEGIN" Instruction "END"
Instruction_variable_locale ::=
          "VAR" Ident "," "IN" Instruction "END"
Instruction_devient_égal ::=
          Ident_ren [ "(" Terme<sup>+","</sup> ")" ] ":=" Terme
Ident_ren ":=" Expr_tableau
          Ident ren ("'" Ident ) + ":=" Terme
Instruction_appel_opération ::=
          [Ident ren<sup>+","</sup> "←"] Ident ren ["("(Terme | Chaîne lit)<sup>+","</sup>")"]
Instruction_séquence ::=
          Instruction ";" Instruction
Instruction conditionnelle ::=
          "IF" Condition "THEN" Instruction
          ("ELSIF" Condition "THEN" Instruction)
          ["ELSE" Instruction]
          "END"
Instruction_cas ::=
          "CASE" Terme_simple "OF"
          "EITHER" Terme_simple * "," "THEN" Instruction ("OR" Terme_simple * "," "THEN" Instruction )*
          ["ELSE" Instruction]
           "END"
          "END"
Instruction_assertion ::=
          "ASSERT" Prédicat "THEN" Instruction "END"
```

```
Substitution_tant_que ::=

"WHILE" Condition "DO" Instruction

"INVARIANT" Prédicat

"VARIANT" Expression

"END"
```

Description

Les instructions représentent une restriction des substitutions du langage B qui peuvent être implémentées par un programme informatique. Les instructions sont utilisées dans le corps de l'initialisation et dans le corps des opérations. Voici les particularités des instructions :

Instruction « devient égal »

Dans une instruction « devient égal », il est seulement permis de réaliser les affectations suivantes :

- affectation d'une donnée scalaire,
- affectation d'une donnée tableau, tous les éléments du tableau doivent recevoir une valeur. La valeur affectée peut être soit une donnée tableau soit un tableau littéral (cf. §7.17 *La clause VALUES*). Les tableaux doivent bien sûr avoir le même type, mais ils doivent aussi avoir le même domaine de définition (cf. §7.25.1 *Contrôle des tableaux en B0*).
- affectation d'un élément de tableau, les indices utilisés pour désigner un élément de tableau doivent être des termes.
- affectation d'un champ, ou d'un sous champ, d'une donnée record.

Instruction d'appel d'opération

Dans une instruction d'appel d'opération, les paramètres effectifs d'entrée peuvent être soit des termes, soit des chaînes de caractères littérales. Dans le cas où un paramètre effectif d'entrée ou de sortie d'un appel opération est un tableau, le paramètre formel et le paramètre effectif doivent bien sûr avoir le même type, mais ils doivent aussi avoir le même domaine de définition (cf. §7.25.1 *Contrôle des tableaux en B0*).

Instruction CASE

Dans une instruction CASE, l'expression de sélection doit être un terme simple.

Instruction ASSERT

Dans une instruction ASSERT, l'assertion introduite reste un prédicat car elle ne sert pas à la production de code, mais à la preuve de l'implantation.

7.257.26 Règles d'anticollision d'identificateurs

Les règles d'anticollision d'identificateurs servent à éviter que dans une clause d'un composant, il soit possible d'accéder à plusieurs constituants portant le même nom mais désignant des constituants différents sans savoir lequel est effectivement utilisé.

Les règles d'anticollision dépendent principalement des règles de visibilité entre composants. En effet si un composant M_A voit une instance de machine M_B , alors une donnée de M_B accessible par M_A ne doit pas porter le même nom qu'une donnée de M_A .

Les données déclarées dans un prédicat, une substitution ou dans un en-tête d'opération ne participent pas au contrôle d'anticollision. En effet, elles ont une portée limitée respectivement au prédicat, à la substitution et au corps de l'opération dans lequel elles sont déclarées. Si elles portent le même nom qu'un constituant accessible, alors elles le masquent localement.

Machine abstraite

Soit une machine abstraite *Mch*.

La liste *LMch* comprend les identificateurs suivants de *Mch* :

- nom de *Mch*,
- nom des paramètres de *Mch*,
- nom des ensembles abstraits et des ensembles énumérés de Mch,
- nom des éléments énumérés et des constantes de *Mch*,
- nom des variables de Mch,
- nom des opérations propres de *Mch*.

La liste *LSees* comprend les identificateurs suivants pour chaque machine *vue MSees* par *Mch*:

- nom de *MSees* avec le préfixe de renommage,
- nom des ensembles abstraits et des ensembles énumérés de *MSees*, sans le préfixe de renommage, si plusieurs instances de machines sont *vues*, les noms des données ne doivent pas être répétés,
- nom des éléments énumérés et des constantes de *MSees*, sans le préfixe de renommage, si plusieurs instances de machines sont *vues*, les noms des données ne doivent pas être répétés,
- nom des variables de MSees avec le préfixe de renommage,
- nom des opérations de *MSees* avec le préfixe de renommage.

La liste *LInc* comprend les identificateurs suivants pour chaque machine *incluse MInc* par *Mch*:

- nom de *MInc*, avec le préfixe de renommage,
- nom des ensembles abstraits et des ensembles énumérés de *MInc*, sans le préfixe de renommage, si plusieurs instances de machines sont *incluses*, les noms des données ne doivent pas être répétés,
- nom des éléments énumérés et des constantes de *MInc*, sans le préfixe de renommage, si plusieurs instances de machines sont *incluses*, les noms des données ne doivent pas être répétés,

- nom des variables de *MInc*, avec le préfixe de renommage,
- nom des opérations de *MInc*, avec le préfixe de renommage.

La liste *LUses* comprend les identificateurs suivants pour chaque machine *utilisée MUses* par *M* :

- nom de *MUses*, avec le préfixe de renommage,
- nom des paramètres de MUses, avec le préfixe de renommage,
- nom des ensembles abstraits et des ensembles énumérés de *MUses*, sans le préfixe de renommage, si plusieurs instances de machines sont *utilisées*, les noms des données ne doivent pas être répétés,
- nom des éléments énumérés et des constantes de *MUses*, sans le préfixe de renommage, si plusieurs instances de machines sont *utilisées*, les noms des données ne doivent pas être répétés,
- nom des variables de *MUses*, avec le préfixe de renommage.

Règle d'anticollision

Les noms de la liste $LMch \cup LSees \cup LInc \cup LUses$ doivent être deux à deux distincts.

Raffinement

Soit un raffinement *Raf* dont la machine abstraite est *Mch*.

La liste LRaf comprend les identificateurs suivants de Raf :

- nom de *Mch*,
- nom des paramètres de *Raf*,
- nom des ensembles abstraits et des ensembles énumérés de *Raf*, sauf ceux qui sont homonymes à un élément de même nature d'une instance de machine *incluse* ou *vue*,
- nom des éléments énumérés et des constantes de *Raf*, sauf ceux qui sont homonymes à un élément de même nature d'une instance de machine *incluse* ou *vue*.
- nom des variables de *Raf*, sauf les variables concrètes provenant de l'abstraction de *Raf* et homonymes à des variables concrètes d'une instance de machine *incluse*.
- nom des opérations propres de *Raf*,
- nom des constantes abstraites de l'abstraction de *Raf* disparaissant dans *Raf*, sauf celles qui sont homonymes à des constantes abstraites d'une instance de machine *incluse* ou *vue*.
- nom des variables abstraites de l'abstraction de *Raf* disparaissant dans *Raf*, sauf celles qui sont homonymes à des variables abstraites d'une instance de machine *incluse*,

La liste *LSees* comprend les identificateurs suivants pour chaque machine *vue MSees* par *Raf*:

- nom de *MSees*, avec le préfixe de renommage,
- nom des ensembles abstraits et des ensembles énumérés de MSees, sans le

- préfixe de renommage, si plusieurs instances de machines sont *vues*, les noms des données ne doivent pas être répétés,
- nom des éléments énumérés et des constantes de *MSees*, sans le préfixe de renommage, si plusieurs instances de machines sont *vues*, les noms des données ne doivent pas être répétés,
- nom des variables de *MSees*, avec le préfixe de renommage,
- nom des opérations de MSees, avec le préfixe de renommage.

La liste *LInc* comprend les identificateurs suivants pour chaque machine *incluse MInc* par *Raf*:

- nom de *MInc*, avec le préfixe de renommage,
- nom des ensembles abstraits et des ensembles énumérés de *MInc*, sans le préfixe de renommage, si plusieurs instances de machines sont *incluses*, les noms des données ne doivent pas être répétés,
- nom des éléments énumérés et des constantes de *MInc*, sans le préfixe de renommage, si plusieurs instances de machines sont *incluses*, les noms des données ne doivent pas être répétés,
- nom des variables de *MInc*, avec le préfixe de renommage,
- nom des opérations de *MInc*, avec le préfixe de renommage.

Règle d'anticollision

Les noms de la liste $LRaf \cup LSees \cup LInc$ doivent être deux à deux distincts.

Implantation

Soit une implantation *Imp* dont la machine abstraite est *Mch*.

La liste LImp comprend les identificateurs suivants de Imp :

- nom de *Mch*,
- nom des paramètres de *Imp*,
- nom des ensembles abstraits, sauf ceux qui proviennent de l'abstraction de *Imp* et qui sont homonymes à des ensembles abstraits d'une instance de machine *importée* ou *vue*,
- nom des ensembles énumérés de *Imp* et de leurs éléments énumérés, sauf pour les ensembles énumérés qui proviennent de l'abstraction de *Imp* et qui sont homonymes à un ensemble énuméré d'une machine *importée* ou *vue*,
- nom des constantes concrètes de *Imp*, sauf celles qui proviennent de l'abstraction de *Imp* et qui sont homonymes à des constantes concrètes d'une instance de machine *importée* ou *vue*,
- nom des variables concrètes de *Imp*, sauf celles qui proviennent de l'abstraction de *Imp* et qui sont homonymes à des variables concrètes d'une instance de machine *importée*,
- nom des opérations de la clause OPERATIONS de *Imp* (il s'agit des opérations non promues et non locales ainsi que des opérations locales),
- nom des constantes abstraites de l'abstraction de *Imp*, sauf celles qui sont homonymes à des constantes abstraites d'une instance de machine *importée*.

La liste *LImports* comprend les identificateurs suivants pour chaque machine *importée MImports* par *Imp* :

- nom de *MImports*, avec le préfixe de renommage,
- nom des ensembles abstraits et des ensembles énumérés de *MImports*, sans le préfixe de renommage, si plusieurs instances de machines sont *importées*, les noms des données ne doivent pas être répétés,
- nom des éléments énumérés et des constantes de *MImports*, sans le préfixe de renommage, si plusieurs instances de machines sont *importées*, les noms des données ne doivent pas être répétés,
- nom des variables de *MImports*, avec le préfixe de renommage,
- nom des opérations de *MImports*, avec le préfixe de renommage.

La liste *LSees* comprend les identificateurs suivants pour chaque machine *vue MSees* par *Imp*:

- nom de MSees, avec le préfixe de renommage,
- nom des ensembles abstraits et des ensembles énumérés de *MSees*, sans le préfixe de renommage, si plusieurs instances de machines sont *vues*, les noms des données ne doivent pas être répétés,
- nom des éléments énumérés et des constantes de *MSees*, sans le préfixe de renommage, si plusieurs instances de machines sont *vues*, les noms des données ne doivent pas être répétés,
- nom des constantes de *MSees*, sans le préfixe de renommage,
- nom des variables de *MSees*, avec le préfixe de renommage,
- nom des opérations de *MSees*, avec le préfixe de renommage.

Règle d'anticollision

Les noms de la liste $LImp \cup LImports \cup LSees$ doivent être deux à deux distincts.

48 ARCHITECTURE B

8.1 Introduction

Un développement complet en B se déroule dans le cadre d'un projet B. Un projet permet de modéliser de manière formelle un système de nature quelconque. La finalité du projet B est de produire un programme exécutable. La sûreté de fonctionnement de cet exécutable est étudiée en détail par la méthode B. La construction d'un projet B se fait à l'aide du développement de modules B.

8.2 Module B

Présentation

Un module B permet de modéliser un sous-système; il constitue une partie d'un projet B. Les modules sont constitués par des composants B. Les trois sortes de composants B existant sont la machine abstraite, le raffinement et l'implantation. Un module possède les propriétés suivantes : il comprend toujours une machine abstraite, qui représente la spécification du module. Il peut posséder une implantation et éventuellement des raffinements. Enfin, il peut posséder un code associé. Il existe trois sortes de modules qui se définissent en fonction de leurs propriétés. Il s'agit des modules développés par raffinements successifs d'une machine abstraite, des modules de base et des modules abstraits. Ces modules sont décrits dans le tableau ci-dessous.

| Module Propriétés | Module développé | Module de base | Module abstrait |
|---|-------------------------|-----------------------|-----------------|
| Possède une machine abstraite | oui | oui | oui |
| Possède une implantation et éventuellement des raffinements | oui | non | non |
| Possède un code associé | oui (par traduction) | oui (manuellement) | non |

Machine abstraite

Une machine abstraite contient la description de la spécification d'un module B. À ce titre, le langage B constitue donc un langage de spécification à part entière. Seule la machine abstraite d'un module est accessible par les modules externes. Par abus de langage, on emploie parfois le terme machine abstraite ou plus simplement machine à la place de module. En effet, d'une part le nom du module et de sa machine abstraite son confondus et d'autre part l'interface du module, c'est-à-dire la partie accessible de l'extérieur, est commune au module et à sa machine abstraite.

Une machine abstraite comprend des liens (cf. §8.3 Liens entre composants), une partie statique et une partie dynamique. La partie statique est formée de données prenant la forme d'ensembles, de constantes, de variables ou de paramètres et par les propriétés de ces données. Une donnée est un objet mathématique faisant partie de la boite à outil mathématique du langage B (cf. chapitre 5 Expressions), comme par exemple un scalaire, un ensemble, une fonction ou une suite. Les données sont encapsulées dans la machine abstraite. La partie dynamique permet de manipuler les données. Elle est constituée de l'initialisation qui permet de donner une valeur initiale aux variables et

d'opérations qui correspondent à des services offerts par la machine pour manipuler les variables. On nomme invariant les propriétés des variables de la machine. L'invariant doit être établi lors de l'initialisation de la machine et il doit être préservé lors de l'appel d'une opération de la machine. L'invariant constitue donc l'énoncé des propriétés de sécurité de la machine.

Raffinement

Le raffinement d'une machine abstraite est un composant qui conserve la même interface et le même comportement que la machine abstraite mais qui reformule les données et les opérations de la machine à l'aide de données plus concrètes. Le raffinement permet également d'enrichir ce qui a été spécifié dans la machine abstraite. Lors du raffinement, les ensembles et les données concrètes d'une machine sont conservées. Les données raffinables sont raffinées, ce qui signifie qu'elles peuvent être conservées, disparaître ou changer de forme. De nouvelles données peuvent être introduites. Le corps des opérations doit également être raffiné : chaque opération raffinée doit réaliser ce qui est spécifié dans l'abstraction, à l'aide des données du raffinement et de substitutions plus concrètes et plus déterministes.

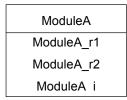
Un premier raffinement peut à son tour être raffiné par un autre raffinement selon les principes indiqués ci-dessus. Plusieurs niveaux de raffinement peuvent ainsi être utilisés afin de reformuler progressivement, par étapes successives, la machine abstraite.

Implantation

Une implantation est un composant B qui constitue le niveau ultime de raffinement d'une machine abstraite. Elle utilise largement un sous-ensemble du langage B, appelé B0, semblable à un langage de programmation informatique. Les données d'une implantation doivent être des données concrètes (scalaires, tableaux, chaînes de caractères) implémentables directement dans un langage informatique évolué (cf. §3.4 Types et contraintes des données concrètes). Le corps des opérations d'une implantation doit être constitué par des substitutions concrètes, appelées instructions, exécutables dans un langage informatique évolué (cf. §7.24 directement La LOCAL OPERATIONS). Ces propriétés font qu'il est possible de produire systématiquement un programme informatique à partir du B0 d'un projet B sémantiquement correct. Pour obtenir une meilleure intégration dans n'importe quel système informatique, le B0 est traduit automatiquement dans un langage informatique évolué comme Ada ou C++.

Exemple

Le schéma suivant représente graphiquement un module développé complet. *ModuleA* représente à la fois le nom du module et le nom de la machine abstraite représentant la spécification du module. *ModuleA_r1* et *ModuleA_r2* sont les noms des raffinements successifs de *ModuleA*. *ModuleA* i est le nom de l'implantation de *ModuleA*.



Module de base

Un module de base, encore appelé machine de base, désigne un module B qui n'est composé que d'une machine abstraite. Une machine de base correspond à une feuille dans le graphe d'importation d'un projet. Contrairement aux autres modules qui sont raffinés et peuvent être traduits, il n'est pas traduit mais doit posséder un code associé qui implémente directement ses données et ses services. En effet, comme la machine abstraite peut comporter des données abstraites et des substitutions abstraites, éventuellement non déterministes, il n'est pas possible de produire de manière systématique un programme à partir de ces seules spécifications.

Les machines de base peuvent servir d'interface avec un code existant ou bien avec des fonctionnalités de bas niveau qui n'existent pas dans le langage B, comme les fonctions systèmes. Les fonctions d'entrées/sorties constituent un exemple typique de fonctionnalités interfaçées à l'aide de machines de base.

Module abstrait

Un module abstrait est composé d'une machine abstraite qui n'est pas raffinée et qui ne possède pas de code associé. La seule utilisation d'un module abstrait dans un projet B consiste à l'inclure (cf. lien INCLUDES) dans une machine abstraite ou dans un raffinement sans jamais l'importer (cf. lien IMPORTS) dans le projet. Il constitue donc un intermédiaire de raisonnement.

8.3 Projet B

Présentation

Un projet B désigne un ensemble complet d'instances de modules B. Les composants de ces instances de modules sont reliés par des liens. Les liens doivent respecter certaines règles.

Instanciation et renommage

Une instance de module est la copie d'une machine abstraite. L'instanciation permet de réutiliser plusieurs fois une machine abstraite dans un même projet. Chaque instance de machine abstraite possède un espace de donnée propre qui contient les valeurs des données modifiables de la machine. Ces données sont propres à l'instance, il s'agit des variables (cf. §7.18 *La clause CONCRETE_VARIABLES*) et §7.19 *La clause ABSTRACT_VARIABLES*) et des paramètres de la machine (cf. §7.5 *La clause CONSTRAINTS*). Les constantes d'une machine sont propres à la machine puisque leur valeur est identique dans toutes les instances de machines. Lors de l'appel d'une opération d'une instance de machine, les valeurs des variables et des paramètres de la machine manipulés par l'opération sont ceux de l'espace de donnée de l'instance.

On distingue les instances locales à un composant et les instances globales au projet. Les premières sont créées par les liens INCLUDES (cf. *lien INCLUDES*) en phase de spécifications ou de raffinement. Elles constituent des espaces de données locaux au composant car seulement accessible par celui-ci. Les secondes sont créées par les liens IMPORTS (cf. *lien IMPORTS*) en phase d'implantation et constituent les espaces de données globaux au projet car elles sont accessible depuis l'ensemble du projet à l'aide du lien SEES (cf. *lien SEES*).

Chaque instance possède un nom qui lui est propre. Ce nom peut être soit le nom de la machine sans renommage, soit un identificateur, appelé préfixe de renommage, suivi d'un point et du nom de la machine. Dans le cas d'une instance sans renommage, l'instance et la machine abstraite ont le même nom, mais elles ne doivent pas être confondues. L'instanciation sans renommage représente le cas le plus fréquent dans un projet B puisque les machines qui ne sont instanciées qu'une seule fois n'ont pas besoin d'être renommées (on peut donc choisir de les instancier sans renommage). Par contre, l'instanciation avec renommage est obligatoire dès qu'un machine est instanciée plusieurs fois, car le nom de chaque instance de machine d'un projet B doit être unique pour identifier les espaces de données.

Si un composant *Cmp* accède à une instance de machine *InstMch*, alors le nom de cette instance influe sur le nom sous lequel seront désignés dans *Cmp* les variables, les opérations et les paramètres de *InstMch* (cf. §7.26 *Règles d'anticollision d'identificateurs*). Si l'instance est sans renommage, alors les variables, les opérations et les paramètres de *InstMch* seront utilisés dans *Cmp* sous le même nom que dans la machine abstraite qui les déclare. Si *InstMch* est renommée alors le nom des variables, des opérations et des paramètres utilisés dans *Cmp* devra être préfixé par le préfixe de renommage de *InstMch* suivi d'un point.

Liens entre composants

Les composants d'un projet B peuvent être reliés par cinq sortes des liens : IMPORTS, SEES, INCLUDES, EXTENDS et USES. Ils sont déclarés dans les clauses de visibilité des composants. En voici une description sommaire :

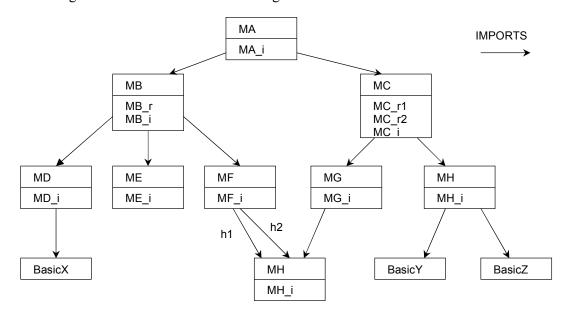
lien IMPORTS

Le lien IMPORTS entre une implantation M_i et une instance de machine M_B permet de créer concrètement l'instance M_B et de disposer entièrement de ses services. On dit que M_i est le père de M_B , car il contrôle entièrement l'écriture des données modifiables de M_B . L'importation permet de structurer un projet B en couches, en effet l'implantation d'un module s'implémente par importation sur d'autres modules offrant des services de plus bas niveau.

On appelle graphe d'importation d'un projet B, le graphe formé de l'ensemble des modules du projet B et des liens d'*importation* entre les implantations de ces modules. Pour désigner quelle instance de machine est *importée* par un lien, on indique sur le lien le préfixe de renommage de l'instance de machine *importée* et rien s'il n'y a pas de renommage.

Un graphe d'importation doit posséder une unique racine qui joue un rôle particulier. C'est la machine principale du projet. Ces opérations constituent le point d'entrée du projet. À partir de la machine principale, le graphe d'importation s'organise en couches qui représentent les niveaux de décomposition du projet en éléments de plus en plus simples. Une feuille du graphe est soit un module développé terminal, si le module a pu être développé sans recourir aux services de machines de base, soit une machine de base. Le graphe d'importation d'un projet décrit entièrement l'organisation du programme associé au projet puisque chaque module du graphe possède un code associé, qu'il s'agisse de modules développés ou de modules de base.

Le schéma ci-dessous présente un exemple de graphe d'importation d'un projet. Chaque instance de module possède de 0 à n fils et un unique père, sauf le module principal qui ne possède pas de père. Les modules BasicX, BasicY et BasicZ représentent des modules de base. Le module MH est importé trois fois, une fois sans renommage, une fois avec le renommage hI et une fois avec le renommage hI.



lien SEES

Le lien SEES est une référence transversale dans le graphe d'importation du projet B qui permet à un composant de *voir* une instance de machine , c'est-à-dire d'accéder en lecture mais pas en écriture aux constituants de l'instance de machine *vue*.

On dit qu'un module dépend d'un autre module, si l'implantation du premier module *voit* ou *importe* une instance du second module. Le graphe de dépendance d'un projet B est le graphe d'importation du projet auquel s'ajoutent les liens SEES. Les liens SEES portent le préfixe de renommage de l'instance de machine *vue*. Ce préfixe peut contenir plusieurs renommages successifs (cf. §7.8 *clause SEES et renommage*).

lien INCLUDES

Le lien INCLUDES entre un composant MN (une machine ou un raffinement) et une instance de machine Minc permet d'inclure dans MN les constituants de Minc afin de construire un composant plus volumineux. L'inclusion crée l'instance de machine Minc à un niveau abstrait.

lien EXTENDS

Le lien EXTENDS se comporte comme le lien INCLUDES dans une machine ou un raffinement et comme le lien IMPORTS dans une implantation (cf. §7.11 *La clause EXTENDS*).

lien uses

Lorsqu'un composant *inclut* plusieurs instances de machines , les machines *incluses* peuvent partager les données de l'une d'entre elle, *Mused*, par un lien USES sur *Mused*. La clause USES permet de référencer une instance de machine au sein d'un ensemble d'*inclusion*.

Règles concernant les liens

Les règles concernant les liens entre composants au sein d'un projet sont rassemblées ci-dessous.

Règles sur les liens IMPORTS

- 1. Une instance de machine ne doit pas être *importée* plus d'une fois dans un projet. Donc pour *importer* plusieurs fois une machine dans un projet, il faut créer plusieurs instances en leur donnant des préfixes de renommage différents.
- 2. Tout projet complet doit contenir un et un seul module développé qui n'est jamais instancié par *importation* dans le projet. C'est l'unique source du graphe d'*importation* du projet. Ce module s'appelle le module principale du projet.

Règles sur le graphe de dépendance

- 3. Toute instance de machine vue dans un projet doit être importée dans le projet.
- 4. Si une instance de machine est *vue* par un composant d'un module développé, alors les raffinements de ce composant doivent également *voir* cette instance.
- 5. Un composant d'un module M_A ne peut pas *voir* une instance de module M_B *importée* par une instance de module dépendant de M_A . Le schéma ci-dessous illustre les architectures interdites.

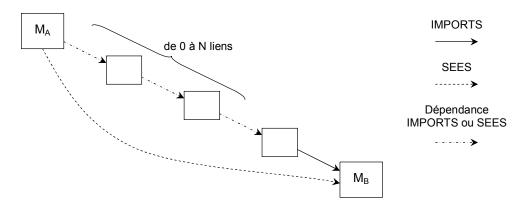


Figure 4: architecture interdite du lien SEES

- 6. Un composant ne peut pas posséder plusieurs liens sur une même instance de machine. Par exemple, une implantation ne peut pas *voir* et *importer* une même instance de machine.
- 7. Il ne doit pas exister de cycle dans le graphe de dépendance d'un projet.

Règles sur les liens USES

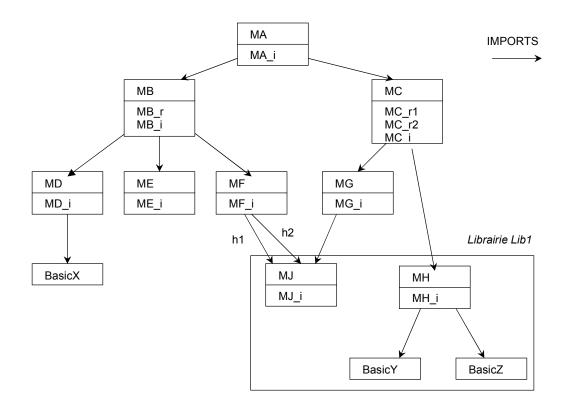
8. Si une machine *MA* utilise une instance de machine, *Mused*, alors il doit exister dans le projet une machine qui *inclut* une instance de *MA* et de *Mused*.

8.4 Librairies

Une librairie B est une collection de modules qui peuvent être utilisés dans un projet. La notion de librairie permet de constituer des bibliothèques de modules réutilisables entre plusieurs projets. Elle permet également de décomposer un projet en plusieurs sous-

parties, chaque sous-partie étant une librairie. Les modules d'une librairie peuvent euxmêmes utiliser d'autres librairies.

Un projet B complet peut devenir une librairie. Cependant une librairie ne correspond pas forcément à un projet. En effet, elle peut contenir plusieurs modules principaux. Le schéma ci-dessous donne un exemple de projet utilisant une librairie.



ANNEXES

ANNEXE A MOTS RESERVES ET OPERATEURS

Cette annexe contient la description de l'ensemble des mots réservés et des opérateurs du langage B, triés par ordre ASCII ascendant. L'ordre ASCII est rappelé ci-dessous :

```
!"#$%&'()*+,-./0123456789:;<=>?@ABCDEFGHIJKLMNO
PQRSTUVWXYZ[\]^ `abcdefghijklmnopqrstuvwxyz{|}~
```

Pour chaque mot réservé ou opérateur, sont indiqués :

- sa notation ASCII, éventuellement complétée par son utilisation lorsqu'il existe une correspondance non triviale entre les notations ASCII et mathématique (par exemple, dans le cas de l'opérateur puissance, l'écriture ASCII x ** y correspond à la notation mathématique x y),
- sa notation mathématique, si elle diffère de sa notation ASCII,
- son niveau de priorité. Le niveau de priorité correspond à l'ordre de priorité lors de l'analyse syntaxique. Il suffit de se rappeler que plus un opérateur possède un niveau de priorité élevé, plus il attire ses opérandes. Par exemple, si les opérateurs op₄₀ et op₂₅₀ sont respectivement de priorité 40 et 250, alors l'expression x op₄₀ y op₂₅₀ z est analysée comme x op₄₀ (y op₂₅₀ z),
- ses propriétés d'associativité (G pour associatif à gauche ou D pour associatif à droite). Si des opérateurs binaires notés op ont la même priorité, alors : $x \circ p y \circ p z$ sera analysé comme $(x \circ p y) \circ p z$ si op est associatif à gauche et comme $x \circ p (y \circ p z)$ si op est associatif à droite.
- sa description,
- une référence au(x) paragraphe(s) où il est traité.

| ASCII | Math. | Pri. | As. | Description | Référence |
|--------|-------|------|-----|--|------------------|
| ! | A | 250 | | quantificateur universel (quelque soit) | §4.2 |
| " | | | | délimiteur de chaîne de caractères ou de fichier de définition | §5.1, §2.3 |
| # | 3 | 250 | | quantificateur existentiel (il existe) | §4.2 |
| \$0 | | | | valeur précédente d'une donnée | §5.1 |
| % | λ | 250 | | lambda expression | §5.16 |
| & | ^ | 40 | G | conjonction (ET logique) | §4.1 |
| 1 | | 250 | G | accès à un champ de record | §5.9 |
| (| | | | parenthèse ouvrante | §4.1, §5.1 |
|) | | | | parenthèse fermante | §4.1, §5.1 |
| * | × | 190 | G | multiplication ou produit cartésien | §3.2, §5.3, §5.7 |
| x ** y | x y | 200 | D | puissance | §5.3 |
| + | | 180 | G | addition | §5.3 |
| +-> | +> | 125 | G | fonction partielle | §5.15 |
| +->> | +* | 125 | G | surjection partielle | §5.15 |
| , | | 115 | G | virgule | - |

| 180 210 125 125 | G | soustraction moins unaire | §5.3, §5.8 |
|--------------------------|---|---|---|
| 125 | G | moins unaire | _ |
| | G | | §5.3 |
| 125 | | fonction totale | §5.15 |
| | G | surjection totale | §5.15 |
| 160 | G | insertion en tête d'une suite | §5.15 |
| 220 | D | renommage ou séparateur de données utilisé dans les opérateurs \forall , \exists , \bigcup , \bigcap , Σ , Π , λ | |
| 170 | G | intervalle | §5.7 |
| 190 | G | division entière | §5.3 |
| 160 | G | non-appartenance | §4.4 |
| 110 | G | non-inclusion | §4.5 |
| 110 | G | non-inclusion stricte | §4.5 |
| 160 | G | inégalité | §4.3 |
| 160 | G | intersection | §5.8 |
| 160 | G | restriction d'une suite à la tête | §5.19 |
| 120 | G | appartenance | §4.4 |
| 60 | G | champ de record | §5.9 |
| | G | devient élément de | §6.12 |
| | G | devient égal | §6.3 |
| 20 | G | séquencement de substitution ou composition de relations | §6.15, §5.11 |
| 160 | G | strictement inférieur ou délimiteur de fichier de définitions | §4.6, §2.3 |
| 160 | G | surcharge d'une relation | §5.14 |
| 125 | G | ensemble des relations | §5.10 |
| 160 | G | insertion en fin de suite | §5.19 |
| | G | paramètres de sortie d'opération | §6.16, §7.23 |
| 110 | G | inclusion | §4.5 |
| 110 | G | inclusion stricte | §4.5 |
| 160 | G | soustraction sur le domaine | §5.14 |
| 160 | G | inférieur ou égal | §4.6 |
| 60 | G | équivalence | §4.1 |
| 160 | G | restriction sur le domaine | §5.14 |
| 60 | G | égalité | §4.3 |
| | | définition | §2.3 |
| 30 | G | implique | §4.1 |
| 160 | G | strictement supérieur ou délimiteur de fichier de définitions | §4.6, §2.3 |
| 125 | G | injection partielle | §5.15 |
| 125 | G | injection totale | §5.15 |
| 125 | G | bijection totale | §5.15 |
| 160 | G | produit direct de relations | §5.11 |
| | 160 220 170 190 160 110 110 160 160 120 60 160 120 60 160 125 160 160 160 160 160 160 160 160 160 160 | 160 G 220 D 170 G 190 G 160 G 110 G 160 G 160 G 120 G 60 G 20 G 160 G 160 G 160 G 110 G 160 G 125 G 125 G 125 G 125 G | 160 G insertion en tête d'une suite 220 D renommage ou séparateur de données utilisé dans les opérateurs ∀, ∃, ∪, ∩, Σ, Π, λ 170 G intervalle 190 G division entière 160 G non-appartenance 110 G non-inclusion 110 G non-inclusion stricte 160 G inégalité 160 G restriction d'une suite à la tête 120 G appartenance 60 G champ de record G devient élément de G devient égal 20 G séquencement de substitution ou composition de relations 160 G strictement inférieur ou délimiteur de fichier de définitions 160 G insertion en fin de suite G paramètres de sortie d'opération 110 G inclusion 110 G soustraction sur le domaine 160 G setriction sur le domaine 160 G équivalence 160 G restriction sur le domaine 160 G inférieur ou égal 60 G équivalence 160 G restriction sur le domaine 160 G strictement sur le domaine 160 G strictement sur le domaine 160 G fequivalence 160 G restriction sur le domaine 160 G fequivalence 160 G strictement sur le domaine 160 G inplique 160 G implique 160 G implique 160 G strictement supérieur ou délimiteur de fichier de définitions 125 G injection partielle 125 G injection totale |

| ASCII | Math. | Pri. | As. | Description | Référence |
|--------------------|----------------|------|-----|--|--------------|
| >= | ≥ | 160 | G | supérieur ou égal | §4.6 |
| ABSTRACT_CONSTANTS | | | | clause ABSTRACT_CONSTANTS | §7.15 |
| ABSTRACT_VARIABLES | | | | clause ABSTRACT_VARIABLES | §7.19 |
| ANY | | | | substitution ANY | §6.10 |
| ASSERT | | | | substitution ASSERT | §6.5 |
| ASSERTIONS | | | | clause ASSERTIONS | §7.21 |
| BE | | | | substitution LET | §6.11 |
| BEGIN | | | | substitution BEGIN | §6.1 |
| BOOL | | | | ensemble des booléens | §5.6 |
| CASE | | | | substitution CASE | §6.9 |
| CHOICE | | | | substitution CHOICE | §6.6 |
| CONCRETE_CONSTANTS | | | | clause CONCRETE_CONSTANTS | §7.14 |
| CONCRETE_VARIABLES | | | | clause CONCRETE_VARIABLES | §7.18 |
| CONSTANTS | | | | clause CONSTANTS | §7.14 |
| CONSTRAINTS | | | | clause CONSTRAINTS | §7.5 |
| DEFINITIONS | | | | clause DEFINITIONS | §2.3 |
| DO | | | | substitution WHILE | §6.17 |
| EITHER | | | | substitution CASE | §6.9 |
| ELSE | | | | substitution IF ou CASE | §6.7, §6.9 |
| ELSIF | | | | substitution IF | §6.7 |
| END | | | | terminateur des clauses ou des substitutions BEGIN, PRE, ASSERT, CHOICE, IF, SELECT, ANY, LET, VAR, CASE et WHILE | |
| EXTENDS | | | | clause EXTENDS | §7.11 |
| FALSE | | | | constante booléenne littérale "faux" | §5.2 |
| FIN | F | | | ensemble des sous-ensembles finis | §5.7 |
| FIN1 | \mathbb{F}_1 | | | ensemble des sous-ensembles finis non- vides | §5.7 |
| IF | | | | substitution IF | §6.7 |
| IMPLEMENTATION | | | | clause IMPLEMENTATION | §7.4 |
| IMPORTS | | | | clause IMPORTS | §7.7 |
| IN | | | | substitution LET ou VAR | §6.11, §6.17 |
| INCLUDES | | | | clause INCLUDES | §7.9 |
| INITIALISATION | | | | clause INITIALISATION | §7.22 |
| INT | | | | ensemble des entiers relatifs concrets | §5.6 |
| INTEGER | \mathbb{Z} | | | ensemble des entiers relatifs | §5.6 |
| INTER | N | | | intersection quantifiée | §5.8 |
| INVARIANT | | | | clause INVARIANT ou substitution WHILE | §7.20, §6.17 |
| LET | | | | substitution LET | §6.11, §6.14 |
| LOCAL_OPERATIONS | | | | clause LOCAL_OPERATIONS | §7.24 |
| MACHINE | | | | clause MACHINE | §7.1 |
| MAXINT | | | | plus grand entier implémentable | §5.3 |

| ASCII | Math. | Pri. | As. | Description | Référence |
|------------|------------------|------|-----|--|----------------------------|
| MININT | | | | plus petit entier implémentable | §5.3 |
| NAT | | | | ensemble des entiers naturels concrets | §5.6 |
| NAT1 | NAT ₁ | | | ensemble des entiers naturels non nuls concrets | §5.6 |
| NATURAL | N | | | ensemble des entiers naturels | §5.6 |
| NATURAL1 | \mathbb{N}_1 | | | ensemble des entiers naturels non nuls | §5.6 |
| OF | | | | substitution CASE | §6.9 |
| OPERATIONS | | | | clause OPERATIONS | §7.23 |
| OR | | | | substitution CHOICE ou CASE | §6.6, §6.9 |
| PI | П | | | produit quantifié d'entiers | §5.4 |
| POW | \mathbb{P} | | | ensemble des sous-ensembles | §5.7 |
| POW1 | \mathbb{P}_1 | | | ensemble des sous-ensembles non vides | §5.7 |
| PRE | | | | substitution précondition | §6.4 |
| PROMOTES | | | | clause PROMOTES | §7.10 |
| PROPERTIES | | | | clause PROPERTIES | §7.16 |
| REFINES | | | | clause REFINES | §7.6 |
| REFINEMENT | | | | clause REFINEMENT | §7.3 |
| SEES | | | | clause SEES | §7.8 |
| SELECT | | | | substitution SELECT | §6.8 |
| SETS | | | | clause SETS | §7.13 |
| SIGMA | Σ | | | somme quantifié | §5.4 |
| STRING | | | | ensemble des chaînes de caractères | §5.6 |
| THEN | | | | substitution précondition, ASSERT, IF, CASE ou SELECT | §7.10, §6.5, §6.7, §6.9 |
| TRUE | | | | constante booléenne littérale "vrai" | §5.2 |
| UNION | U | | | union quantifiée | §5.8 |
| USES | | | | clause USES | §7.12 |
| VALUES | | | | clause VALUES | §7.17 |
| VAR | | | | substitution VAR | §6.14 |
| VARIANT | | | | substitution WHILE | §6.17 |
| VARIABLES | | | | clause VARIABLES | §7.19 |
| WHEN | | | | substitution SELECT | §6.8 |
| WHERE | | | | substitution ANY | §6.10 |
| WHILE | | | | substitution WHILE | §6.17 |
| [| | | | image, début de suite | §5.13, §5.17 |
| [] | | | | suite vide | §5.17 |
| \/ | U | 160 | G | union | §5.8 |
| \ / | \ | 160 | G | restriction d'une suite à la queue | §5.19 |
|] | | | | image, fin de suite | §5.13, §5.17 |
| ^ | ^ | 160 | G | concaténation de suites | §5.19 |
| arity | | | | arité du nœud d'un arbre | §5.22 |
| bin | | | | arbre binaire en extension | §5.23 |

| ASCII | Math. | Pri. | As. | Description | Référence |
|---------------|-------------------|------|-----|---|-----------|
| bool | | | | conversion d'un prédicat en booléen | §5.2 |
| btree | | | | arbres binaires | §5.20 |
| card | | | | cardinal | §5.4 |
| closure(R) | R^* | | | fermeture réflexive d'une relation | §5.12 |
| closure1(R) | R^+ | | | fermeture d'une relation | §5.12 |
| conc | | | | concaténation de suites | §5.19 |
| const | | | | construction d'un arbre | §5.21 |
| dom | | | | domaine d'une fonction | §5.13 |
| father | | | | père du nœud d'un arbre | §5.22 |
| first | | | | premier élément d'une suite | §5.18 |
| fnc | | | | transformée en fonction | §5.16 |
| front | | | | tête d'une suite | §5.18 |
| id | | | | fonction identité | §5.11 |
| infix | | | | aplatissement infixé d'un arbre | §5.23 |
| inter | | | | intersection généralisée | §5.8 |
| iseq | | | | ensemble des suites injectives | §5.17 |
| iseq1 | iseq ₁ | | | ensemble des suites injectives non-vides | §5.17 |
| iterate(R, n) | R^{n} | | | itération d'une relation | §5.12 |
| last | | | | dernier élément d'une suite | §5.18 |
| left | | | | sous arbre gauche | §5.23 |
| max | | | | maximum d'un ensemble d'entiers | §5.4 |
| min | | | | minimum d'un ensemble d'entiers | §5.4 |
| mirror | | | | symétrie d'un arbre | §5.21 |
| mod | | 190 | G | modulo | §5.3 |
| not | _ | | | négation (NON logique) | §4.1 |
| or | V | 40 | G | disjonction (OU logique) | §4.1 |
| perm | | | | ensemble des permutations (suites bijectives) | §5.17 |
| postfix | | | | aplatissement postfixé d'un arbre | §5.21 |
| pred | | | | prédécesseur d'un entier | §5.3 |
| prefix | | | | aplatissement préfixé d'un arbre | §5.21 |
| prj1 | prj ₁ | | | première projection d'une relation | §5.11 |
| prj2 | prj ₂ | | | seconde projection d'une relation | §5.11 |
| ran | | | | codomaine d'une relation | §5.13 |
| rank | | | | rang du nœud d'un arbre | §5.22 |
| rec | | | | record en extension | §5.9 |
| rel | | | | transformée en relation | §5.16 |
| rev | | | | inverse d'une suite | §5.18 |
| right | | | | sous arbre droit | §5.23 |
| seq | | | | ensemble des suites | §5.17 |
| seq1 | | | | ensemble des suites non-vides | §5.17 |
| size | | | | taille d'une suite | §5.18 |

| ASCII | Math. | Pri. | As. | Description | Référence |
|---------|-----------|------|-----|---|--------------|
| sizet | | | | taille d'un arbre | §5.21 |
| skip | | | | substitution identité | §6.2 |
| son | | | | i ^{ème} fils du nœud d'un arbre | §5.22 |
| sons | | | | fils du nœud d'un arbre | §5.21 |
| struct | | | | ensemble de records | §5.9 |
| subtree | | | | sous arbre d'un arbre | §5.22 |
| succ | | | | successeur | §5.3 |
| tail | | | | queue d'une suite | §5.18 |
| top | | | | racine d'un arbre | §5.21 |
| tree | | | | arbres | §5.20 |
| union | | | | union généralisée | §5.8 |
| { | | | | début d'ensemble | §5.7 |
| { } | Ø | | | ensemble vide | §5.6 |
| I | | 10 | G | barre verticale utilisée dans \forall , \exists , \cup , \cap , Σ , Π , λ , $\{ \mid \}$ | |
| -> | \mapsto | 160 | G | maplet | §5.5 |
| > | ⊳ | 160 | G | restriction sur le codomaine | §5.14 |
| >> | ₽ | 160 | G | soustraction sur le codomaine | §5.14 |
| 11 | | 20 | G | substitutions simultanées ou produit parallèle de relations | §5.11, §5.11 |
| } | | | | fin d'ensemble | §5.7 |
| r~ | r -1 | 230 | G | relation inverse | §5.11 |

ANNEXE B GRAMMAIRES

Nous regroupons dans cette annexe, la grammaire du langage B, la grammaire des prédicats de typage et la grammaire des types. Les conventions lexicales et syntaxiques utilisées pour décrire ces grammaires sont définies au chapitre 2.

A.1B.1 Grammaire du langage B

B.1.1 Axiome

```
Composant ::=

Machine_abstraite
| Raffinement
| Implantation
```

A.1.2B.1.2 Clauses

```
Machine_abstraite ::=
         "MACHINE" En-tête
         Clause machine abstraite
         "END"
Clause_machine_abstraite ::=
         Clause_constraints
         Clause_sees
         Clause_includes
         Clause_promotes
         Clause_extends
         Clause uses
         Clause_sets
         Clause_concrete_constants
         Clause_abstract_constants
         Clause_properties
         Clause_concrete_variables
         Clause_abstract_variables
         Clause_invariant
         Clause_assertions
         Clause_initialisation
         Clause_operations
En-tête ::=
         Ident [ "(" Ident +"," ")" ]
Raffinement ::=
         "REFINEMENT" En-tête
         Clause_refines
         Clause raffinement
         "FND"
```

```
Clause_raffinement ::=
         Clause_sees
         Clause_includes
         Clause_promotes
         Clause_extends
         Clause_sets
         Clause_concrete_constants
         Clause_abstract_constants
         Clause_properties
         Clause_concrete_variables
         Clause_abstract_variables
         Clause_invariant
         Clause_assertions
         Clause_initialisation
         Clause_operations
Implantation ::=
         "IMPLEMENTATION" En-tête
         Clause_refines
         Clause_implantation
         "END"
Clause_implantation ::=
         Clause_sees
         Clause_imports
         Clause_promotes
         Clause_extends_B0
         Clause_sets
         Clause concrete constants
         Clause_properties
         Clause values
         Clause_concrete_variables
         Clause_invariant
         Clause_assertions
         Clause_initialisation_B0
         Clause operations B0
         Clause_operations_locales
Clause constraints ::=
         "CONSTRAINTS" Prédicat
Clause_refines ::=
         "REFINES" Ident
Clause IMPORTS ::=
         "IMPORTS" ( Ident_ren [ "(" Instanciation_B0<sup>+","</sup> ")" ] )<sup>+","</sup>
Instanciation_B0 :=
         Terme
         Ensemble_entier_B0
         "BOOL"
         Intervalle_B0
Clause_sees ::=
         "SEES" Ident_ren<sup>+","</sup>
Clause_includes ::=
         "INCLUDES" ( Ident_ren ["(" Instanciation +"," ")"]) +","
Instanciation :=
         Terme
         Ensemble_entier
         "BOOL"
         Intervalle
```

```
Clause_promotes ::=
          "PROMOTES" Ident_ren<sup>+","</sup>
Clause_EXTENDS ::=
          "EXTENDS" ( Ident_ren [ "(" Instanciation +"," ")" ] ) +","
Clause_EXTENDS_B0 ::=
          "EXTENDS" ( Ident\_ren\ [\ "("\ Instanciation\_B0^{+","}\ ")"\ ]\ )^{+","}
Clause_uses ::=
          "USES" Ident_ren+","
Clause sets ::=
         "SETS" Ensemble<sup>+";"</sup>
Ensemble ::=
          Ident
          Ident "=" "{" Ident +"," "}"
Clause_concrete_constants ::=
          "CONCRETE_CONSTANTS" Ident +","
          "CONSTANTS" Ident+",
Clause_abstract_constants ::=
          "ABSTRACT_CONSTANTS" Ident '","
Clause properties ::=
          "PROPERTIES" Prédicat
Clause_values ::=
         "VALUES" Valuation +";"
Valuation ::=
          Ident "=" Terme
          Ident "=" Expr_tableau
          Ident "=" Intervalle_B0
Clause_concrete_variables ::=
          "CONCRETE_VARIABLES" Ident_ren<sup>+","</sup>
Clause_abstract_variables ::=
          "ABSTRACT_VARIABLES" [dent_ren<sup>+","</sup>
          "VARIABLES" Ident_ren<sup>+","</sup>
Clause_invariant ::=
          "INVARIANT" Prédicat
Clause_assertions ::=
          "ASSERTIONS" Prédicat+";"
Clause_initialisation ::=
          "INITIALISATION" Substitution
Clause_initialisation_B0 ::=
          "INITIALISATION" Instruction
Clause_operations ::=
          "OPERATIONS" Opération + ";"
Opération ::=
          Entête_opération "=" Substitution_corps_opération
Entête_opération ::=
          [ | Ident<sup>+","</sup> "←"] | Ident_ren [ "(" | Ident<sup>+","</sup> ")" ]
Clause_operations_B0 ::=
          "OPERATIONS" Opération_B0+";"
```

A.1.3B.1.3 Termes et regroupement d'expressions

```
Terme
                  Terme simple
                  Expression_arithmétique
                  Terme_record
                  Terme record ("" Ident)
Terme_simple ::=
                  Ident_ren
                  Entier lit
                  Booléen lit
                  "bool" "(" Condition ")"
                  Ident ren ("" Ident)
Entier lit ::=
                  Entier littéral
                  "MAXINT"
                  "MININT"
Booléen lit ::=
                  "FALSE"
                  "TRUE"
Expression_arithmétique ::=
                  Entier lit
                  Ident ren
                  Ident_ren "(" Terme<sup>+","</sup> ")"
                  Ident_ren ("" Ident)
                  Expression arithmétique "+" Expression arithmétique
                  Expression_arithmétique "-" Expression_arithmétique
                  "-" Expression_arithmétique
                  Expression_arithmétique "x" Expression_arithmétique
                  Expression_arithmétique "/" Expression_arithmétique
                  Expression_arithmétique "mod" Expression_arithmétique Expression_arithmétique Expression_arithmétique
                  "succ" "(" Expression_arithmétique ")"
"pred" "(" Expression_arithmétique ")"
                  "(" Expression_arithmétique ")"
Terme_record ::=
                  "rec" "(" ( [ Ident ":" ] ( Terme | Expr tableau ) ) +"," ")"
Expr_tableau ::=
          Ident
          "{" ( Terme \ simple^{+"\mapsto}" \ "\mapsto" \ Terme \ )^{+","}"}"
          Ensemble_simple "x" "x" "{" Terme "}"
Intervalle_B0 ::=
          Ensemble_entier_B0
Ensemble_entier_B0 ::=
          "NAT"
          "NAT<sub>1</sub>
          "INT"
```

B.1.4 Conditions

```
Condition ::=

Terme_simple "=" Terme_simple

Terme_simple "\neq" Terme_simple

Terme_simple "<" Terme_simple

Terme_simple ">" Terme_simple

Terme_simple "\neq" Terme_simple

Terme_simple "\neq" Terme_simple

Condition "\n" Condition

Condition "\" Condition

"\n" "(" Condition ")"
```

B.1.5 Instructions

```
Instruction ::=
          Instruction_bloc
          Instruction_variable_locale
          Substitution_identité
          Instruction_devient_égal
          Instruction_appel_opération
          Instruction_conditionnelle
          Instruction cas
          Instruction assertion
          Instruction_séquence
          Substitution tant que
Instruction_corps_opération ::=
          Instruction_bloc
          Instruction_variable_locale
          Substitution_identité
          Instruction_devient_égal
          Instruction_appel_opération
          Instruction_conditionnelle
          Instruction cas
          Instruction_assertion
          Substitution_tant_que
Instruction_bloc ::=
          "BEGIN" Instruction "END"
Instruction_variable_locale ::=
          "VAR" Ident ""," "IN" Instruction "END"
Instruction_devient_égal ::=
          Ident_ren [ "(" Terme +"," ")" ] ":=" Terme
          Ident_ren ":=" Expr_tableau
Ident_ren ("" Ident ) + ":=" Terme
Instruction_appel_opération ::=
          [ Ident_ren<sup>+","</sup> "←" ] Ident_ren ["(" (Terme | Chaîne_lit)<sup>+","</sup> ")" ]
Instruction_séquence ::=
          Instruction ";" Instruction
Instruction_conditionnelle ::=
          "IF" Condition "THEN" Instruction
          ("ELSIF" Condition "THEN" Instruction)
          ["ELSE" Instruction]
          "END"
```

```
Instruction_cas ::=

"CASE" Terme_simple "OF"

"EITHER" Terme_simple<sup>+","</sup> "THEN" Instruction

("OR" Terme_simple<sup>+","</sup> "THEN" Instruction)*

["ELSE" Instruction]

"END"

"END"

Substitution_tant_que ::=

"WHILE" Condition "DO" Instruction

"INVARIANT" Prédicat

"VARIANT" Expression

"END"

Instruction_assertion ::=

"ASSERT" Condition "THEN" Instruction "END"
```

B.1.6 Prédicats

```
Prédicat ::=
         Prédicat parenthésé
         Prédicat_conjonction
         Prédicat négation
         Prédicat_disjonction
         Prédicat_implication
         Prédicat_équivalence
         Prédicat_universel
         Prédicat_existentiel
         Prédicat égalité
         Prédicat_inégalité
         Prédicat_appartenance
         Prédicat_non_appartenance
         Prédicat_inclusion
         Prédicat_inclusion_stricte
         Prédicat_non_inclusion
         Prédicat_non_inclusion_stricte
         Prédicat_inférieur_ou_égal
         Prédicat_strictement_inférieur
         Prédicat_supérieur_ou_égal
         Prédicat strictement supérieur
```

```
Prédicat parenthésé
                                 ::=
                                         "(" Prédicat ")"
                                        Prédicat "^" Prédicat
Prédicat_conjonction
                                ::=
                                         "¬" "(" Prédicat ")"
Prédicat_négation
                                 ::=
                                ::=
Prédicat_disjonction
                                         Prédicat "v" Prédicat
Prédicat_implication
                                 ::=
                                         Prédicat "⇒" Prédicat
                                         Prédicat "⇔" Prédicat
Prédicat_équivalence
                                 ::=
                                         "∀" Liste_ident "." "(" Prédicat "⇒" Prédicat ")"
Prédicat_universel
                                 ::=
                                         "∃" Liste_ident "." "(" Prédicat ")"
Prédicat existentiel
                                 ::=
                                         Expression "=" Expression
Prédicat_égalité
                                ::=
Prédicat inégalité
                                         Expression "≠" Expression
                                ::=
                                         Expression "∈" Expression
Prédicat_appartenance
                                 ::=
Prédicat_non_appartenance
                                 ::=
                                         Expression "∉" Expression
```

```
Expression "⊆" Expression
Prédicat_inclusion
                               ::=
Prédicat inclusion stricte
                              ::=
                                      Expression "

" Expression
                                      Expression "<u>⊄</u>" Expression
Prédicat_non_inclusion
                              ::=
Prédicat_non_inclusion_stricte
                                      ::=
                                      Expression "\le "Expression
Prédicat_inférieur_ou_égal
                               ::=
Prédicat_strictement_inférieur
                                      Expression "<" Expression
                               ::=
Prédicat_supérieur_ou_égal
                               ::=
                                      Expression "≥" Expression
Prédicat_strictement_supérieur ::=
                                      Expression ">" Expression
```

B.1.7 Expressions

```
Expression ::=
        Expression primaire
        Expression booléenne
        Expression arithmétique
        Expression_de_couples
        Expression_d_ensembles
        Construction_d_ensembles
         Expression_de_records
        Expression de relations
        Expression de fonctions
         Construction_de_fonctions
        Expression de suites
         Construction_de_suites
        Expression_d_arbres
Expression_primaire ::=
        Donnée
         Expr_parenthésée
        Chaîne_lit
Expression booléenne ::=
         Booléen_lit
        Conversion_bool
Expression_arithmétique ::=
        Entier_lit
        Addition
        Différence
        Moins_unaire
        Produit
        Division
        Modulo
        Puissance
        Successeur
        Prédécesseur
        Maximum
        Minimum
        Cardinal
         Somme_généralisée
        Produit généralisé
Expression de couples ::=
```

Couple

```
Expression_d_ensembles ::=
         Ensemble_vide
         Ensemble_entier
         Ensemble_booléen
         Ensemble_chaînes
Construction_d_ensembles ::=
         Produit
         Ens_compréhension
         Sous_ensembles
         Sous_ensembles_finis
         Ens_extension
         Intervalle
         Différence
         Union
         Intersection
         Union généralisée
         Intersection_généralisée
         Union quantifiée
         Intersection_quantifée
Expression_de_records ::=
         Ensemble records
         Record_en_extension
         Champ_de_record
Expression_de_relations ::=
         Ensemble relations
         Identité
         Inverse
         Première_projection
         Deuxième_projection
         Composition
         Produit_directe
         Produit parallèle
         Itération
         Fermeture_réflexive
         Fermeture
         Domaine
         Codomaine
         Image
         Restriction_domaine
         Soustraction_domaine
         Restriction_codomaine
         Soustraction_codomaine
         Surcharge
Expression_de_fonctions ::=
         Fonction_partielle
         Fonction_totale
         Injection_partielle
         Injection_totale
         Surjection_partielle
         Surjection_totale
```

Bijection_totale

```
Construction_de_fonctions ::=
         Lambda_expression
         Évaluation_fonction
         Transformée_fonction
         Transformée_relation
Expression_de_suites ::=
         Suites
         Suites_non_vide
         Suites_injectives
         Suites_inj_non_vide
         Permutations
         Suite_vide
         Suite_extension
Construction_de_suites ::=
         Taille_suite
         Premier élément suite
         Dernier_élément_suite
         Tête_suite
         Queue_suite
         Inverse_suite
         Concatenation
         Insertion_tête
         Insertion_queue
         Restriction_tête
         Restriction queue
         Concat_généralisée
Expression_d_arbres ::=
         Arbres
         Arbres_binaires
         Construction_arbre
         Racine_arbre
         Fils_arbre
         Aplatissement_préfixé
         Aplatissement_postfixé
         Taille_arbre
         Symétrie_arbre
         Rang_noeud
         Père_noeud
         Fils_noeud
         Sous_arbre_noeud
         Arité_noeud
Donnée
                  ::=
                        Ident_ren
                        Ident_ren"$0"
Expr_parenthésée ::=
                        "(" Expression ")"
Chaîne_lit
                  ::=
                        Chaîne_de_caractères
Booléen_lit
                  ::=
                        "FALSE"
                        "TRUE"
                  ::=
                        "bool" "(" Prédicat ")"
Conversion_bool
Entier_lit
                  ::=
                        Entier_littéral
                        "MAXINT"
                        "MININT"
Addition
                              Expression "+" Expression
                        ::=
Différence
                              Expression "-" Expression
                        ::=
                               "-" Expression
Moins_unaire
                        ::=
```

```
Produit
                           ::=
                                  Expression "x" Expression
Division
                                  Expression "/" Expression
                           ::=
Modulo
                                  Expression "mod" Expression
                           ::=
                                  Expression Expression
Puissance
                           ::=
                                  "succ" ["(" Expression ")"]
Successeur
                           ::=
Prédécesseur
                                  pred ["(" Expression ")"]
                           ::=
Maximum
                                    "max" "(" Expression ")"
                           ::=
Minimum
                                  "min" "(" Expression ")"
                           ::=
Cardinal
                           ::=
                                  "card" "(" Expression ")"
Somme_généralisée
                                  "Σ" Liste_ident "." "(" Prédicat "|" Expression ")"
                           :::=
Produit_généralisé
                                  "П" Liste ident "." "(" Prédicat "|" Expression ")"
                           ::=
                                  Expression "→" Expression
Couple
                           ::=
                           I
                                  Expression "," Expression
Ensemble_vide
                                  "Ø"
                           ::=
                                  \mathbb{Z}"
Ensemble_entier
                           ::=
                                  \mathbb{N}"
                                  \mathbb{N}_1"
                                  "NAT"
                                  "NAT<sub>1</sub>"
                                  "INT"
Ensemble_booléen
                                  "BOOL"
Ensemble_chaînes
                                         "STRING"
                                  "{" Ident<sup>+","</sup> "|" Prédicat "}"
Ens_compréhension
                           ::=
                                  "P" "(" Expression ")"
Sous ensembles
                           ::=
                                  "\mathbb{P}_1" "(" Expression ")"
                                  "F" "(" Expression ")"
Sous_ensembles_finis
                           ::=
                                  "\mathbb{F}_1" "(" Expression ")"
                                  "{" Expression +"," "}"
Ens_extension
                           ::=
Intervalle
                                  Expression ".." Expression
                           ::=
Union
                                  Expression "U" Expression
                           ::=
Intersection
                           ::=
                                  Expression "\cappa" Expression
Union_généralisée
                                  "union" "(" Expression ")"
                           ::=
Intersection_généralisée ::=
                                  "inter" "(" Expression ")"
Union_quantifiée
                                  "U" Liste_ident "." "(" Prédicat "|" Expression ")"
                           ::=
                                  "\" Liste_ident "." "(" Prédicat "|" Expression ")"
Intersection_quantifée
                           ::=
                                  "struct" "(" ( Ident ":" Expression ) +"," ")"
Ensemble_records
                           ::=
                                  "rec" "(" ( [ Ident ":" ] Expression ) +"," ")"
Record_en_extension
                           ::=
Champ_de_record
                                  Expression "'" Ident
                           ::=
Ensemble_relations
                                  Expression "↔" Expression
                           :::=
Identité
                           ::=
                                  "id" "(" Expression ")"
Inverse
                                  Expression "-1"
                           ::=
                           ::=
Première_projection
                                  "prj<sub>1</sub>" "("Expression "," Expression ")"
Deuxième_projection
                                  "prj<sub>2</sub>" "("Expression "," Expression ")"
                           ::=
```

Composition ::= Expression ";" Expression Produit direct Expression "⊗" Expression ::= Produit parallèle Expression "||" Expression ::= $\textit{Expression}^{\textit{Expression}}$ Itération ::= Expression Fermeture_réflexive ::= Expression"+" Fermeture ::= "dom" "(" Expression ")" Domaine ::= Codomaine "ran" "(" Expression ")" ::= Expression "[" Expression "]" *Image* ::= Restriction domaine Expression "<" Expression ::= Soustractions_domaine ::= Expression "⊲" Expression Restriction_codomaine Expression "⊳" Expression ::= Soustraction_codomaine ::= Expression "⊳" Expression Surcharge Expression "⊲" Expression ::= Fonction_partielle ::= Expression "→" Expression Fonction_totale ::= Expression "→" Expression Injection_partielle Expression ">+>" Expression ::= Expression "→" Expression Injection_totale ::= Surjection_partielle Expression "-->" Expression ::= Surjection_totale Expression "→" Expression ::= Bijection_totale ::= Expression ">→" Expression Lambda_expression "λ" Liste_ident "." "(" Prédicat "|" Expression ")" ::= Évaluation_fonction ::= Expression "(" Expression ")" "fnc" "(" Expression ")" Transformée fonction ::= "rel" "(" Expression ")" Transformée relation ::= Suites "seq" "(" Expression ")" ::= Suites_non_vide ::= "seq1" "(" Expression ")" Suites_injectives "iseq" "(" Expression ")" ::= Suites_inj_non_vide "iseq₁" "(" Expression ")" ::= Permutations "perm" "(" Expression ")" ::= "∏" Suite vide ::= "[" Expression^{+","} "]" Suite_extension ::= "size" "(" Expression ")" Taille_suite ::= "first" "(" Expression ")" Premier_élément_suite ::= "last" "(" Expression ")" Dernier_élément_suite ::= Tête_suite ::= "front" "(" Expression ")" Queue suite "tail" "(" Expression ")" ::= Inverse suite "rev" "(" Expression ")" ::= Expression "^" Expression Concaténation :::= Expression "→" Expression Insertion tête ::= Expression "←" Expression Insertion_queue ::=

Restriction_tête ::= Expression "↑" Expression Restriction queue Expression "↓" Expression ::= Concat généralisée "conc" "(" Expression ")" ::= Arbres "tree" "(" Expression ")" ::= Arbres binaires "btree" "(" Expression ")" ::= "const" "(" Expression "," Expression ")" Construction arbre ::= Racine arbre "top" "(" Expression ")" ::= Fils_arbre "sons" "(" Expression ")" ::= "prefix" "(" Expression ")" Aplatissement_préfixé ::= Aplatissement postfixé "postfix" "(" Expression ")" ::= Taille_arbre "sizet" "(" Expression ")" ::= "mirror" "(" Expression ")" Symétrie_arbre ::= "rank" "(" Expression "," Expression ")" Rang_noeud ::= "father" "(" Expression "," Expression ")" Père noeud ::= Fils_noeud "son" "(" Expression "," Expression "," Expression ")" ::= Sous arbre noeud "subtree" (" Expression "," Expression ")" ::= "arity" "(" Expression "," Expression ")" Arité noeud ::= "bin" "(" Expression ["," Expression "," Expression] ")" Arbre binaire en extension ::= "left" "(" Expression ")" Sous arbre gauche Sous arbre droit "right" "(" Expression ")" ::= "infix" "(" Expression ")" Aplatissement infixé ::=

B.1.8 Substitutions

Substitution ::= Substitution bloc Substitution_identité Substitution_devient_égal Substitution_précondition Substitution_assertion Substitution_choix_borné Substitution conditionnelle Substitution_sélection Substitution_cas Substitution choix non borné Substitution_définition_locale Substitution devient elt de Substitution_devient_tel_que Substitution_variable_locale Substitution_séquence Substitution_appel_opération Substitution simultanée Substitution tant que

```
Substitution_corps_opération ::=
         Substitution_bloc
         Substitution_identité
         Substitution_devient_égal
         Substitution_précondition
         Substitution_assertion
         Substitution_choix_borné
         Substitution_conditionnelle
         Substitution_sélection
         Substitution_cas
         Substitution_any
         Substitution_let
         Substitution_devient_elt_de
         Substitution_devient_tel_que
         Substitution_variable_locale
         Substitution_appel_opération
Substitution bloc ::=
         "BEGIN" Substitution "END"
Substitution_identité ::=
         "skip"
Substitution_devient_égal ::=
         Ident_ren<sup>+","</sup> ":=" Expression<sup>+","</sup>
         Ident_ren "(" Expression +"," ")" ":=" Expression
         Substitution précondition ::=
         "PRE" Prédicat "THEN" Substitution "END"
Substitution assertion ::=
         "ASSERT" Prédicat "THEN" Substitution "END"
Substitution_choix_borné ::=
         "CHOICE" Substitution ("OR" Substitution) "END"
Substitution_conditionnelle ::=
         "IF" Prédicat "THEN" Substitution
         ("ELSIF" Prédicat "THEN" Substitution)
         ["ELSE" Substitution]
         "END"
Substitution_sélection ::=
         "SELECT" Prédicat "THEN" Substitution
         ("WHEN" Prédicat "THEN" Substitution)
         ["ELSE" Substitution]
         "END"
Substitution_cas ::=
         "CASE" Expression "OF"
         "EITHER" Terme_simple<sup>+","</sup> "THEN" Substitution
         ( "OR" Terme_simple "THEN" Substitution )
         ["ELSE" Substitution]
         "END"
         "END"
Substitution_choix_non_borné ::=
         "ANY" Ident+"," "WHERE" Prédicat "THEN" Substitution "END"
```

```
Substitution_définition_locale ::=
          "LET" Ident "," "BE"
          (Ident "=" Expression) +"^"
          "IN" Substitution "END"
Substitution_devient_elt_de ::=
          Ident ren<sup>+","</sup> ":∈" Expression
Substitution_devient_tel_que ::=
          Ident_ren<sup>+","</sup> ":" "(" Prédicat ")"
Substitution_variable_locale ::=
          "VAR" Ident +"," "IN" Substitution "END"
Substitution_séquence ::=
          Substitution ";" Substitution
Substitution_appel_opération ::=
          [ Ident ren<sup>+","</sup> "←" ] Ident_ren ["(" Expression<sup>+","</sup> ")"]
Substitution_simultanée ::=
          Substitution "||" Substitution
Substitution_corps_opération ::=
          Substitution_bloc
          Substitution identité
          Substitution devient égal
          Substitution précondition
          Substitution_assertion
          Substitution_choix_borné
          Substitution_conditionnelle
          Substitution sélection
          Substitution_cas
          Substitution_any
          Substitution_let
          Substitution_devient_elt_de
          Substitution_devient_tel_que
          Substitution variable locale
          Substitution_appel_opération
Instruction_corps_opération ::=
          Instruction_bloc
          Instruction_variable_locale
          Substitution_identité
          Instruction_devient_égal
          Instruction_appel_opération
          Instruction conditionnelle
          Instruction cas
          Instruction_assertion
          Substitution tant que
```

B.1.9 Règles de syntaxe utiles

B.2 Grammaire des prédicats de typage

```
Typage_donnée_abstraite ::=
         Ident<sup>+","</sup> "∈" Expression<sup>+"x"</sup>
         Ident "⊆" Expression
         Ident "=" Expression
Ident<sup>+","</sup> "=" Expression<sup>+","</sup>
Typage_cte_concrète ::=
         ____ldent<sup>+","</sup> "∈" Typage_appartenance_donnée_concrète+"×"
         Ident "=" Typage_égalité_cte_concrète Ident "=" Ensemble_simple
         Ident "c" Ensemble_simple
Typage_appartenance_donnée_concrète ::=
         Ensemble_simple = Ensemble_simple = Ensemble_simple
         Ensemble_simple +"x" ">→" Ensemble_simple
         Ensemble_simple *"x" "->" Ensemble_simple
         Ensemble_simple +"x" ">>>" Ensemble_simple
         "struct" "(" (Ident ":" Typage_appartenance_donnée_concrète) ""," ")"
Typage_égalité_cte_concrète ::=
         Terme
         Expr_tableau
         Intervalle
         Ensemble entier B0
         "rec" "(" ( [ Ident ":" ] Terme ) + "," ")"
Ensemble_simple ::=
         Ensemble_entier_B0
         "BOOL"
         Intervalle B0
         Ident
Ensemble_entier_B0 ::=
         "NAT"
         "NAT₁"
         "INT"
Expr tableau ::=
         "{" ( Terme\_simple^{+"} \mapsto" "\mapsto" Terme )^{+","} "}"
         Ensemble_simple +"x" "x" "{" Terme "}"
Intervalle B0 ::=
         Ensemble_entier_B0
Typage_var_concrète ::=
         Ident<sup>+","</sup> "e" Typage_appartenance_donnée_concrète
         Ident "=" Terme
```

```
Typage_appartenance_donnée_concrète ::=
         Ensemble_simple
Ensemble_simple "→" Ensemble_simple
         Ensemble_simple<sup>+"x"</sup> "→" Ensemble_simple
         Ensemble_simple +"x" "->" Ensemble_simple
         Ensemble_simple *"x" ">>>" Ensemble_simple
         "{" Terme_simple +"," "}"
         "struct" "(" (Ident ":" Typage_appartenance_donnée_concrète) ""," ")"
Typage_param_entrée ::=
         Ident<sup>+","</sup> "e" Typage_appartenance_param_entrée
         Ident "=" Terme
Typage_appartenance_param_entrée ::=
         Ensemble_simple

Ensemble_simple

Ensemble_simple
         Ensemble simple +"x" "->" Ensemble simple
         Ensemble simple ">>> " Ensemble simple
         "{" Terme_simple<sup>+","</sup> "}"
         "struct" "(" (Ident ":" Typage_appartenance_donnée_concrète) ""," ")"
         "STRING"
Typage_param_mch ::=
         Ident<sup>+™,"</sup> "∈" Typage_appartient_param_mch+"×"
         Ident<sup>+","</sup> "=" Terme<sup>+</sup>
Typage_appartient_param_mch ::=
         Ensemble_entier
         "BOOL"
         Intervalle B0
         Ident
Ensemble_entier ::=
         \mathbb{Z}"
         "N"
         \mathbb{N}_1"
         "NAT"
         "NAT<sub>1</sub>"
         "INT"
```

B.3 Grammaire des types B

ANNEXE C TABLES DE VISIBILITE

Les règles de visibilité entre un composant CI et un composant C2 définissent pour chaque constituant de C2, les modes d'accès applicables dans les clauses de CI. Pour des données, on distingue l'accès en lecture seule, en lecture et écriture ou en écriture seule. Pour des opérations, on distingue l'accès aux opérations de consultation (les opérations dont la spécification, ne modifie pas les variables de la machine) et aux opérations de modification.

Dans les tables de visibilité ci-dessous M_A désigne une machine abstraite, M_{N-I} désigne un raffinement, M_N désigne un raffinement ou une implantation et M_B désigne une machine abstraite reliée à un composant par une clause de visibilité IMPORTS, SEES, INCLUDES ou USES.

Le tableau ci-dessous indique les différents modes de visibilité des constituants dans des clauses :

| Mode de visibilité | Description |
|-----------------------------|---|
| | constituant non visible |
| visible | constituant visible |
| visible - modifiable | constituant visible, si le constituant est une variable utilisée dans une substitution, la variable est modifiable, si le constituant est une opération appelée dans une substitution, l'opération peut modifier les variables de sa machine abstraite |
| visible - non modifiable | constituant visible, si le constituant est une variable utilisée dans une substitution, la variable n'est pas modifiable, si le constituant est une opération appelée dans une substitution, c'est une opération qui ne modifie pas les variables de sa machine abstraite |

A.1C.1 Visibilité dans une machine abstraite M_A

| Clauses de M_A Constituants de M_A | CONSTRAINTS | Paramètres d'INCLUDES / EXTENDS | PROPERTIES | INVARIANT / ASSERTIONS | INITIALISATION / OPERATIONS |
|---|-------------|---------------------------------------|------------|---------------------------|--------------------------------|
| Paramètres formels | visible | visible | | visible | visible |
| Ensembles, énumérés littéraux, constantes concrètes | | visible | visible | visible | visible |
| Constantes abstraites, non homonymes | | visible | visible | visible | visible |
| Variables concrètes, non homonymes | | | | visible | visible - modifiable |
| Variables abstraites, non homonymes | | | | visible | visible - modifiable |
| Opérations propres (non promues) | | | | | |

A.2C.2 Visibilité d'une machine $vue M_B$ par une machine ou un raffinement M_A

| Clauses de M_A Constituants de M_B | CONSTRAINTS | Paramètres d'INCLUDES / EXTENDS | PROPERTIES | INVARIANT / ASSERTIONS | INITIALISATION / OPERATIONS |
|---|-------------|---------------------------------------|------------|---------------------------|--------------------------------|
| Paramètres formels | | | | | |
| Ensembles, énumérés littéraux, constantes concrètes | | visible | visible | visible | visible |
| Constantes abstraites | | visible | visible | visible | visible |
| Variables concrètes | | | | | visible – non modifiable |
| Variables abstraites | | | | | visible – non modifiable |
| Opérations | | | | | visible – non modifiable |

A.3C.3 Visibilité d'une machine *incluse* M_B par une machine ou un raffinement M_A

| Clauses de M_A Constituants de M_B | CONSTRAINTS | Paramètres d'INCLUDES / EXTENDS | PROPERTIES | INVARIANT / ASSERTIONS | INITIALISATION / OPERATIONS |
|---|-------------|---------------------------------------|------------|---------------------------|--------------------------------|
| Paramètres formels | | | | | |
| Ensembles, énumérés littéraux, constantes concrètes | | | visible | visible | visible |
| Constantes abstraites | | | visible | visible | visible |
| Variables concrètes | | | | visible | visible – non modifiable |
| Variables abstraites | | | | visible | visible – non modifiable |
| Opérations | | | | | visible modifiable |

A.4C.4 Visibilité d'une machine utilisée (USES) M_B par une machine M_A

| Clauses de M_A Constituants de M_B | CONSTRAINTS | Paramètres d'INCLUDES / EXTENDS | PROPERTIES | INVARIANT / ASSERTIONS | INITIALISATION / OPERATIONS |
|---|-------------|---------------------------------------|------------|---------------------------|--------------------------------|
| Paramètres formels | | | | visible | visible |
| Ensembles, énumérés littéraux, constantes concrètes | | | visible | visible | visible |
| Constantes abstraites | | | visible | visible | visible |
| Variables concrètes | | | | visible | visible – non modifiable |
| Variables abstraites | | | | visible | visible – non modifiable |
| Opérations | | | | | |

A.5C.5 Visibilité dans un raffinement M_N

| Clauses de M_N Constituants de M_N | Paramètres d'INCLUDES / EXTENDS | PROPERTIES | INVARIANT / ASSERTIONS | INITIALISATION / OPERATIONS |
|--|---------------------------------------|------------|---------------------------|--------------------------------|
| Paramètres formels | visible | | visible | visible |
| Ensembles, énumérés littéraux, constantes concrètes, non homonymes | visible | visible | visible | visible |
| Constantes abstraites non homonymes | visible | visible | visible | visible |
| Variables concrètes non homonymes | | | visible | visible - modifiable |
| Variables abstraites non homonymes | | | visible | visible - modifiable |
| Opérations propres (non promues) | | | | |

A.6C.6 Visibilité dans un raffinement M_N par rapport à son abstraction M_{N-1}

1

| Clauses de M _N | Paramètres | PROPERTIES | INVARIANT / | INITIALISATION / | OPERATIONS |
|--|-------------------------|------------|-------------|------------------|-----------------------|
| Constituants de M _{N-1} | d'INCLUDES / EXTENDS | | ASSERTIONS | Substitutions | Prédicats d'ASSERT |
| Constantes abstraites disparaissant dans M_N | | visible | visible | | visible |
| Variables abstraites disparaissant dans M_N | | | visible | | visible |

A.7C.7 Visibilité dans une implantation

| Clauses de M_N | Paramètres | PROPERTIES | VALUES | INVARIANT / | INITIALISATION | / OPERATIONS | LOCAL_ |
|---|------------------------|------------|-----------------------|-------------|---|---|-------------------------|
| Constituente de M | d'IMPORTS / EXTENDS | | | ASSERTIONS | Instructions | variants et invariants de boucles, prédicats d'ASSERT | OPERATIONS |
| Constituants de M _N | | | | | | predicats d ASSERT | |
| Paramètres formels | visible | | | visible | visible | visible | visible |
| Ensembles énumérés, énumérés littéraux, non homonymes | visible | visible | visible | visible | visible | visible | visible |
| Ensembles abstraits, constantes concrètes, non homonymes | visible | visible | visible modifiable | visible | visible | visible | visible |
| Variables concrètes non homonymes | | | | visible | visible – modifiable | visible | visible - modifiable |
| Opérations propres (non promues) | | | | | | | |
| Opérations locales | | | | | visible – modifiable dans operations, pas dans INITIALISATION | | |

A.8C.8 Visibilité dans une implantation M_N par rapport à son abstraction M_{N-1}

| Clauses de M _N | Paramètres | PROPERTIES | INVARIANT / | INITIALISATION | / OPERATIONS | LOCAL_ | OPERATIONS |
|----------------------------------|------------------------|------------|-------------|----------------|---|---------------|-----------------------|
| Constituants de M _{N-1} | d'IMPORTS / EXTENDS | | ASSERTIONS | Instructions | Variants et invariants de boucles, prédicats d'ASSERT | Substitutions | Prédicats d'ASSERT |
| Constantes abstraites | | visible | visible | | visible | | visible |
| Variables abstraites | | | visible | | visible | | visible |

A.9C.9 Visibilité d'une machine $vue M_B$ par une implantation M_N

| Clauses de M _N | Paramètres | PROPERTIES | VALUES | INVARIANT / | INITIALISATION | / OPERATIONS | LOCAL_ |
|---|------------------------|------------|---------|-------------|-----------------------------|---|-----------------------------|
| Constituants de Ma | d'IMPORTS / EXTENDS | | | ASSERTIONS | Instructions | Variants et invariants de boucles, prédicats d'ASSERT | OPERATIONS |
| Paramètres formels | | | | | | predicate d'AGGERT | |
| i arametres formers | | | | | | | |
| Ensembles, énumérés littéraux, constantes concrètes | visible | visible | visible | visible | visible | visible | visible |
| Constantes abstraites | | visible | | visible | | visible | visible |
| Variables concrètes | | | | | visible – non modifiable | visible | visible – non modifiable |
| Variables abstraites | | | | | | visible | visible – non modifiable |
| Opérations | | | | | visible – non modifiable | | visible – non modifiable |

A.10C.10 Visibilité d'une machine importée M_B par une implantation M_N

| Clauses de M _N | Paramètres | PROPERTIES | VALUES | INVARIANT / | INITIALISATION / OPERATIONS | | LOCAL_ |
|---|------------------------|------------|---------|-------------|-----------------------------|---|-------------------------|
| Constituants de M _B | d'IMPORTS / EXTENDS | | | ASSERTIONS | Instructions | Variants et invariants de boucles, prédicats d'ASSERT | OPERATIONS |
| Paramètres formels | | | | | | <u> </u> | |
| Ensembles, énumérés littéraux, constantes concrètes | | visible | visible | visible | visible | visible | visible |
| Constantes abstraites | | visible | | visible | | visible | visible |
| Variables concrètes | | | | visible | visible – non modifiable | visible | visible - modifiable |
| Variables abstraites | | | | visible | | visible | visible - modifiable |
| Opérations | | | | | visible – modifiable | | visible - modifiable |

ANNEXE D RESTRICTIONS DE L'ATELIER B VERSION 3.7

Cette annexe présente les restrictions de l'**Atelier B** version 3.7 par rapport au langage B décrit dans ce manuel. On donne à la fin de chaque restriction sa référence dans la base de données des anomalies et évolutions de l'**Atelier B** gérée par ClearSy.

- 10.1. Le contrôle sur les tableaux est parfois trop restrictif : (réf. 878.2 et 878.3)
- 11.2. Il est possible d'écrire et de lire une même variable dans deux substitutions en parallèle : (réf. 936)
- 14.3. Les identificateurs, hors de la clause DEFINITIONS, doivent comporter plus d'une lettre : (réf. 845)
- 16.4. Obligation d'*inclure* plusieurs fois une même instance de machine : (réf. 843) si dans un module B, une même instance de machine est *incluse* ou *importée* par deux composants, alors on impose à tort que l'instance soit *incluse* à nouveau par tous les niveaux de raffinement compris entre les deux raffinements.
- 29.5. Les paramètres de sortie d'opération tableaux sont refusés : (réf. 1249)
- 31.6. Certains mots réservés (plus, minus, ...) définis dans le [B-Book], mais non utilisé dans le langage B supporté par l'Atelier B sont d'un usage réservé : (réf. 1267)
- 37.7. Le renommage multiple est inutilisable : (réf. 1612)
- 38.8. L'opérateur '\$0' ne prend pas en compte les variables renommées : (réf. 1613)
- 9. La bijection partielle n'est pas supportée : (réf. 2156)
- 10. On ne peut pas raffiner par homonymie une constante abstraite dans un premier raffinement, puis la raffiner à nouveau avec une constante concrète homonyme dans un deuxième raffinement : (réf. 2104)
- 11. Une machine ne peut pas faire plusieurs USES sur plusieurs instances d'une même machine : (réf. 1115)
- 12. Typage avec des paramètres ensembles de machines *utilisées*: (réf. 1091) si une machine utilise un paramètre ensemble d'une machine *utilisée* (USES), pour typer des données, alors, le type représenté par ce paramètre n'est pas mis à jour lorsque la machine et la machine *utilisées* sont *incluses* par une même machine.
- 13. Il y a incompatibilité des types abstraits paramètres de machine entre une machine et une machine *utilisée* : (réf. 1091)
- 14. Il est interdit d'utiliser en paramètre effectif d'entrée d'un appel d'une opération locale une variable de l'implémentation ou d'une machine importée : (réf. 2229)
- 15. L'outil ne contrôle pas les cycles dans les fichiers de définitions : (réf. 2901)
- 16. L'outil ne vérifie pas qu'un fichier de définition ne contient qu'une clause DEFINITIONS et pas d'autres clauses B : (réf. 2904)

ANNEXE E GLOSSAIRE

Abstraction

notion symétrique du raffinement. Si le composant M_n est un raffinement du composant M_{n-1} , alors M_{n-1} est une abstraction de M_n .

B0

partie du langage B qui sert directement à produire un programme informatique à partir d'un module B. Le B0 est constitué de certains constituants du module et du corps associé à ces constituants. Les constituants B0 d'un module sont déclarés dans la machine abstraite du module (la machine abstraite, ses paramètres, ses opérations), dans ses raffinements (les ensembles abstraits et énumérés, les éléments énumérés, les constantes concrètes et les variables concrètes) ou dans son implantation (liens IMPORTS et SEES de l'implantation). Les corps des constituants sont uniquement présents dans l'implantation. Ils sont situés dans les clauses IMPORTS, VALUES, INITIALISATION, PROMOTES et OPERATIONS. Les prédicats, expressions et substitutions B0, sont appelés respectivement des conditions, des termes et des instructions.

Clause

les composants sont constitués de clauses. Chaque clause permet de déclarer une partie spécifique du composant.

Clause de visibilité

ensemble des clauses d'un composant qui déclarent les liens entre ce composant et des instances de machines. Les clauses de visibilité sont au nombre de cinq : IMPORTS, SEES, INCLUDES, USES et EXTENDS.

Composant

désigne indifféremment une machine, un raffinement ou une implantation.

Constante

désigne indifféremment une constante concrète ou une constante abstraite.

Constante concrète

donnée de valeur constante appartenant à un composant qui représente soit un scalaire, soit un tableau, soit un intervalle fini d'entiers ou d'éléments d'ensemble abstrait. Une constante concrète est automatiquement conservée au cours du raffinement.

Constante abstraite

donnée de valeur constante, dont le type est quelconque, appartenant à un composant et qui pourra être raffinée au cours du raffinement du composant.

Constituant

un constituant désigne tout ce qui peut être nommé dans un composant. Il peut s'agir d'un ensemble, d'une constante, d'une variable, d'une variable muette, d'une variable locale, d'un paramètre de machine, d'un paramètre d'opération ou d'une opération.

Démonstration

cf. Preuve

Donnée

objet mathématique possédant un nom et une valeur. Le type d'une donnée B doit correspondre aux types définis dans la bibliothèque mathématique.

Implantation

dernier raffinement d'un module développé. Une implantation est constituée principalement de B0.

Initialisation

l'initialisation d'une instance d'un composant est décrite dans la clause INITIALISATION. Elle permet notamment de donner une valeur initiale aux variables de l'instance du composant.

Instance de machine

copie dont le modèle est une machine abstraite. Une instance de machine abstraite possède un espace de données qui contient les valeurs des données modifiables de la machine (les variables et les paramètres de machine).

Instance de machine abstraite

instance créée en phase de spécifications par *inclusion*. Elle constitue un espace de données abstrait.

Instance de machine concrète

instance créée en phase d'implantation par *importation*. Elle constitue un espace de données concret du programme informatique associé au projet.

Instance de machine importée

instance de machine figurant dans la clause IMPORTS ou EXTENDS.

Instance de machine incluse

instance de machine figurant dans la clause INCLUDES ou EXTENDS.

Instance de machine utilisée

instance de machine figurant dans la clause USES d'une machine.

Instance de machine vue

instance de machine figurant dans la clause SEES.

Invariant

prédicat exprimant des propriétés portant sur les données d'un composant. On distingue deux sortes d'invariants dans le langage B : l'invariant de la clause INVARIANT, qui porte sur les données du composant et l'invariant de boucle WHILE qui porte sur les données

utilisées dans une boucle « tant que ».

Invariant de liaison

invariant particulier de la clause INVARIANT d'un composant, qui exprime une relation de raffinement entre les variables du composant et les variable de son abstraction.

Lexème

chaîne de caractère qui appartient à une unité lexicale d'un langage. Le résultat de la phase d'analyse lexicale d'un texte est une suite de lexèmes.

Machine

cf. Machine abstraite

Machine abstraite

Spécification d'un module B. Une machine abstraite est constituée de clauses qui permettent de déclarer les liens de la machine abstraite, sa partie statique (ensembles, paramètres, constantes, variables et leurs propriétés) et sa partie dynamique (initialisation des variables et opérations sur les données).

Machine de base

cf. Module de base

Machine principale

machine particulière d'un projet qui sert de point d'entrée pour l'exécution du code d'un projet B.

Machine requise

machine qui est vue, incluse, utilisée, importée ou raffinée.

Module

Un module B permet de modéliser un sous-système; il constitue une partie d'un projet B. La spécification d'un module est formalisée en langage B dans une machine abstraite. Il existe trois sortes de modules, les modules développés par raffinements successifs d'une machine abstraite, les modules abstraits et les modules de base. Par abus de langage, on confond souvent le module et sa spécification, la machine abstraite.

Module abstrait

désigne un module B composé d'une machine abstraite qui n'est pas raffinée et qui ne possède pas de code associé. Un module abstrait sert principalement à être *inclus* dans une machine ou un raffinement.

Module de base

désigne un module B composé d'une machine abstraite qui n'est pas raffinée et qui possède un code associé manuellement, implémentant directement les données et les services de la machine.

Module développé

un module développé est un module entièrement développé en langage B. Il est

constitué d'une machine abstraite, de ses éventuels raffinements et de son implantation.

Non liberté

une variable est dite non libre dans un prédicat ou dans une expression si elle n'est pas présente dans la formule ou si elle est présente dans des sous formules qui sont sous la portée de certains quantificateurs introduisant une variable quantifiée de même nom.

Obligation de preuve

lemme mathématique constitué d'une liste de prédicats appelés hypothèses et d'un prédicat appelé but qui doit être prouvé sous ces hypothèses.

Opération

service offert par un module B. Les opérations constituent la partie dynamique d'un module. Par défaut, lorsque l'on parle d'opération sans ajouter de qualificatif, il s'agit d'une opération non locale, c'est-à-dire d'une opération définie dans un module B, utilisable par les utilisateurs du module.

Opération propre

opération (non locale) d'un composant dont le corps est donné dans le composant, au sein de la clause OPERATIONS.

Opération promue

opération d'un composant dont les paramètres et la spécification est identique à une opération d'une instance de machine *incluse* ou *importée*.

Opération locale

opération locale à une implantation : elle est spécifiée et implémentée dans une implantation et utilisable seulement par cette implantation. Les opérations locales sont spécifiées dans la clause LOCAL_OPERATIONS et sont implantées dans la clause OPERATIONS.

Opération de consultation

opération dont la spécification dans une machine abstraite ne modifie pas les variables de la machine.

Paramètre

en B, il est possible de paramétrer les machines abstraites, les définitions et les opérations. Les paramètres formels sont des noms donnés lors de la déclaration d'un constituant paramétré à ses paramètres. Lors de l'utilisation d'un constituant, on attribue à chaque paramètre une valeur appelée paramètre effectif.

Condition

prédicat implémentable utilisé dans les instructions IF et WHILE.

Preuve

activité mathématique consistant à démontrer la véracité d'Obligations de Preuve. Le développement d'un projet comporte principalement deux grandes activités : l'écriture de composants et la preuve des Obligations de Preuves associées à ces composants.

Projet

désigne un ensemble complet et autosuffisant de modules permettant de spécifier de manière formelle un système et éventuellement d'engendrer un programme informatique conforme aux spécifications formelles.

Raffinement

le raffinement noté M_n d'un composant noté M_{n-1} est une nouvelle formulation de M_n , dans laquelle certains constituants de M_n sont raffinés (les constantes abstraites et les variables abstraites, l'initialisation, les opérations).

Raffiner

raffiner un constituant possédant certaines propriétés, c'est offrir une nouvelle formulation de ce constituant à l'aide d'un ou de plusieurs nouveaux constituants qui ne doivent pas contredire les propriétés du constituant raffiné et diminuer le niveau d'abstraction et d'indéterminisme du constituant. Raffiner permet également d'enrichir un composant par rapport à sa spécification.

Renommage

le renommage en B permet de créer des instances de machines abstraites. Une instance de machine est désignée par le nom de la machine précédé d'un préfixe de renommage. Le préfixe de renommage est constitué d'un identificateur suivi d'un point. Les variables, les opérations et les paramètres d'une instance de machine renommée sont désignés de l'extérieur à l'aide du même préfixe de renommage.

Signature d'une opération

liste ordonnées des types des paramètres d'entrée et de sortie d'une opération.

Substitution

notation mathématique permettant de modéliser la transformation de formules mathématiques.

Instruction

Substitution faisant partie du B0.

Tableau

fonction totale d'un ensemble simple, ou d'un produit cartésien d'ensembles simple (si le tableau est multidimensionnel), vers un ensemble simple.

Typage

mécanisme de vérification statique des données. Le type d'une donnée d est le plus grand ensemble (parmi les ensembles définis dans le langage B) auquel appartient une donnée.

Valuation

mécanisme qui consiste à donner des valeurs aux constantes concrètes et aux ensembles abstraits déclarés dans un module B, au sein de l'implantation du module. La valuation est décrite dans la clause VALUES.

Variable

désigne indifféremment une variable concrète ou une variable abstraite.

Variable concrète

donnée appartenant à un composant et conservée au cours du raffinement qui représente soit un scalaire, soit un tableau.

Variable abstraite

donnée appartenant à un composant dont le type est quelconque et qui est raffinée au cours du raffinement du composant.

ANNEXE FINDEX

| | >, 60 |
|----------------|--|
| # | >>, 60 |
| | <+, 60 |
| -, 39, 48 | +->, 62 |
| !, 29 | >, 62 |
| &, 28 | >+>, 62 |
| (, 28 | >->, 62 |
|), 28 | +->>, 62 |
| =>, 28 | >>, 62 |
| <=>, 28 | >->>, 62 |
| #, 29 | %, 64 |
| =, 30 | [], 66 |
| /=, 30 | [, 66 |
| /:, 31 |], 66 |
| <:, 32 | , oo ^, 70 |
| <<:, 32 | ->, 70 |
| /<:, 32 | |
| /<<:, 32 | <-, 70 //\ 70 |
| <=, 33 | /\ 70 |
| <, 33 | \/, 70 |
| >=, 33 | :=, 86 |
| >, 33 | ::, 99 |
| ., 36 | :(), 100 |
| \$0, 36 | ;, 102 |
| (, 36 | <, 103 |
|), 36 | , 107 |
| ", 36 | <, 164 |
| +, 39 | <, 172 |
| *, 39 | |
| /, 39 | \mathbf{A} |
| **, 39 | ABSTRACT_CONSTANTS, 140 |
| ->, 43 | ABSTRACT_VARIABLES, 154 |
| {}, 44 | abstraction, 223 |
| *, 46 | addition, 39 |
| {, 46 | analyse |
| }, 46 | lexicale, 3 |
| , 46 | sémantique, 3 |
| v, 48 | syntaxique, 3 |
| Λ, 48 | anticollision, 3 |
| ', 51 | anticollision d'identificateurs, 181 |
| <->, 53 | ANY, 96 |
| | appartenance, 31 |
| -1, 54 | arbre |
| ;, 54 >< 54 | aplatissement infixé, 79 arité, 77 |
| ><, 54 | binaire en extension, 79 |
| , 54 | ensemble d'arbres, 72 |
| [, 59 | rang, 77 |
|], 59 | sous arbre, 77 sous arbre droit, 79 |
| < , 60 | sous arbre gauche, 79 |
| << , 60 | arbre |
| | |

```
ensemble d'arbres binaires, 72
                                                             commentaires, 6
                                                             composant, 109, 223
  construction, 74
                                                             composition, 54
arbre
                                                            conc, 70
  racine, 74
                                                             CONCRETE_CONSTANTS, 138
arbre
                                                             CONCRETE VARIABLES, 152
  fils, 74
                                                             condition, 179
arbre
                                                             conjonction, 28
  aplatissement préfixé, 74
                                                            constante, 142, 223
                                                               abstraite, 140, 223
  aplatissement postfixé, 74
                                                               concrète, 20, 138, 145, 223
arbre
                                                               liaison, 143
  taille, 74
                                                               typage, 143
arbre
                                                             CONSTANTS, 138
  symétrie, 74
                                                             constituant, 223
arbre
                                                             CONSTRAINTS, 116
  père, 77
arbre
                                                             couple, 43
  ième fils, 77
architecture, 185
                                                                                     D
arity, 77
                                                             définition. 8
ASSERT, 89
                                                               appel, 10
ASSERTIONS, 160
                                                             DEFINITIONS, 8
associativité, 195
                                                             démonstration, 224
Atelier B, 1, 221
                                                             déterminisme, 83
                                                             développement, 185
                        B
                                                             différence, 48
                                                            Différence, 39
B0, 223
                                                             disjonction, 28
BE, 97
                                                             division entière, 39
BEGIN, 84
                                                            DO, 105
bijection
  totale, 62
                                                            dom, 59
bijection, 221
                                                            domaine, 59
bin, 79
                                                             donnée, 36, 37, 224
bool, 38
BOOL, 44
                                                                                     \mathbf{E}
booléen, 17
                                                            égalité, 30
btree, 72
                                                            EITHER, 94
                                                            ELSE, 91, 93, 94
                        \mathbf{C}
                                                            ELSIF, 91
caractères d'espacement, 6
                                                             END, 84, 88, 89, 90, 91, 93, 94, 96, 97, 101, 105,
                                                               109, 112, 114
card, 41
                                                             ensemble
cardinal, 41
                                                               abstrait, 135, 145
CASE, 94
                                                               de relation, 53
chaînes de caractères, 6
                                                               de relations, 53
chaînes de caractères, 36
                                                               des booléens, 44
                                                               des chaînes de caractères, 44
champ de record
                                                               des entiers, 44
  accès, 51
                                                               des entiers non nuls, 44
CHOICE, 90
                                                               des entiers relatifs, 44
clause, 223
                                                               des parties, 15
  de visibilité, 223
                                                               en compréhension, 46
                                                               en extension, 46
closure, 57
                                                               énuméré, 135
closure1, 57
                                                               vide, 44
codomaine, 59
                                                             ensemble
```

Index 231

| abstrait, 17 | implantation, 224 |
|--|--|
| ensemble | IMPLEMENTATION, 114 |
| énuméré, 17 | implication, 28 |
| ensemble de records, 51 | importer, 119 |
| | IMPORTS, 188 |
| entier concret, 17 | IN, 97, 101 |
| entier littéral, 40 | INCLUDES, 126, 189 |
| entiers littéraux, 6 | inclure, 126 |
| éguivalence, 28 | inclusion, 32 |
| étendre, 132 | stricte, 32 |
| | indéterminisme, 170 |
| expression, 35 arithmétique, 39, 41 | inégalité, 30 |
| booléenne, 38 | inférieur ou égal, 33 |
| cartésienne, 43 | infix, 79 |
| d'ensembles, 44 | initialisation, 224 |
| EXTENDS, 132, 189 | INITIALISATION, 161 |
| | injection |
| F | partielle, 62 totale, 62 |
| FALSE, 38 | instance, 187 |
| father, 77 | de machine, 224 |
| fermeture | de machine importée, 224 |
| transitive, 57 transitive et réflexive, 57 | de machine incluse, 224 de machine utilisée, 224 |
| FIN, 46 | de machine vue, 224 |
| FIN1, 46 | instance |
| first, 68 | de machine abstraite, 224 |
| • | instance |
| top, 74 | de machine concrète, 224 |
| fnc, 64 | instruction, 180, 227 |
| fonction évaluation, 64 | INT, 44 |
| partielle, 62 | INTEGER, 44 |
| totale, 62 | inter, 48 |
| transformée en, 64 | INTER, 48 |
| front, 68 | intersection, 48 |
| | généralisée, 48 |
| Н | quantifiée, 48 |
| homonymia 107 | intervalle, 46 |
| homonymie, 127 constante abstraite, 140 | invariant, 156, 224 |
| constante concrète, 138, 152, 154 | de liaison, 225 |
| initialisation, 162 | INVARIANT, 105, 156 |
| invariant, 156 propriétés des constantes, 142 | inverse, 54 |
| valuation des constantes, 145 | iseq, 66 |
| variable abstraite, 154 | iseq1, 66 |
| homonymie, 127 | iterate, 57 |
| • | itération, 57 |
| I | T |
| :4 54 | L |
| id, 54 | lambda-expression, 64 |
| identificateur, 221 | last, 68 |
| identificateurs, 5 | sons, 74 |
| identité, 54 | left, 79 |
| IF, 91 | LET, 97 |
| image, 59 | • |
| implantation, 186 | lexème, 225 |
| | lexèmes, 3 |

| librairie, 190 | OPERATIONS, 165 |
|--|--|
| lien, 188 | or, 28 |
| règles, 190 | OR, 90, 94 |
| littéral énuméré, 135 | _ |
| LOCAL OPERATIONS, 172 | P |
| 2007.2_01 2107.110170, 172 | paire ordonnée, 15, 43 |
| M machine, 185, 225 | paramètre d'entrée d'opération, 23, 166 d'opération, 166 |
| de base, 187, 225 principale, 225 | de machine, 24, 116 de sortie d'opération, 167 |
| requise, 225 MACHINE, 109 | parenthèse, 36 |
| machine abstraite, 185, 225 | parenthèses, 28 |
| max, 41 | perm, 66 |
| maximum, 41 | permutations, 66 |
| MAXINT, 39 | PI, 41 |
| min, 41 | portée, 3 postfix, 74 |
| minimum, 41 | POW, 46 |
| MININT, 39 | POW1, 46 |
| mirror, 74 | PRE, 88 |
| mod, 39 | précondition, 170 |
| module, 185 | pred, 39 |
| abstrait, 187, 225 | prédécesseur, 39 |
| de base, 187 développé, 186, 225, 226 | prédicat, 27 |
| modulo, 39 | B0, 226 |
| moins unaire, 39 | de typage, 15 |
| mots réservés, 5 | prefix, 74 |
| | priorité, 195 |
| $\mathbf N$ | prj1, 54 |
| NAT, 44 | prj2, 54 produit, 39 |
| NAT1, 44 | d'expressions, 41 |
| NATURAL, 44 | direct, 54 |
| NATURAL1, 44 | parallèle, 54 |
| négation, 28 | produit cartésien, 46 |
| non appartenance, 31 | projection deuxième, 54 |
| non inclusion, 32 | première, 54 |
| stricte, 32 | projet, 187, 227 |
| not, 28 | PROMOTES, 130 |
| | promotion, 120, 128 |
| 0 | promouvoir, 130 |
| obligation de preuve, 226 | PROPERTIES, 142 |
| OF, 94 | propositions, 28 |
| opérateur arithmétique, 178 | puissance, 39 |
| opération, 165 | Q |
| corps, 168, 170 | quantificateur |
| de consultation, 226 développée, 226 | existentiel, 29 |
| en-tête, 166 | universel, 29 |
| locale, 226 | _ |
| promue, 226 raffinement, 169 | R |
| opération, 172 | raffinement, 186 |
| | |

Index 233

| ran, 59 | simultanée, 107 |
|--|---|
| rank, 77 | tant que, 105 |
| rec, 51 | subtree, 77 |
| record, 18 | succ, 39 |
| en extension, 51 | successeur, 39 |
| REFINEMENT, 112 | suite |
| REFINES, 117 | concaténation généralisée, 70 dernier élément, 68 |
| regroupement, 128 | en extension, 66 |
| rel, 64 | insertion en queue, 70 |
| relation | insertion en tête, 70 |
| transformée en, 64 | inverse, 68 premier élément, 68 |
| renommage, 36, 187, 227 SEES, 122 | queue, 68 restriction à la queue, 70 |
| restriction | restriction à la tête, 70 |
| codomaine, 60 | taille, 68 |
| domaine, 60 sémantique, 3 | tête, 68 |
| rev, 68 | vide, 66 |
| sizet, 74 | suites, 66 bijectives, 67 |
| right, 79 | injectives, 66 |
| | injectives non vide, 66 non vide, 66 |
| ${f S}$ | supérieur ou égal, 33 |
| SEES, 189 | surcharge, 60 |
| SELECT, 93 | surjection |
| seq, 66 | partielle, 62 |
| seq1, 66 | totale, 62 |
| SETS, 135 | syntaxe, 7 |
| SIGMA, 41 | T |
| size, 68 | T |
| const, 74 | tableau, 227 |
| skip, 85 | tableau, 18 |
| somme | concret, 18, 176 |
| d'expressions, 41 | contrôle en B0, 176 |
| son, 77 | tail, 68 |
| sous-ensemble, 46 | terme, 177 |
| fini, 46 | THEN, 88, 89, 91, 93, 94, 96 |
| fini non vide, 46 | tree, 72 |
| non vide, 46 | TRUE, 38 |
| soustraction codomaine, 60 | typage, 3, 13 |
| domaine, 60 | type |
| strictement inférieur, 33 | de base, 14 |
| strictement supérieur, 33 | U |
| STRING, 44 | U |
| struct, 51 | union, 48 |
| substitution, 81, 227 | généralisée, 48 |
| appel d'opération, 103 | quantifiée, 48 |
| assertion, 89 choix borné, 90 | union, 48 |
| concrète, 170 | UNION, 48 |
| devient égal, 87 | USES, 133, 189 |
| devient tel que, 100 | utiliser, 133 |
| devient un élément de, 99 généralisée, 82 | X 7 |
| identité, 85 | ${f V}$ |
| précondition, 88 | valuation, 145, 156, 227 |
| séquencement, 102 | |

234 Manuel de référence du langage B - Version 1.8.6

| VALUES, 145 | visibilité, 3 |
|---|---------------|
| VAR, 101 | voir, 122 |
| variable, 228 | |
| abstraite, 154, 228 concrète, 152, 228 | \mathbf{W} |
| initialiser, 161 | WHEN, 93 |
| liaison, 157 typage, 156 | WHERE, 96 |
| VARIABLES, 154 | WHILE, 105 |
| VARIANT, 105 | |